



## Elections municipales

■ La parité hommes-femmes impose aux partis un profond renouvellement de leurs candidats

■ Les enfants de l'immigration ont du mal à trouver leur place sur les listes

■ « Le Monde » publie la carte des villes les plus disputées

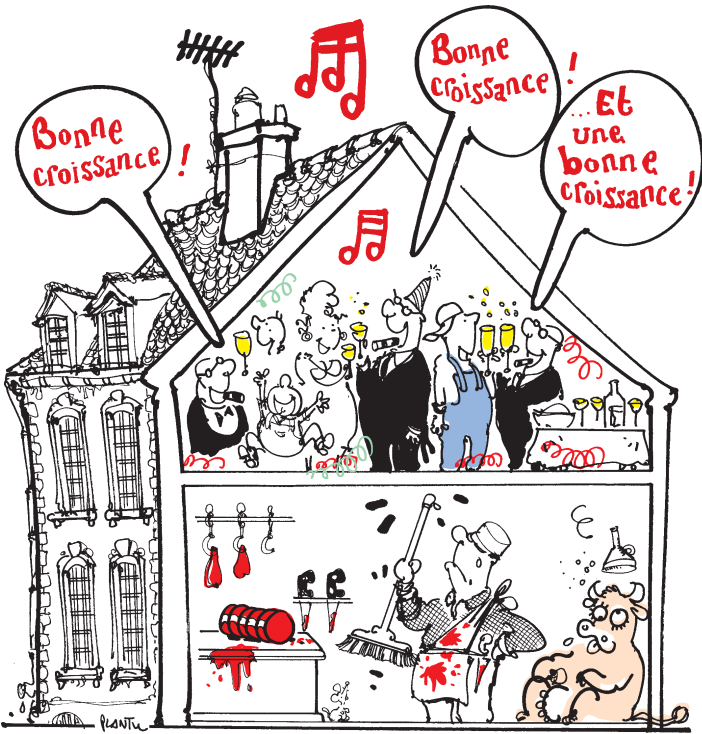
Lire pages 6, 7 et 8, nos autres informations page 13 et notre éditorial page 17

## Portrait d'une France en pleine croissance

● Toutes les régions bénéficient d'un boom économique que le pays n'avait pas connu depuis trente ans ● Parmi les plus florissantes, l'Alsace et Rhône-Alpes ● Le Nord-Pas-de-Calais tire un trait sur son passé sinistré ● Les entreprises tournent à plein régime et ont du mal à recruter

LA FRANCE est en plein boom économique, et rarement elle a été aussi optimiste. La croissance, qui a tant fait défaut dans les années 90, est de retour. Il faut remonter aux alentours de 1970 pour trouver une situation aussi favorable. Ni la hausse des prix du pétrole ni les soubresauts de l'activité au quatrième trimestre de l'an 2000 n'ont entamé la confiance des entreprises et des ménages.

Les études régionales de la Banque de France, que *Le Monde* a consultées, dessinent le portrait d'une France profondément renouvelée. Les disparités régionales se sont réduites. Toutes les régions ont profité du rebond de la croissance, de la plus grosse, l'Île-de-France, à la plus enclavée, le Limousin, en passant par la Corse ou l'Auvergne. Les régions frontalières telles que l'Alsace ou Rhône-Alpes prennent leur essor. Appuyées sur un fort mouvement d'exportations vers l'Allemagne, l'Italie, mais aussi les États-Unis, elles bénéficient d'une croissance plus forte que la moyenne nationale. Le Languedoc-



Roussillon, Midi-Pyrénées, l'Aquitaine se consolident. Le Nord-Pas-de-Calais a tiré un trait sur son passé de houille et d'acier, et la région nantaise regarde la renaissance de ses chantiers navals. Marseille reprend vie.

Les entreprises tournent à plein régime, parfois en surséjour. Pour faire face, elles semblent décidées à multiplier les investissements. Mais la conjonction entre la croissance et les 35 heures provoque une pénurie de main-d'œuvre dans toutes les régions. Certains départements, comme l'Ain ou la Mayenne, sont proches du plein-emploi, avec à peine 5 % de chômage. Là où le taux de chômage reste supérieur à la moyenne nationale, les difficultés de recrutement sont aussi criantes. Les entreprises n'hésitent plus à augmenter fortement les salaires pour parvenir à embaucher. Certaines, mais elles restent très minoritaires, commencent à envisager de recruter et de former elles-mêmes des candidats peu qualifiés.

Lire pages 18 et 19



## ÉTATS-UNIS Soucis pour Bush

Le Congrès des États-Unis a solennellement confirmé, samedi 6 janvier, l'élection de George W. Bush à la présidence. Le nouveau chef de l'exécutif américain, qui entrera en fonctions le 20 janvier, a fini de constituer son équipe. Mais la nomination de Linda Chavez, cinquante-trois ans (photo), choisie pour être la prochaine secrétaire au travail, est compromise : elle aurait eu une employée de maison clandestine au début des années 90. p. 2

## Internet dynamise les banlieues

TRADITIONNELLEMENT associés à l'exclusion, les quartiers de banlieue sortent de leur isolement grâce à l'essor d'Internet. De plus en plus présent dans les cités, par l'intermédiaire de l'école et des cybercentres publics, le Web connaît un succès fulgurant auprès des jeunes qui ne disposent pas, pour la plupart, d'un ordinateur personnel. Ceux-ci y trouvent un outil efficace et peu onéreux pour échanger, jouer, revendiquer et parfois aussi gagner de l'argent. Le trafic des « produits dérivés » figure désormais en bonne place dans l'économie des quartiers. A La Courneuve, le site les4000.com cherche à « casser le mythe des cités coupe-gorge ».

Lire page 10

## Comment se faire vacciner contre la méningite avant d'aller à La Mecque

IL Y A près d'un an, le pèlerinage annuel de La Mecque avait été à l'origine d'une épidémie de méningites graves dues à un type particulier, nouveau et virulent, de méningocoque (dit W 135). Entre les mois de mars et d'octobre 2000, cette épidémie avait, dans neuf pays, touché plus de 300 personnes, dont 27 en France parmi lesquelles 5 étaient mortes. Tous les cas concernaient soit des personnes ayant participé au pèlerinage, soit des personnes de leur entourage. En France, l'affaire avait été rapidement mise en évidence par les autorités chargées de la veille sanitaire et les responsables musulmans avaient, dès le mois de mars, participé à une campagne d'information préventive visant à circonscrire au plus vite l'extension des foyers épidémiques. Tous les responsables estimaient alors indispensable de mettre au plus vite en œuvre des mesures permettant de prévenir, dès la fin février 2001, date du prochain pèlerinage, ce nouveau risque infectieux.

Or les premières mesures ont été prises tardivement, selon les spécialistes des maladies infectieuses qui, dans les prochains jours, vont

devoir vacciner près de 20 000 personnes dans des conditions techniques difficiles. Le seul vaccin contre la souche W 135 du méningocoque est commercialisé - sous la marque Menomune - par la multinationale pharmaceutique Aventis Pasteur MSD, multinationale en partie française, et ne disposait pas, jusqu'à ces derniers jours, d'une autorisation de mise en circulation sur le marché français. Et ce n'est que le 15 décembre 2000 que le Conseil supérieur d'hygiène publique de France a recommandé une vaccination spécifique « chez les voyageurs se rendant au pèlerinage annuel de La Mecque ».

« Cette information devra être diffusée rapidement aux professionnels de santé et au public concerné », demandait le Conseil supérieur. Quelques jours après Noël, les directeurs des centres agréés pour vacciner contre la fièvre jaune apprenaient, par un courrier d'Aventis Pasteur MSD, que leur vaccin avait obtenu une dérogation particulière et pourrait de ce fait être proposé aux futurs pèlerins. « Voilà donc neuf mois que nos autorités de santé savent que des cas de W 135 se sont répandus

à partir du dernier hadj [pèlerinage à La Mecque]. Plusieurs d'entre nous les avaient alertés en les suppliant de prévoir les procédures adéquates pour le prochain pèlerinage et les seuls centres de vaccination anti-fièvre jaune disposant d'une pharmacie centrale hospitalière vont devoir en moins d'un mois recevoir près de 20 000 personnes », regrette le docteur Alain Fisch, responsable du service des urgences de médecine tropicale à l'hôpital de Villeneuve-Saint-Georges (Val-de-Marne).

Rien n'a été prévu pour informer les médecins généralistes qui prenaient habituellement en charge la vaccination des pèlerins, et le prix de cette vaccination n'est pas encore connu. La firme vend la dose unitaire autour de 200 francs. Pour sa part, ayant appris par France 2 qu'une campagne de vaccination était nécessaire, Dalil Boubakeur, recteur de la Mosquée de Paris, lui-même médecin, va inciter, via les mosquées de France, tous les pèlerins à trouver un moyen pour, dans les prochains jours, bénéficier d'une immunisation efficace.

Jean-Yves Nau



## RUGBY Dopage dans la mêlée

Pierre Berbizier (photo), ancien capitaine et sélectionneur du XV de France, a relancé le débat sur le dopage dans le rugby en déclarant, dans un entretien à L'Equipe Magazine, que les pratiques dopantes étaient « une réalité » du championnat national, compte tenu du rythme imposé aux joueurs par le calendrier. Ces propos ont provoqué de vives réactions. p. 25

## L'envol électoral d'un milliardaire



THAKSIN SHINAWATRA

ANCIEN officier de police devenu milliardaire, Thaksin Shinawatra sort vainqueur des élections législatives du 6 janvier en Thaïlande. C'est la première fois qu'un parti politique obtient une majorité de sièges au Parlement. Il veut gérer en PDG le pays durement touché par la crise.

Lire page 5

Offre spéciale jusqu'au 31 janvier 2001

# REPRISE

jusqu'à **35.000 F\***

pour l'achat d'une Citroën récente XM.

**25.000 F\***  
pour l'achat d'une Citroën récente Xantia ou Evasion.

**10.000 F\***  
pour l'achat d'une Citroën récente Xsara.

**8.000 F\***

pour l'achat d'une Citroën récente Saxo ou Berlingo.

Reprise minimum de votre véhicule, quels que soient l'état, la marque et beaucoup plus si son état le justifie.

**CITROËN FÉLIX FAURE, moi j'aime**  
Fournisseur officiel en bonnes affaires

● FAIBLE KILOMÉTRAGE ● PRIX ATTRACTIF ● GARANTIE 1 AN PIÈCES ET MAIN-D'ŒUVRE ● FINANCEMENT À LA CARTE

Paris 15 <sup>e</sup>	10, Place Etienne Pernet	01 53 68 15 15
Paris 14 <sup>e</sup>	50, boulevard Jourdan	01 45 89 47 47
Coignières (78)	74, RN 10	01 30 66 37 27
Bezons (95)	30, rue E. Zola	01 39 61 05 42
Thiais (94)	273, av. de Fontainebleau - RN7	01 46 86 41 23
Limay (78)	266, rte de la Noué-Port Autonome	01 34 78 73 48
Nantes (44)	7, bd des Martyrs Nantais - Ile Beaulieu	02 40 89 21 21
Corbas (69)	ZI Corbas Mont-Martin, rue M. Mérieux	04 78 20 67 77
Vitrolles (13)	Av. Joseph Cugnot - Zac des Casteaux	04 42 78 77 37

\*Offre non cumulable avec d'autres promotions, réservée aux particuliers, dans la limite des stocks disponibles.

## POINT DE VUE

## Droit au retour palestinien = annihilation d'Israël

par Amos Oz

EN Israël, le parti pour la paix devrait à présent reconsidérer sa position : trente années durant, nous avons dit et répété que la paix ne pouvait se faire tant qu'Israël administrerait une autre nation. Certains ont même avancé que c'est parce qu'Israël s'obstinait à administrer une autre nation que la paix nous échappait. Mais notre gouvernement ne s'obstine plus guère.

Pour l'heure, Israël suggère aux Palestiniens un accord de paix fondé sur les frontières de 1967 et comportant quelques modifications bilatérales mineures. Il propose de démanteler les implantations juives dispersées au sein du territoire palestinien, de faire de Jérusalem-Est la capitale de la Palestine et de placer les Lieux saints controversés sous souveraineté arabe. C'est l'offre la plus généreuse que puisse faire Israël aux Palestiniens. Et ce, au prix d'une fracture sans précédent de la société israélienne et d'un séisme politique. Le peuple juif doit renoncer radicalement à

plusieurs de ses prétentions historiques et théologiques, à nombre de ses vieux rêves et à ses aspirations religieuses.

La nation palestinienne rejette cette paix. Ses responsables réclament à présent ouvertement le « droit au retour » de centaines de milliers de Palestiniens chassés ou ayant fui leurs foyers lors de la guerre de 1948, tout en méconnaissant cyniquement le sort de centaines de milliers de juifs chassés ou ayant fui leurs foyers dans les pays arabes au cours de cette même guerre.

La reconnaissance du « droit au retour » palestinien revient à abolir le droit à l'autodétermination du peuple juif. Il fera du peuple juif une minorité ethnique à la merci des Arabes, une « minorité protégée », comme le souhaiteraient les intégristes musulmans.

Lire la suite et les autres points de vue page 15

Amos Oz est écrivain.



## MUSIQUE Gaveau restaurée

Fermée depuis juin 2000, la salle de concerts de la rue La Boétie, dans le 8<sup>e</sup> arrondissement, a été entièrement restaurée. Elle accueille pour sa réouverture, lundi, le ténor Roberto Alagna, l'Association des concerts Lamoureux et le chef Anton Guadagno. Le sol du parterre en parquet de chêne, 1 200 places, de confortables fauteuils bouton-d'or : l'institution retrouve son lustre d'antan, avec une acoustique encore améliorée. p. 29

International.....	2	Communication.....	20
France.....	6	Tableau de bord.....	21
Société.....	10	Aujourd'hui.....	25
Carnet.....	12	Météorologie-Jeux.....	27
Régions.....	13	Immobilier-annonces.....	28
Horizons.....	14	Culture.....	29
Abonnements.....	16	Kiosque.....	32
Entreprises.....	18	Radio-Télévision.....	33

**ÉTATS-UNIS** Lors d'une session spéciale présidée par le vice-président et ancien candidat démocrate à la Maison Blanche, Al Gore, le Congrès américain a officialisé, samedi 6 janvier, la

victoire du républicain George W. Bush à l'élection présidentielle du 7 novembre 1999. ● LA CÉRÉMONIE a été un moment perturbée par les protestations d'une douzaine de repré-

sentants noirs à la Chambre, contestant l'attribution des 25 grands électeurs de Floride au Parti républicain. ● LA SECRÉTAIRE AU TRAVAIL, Linda Chavez, pressentie dans la fu-

ture administration Bush, risque de ne pas être confirmée dans ses fonctions. On lui reproche d'avoir hébergé une Guatémaltèque sans visa d'immigration pendant environ un an. ● LE CA-

BINET de George W. Bush fait la part belle aux hommes d'affaires et aux ultra-conservateurs. Le vice-président Dick Cheney apparaît comme le véritable « patron » de la nouvelle équipe.

# Le Congrès a entériné l'élection de George W. Bush à la Maison Blanche

Le président élu républicain prendra officiellement ses fonctions le 20 janvier. Ses adversaires démocrates se lancent maintenant dans une autre bataille, pour tenter d'empêcher la confirmation de plusieurs membres de son cabinet par le Sénat

## WASHINGTON

de notre correspondant

Le Congrès américain s'est réuni, samedi 6 janvier, sous la présidence d'Al Gore, pour valider officiellement l'élection de George W. Bush et de son colistier Dick Cheney. Le « ticket » républicain a obtenu, comme prévu, 271 voix contre 266, une déléguée démocrate de Washington s'étant abstenue pour protester contre la non représentation parlementaire de la capitale fédérale. « W », qui recevait le même jour au Texas ses anciens collègues gouverneurs républicains, peut dormir tranquille : il est assuré d'entrer à la Maison Blanche dans moins de deux semaines et une nouvelle ère politique s'ouvre aux Etats-Unis.

Le vote des deux Chambres, convoquées par le vice-président sortant, n'est traditionnellement qu'une formalité, car la majorité en grands électeurs du président élu est d'ordinaire plus importante. D'où l'absence de nombre de congressistes et de sénateurs, dont Joe Lieberman, colistier malheureux d'Al Gore. C'était cependant la première fois depuis 1888 qu'un chef de l'Etat était élu avec moins de votes populaires que son rival. Vainqueur dans les urnes mais battu en vertu du système électoral complexe défini par

les Pères fondateurs, Al Gore a eu la difficile tâche de proclamer le triomphe de celui qu'il avait dépassé le 7 novembre de plus d'un demi-million de voix. Longtemps qualifié de « mauvais perdant », voire de tricheur, par les républicains, il s'est acquitté de son ultime tâche officielle avec dignité et non sans humour – ce dont il n'est pas coutumier en public.

## BAROUD D'HONNEUR

Le cérémonial était réglé avec précision. Le résultat du vote de chaque Etat, déjà certifié le 18 décembre par la Commission électorale, a été apporté au Congrès dans deux coffrets en acajou portés par des huissiers avant d'être lu publiquement. Résignés à une présidence Bush, les démocrates avaient assuré les républicains qu'ils ne tenteraient aucune manœuvre de dernière minute. C'était sans compter sur le baroud d'honneur d'une douzaine de membres du Black Caucus, outrés par les résultats de Floride et par ce qu'ils considèrent comme des manipulations délibérées du Grand Old Party (GOP) pour empêcher les électeurs noirs de voter.

Ces efforts étaient voués à l'échec, toute contestation devant être présentée par un membre de chaque Chambre. Or aucun séna-



teur démocrate n'avait accepté de la patronner – il n'y a plus de noir au Sénat depuis 1998. Cela dit, Al Gore a été contraint, pendant une vingtaine de minutes, de rappeler à l'ordre ses propres amis qui contestaient le scrutin de Floride. Ce qui a donné lieu à quelques échanges savoureux :  
– représentant Jesse Jackson Jr : « C'est un jour bien triste pour l'Amérique. »

– Al Gore : « La présidence remercie le gentleman de l'Illinois, mais... »

– représentante Maxine Waters : « Je n'en ai rien à faire si je n'ai pas le soutien d'un sénateur ! »

– Al Gore : « Je vous avise que le règlement, lui, en a quelque chose à faire. »

– représentant Alcee Hastings : « Il existe des preuves écrasantes de mauvaise conduite officielle. » (Il

est alors interrompu par les coups de marteau d'Al Gore, qui lui intime l'ordre de se taire) « On a fait tout ce que l'on a pu ! »

– Al Gore : « La présidence remercie le gentleman de Floride. »

La séance a été close par le vice-président, qui a souhaité que « Dieu bénisse le prochain président, le vice-président et les Etats-Unis ». Réagissant à l'événement, « W » a déclaré : « C'est une expérience qui rend humble. Je veux répéter que je serai le président de tous, que les électeurs m'aient soutenu ou non. Je pense qu'il est temps maintenant que j'écrive mon discours inaugural. »

## RANCŒURS ET SATISFACTION

Cette atmosphère quasi œcuménique dissimulait sans doute bien des rancœurs du côté des vaincus et la satisfaction des vainqueurs de contrôler le Congrès et la Maison Blanche pour la première fois depuis 1953. Les affrontements sont à venir.

Cette convivialité avait été facilitée par l'annonce, la veille, d'un accord au Sénat entre démocrates et républicains pour éviter un blocage institutionnel. A l'issue de laborieuses négociations entre les chefs des deux groupes parlementaires, le démocrate Tom Daschle et le républicain Trent Lott, la

composition des commissions sera répartie également entre les deux camps, mais celles-ci resteront dirigées par le Parti républicain, qui conserve la majorité grâce à la voix prépondérante du vice-président. Dick Cheney fera ainsi pencher la balance en faveur du Grand Old Party, mais pas avant le 20 janvier, les démocrates étant jusqu'à cette date majoritaires grâce à la voix d'Al Gore.

Par ailleurs, le GOP est plus loin qu'auparavant du seuil de soixante sénateurs, indispensable pour empêcher l'opposition de bloquer les débats par la pratique de l'obstruction (filibustering). D'autant que l'on assiste au resserrement des liens entre parlementaires modérés des deux bords qui s'efforcent de profiter de cette nouvelle donne pour renforcer leur influence. Cela ne se fera pas nécessairement au bénéfice du futur président. Ainsi le tout nouveau président républicain de la commission des finances de la Chambre, Bill Thomas (Californie), a déjà averti « W » que son plan de baisse massive des impôts nécessitera « un processus de compromis (...). La question des impôts est clairement une question difficile ».

Patrice de Beer

## Texans, hommes d'affaires, amis de papa : les hommes du président

## WASHINGTON

de notre correspondant

George W. Bush n'a pas traîné à former son cabinet : moins de trois semaines après sa victoire, ses quatorze secrétaires ont déjà été nommés et le processus de confirmation entamé. Dès la semaine dernière, le futur secrétaire au commerce, le vieil ami, collecteur de fonds et collègue pétrolier de « W », Donald Evans, a commencé à être auditionné au Sénat, chargé d'avaliser toutes les nominations. Il ne devrait pas avoir de problèmes pour la plupart des nominés. Il n'en sera sans doute pas de même des

trois ultra-conservateurs ciblés par les démocrates : John Ashcroft (at-torney general), Gale Norton (intérieur, environnement) et Linda Chavez (lire ci-dessous).

Les commentaires s'accroissent pour dire que cette nouvelle équipe est avant tout loyale à « W » ou à la famille Bush, compétente, conservatrice et proche du monde des affaires. Plus que celle du futur président, elle porte la marque de son numéro 2, Dick Cheney, homme d'expérience, excellent connaisseur du monde politique et habile tacticien. L'éditorialiste de droite William Safire a qualifié celui qui fut

secrétaire général de la présidence sous Gerald Ford et chef du Pentagone de Bush père de « premier ministre de fait » dans un régime présidentiel où ce poste n'existe pas et où le vice-président était – jusqu'à Al Gore – réduit à jouer les utilités. Ce petit groupe a travaillé avec une discrétion et une célérité inhabituelles, n'informant les caciques républicains que peu de temps avant les annonces officielles.

Le prochain gouvernement représente les diverses nuances du Parti républicain. Mais son aile libérale est réduite à la portion congrue, la gouverneur du New

Jersey Christine Todd Whitman, n'ayant pas obtenu d'entrer au cabinet en tant que directrice de l'Agence de l'environnement. On trouve ensuite à des postes-clés (défense, Trésor, santé, éducation) des pragmatiques qui ont fait leurs armes à la tête d'entreprises ou dans des administrations républicaines. Enfin, à l'autre extrême, des hommes et des femmes qui ravisent une droite conservatrice chrétienne qui s'était faite discrète pendant la campagne pour ne pas gêner « W » mais qui, maintenant, demande des gages. Ainsi a-t-elle fait activement campagne en fa-

veur de John Ashcroft, farouche adversaire de l'avortement.

Toutes les nominations sont passées entre les mains de Dick Cheney et de deux fidèles parmi les fidèles – Andy Card, son secrétaire général, et Clay Johnson, son chef de personnel – avant que le président élu rencontre chaque candidat. M. Bush veut des collaborateurs dévoués, dont les compétences pallieront son propre manque d'expérience. M. Cheney a choisi le secrétaire à la défense, Donald Rumsfeld, avec lequel il avait travaillé sous Nixon et qui l'avait fait entrer à la Maison Blanche sous Gerald Ford. Le secrétaire au Trésor, Paul O'Neill travaillait à l'époque au bureau du budget.

Linda Chavez ont fait partie de l'administration Reagan.

La nouvelle équipe a des airs de conseil d'administration. Paul O'Neill a présidé Alcoa, Don Rumsfeld une compagnie pharmaceutique, Don Evans une société pétrolière texane, Ann Veneman a travaillé pour une filiale de Monsanto. Le gouvernement sera animé par un trio de spécialistes des questions de sécurité dominé par M. Cheney, entouré de MM. Powell et Rumsfeld. Des universitaires républicains toujours dans l'attente d'un poste grommelent contre ce qu'ils appellent le « NINA », acronyme de « No Intellectuals Need Apply » (« intellectuels s'abstenir »).

La garde rapprochée texane du nouveau président, ce qu'il a appelé son « Triangle de fer », est composé d'Andy Card, de son stratège Karl Rove et de sa conseillère à la communication Karen Hughes, tous trois nommés à la Maison Blanche. Une phalange de fidèles venus d'Austin complète ce mécanisme. Mais, à la différence des membres du cabinet, ils disposent d'un accès direct et de la confiance absolue du futur président.

P. de B.

## Pas de juif dans l'équipe Bush

Les origines de la nouvelle équipe gouvernementale américaine sont très variées. Conformément à l'étiquetage en vigueur aux Etats-Unis, la presse a recensé trois femmes, deux Noirs, deux Hispaniques (Linda Chavez et le secrétaire au logement Melquiades Martinez, proche du gouverneur de Floride Jeb Bush), un Asiatique-Américain (l'actuel secrétaire aux transports Norman Mineta, d'origine japonaise) et un Arabe-Américain (Spencer Abraham, énergie). Aucun juif n'a été en revanche signalé dans le cabinet, ce qui a été remarqué non sans satisfaction par certains milieux arabes. Pas d'homosexuel non plus, selon les journaux. Malgré le souci apporté à témoigner d'un pluralisme ethnique, il n'est pas certain que cette équipe convaincra les minorités, en particulier les Afro-Américains, spécialement remontés après le vote en Floride, de rallier le camp républicain.

## Linda Chavez, prochaine victime du « syndrome de la nounou » ?

### NEW YORK

de notre correspondante

Le « syndrome de la nounou », phénomène assez récent en politique qui affecte essentiellement les femmes, puisque ce sont le plus souvent elles qui se chargent, dans le couple, du recrutement des baby-sitters et autres jeunes filles au pair, va-t-il faire une victime dans l'équipe de George W. Bush ? Il y a huit ans, la candidate du président élu Bill Clinton pour le poste d'at-torney general (ministre de la justice), Zoe Baird, puis une autre jeune femme pressentie pour la remplacer, la juge Kimba Wood, avaient dû se retirer de la course lorsqu'on avait découvert qu'elles avaient omis de payer certains impôts sur des aides maternelles employées à domicile. Dimanche 7 janvier, c'est la nomination de Linda Chavez au poste de secrétaire au travail qui paraissait vulnérable pour des raisons similaires.

Révélee par la télévision ABC, l'affaire est d'autant plus délicate qu'elle concerne l'un des choix les plus controversés du futur cabinet Bush, dont chaque membre est soumis à une procédure de confirmation par le Sénat à l'issue d'auditions publiques. La nomination de Linda Chavez, cinquante-trois ans, est considérée comme une provocation par les syndicats : l'équipe Bush a mis en avant son appartenance à la minorité hispanique, mais

M<sup>me</sup> Chavez, une ancienne de l'administration Reagan, est surtout connue pour son hostilité au pouvoir syndical, son opposition à l'affirmative action dans les relations raciales et pour son passage à la tête d'une organisation, US English, qui milite pour que l'anglais soit déclaré langue officielle des Etats-Unis au détriment du bilinguisme anglais-espagnol.

### « DE TRÈS SÉRIEUX PROBLÈMES »

Mère de trois enfants, Linda Chavez est née aux Etats-Unis de mère irlandaise et d'un père d'origine mexicaine. Dans un article écrit en 1995, elle avait en outre qualifié de « marxiste » le projet de l'administration Clinton d'augmenter de 90 cents le salaire minimum horaire. John Sweeney, le président de l'AFL-CIO, a fait savoir qu'il interviendrait auprès des sénateurs démocrates pour tenter d'empêcher sa confirmation.

Selon ABC, des agents du FBI ont interrogé dimanche M<sup>me</sup> Chavez à propos des conditions dans lesquelles elle a hébergé pendant un an environ, au début des années 90, une Guatémaltèque qui n'avait pas de visa d'immigration. Un porte-parole de l'équipe Bush a indiqué que M<sup>me</sup> Chavez avait recueilli cette jeune femme « en difficulté », lui donnait de temps en temps de l'argent de poche « pour l'aider », mais qu'il ne s'agissait pas d'une rémunéra-

tion pour « les quelques services qu'elle rendait dans la maison ». La distinction est importante, car employer et rémunérer un immigré clandestin constitue une infraction.

Le chef de la minorité démocrate au Sénat, Tom Daschle, a averti sur CBS que ces révélations risquaient de poser « de très sérieux problèmes » pour la confirmation de Linda Chavez. « Il s'agit de la secrétaire au travail, a-t-il expliqué. Le secrétaire au travail doit donner l'exemple, doit pouvoir faire appliquer la loi. Si elle n'a pas été capable de l'appliquer par le passé, on est en droit de se demander si elle sera capable de le faire dans ses futures fonctions. »

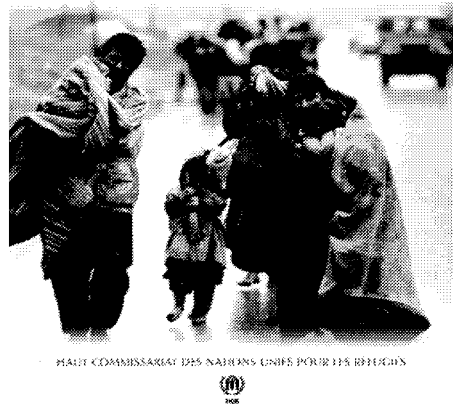
Politiquement, le choix du conservateur John Ashcroft pour le poste d'at-torney general provoque plus de remous que celui de Linda Chavez. Mais M. Ashcroft a pour lui un atout que n'a pas M<sup>me</sup> Chavez : issu du Sénat, il entretient d'excellentes relations personnelles avec les sénateurs, y compris démocrates, qui vont décider de sa confirmation. Le « syndrome de la nounou » pourrait donc s'avérer providentiel, spéculent certains, pour permettre à George W. Bush de sacrifier Linda Chavez sans avoir l'air de céder sur un quelconque principe politique et d'obtenir en échange la voie libre pour John Ashcroft.

Sylvie Kauffmann

## ÉDITIONS AUTREMENT

### LES RÉFUGIÉS DANS LE MONDE

CINQUANTE ANS D'ACTION HUMANITAIRE



«Ce livre retrace en détail l'histoire d'un demi-siècle d'action humanitaire en faveur des réfugiés et autres déplacés et décrit toutes les crises majeures auxquelles ils ont été confrontés durant cette période. C'est un livre important qui arrive à point nommé.»

KOFI ANNAN. Secrétaire général des Nations Unies

En librairie

Prix de vente 149 F / 22,71 euros

Pour en savoir plus, consultez le site

www.hcrfrance.org

# La crise de la vache folle fragilise le gouvernement allemand

Les tensions s'accroissent au sein de la coalition au pouvoir entre Verts et sociaux-démocrates

Avec sept cas recensés d'encéphalopathie spongiforme bovine, l'Allemagne est secouée en profondeur par la crise de la vache folle. Un Al-

lemant sur deux affirme ne plus manger de bœuf et certaines saucisses ont été retirées des étalages. Des traces de farines animales viennent

d'être décelées dans l'alimentation du bétail en Bavière. La cohésion gouvernementale entre sociaux-démocrates et Verts est mise à l'épreuve.

BERLIN

de notre correspondant

L'épidémie de vache folle semble pouvoir dégénérer en crise gouvernementale en Allemagne. L'opposition demande la démission du ministre fédéral de l'agriculture, Karl-Heinz Funke (social-démocrate), et de la ministre de la santé, Andrea Fischer (Verts), tous deux accusés de mal gérer la crise. Même le secrétaire général du Parti social-démocrate (SPD), Franz Müntefering, a reproché au gouvernement fédéral, dimanche 7 janvier, d'avoir sous-estimé l'ampleur du scandale et de ne pas avoir agi immédiatement de manière conséquente.

M. Funke, qui prétendait à la mi-novembre 2000 que l'Allemagne était épargnée par l'épizootie, a été sévèrement mis en cause par l'hebdomadaire *Welt am Sonntag*, dimanche 7 janvier. Selon le journal, les trois premiers cas de vache folle en Allemagne remonteraient à la période 1989-1991. A l'époque, comme ces animaux étaient nés à l'étranger, on avait conclu à une importation de la maladie. Mais « contrairement aux affirmations

officielles, les cas d'ESB allemands ont très vraisemblablement leur cause en Allemagne, et pas dans le pays d'origine », selon une lettre datée du 14 janvier 1999, envoyée par le professeur Sievert Lorenzen, spécialiste de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) à M. Funke. A l'époque, le ministre n'avait pas réagi. Pour désamorcer la crise, le chancelier Gerhard Schröder a chargé la présidente de la cour des comptes fédérale Hedda von Wedel, membre de l'opposition chrétienne-démocrate, d'analyser les faiblesses qui ont conduit à la crise actuelle et de faire des propositions pour y remédier. Dès dimanche, M<sup>me</sup> von Wedel a dénoncé « des compétences très atomisées » et des procédures de communication « trop compliquées et trop lentes » entre les ministères.

ZIZANIE AU MINISTÈRE

La crise de la vache folle révèle les faiblesses d'un système fédéral, où, en plus des ministères fédéraux, chacun des seize Länder dispose de son ministère de l'agriculture et de la santé, chacun

menant sa propre politique. Mais le fédéralisme en Allemagne est sacré. Nul n'ose vraiment le remettre en cause, même si les Länder ont largement refusé en 1999 de multiplier les tests pour des raisons financières.

Les critiques se concentrent surtout sur l'absence de coordination entre M<sup>me</sup> Fischer à la santé et M. Funke à l'agriculture. Selon l'hebdomadaire *Der Spiegel*, M<sup>me</sup> Fischer aurait gardé sous le coude pendant six semaines un rapport que lui aurait remis le 9 novembre le commissaire européen à la consommation, David Byrne. Celui-ci mettait en garde sur les risques d'infection des aliments pour bétail en Allemagne et sur la faiblesse des contrôles, notamment en Bavière et dans le Bade-Wurtemberg. M. Funke n'aurait obtenu le rapport de la Commission que le 22 décembre. Le ministère de la santé a démenti l'information, expliquant que le secrétaire d'Etat à l'agriculture, Erwin Joran, avait informé « oralement » son homologue Martin Wille, à l'agriculture.

Deuxième problème, la zizanie

reigne au sein-même du ministère de l'agriculture, partagé entre les partisans et les adversaires d'un nouveau modèle agricole. En opposition avec son propre ministre, le secrétaire d'Etat Martin Wille a présenté, jeudi 4 janvier, avec son homologue de l'environnement, Rainer Baake, un document programmatique, suggérant de « repenser profondément » la politique agricole et de soutenir l'agriculture biologique à hauteur de 250 millions d'euros de 2002 à 2005. Les deux hommes, qui ont l'appui du ministre Vert de l'environnement, Jürgen Trittin, suggèrent de conditionner l'octroi de subventions à des productions respectueuses de l'environnement et de la protection du consommateur. Ce projet a le soutien du chancelier Schröder, qui avait déclaré au début de la crise de la vache folle qu'il fallait « en finir avec l'agro-industrie ».

En revanche, il a été rejeté par la plupart des Länder et par le ministre de l'agriculture, M. Funke, accusé depuis des mois de soutenir le lobby agricole aux dépens de la santé du consommateur, et qui possède lui-même une exploitation agricole en Basse-Saxe. Vendredi 5, M. Funke a présenté son propre plan, moins révolutionnaire que celui de son secrétaire d'Etat. Avec un ministre affaibli, les agriculteurs continuent d'essayer de se défendre et ont manifesté contre l'abattage complet des troupeaux où un cas de vache folle a été décelé. Les Länder veulent mettre en place une banque de données génétiques en Allemagne et en Europe pour ficher tous les bovins.

Arnaud Leparmentier

# L'OTAN avait averti des risques sanitaires liés à l'uranium appauvri

L'UE convoque une réunion spéciale

LE MINISTRE allemand de la défense, Rudolf Scharping, a révélé, dimanche 7 janvier, que l'OTAN avait averti en 1999 les pays membres des risques possibles pour la santé de leurs armées et des civils œuvrant sur le terrain, liés à l'emploi de munitions à uranium appauvri (UA) par les troupes américaines au Kosovo. Une note de l'OTAN en date du 16 juillet 1999, soit plus de cinq semaines après l'accord de Kumanovo, qui mit fin aux opérations aériennes en Serbie et au Kosovo, a été publiée par le journal allemand *Berliner Morgenpost*. Elle évoque « la menace toxique possible » due à l'usage d'obus et de roquettes air-sol par les forces américaines durant la campagne « Force alliée », destinée à évacuer le Kosovo, et elle suggère aux pays de l'OTAN de prendre « les mesures préventives » qui s'imposent.

M. Scharping a précisé qu'il avait alors commencé par prévoir des tests de santé au bénéfice des soldats allemands susceptibles d'avoir été le même mois contaminés au contact de certains équipements, et qu'il leur avait donné des recommandations sur comment se comporter dans les zones où il avait pu y avoir des cibles pour les munitions UA. Le ministre allemand a nié, dans un entretien au quotidien *Bild* paru lundi 8 janvier, l'existence d'un danger de leucémie à l'issue des contrôles médicaux exercés sur quelque 120 soldats. « S'il y avait le moindre indice, a ajouté M. Scharping, un examen de santé pour chacun des 60 000 soldats de la Bundeswehr ayant servi dans l'ex-Yougoslavie sera alors pratiqué. »

L'OTAN a prévu une réunion in-

formelle, mardi 9 janvier, à Bruxelles, sur la réalité des effets engendrés par les munitions à uranium appauvri, après la reconnaissance, par le Pentagone, que les forces américaines avaient tiré 10 500 de ces armes en Bosnie en 1994-1995, et 31 000 au Kosovo en 1999, notamment à partir de leurs avions A10 antichars.

BLINDAGES ET OBUS

Les Etats-Unis ont avoué que leurs armées déploient à l'heure actuelle, au Kosovo, de l'uranium appauvri dans le blindage et les obus des chars Abrams. De leur côté, les Britanniques ont admis que ces munitions avaient été utilisées depuis 1990 lors des essais dans les champs de tir de Cumbria (nord-ouest de l'Angleterre) et à Solway Firth (Ecosse). On sait (*Le Monde* du 5 janvier) que la France a armé ses chars Leclerc, dont une quinzaime servent au Kosovo, d'un blindage et d'obus-flèches UA de 120 mm.

En même temps que l'OTAN, l'Union européenne (UE) a prévu de convoquer, le même jour, à Bruxelles, une réunion spéciale sur le sujet en présence des responsables de la politique étrangère et de sécurité commune (PESC). La Suède, qui préside l'UE pour six mois depuis le début de l'année, s'est proposé de « collecter les faits ». « Nous prenons très au sérieux les inquiétudes exprimées ici et là, a expliqué un porte-parole du ministère suédois de la défense à Stockholm. Dans les pays européens, on recense une cinquantaine de cas - décès et hospitalisations - supposés avoir un lien avec l'emploi des UA dans les Balkans. - (AFP Reuters.)

# Le dépistage de l'ESB débute dans l'Union européenne

LE CONSEIL AGRICOLE de l'Union européenne du 4 décembre 2000 avait fixé au 1<sup>er</sup> juillet 2001 la date à partir de laquelle deviendrait obligatoire le dépistage systématique des animaux en phase d'incubation de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB ou maladie de la vache folle) entrant dans la chaîne alimentaire humaine. Face à l'ampleur persistante de la crise et pour tenter de rassurer les consommateurs quant à l'innocuité des viandes bovines, de nombreux pays de l'Union européenne ont, ces dernières semaines, annoncé leur intention de mettre au plus vite en œuvre un tel dépistage. Il apparaît toutefois aujourd'hui que cette mesure de sécurité alimentaire préventive fort ambitieuse se heurte, à l'échelon de l'Union européenne, à de multiples difficultés techniques et logistiques.

● **Allemagne.** Depuis le 5 décembre 2000, l'objectif officiel est de parvenir à dépister systématiquement tous les bovins âgés de

ment se multiplient depuis quelques jours. Un certain nombre de Länder comptent sur les laboratoires privés pour effectuer à l'avenir tout ou partie des tests devenus aujourd'hui obligatoires afin de soulager leurs propres services. Le laboratoire Artus a dernièrement plus que triplé ses capacités d'analyse, qui sont passées de 1 500 par semaine en novembre à plus de 5 000 fin décembre. Dans les prochains jours, les laboratoires privés allemands en service devraient être en mesure d'effectuer 30 000 analyses hebdomadaires, ce qui correspondrait au 1,6 million de bovins de plus de trente mois abattus chaque année dans le pays.

Il apparaît d'autre part que le concours des laboratoires officiels des Länder demeurera parfois nécessaire dans la mesure où certains d'entre eux ont décidé (ou envisagent) d'étendre les tests rapides de dépistage aux bovins abattus à partir de vingt-quatre mois (c'est le cas du Bade-Wurtemberg, de la

● **Danemark.** Ce sont plus de 250 000 bovins âgés de plus de trente mois qui devront être prochainement dépistés vis-à-vis de l'ESB. Les tests seront pratiqués par l'Institut sérologique vétérinaire national, dont la capacité actuelle n'est que de 15 000 tests par an. On estime qu'il faudra au moins six mois avant que le Danemark remplisse les exigences de dépistage fixées par l'Union européenne.

● **Espagne et Italie.** En Espagne, depuis peu officiellement touchée par l'épidémie de la vache folle - trois nouveaux cas ont été confirmés vendredi 5 janvier -, le dépistage systématique de l'ESB portera chaque année sur plus de 300 000 animaux âgés de plus de trente mois. De très nombreuses interrogations demeurent quant au financement et aux modalités pratiques de ce programme. Le même constat vaut pour l'Italie.

● **Suède et Finlande.** Aucun cas de maladie de la vache folle n'a encore été détecté officiellement dans ces deux pays. La Suède a annoncé son intention de tester à partir du 1<sup>er</sup> janvier tous les bovins pouvant être considérés comme à risque infectieux, soit environ 20 000 bêtes par an. Quant aux tests pratiqués de manière systématique sur les bovins de plus de trente mois, le royaume a décidé d'attendre la prochaine visite à Stockholm, fixée au 9 janvier, des représentants de la Commission européenne pour prendre une décision en la matière.

Quant à la Finlande, elle espère toujours être dispensée de l'obligation d'un dépistage systématique sur ses bovins. Une décision définitive sur ce point ne sera pas prise avant plusieurs mois, a indiqué le ministère finlandais de l'agriculture.

● **France.** Même si la France est le seul pays de l'Union européenne à avoir, dès l'été 2000, lancé un programme expérimental de dépistage, l'objectif de la pratique des tests systématiquement réalisés sur les bovins de plus de trente mois est encore bien loin d'être atteint (*Le Monde* du 3 janvier).

Pour autant, dans un communiqué daté du 5 janvier, le ministère de l'agriculture précise que, depuis le 2 janvier, « plus de 5 000 prélèvements ont été effectués et qu'à la fin de la semaine près de 11 000 tests auront été réalisés comme prévu ». « Dès la semaine prochaine, 20 000 tests hebdomadaires pourront être effectués, permettant ainsi de couvrir quasiment les besoins du marché national, précise le ministère de l'agriculture. A la fin du mois de janvier, la couverture nationale, en terme de capacité de tests, permettra de faire face à l'augmentation prévue de la demande ».

Jean-Yves Nau

## Jean Glavany veut juger ses « amis anglais »

Dans un entretien publié dimanche 7 janvier par le quotidien espagnol *El Mundo*, Jean Glavany, le ministre français de l'agriculture, estime que les Britanniques devront être « jugés moralement » pour avoir exporté les farines de viandes et d'os à l'origine de l'épidémie de la maladie de la vache folle. « Ce sont nos amis anglais qui ont exporté ce mal. Moralement, il faudra un jour les juger pour cela, a déclaré M. Glavany. Ils se sont même permis le luxe d'interdire l'utilisation de ces farines chez eux et de permettre leur exportation. D'un point de vue moral, c'est insoutenable. » Pour M. Glavany, aucun pays ne peut aujourd'hui estimer être prémuni contre le risque épidémique. « A partir du moment où nous avons tous importé des centaines de milliers de tonnes de farines animales anglaises au pire moment, entre 1985 et 1995, il n'existe aucune raison de croire qu'un pays puisse être à l'abri », a-t-il expliqué, ajoutant que la crise actuelle « devrait nous faire retourner à une agriculture plus qualitative ».

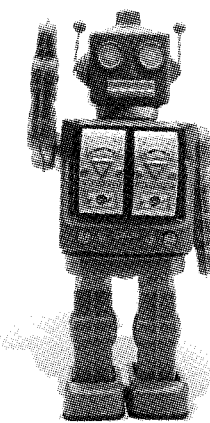
plus de trente mois destinés à la consommation humaine. Compte tenu d'un cheptel national comptant près de 15 millions de bovins, ce dépistage imposera la pratique de 1,6 million de tests par an.

Officiellement, le gouvernement allemand indiquait ces derniers jours ne pas être capable de fournir d'indications quant aux capacités réelles de dépistage dans l'ensemble du pays, expliquant que ce programme était, pour l'essentiel, de la responsabilité des Länder. Pour l'heure, quatre laboratoires privés ont été créés à Hambourg, Garching (près de Munich), Berlin et Nuremberg. Le laboratoire Artus de Hambourg est à l'origine de la découverte du premier cas autochtone de la maladie de la vache folle en Allemagne il y a quelques semaines dans le Schleswig-Holstein. L'ouverture d'un cinquième laboratoire privé est annoncée en Rhénanie du Nord-Westphalie. Selon le ministère allemand fédéral de la santé, les demandes d'agrè-

Bavière et de la Hesse), voire à tous les bovins (Rhénanie du Nord-Westphalie). En Allemagne, tous les acteurs de la filière bovine s'accordent pour que l'on répercute sur les consommateurs une grande partie - voire la totalité - des coûts engendrés par ce dépistage. Il en résulterait une augmentation d'environ un franc par kilo.

● **Belgique.** Pour un cheptel national bovin de près de 3 millions de têtes, l'objectif officiel est de parvenir à pratiquer 400 000 tests annuels. Le coût de cette mesure préventive est estimé à 160 millions de francs français. Les quarante-neuf abattoirs officiellement agréés du pays devraient être associés au dispositif mis en œuvre à partir d'un test de dépistage mis au point en France et commercialisé depuis quelques mois par la multinationale pharmaceutique américaine Biorad. Pour l'heure, en Belgique, seuls quatre laboratoires sont accrédités. Une dizaine, publics ou privés, devraient l'être dans les prochaines semaines.

ESSEC  
MBA



Admission sur titre

Un manager qui limite ses connaissances est vite dépassé.

L'ESSEC recrute des diplômés (bac +4) et des jeunes professionnels à fort potentiel, décidés à l'exprimer pleinement dans leur carrière.

ingénieurs, médecins, pharmaciens, vétérinaires, architectes, IEP, titulaires d'une maîtrise (lettres, droit, sciences, etc...)

- Le diplôme de l'ESSEC est aujourd'hui un MBA, seul titre reconnu internationalement pour les managers.
- Son enseignement est ouvert à l'apprentissage et permet de consolider une véritable expérience professionnelle ouvrant un accès direct aux plus importantes fonctions de l'entreprise.
- La personnalisation du cursus est au cœur d'un projet pédagogique original et éprouvé.
- L'ESSEC est la première école européenne accréditée par l'AACSB - The International Association for Management Education.
- Limite d'âge : 29 ans dans l'année de la candidature  
Clôture des inscriptions le 31 janvier 2001

Journée Portes ouvertes le vendredi 12 janvier de 14 h 30 à 18 h 30  
Cergy-Pontoise (RER A Cergy Préfecture - A15 sortie 9)

tél : 08.25.04.60.00  
fax : 01.34.43.39.91

ESSEC  
ACTING FIRST  
AGIR EN PIONNIER

www.essec.fr  
indigo@essec.fr

# Convoqué par la justice à Santiago, Augusto Pinochet est parti au bord de la mer

Dans une interview au « Monde », le juge Guzman fait état des « pressions » qui pèsent sur lui

Attendu à l'hôpital militaire de Santiago pour subir les examens médicaux requis par la justice pour déterminer s'il est en mesure de supporter

un procès dans son pays, l'ex-dictateur Augusto Pinochet est parti se reposer au bord du Pacifique, sous protection militaire. Dans une inter-

view au *Monde*, le juge Juan Guzman indique qu'il a fait l'objet de pressions, y compris de la part du gouvernement, pour enterrer le dossier.

## SANTIAGO DU CHILI

de notre envoyée spéciale

Défiant la justice, le général Augusto Pinochet ne s'est pas présenté, dimanche 7 janvier, à l'hôpital militaire de Santiago pour subir les examens médicaux ordonnés par le juge Juan Guzman afin de déterminer s'il est en mesure d'affronter un procès au Chili. Le juge Guzman, chargé depuis trois ans d'instruire le dossier Pinochet, bénéficiait pourtant du soutien de la Cour suprême de justice, qui a ratifié, le 5 janvier, la décision du magistrat de soumettre l'ancien dictateur à des examens neurologiques et de santé mentale les 7 et 8 janvier, avant de l'interroger mardi 9 janvier.

Face à cette rébellion de l'ancien homme fort du Chili, âgé de quatre-vingt-cinq ans, le plus probable est que le juge Guzman donne une nouvelle opportunité au général Pinochet en le sommant de se présenter dans les prochains jours à l'hôpital militaire, où il devrait être examiné par une équipe de huit médecins. En cas d'outrage à la justice, le code de procédure pénale chilien autorise le magistrat instructeur à ordonner l'arrestation du prévenu, mais aussi à l'inculper sans qu'il ait pu être interrogé.

L'attitude du général Pinochet n'a pas été une surprise puisque l'ex-dictateur avait fait savoir, le 4 janvier, qu'il ne se rendrait à aucune des convocations du juge

Guzman. Le vieux caudillo a d'ailleurs quitté Santiago, il y a deux jours, pour aller se reposer au bord de la mer, sur la côte Pacifique, dans sa résidence de Bucalemu (120 km au sud-ouest de la capitale), qui est fortement gardée par des effectifs militaires. C'est là que le général Pinochet a reçu, le 6 janvier, la visite du commandant en chef de l'armée, le général Ricardo Izurieta. C'est là aussi qu'il a assisté à une messe célébrée dans une chapelle privée, dimanche matin, alors que le juge Guzman et l'équipe médicale l'attendaient à l'hôpital militaire de Santiago.

## TROIS QUESTIONS À...

### JUAN GUZMAN

**1 Vous êtes le juge en charge des 202 plaintes déposées contre le général Pinochet. Il y a un an, vous affirmiez ne pas subir de pressions et ne pas recevoir de menaces. Qu'en est-il aujourd'hui ?**

Au cours des six derniers mois, il y a eu des menaces qui sont dues, je suppose, au fait que j'ai avancé avec succès dans mon enquête. Il y a eu aussi des pressions auxquelles je n'ai pas cédé. Ces pressions sont venues de divers secteurs, y compris de membres du gouvernement. J'y fais allusion, car je crois que ces pressions, qui ne peuvent que porter préjudice à une justice véritablement démocratique, doivent cesser au Chili.

Le bras de fer promet de se prolonger. Les avocats de l'accusation ont demandé au juge Guzman d'ordonner l'arrestation préventive et l'assignation à résidence de Pinochet afin de s'assurer que l'ex-dictateur puisse être interrogé mardi. De leur côté, les avocats de la défense ont lancé une offensive contre le juge Guzman en présentant deux recours auprès de la Cour suprême, afin que le tribunal le dessaisisse du dossier Pinochet, accusant le magistrat d'avoir commis des irrégularités et de faire preuve de partialité dans son enquête.

**2 Continuez-vous à croire malgré tout qu'un procès Pinochet est possible au Chili ?**

Je crois que toute personne peut être jugée au Chili, car tous les citoyens sont égaux devant la loi et que le Chili est un Etat de droit.

**3 Et si finalement les examens médicaux étaient favorables à Pinochet, démontrant qu'il n'est pas en état de comparaître devant un tribunal ?**

La loi chilienne est catégorique. Elle ne tient pas compte de raisons humanitaires. Pour échapper à un procès, l'inculpé doit être déclaré fou ou dément.

Propos recueillis par  
Christine Legrand

Pour sa part, le président Ricardo Lagos a annoncé, dimanche soir, dans un discours radio-télévisé, avoir reçu de l'armée des informations concernant le sort de 180 détenus et disparus de la dictature (1973-1990). « Ces informations, difficiles à supporter, seront d'une grande utilité pour que la justice puisse établir qu'un nombre proche de 180 personnes détenues et disparues sont mortes, dont 130 jetées en haute mer, dans des fleuves ou des lacs, et 20, dont l'identité n'est pas connue, enterrées dans une fosse commune de la région métropolitaine de Santiago », a précisé le chef de l'Etat, qui a souligné le « courage » des forces armées pour éclaircir le sort des disparus. Le président socialiste avait reçu, le 5 janvier, des documents devant permettre de faire la lumière sur le sort des disparus, conformément à l'accord signé au sein de la « table du dialogue » organisée à partir de 1999 et réunissant des représentants des forces armées, des Eglises et du gouvernement, ainsi que des avocats des droits de l'homme. L'Association des familles des détenus-disparus avait refusé de participer à ces réunions, se montrant sceptique sur la volonté réelle des militaires de fournir des informations sur les 1 198 disparus de la dictature, qui a fait au total plus de 3 000 victimes.

Ch. Le.

# Washington s'efforce toujours de rapprocher Israéliens et Palestiniens

Les affrontements se sont poursuivis dimanche

À MOINS de deux semaines du départ de Bill Clinton de la Maison Blanche, l'administration américaine a annoncé dimanche 7 janvier le départ de son envoyé spécial pour le Proche-Orient, Dennis Ross, pour une ultime mission. M. Ross, qui devrait lui aussi abandonner prochainement ses fonctions, partira « dans les jours à venir » pour discuter avec les parties sur la base des propositions que le président américain leur avait soumises le 23 décembre.

M. Clinton a estimé qu'elles pouvaient préparer la voie à un règlement global du conflit. « Les paramètres que je propose envisagent une solution qui répond aux besoins essentiels de chaque partie, sinon à ses désirs les plus ardents : des patries souveraines, la sécurité, la paix et la dignité aussi bien pour les Israéliens que pour les Palestiniens », a-t-il déclaré lors d'un dîner organisé par une institution juive, Israel Policy Forum. M. Clinton a rappelé que, selon ces « paramètres », qui incluent le principe d'un partage de souveraineté sur Jérusalem, les Palestiniens pourraient établir leur souveraineté « sur l'ensemble du territoire de Gaza et sur la plus grande partie de la Cisjordanie, avec l'incorporation au territoire israélien de colonies de peuplement ». Un droit de retour dans l'Etat palestinien serait également ouvert à 3,7 millions de réfugiés palestiniens. Quelques dizaines de milliers de personnes pourraient également retourner en Israël.

« Qu'elle arrive aujourd'hui ou seulement après encore plus de sang versé, la paix viendra », a conclu M. Clinton, laissant ainsi disparaître ses doutes sur la possibilité d'y parvenir avant son départ. Des responsables palestiniens ont également anticipé un échec en assurant que les efforts engagés pour obtenir un accord de paix se poursuivraient au besoin avec la prochaine administration.

## LONGS ENTRETIENS

Par ailleurs, le directeur de la CIA, George Tenet, a eu dans la nuit de dimanche à lundi, au Caire, de longs entretiens avec des responsables israéliens et palestiniens pour tenter de leur faire reprendre leur coopération en matière de sécurité, afin de réduire durablement les violences qui ont fait plus de 370 morts, principalement palestiniens, en un peu plus de trois mois. On ignorait lundi matin si cette réunion avait abouti à des résultats concrets et si elle allait se prolonger dans la journée. Le « cabinet de paix » israélien, formé de ministres et de personnalités impliquées dans les négociations avec les Palestiniens autour du premier ministre, Ehoud Barak, avait indiqué dimanche que la diminution de la violence était la condition à la reprise des pourparlers de paix.

Car les affrontements se sont poursuivis dimanche. Un infirmier de 34 ans, Abdel Hamid el Hurati, a été tué par des soldats israéliens lors d'échanges de tirs entre des militaires et des Palestiniens en armes près de la colonie juive de peuplement de Netzarim, au sud de la ville de Gaza, tient-on de source palestinienne. Une jeune Palestinienne a également été tuée dimanche par l'armée israélienne alors qu'elle circulait sur une route réservée aux colons près de Naplouse, en Cisjordanie, selon la même source.

Enfin, des responsables israé-

## Les propositions de Bill Clinton rejetées en Israël

Une majorité d'Israéliens rejette les propositions de Bill Clinton, selon un sondage réalisé par l'université de Tel-Aviv et publié le 7 janvier. Si 57 % (contre 31 %) des personnes interrogées rejettent le plan Clinton dans son ensemble, avec 12 % d'indécis, l'opposition est encore plus marquée sur les détails de ces propositions. Par exemple, 63 % de la population s'oppose à un partage de souveraineté sur Jérusalem, contre 30,5 % qui y est favorable ; 66 % s'opposent à une souveraineté palestinienne sur l'esplanade des Mosquées ; 60 % s'opposent à la création d'un Etat palestinien sur 95 % de la Cisjordanie et le maintien de 80 % des colons dans des blocs d'implantations. Enfin, 77 % des Israéliens sont contre un droit au retour des 3,7 millions de réfugiés dans le futur Etat palestinien et à l'intégration de dizaines de milliers d'entre eux en Israël. - (AFP)

liens ont accusé l'Autorité palestinienne d'être directement impliquée dans un attentat organisé fin décembre en Israël. Les services de sécurité israéliens ont arrêté un Jordanien soupçonné d'être l'auteur d'un attentat perpétré à Tel-Aviv. Selon eux, cet homme aurait été recruté par des responsables locaux des renseignements militaires palestiniens, le général Moussa Arafat, a « catégoriquement démenti » et riposté en accusant des responsables israéliens de se servir de cette accusation « comme prétexte à des assassinats » de dirigeants palestiniens. De nombreux cadres palestiniens ont été tués dans des opérations spéciales menées par l'armée israélienne depuis le début des troubles. - (AFP, Reuters.)

# Les tensions ont déjà commencé dans l'Eglise de l'après-Jubilé

## ROME

de notre envoyé spécial

Quand, à la fin de la cérémonie de clôture du Jubilé, samedi 6 janvier place Saint-Pierre, les « vivats » se sont levés de la foule des 80 000 fidèles, il était difficile de ne pas songer à la « prophétie » du cardinal Wyszyński, primat de Pologne, en octobre 1978 dans ces mêmes lieux, à l'adresse de son jeune confrère de Cracovie, qui venait d'être élu pape sous le nom de Jean Paul II : « Tu conduiras l'entrée de l'Eglise catholique dans le troisième millénaire. » De l'avis unanime, le succès du Jubilé de l'an 2000 est d'abord celui de ce pape qui, en dépit d'écueils de toute nature, est allé jusqu'au bout, à quelques exceptions près, du programme qu'il s'était lui-même fixé en 1994 dans *Tertio millennio adveniente* (A l'approche du troisième millénaire).

A ceux qui seraient tentés de transformer ce succès personnel en triomphalisme – perceptible parfois dans les manifestations de masse romaines et la concentration de pouvoirs au Vatican –, Jean Paul II a indiqué, dans son homélie de samedi, que « tout triomphalisme était vain ». Et même contradictoire avec la démarche « pénitentielle » qui fut celle de l'Eglise dans les opérations de « repentance », de réhabilitation et de révision du passé autour de noms comme Galilée, Giordano

Bruno, Jean Hus, ou autour de l'antijudaïsme de l'Eglise. Il ne faut « aucune auto-exaltation », prescrit le pape, « mais au contraire une grande conscience de nos limites et de nos faiblesses ».

Il a pu imposer, lors de ce Jubilé, des inspirations proprement « woytyliennes ». Comme ce retour aux sources symbolisé par sa visite au mont Sinaï (Egypte) et en Terre sainte. Comme l'encouragement, donné à chaque groupe de pèlerins, à cet esprit renouvelé de conversion et de vie spirituelle qui donne le ton de sa lettre sur le nouveau millénaire, publiée samedi (*le Monde* des 7-8 janvier). Comme l'invitation à accueillir le faible et l'étranger, illustrée par sa visite à la prison de Rome. Si ses appels à des réductions de peine pour les détenus n'ont pas été entendus, Jean Paul II peut nourrir quelques satisfactions au terme de son combat pour la réduction de la dette des pays pauvres ou pour l'abolition de la peine de mort. Depuis deux ans, sept pays ont aboli la peine capitale et 139 condamnations à mort ont été commuées.

## RUMEURS DE DÉMISSION

La santé chancelante de ce pape de près de quatre-vingt-un ans, qui a déjà battu tous les records de longévité depuis un siècle, devrait contribuer à dissiper l'« auto-exaltation » contre laquelle il a mis en garde samedi. Les rumeurs de démission – qui devraient reprendre au lendemain d'un Jubilé présenté comme l'apothéose de son pontificat – sont démenties avec énergie au Vatican. Même allégué par rapport à celui de l'an 2000, son calendrier de voyages et de manifestations indique une réelle volonté de continuité. Ses proches ne cachent plus sa maladie, mais louent son modèle d'obstination. Ils font valoir que s'il avait l'intention de démissionner, Jean Paul II ne prendrait jamais des engagements qui lieraient son successeur, comme celui du voyage, délicat aux plans politique et religieux, qu'il a programmé en juin en Ukraine.

La vraie question qui se pose est celle du choix qui sera fait demain entre des « lignes » contradictoires, qui se sont exprimées à Rome tout au long de cette année de Jubilé. Dans *Novo millennio inuente* (Au début du nouveau millénaire), le pape justifie ses efforts contestés de « purification de la mémoire » et de dialogue avec les autres confessions chrétiennes et non chrétiennes. Il défend un catholicisme à la fois fier de sa tradition millénaire et capable de reconnaître ses faiblesses,

ses erreurs, ses échecs, liant son salut à l'authenticité spirituelle plus qu'à un regain de prosélytisme. C'est l'héritage du concile Vatican II (1962-1965) que le pape a loué samedi avec un enthousiasme qui a surpris à Rome : « Quelles richesses le concile ne nous a pas données ! Le concile fut la grande grâce dont l'Eglise a bénéficié au XX<sup>e</sup> siècle. » Pour le nouveau siècle, elle reste la « boussole fiable ».

Mais combien de gestes ont aussi semblé trahir cet héritage, à l'initiative de cercles de la Curie romaine, qui ne retiennent qu'une interprétation minimaliste de ce concile ! Ce sont eux qui ont imposé à un pape affaibli la béatification de Pie IX (1847-1878) – le pape de l'« infallibilité » et de la lutte contre toute modernité – le même jour (3 septembre) que celle de Jean XXIII, père de Vatican II. Qui, à l'initiative du cardinal Ratzinger, ont publié un document, *Dominus Iesus*, apparu aux anglicans, aux protestants, aux juifs (qui ont riposté par un refus de visite au Vatican en septembre) comme un violent retour en arrière par rapport à tous les efforts de dialogue œcuménique et interreligieux menés depuis trente ans. C'est ce même courant qui a rappelé à

l'ordre les catholiques allemands (dans les centres de consultation pré-avortement) ou les divorcés-remariés. Qui n'a pas désavoué le cardinal Biffi, archevêque conservateur de Bologne, après ses imprécations contre l'immigration musulmane en Italie. Qui n'a pas empêché la visite au Vatican du leader d'extrême droite autrichien Jörg Haider.

Ces deux « lignes » laissent entrevoir des tensions et des enjeux de pouvoir qui seront au centre du prochain conclave pour l'élection du successeur de Jean Paul II. Elles traduisent l'ampleur de la crise institutionnelle qui frappe l'Eglise, à propos de laquelle des cardinaux réformistes comme M<sup>e</sup> Martini (Milan) ou Danneels (Bruxelles) sonnent régulièrement l'alarme. Si, dans sa dernière lettre apostolique, le pape a semblé défendre pour partie cet effort de réforme institutionnelle (en mettant l'accent sur la « collégialité » et la responsabilité des Eglises locales), la question posée à Rome est de savoir s'il aura la force de résister demain à des courants de la Curie romaine qui ont tout intérêt à l'immobilisme actuel et préparent, à leur façon, l'avenir.

Henri Tincq

# Une nouvelle tentative de putsch a échoué en Côte d'Ivoire

UNE TENTATIVE de coup d'Etat en Côte d'Ivoire, la sixième au cours des treize derniers mois, a échoué, lundi 8 décembre au petit matin, des forces loyales au président Laurent Gbagbo ayant repris les sièges de la télévision et de la radio nationales. Selon le ministre ivoirien de l'intérieur, Emile Boga Doudou, qui n'a pas voulu identifier les auteurs du putsch, les « assaillants » ont été « mis en déroute ». Selon des témoins joints par téléphone, les combats nocturnes auraient fait de nombreux morts.

Dimanche soir, peu avant minuit, des hommes en armes, dont certains en civil, ont pris d'assaut la radio nationale, située au Plateau, le centre-ville d'Abidjan, et le siège de la télévision à Cocody, un quartier résidentiel. Trois heures plus tard, une voix anonyme a lancé sur les ondes un appel de ralliement aux « frères d'armes », annonçant qu'un porte-parole interviendrait ultérieurement pour préciser les mobiles de la révolte. Ce message a été diffusé en boucle jusqu'à l'aube, de même qu'une bande-

annonce à la télévision avec, en fond sonore, *L'Abidjanaise*, l'hymne national.

Selon des habitants de Cocody, le siège de la télévision a été repris vers 5 heures du matin, au terme d'intenses combats qui ont duré une vingtaine de minutes. Outre des tirs d'armes automatiques et de mitrailleuses lourdes, des coups de canon ont été entendus. Ensuite, les forces loyalistes ont fait route vers le centre-ville où, vers 8 heures, elles auraient repris la radio, apparemment sans combat. Auparavant, le ministre de l'intérieur avait affirmé que les mutins y auraient pris en otage l'équipe de nuit, des journalistes et des techniciens.

## COUP DE FORCE « ATTENDU »

Dans la nuit, le ministre de la défense, Moïse Lida Kouassi, a reconnu une « tentative de coup d'Etat », déclenchée par l'attaque du principal camp de la gendarmerie, celui d'Agban, en marge d'un quartier populaire d'Abidjan. Il y a deux mois, pour l'accession au pouvoir de Laurent Gbagbo, vainqueur de l'élection présiden-

tielle du 24 octobre face au général-président Robert Gueï, qui avait voulu se maintenir de force, la gendarmerie avait pris la tête d'un soulèvement pour chasser du palais présidentiel le chef de la junte. Dans la nuit de lundi à dimanche, le président Gbagbo, dont la résidence aurait également été attaquée par les insurgés, était absent. Selon le ministre de l'intérieur, il a passé le week-end dans son village natal dans l'ouest de la Côte d'Ivoire et ne devait regagner Abidjan, la capitale économique du pays, que lundi matin.

Emile Boga Doudou a affirmé que le coup de force était attendu et que le gouvernement s'y était « préparé militairement ». Des rumeurs de putsch circulaient, en effet, depuis la veille de Noël. Néanmoins, selon des témoins, la mise en alerte des troupes n'aurait été déclenchée qu'après le début des affrontements, nombre de soldats regagnant leurs postes ou les lieux d'affrontements à bord de taxis ou de voitures particulières. Cette impréparation, qui a permis la prise de la radio et de la télévision, pourtant en permanence gardées

par des contingents militaires, pourrait être reprochée au ministre de la défense et au chef d'état-major général de l'armée, le général Mathias Doué, l'ancien numéro deux de la junte présidée par Robert Gueï.

Lundi matin, sous couvert d'anonymat, un dirigeant ivoirien a indiqué au *Monde* que « les premiers éléments désignent Alassane Ouattara comme instigateur du putsch ». Des partisans de l'ancien premier ministre, exclu des élections présidentielle puis législative en raison de sa « nationalité douteuse », auraient été identifiés parmi les assaillants. Ceux-ci auraient également tenté de libérer les généraux Palenfo et Coulibaly, deux anciens membres de la junte au pouvoir, réputés proches d'Alassane Ouattara. Ce dernier, dans la résidence parisienne où il séjourne actuellement, n'était pas disponible pour répondre à ces accusations. Selon une employée de maison, lundi matin, il venait de se coucher après avoir veillé toute la nuit.

Stephen Smith

**Recommandé par "Paris Pas cher"**

**DETAILLANT - GROSSISTE VEND AUX PARTICULIERS AVANT TRAVAUX VENTE EXCEPTIONNELLE DES MODÈLES D'EXPOSITION DE GRANDES MARQUES**

**MATELAS • SOMMIERS Fixes ou relevables**

**BULTEX - TRÉCA - EPÉDA - SIMMONS - DUNLOPILLO - PIRELLI - SWISSFLIX**

**Canapés - Salons - Clic-Clac...**

**DUVIVIER - STEINER - COULON - SUFREN ...**

**MOBECO**

• 239 à 247, rue de Belleville  
Paris 19<sup>ème</sup> - M<sup>o</sup> Télégraphe

• 50, avenue d'Italie  
Paris 13<sup>ème</sup> - M<sup>o</sup> Place d'Italie

**01.42.08.71.00**

7 jours sur 7

# La victoire électorale de Thaksin Shinawatra modifie le paysage politique de la Thaïlande

Un vote « pour le changement » qui rompt avec l'ère des coalitions

Le parti Thai Rak Thai (TRT) du milliardaire Thaksin Shinawatra a remporté les élections législatives du 6 janvier avec, pour la première fois

dans la période moderne, une marge suffisante pour disposer d'une majorité au Parlement. Le magnat des télécommunications, mis en cause

pour indélicatesse fiscale, va devoir rapidement, pour entretenir cette dynamique, donner des assurances sur ses promesses électorales.

**BANGKOK**

de notre correspondant

Pour la première fois dans l'histoire de la Thaïlande parlementaire, une formation politique pourrait disposer d'une majorité à l'Assemblée nationale. Des résultats encore officieux donnent le Thai Rak Thai (TRT), « Les Thaïlandais aiment les Thaïlandais » de Thaksin Shinawatra vainqueur avec 255 sièges sur les 500 du Parlement lors du scrutin législatif du samedi 6 janvier. Le Parti démocrate, qui a géré le royaume pendant la moitié des années 90 et ne disposerait que de 124 députés, a reconnu que les Thaïlandais ont voté « pour le changement » et s'apprête à une cure d'opposition.

Le changement en question est d'autant plus significatif que le TRT a été formé seulement en 1998 et que, dans les campagnes comme dans les milieux d'affaires, son accession au gouvernement suscite, à tort ou à raison, l'espérance d'une

sortie de la crise économique de 1997.

L'ampleur de la victoire du magnat des télécommunications pourrait également contribuer à dissiper le péché d'avoir, selon une commission officielle anticorruption, omis « intentionnellement » de déclarer une partie de sa fortune. La Cour constitutionnelle, qui doit se prononcer sur ce rapport, se retrouve dans le plus grand embarras. D'un côté, si elle l'entérine, Thaksin sera automatiquement privé de ses droits civiques pendant cinq ans et devra donc gouverner par personne interposée. De l'autre, elle ne peut ignorer les résultats du vote, à l'issue d'un scrutin auquel 70 % des Thaïlandais ont participé, contre 62,5 % en 1996. Thaksin dispose d'un mandat populaire sans précédent.

D'autres obstacles, toutefois, se dressent sur son chemin. Les fraudes ont été nombreuses en dé-

pit de l'adoption, en 1997, de règles beaucoup plus strictes que par le passé. La Commission électorale est déjà saisie d'une centaine d'irrégularités et les électeurs pourraient être invités à voter de nouveau, en principe le 20 janvier, dans des dizaines de circonscriptions. Un troisième tour est même possible dans certaines, auquel cas le délai constitutionnel d'un mois pour la formation d'un gouvernement risque d'être mis à mal.

**LE POIDS DES « DINOSAURES »**

Faute d'une période de grâce, Thaksin doit entretenir la forte dynamique qui lui a permis d'accéder au pouvoir. Lundi, pour la première fois depuis des mois, la monnaie (le baht) et la Bourse ont repris du poil de la bête. Pour entretenir ce climat positif, Thaksin a besoin de rassurer le pays en ce qui concerne les promesses faites pendant la campagne électorale : moratoire de trois ans

concernant les dettes des paysans, subventions aux communes rurales et aide à un secteur financier qui croule sous les dettes, ce qui promet déjà un gouvernement plus interventionniste.

Les milieux d'affaires, à commencer par les conglomérats thaïlandais, semblent prêts à lui donner une chance. Mais il devra compter également avec les nombreux parains de la politique provinciale qui ont rejoint le TRT en 1999 ou sont prêts à s'associer avec lui. A côté du sang neuf introduit par le TRT figurent donc des visages familiers et puissants qui ont peuplé, sous des étiquettes différentes, les cabinets ministériels ces deux dernières décennies. Pour ancrer le changement, Thaksin devra donc faire avaler quelques amères pilules à ceux qu'on appelle ici les « dinosaures » de la politique.

J.-C. P.

## L'ascension fulgurante d'un battant

**BANGKOK**

de notre correspondant

La belle aventure s'est amorcée en 1983. Alors officier de police, âgé de trente-quatre ans seulement et titulaire d'un PhD en crimi-

**PORTRAIT**

L'ancien policier est devenu le premier magnat thaïlandais des télécommunications en mêlant affaires et politique

nologie de l'université d'Etat de Houston (Texas), Thaksin Shinawatra réalise qu'il faut informatiser les services publics thaïlandais, à commencer par ceux de son propre secteur. Il propose de s'en occuper et se retrouve directeur adjoint du centre informatique de la police. De son côté, son épouse, Potjaman, monte une société – de dix employés au départ – chargée d'importer des machines IBM. Quatre années plus tard, des contrats ont été passés avec des dizaines de départements ministériels. En 1989, le lieutenant-colonel Thaksin quitte la police : il a déjà d'autres idées qui le propulseront à la tête d'un petit empire.

Tout d'abord, le téléphone portable. Au tournant des années 90, l'économie thaïlandaise est en plein boom et le « portable constitue alors un véritable jack-pot », selon la formule d'un expert. Thaksin dispose d'assez d'entregent pour obtenir la concession d'un des trois circuits de cellulaires thaïlandais et une autre concernant l'installation et la gestion de 2,6 millions de lignes fixes à Bangkok et aux alentours. En janvier 1993, une fusée Ariane met en orbite Thai-Com 1, son premier satellite, fabriqué aux Etats-Unis et d'une valeur de 1,2 milliard de francs. D'autres sui-

vront. Il est le premier magnat thaïlandais des télécommunications. Sa fortune est alors estimée à près de 20 milliards de francs. Le groupe dont la famille Shinawatra contrôle les deux tiers des parts compte près de quatre mille employés. Même si la crise asiatique de 1997-1998 bouscule ses intérêts, Thaksin Shinawatra est toujours considéré aujourd'hui comme un milliardaire en dollars.

Il a le virus de la politique, avoue-t-il lui-même. Sa première intrusion dans ce domaine – affaires et politique ont toujours fait bon ménage dans la région – n'est guère heureuse. Il se porte en 1994 à la rescousse du Palang Dharma (Parti de la force religieuse) de Chamlong Srimuang, un général à la retraite qui a connu, après avoir gouverné Bangkok, son heure de gloire en 1992 en prenant la tête de manifestations réprimées dans le sang par l'armée. Mais le très populaire roi de Thaïlande, Bhumibol Adulyadej, a mis un terme aux ambitions des militaires et le Palang Dharma, déjà mal géré, s'est retrouvé sans cause.

**DEUX PREMIÈRES EXPÉRIENCES MALHEUREUSES**

Thaksin n'en fait pas moins une première apparition au sein d'un gouvernement : d'octobre 1994 à février 1995, il est le ministre des affaires étrangères de Chuan Leekpai, patron du Parti démocrate et grand perdant du scrutin de samedi. Vice-premier ministre du gouvernement suivant, il s'engage à décongestionner Bangkok dans un délai de six mois, une promesse qui tourne court. Surtout, Thaksin réalise que la cause du Palang Dharma est perdue et ne se présente même pas aux élections de novembre 1996. « Je ne quitterai pas la politique », se contente-t-il de prononcer en guise d'au-revoir. Une nouvelle apparition au sein du cabinet ne lui réussit pas davantage au lendemain de l'effondrement, en juillet 1997, de la monnaie thaïlandaise : pendant trois mois, il

est le vice-premier ministre effacé d'un gouvernement incapable de faire face à la crise.

On aurait alors pu penser que l'homme se replierait sur la gestion de sa fortune qui lui vaut bon nombre d'admirateurs. C'est chez lui que descend George Bush senior, depuis la fin de sa présidence, et c'est sur son terrain de golf que Tiger Woods s'est produit fin 1999. Mais Thaksin est un battant qui ne manque pas de flair. En 1998, alors que les réformes entreprises par Chuan Leekpai avec l'aide du FMI commencent à marquer le pas, il lance le Thai Rak Thai, véritable machine à conquérir le pouvoir qui dispose d'énormes moyens financiers.

Pendant deux ans, alors que les démocrates s'usent au pouvoir, Thaksin bat la campagne, récupère des barons provinciaux de la politique aux clientèles solides et accumule les promesses en direction des paysans – électoral majoritaire – ou d'un secteur financier lourdement endetté. Son slogan : relancer le moteur et le reste suivra. Mieux que tout autre, il a compris que les gens veulent le changement. Et qu'ils sont prêts à lui donner une chance malgré des réserves suscitées par ses arguments populistes.

D'origine chinoise, né en juillet 1949 à Chiang Mai, principale ville du Nord thaïlandais, Thaksin est le fils d'une famille enrichie dans le commerce de la soie. Son père et un de ses oncles ont été, en leur temps, députés. Mais le bond qu'il a accompli, seul et en moins de vingt ans, en fait un *self-made man*, ni entrepreneur ni bâtisseur, mais capable de tirer au mieux les ficelles du système. En dépit de son peu d'expérience gouvernementale, son ambition ouverte est aujourd'hui de gérer la Thaïlande comme un PDG. Et de la remettre sur pied.

Jean-Claude Pomonti

## Les révélations sur la répression de Tiananmen embarrassent Pékin

**PÉKIN**

de notre correspondant

Les spéculations allaient bon train à Pékin, lundi 8 janvier, sur la signification de la fuite des discussions ayant enflammé la haute hiérarchie du Parti communiste à la veille de la répression sanglante, le 4 juin 1989, du mouvement étudiant démocratique. Ces documents secrets, sortis de Chine par un ancien haut cadre du Parti dont on ne connaît que le pseudonyme, Zhang Liang, fournissent la matière d'un livre à paraître, *The Tiananmen Papers*, édité par deux sinologues américains, Andrew Nathan et Perry Link, qui se portent garants de l'authenticité des sources. De larges extraits de l'ouvrage ont été rendus publics sur

le site de la revue *Foreign Affairs* ainsi que dans l'émission de CBS « Sixty minutes ».

Les débats divulgués par Zhang Liang révèlent combien était profonde la division de l'équipe dirigeante devant le soulèvement démocratique du printemps 1989. L'existence d'une fracture au sommet était certes chose connue – elle a été vite solennisée par la disgrâce de Zhao Ziyang, alors secrétaire général « réformateur » du Parti, et de ses proches – mais *Tiananmen Papers* apporte des informations inédites sur les propos tenus par chacun des dirigeants dans le huis clos dramatique d'un pouvoir assiégé.

Zhao Ziyang n'a cessé de prêcher le dialogue avec les étudiants. Visionnaire, il défend l'idée que la démocratisation de la Chine, bien que source d'inévitables tensions à court terme, est l'unique moyen d'apporter au pays la « stabilité à long terme ». Minoritaire au sein du comité permanent du bureau politique – le centre névralgique formel du système –, M. Zhao a finalement été défait par le clan des faucons menés par Li Peng, alors premier ministre.

*Tiananmen Papers* confirme que Li Peng s'est obstiné à forcer la main répressive à Deng Xiaoping, le leader suprême de l'époque, partagé entre la crainte du chaos

politique et le souci de conserver intactes les chances de la réforme économique. Le 2 juin – soit deux jours avant l'intervention de l'armée –, Li Peng dresse un tableau apocalyptique de la situation en évoquant l'infiltration du mouvement étudiant « réactionnaire » par la CIA et Taïwan.

**LE CLAN DES GÉRONTES**

Le livre révèle aussi le rôle-clé joué par le noyau de gérontes (Yang Shangkun, Wang Zhen, Li Xiannian...) qui finit par se substituer à l'autorité défaillante d'un comité permanent du bureau politique paralysé. C'est ce club des vétérans, gardiens du temple socialiste, qui impose le remplacement à la tête du Parti de Zhao Ziyang par Jiang Zemin, l'actuel numéro un chinois, selon une procédure irrégulière s'apparentant à un « coup constitutionnel ».

L'exhumation de ces archives de Tiananmen comporte un enjeu contemporain. Il peut s'agir d'une manœuvre d'éléments réformateurs visant à briser l'immobilisme politique toujours en vigueur en Chine. Le moment s'y prêterait d'autant mieux que le Parti se prépare à une grande transition à l'automne 2002, avec le départ de la scène de Jiang Zemin, de Li Peng (aujourd'hui président de l'Assemblée nationale du peuple) et de

Zhu Rongji, premier ministre. Dans ce contexte, la fuite des archives de Tiananmen pourrait viser à disqualifier Li Peng.

Jiang Zemin ne s'en tire guère mieux, même s'il n'était pas encore au pouvoir à Pékin lors des décisions fatales, puisqu'on le voit alors investi par un coup antiréformateur. « Le souvenir de Tiananmen plombe l'ensemble de l'actuelle équipe dirigeante », souligne un diplomate. Jiang Zemin a œuvré d'une main de maître pour conforter une assise au départ fragile, mais son appétit de pouvoir n'est pas sans susciter des résistances dans l'appareil. Il a récemment échoué à faire entrer au bureau politique son bras droit, Zeng Qinghong, chef du département de l'organisation du Parti.

Pendant, il n'est pas sûr que la manœuvre, s'il y en a une, aboutisse à un quelconque résultat à court terme. « Aucun des dirigeants qui se préparent à prendre la relève en 2002 ne se réclame expressément du printemps de 1989, dit un journaliste chinois. *Tiananmen n'est pas un enjeu dans les luttes des factions* [au pouvoir]. La publication des archives n'aura donc pas d'effet immédiat. » Mais on ne saurait être aussi affirmatif pour un avenir plus lointain.

Frédéric Bobin

## John Kufuor a été investi président du Ghana

ACCRA. Le nouveau président ghanéen, John Kufuor, a prêté serment dimanche 7 décembre, faisant aboutir la première alternance démocratique dans cette ancienne colonie britannique d'Afrique occidentale depuis l'indépendance de celle-ci, en 1957. Avocat entré en politique en 1969, le nouveau chef de l'Etat, âgé de soixante-deux ans et originaire de la région ashanti, le « pays de l'or » au centre du Ghana, a été élu au deuxième tour de la présidentielle, le 28 décembre, avec près de 57 % des suffrages, contre 43 % pour John Atta Mills, vice-président sortant et « dauphin » désigné par Jerry John Rawlings, leader du Ghana depuis dix-neuf ans. Ce dernier, capitaine d'aviation arrivé au pouvoir par un putsch en 1981, puis élu en 1992 et en 1996, n'avait pas le droit constitutionnel de briguer un troisième mandat. Il quitte le pouvoir à cinquante-trois ans. – (AFP)

## Moscou rassure Berlin

### sur le paiement de la dette russe

MOSCOU. Les entretiens de Gerhard Schröder et Vladimir Poutine, ce week-end à Moscou, ont permis de réchauffer les relations germano-russes qui sont mises à mal par le dossier de la dette extérieure russe (*Le Monde* daté 7-8 janvier). Le président russe s'est engagé à ce que Moscou paye ses dettes tout en laissant entendre qu'il souhaitait une restructuration des 48 milliards de dollars de dettes contractées auprès du Club de Paris, et héritées de l'ère soviétique. L'Allemagne est concernée au premier chef par ce dossier en tant que premier créancier et principal partenaire commercial de la Russie. « La Russie a l'intention d'honorer et honorera ses obligations financières, celles de l'ex-Union soviétique, je tiens à le souligner », a dit Vladimir Poutine. Le chancelier Schröder a pour sa part déclaré que la Russie disposait de fonds suffisants pour honorer ses obligations et a précisé qu'il avait discuté avec son hôte de la possibilité de convertir une partie de la dette en participations dans des entreprises russes. – (Reuters.)

## Le chef d'Etat allemand

### réhabilite la Prusse

BERLIN. Le chef d'Etat allemand, Johannes Rau, s'est déclaré fier d'être prussien, dimanche 7 janvier, à l'occasion des manifestations marquant ce mois-ci le 300<sup>e</sup> anniversaire du couronnement de Frédéric I<sup>er</sup>, premier roi de Prusse, en janvier 1701. Considérée comme l'incarnation des valeurs militaristes allemandes, la Prusse avait été symboliquement dissoute par les Alliés en 1947. Le président allemand a profité de l'occasion pour s'exprimer sur le « double visage de la Prusse » : « La distance historique nous autorise à tenter de comprendre et d'interpréter la Prusse de manière moins passionnée (...) et à reconnaître que certaines traditions et comportements méritent d'être mis en exergue et redécouverts – la tolérance et le réformisme, l'altruisme et la modestie, l'Etat-nation, la loi et l'ordre », écrit Johannes Rau dans la *Frankfurter Allgemeine Zeitung* de dimanche. – (Reuters.)

**DÉPÊCHES**

■ **IRAN : cinq obus de mortier sont tombés**, dimanche 7 janvier, dans le nord de Téhéran. Ils n'ont pas fait de blessés, d'après l'agence de presse officielle IRNA. Le principal mouvement d'opposition armée, les Moudjahidine du peuple (basé à Bagdad), a revendiqué l'opération dans un communiqué publié à Nicosie (Chypre). Selon lui, le tir visait le quartier général des forces de sécurité, dans le nord de Téhéran. « Plusieurs commandants et officiers ont été tués ou blessés », affirment les Moudjahidine. – (AFP)

■ **JAPON/AFRIQUE : le premier ministre japonais**, Yoshiro Mori, est arrivé lundi 8 janvier à Johannesburg, première étape d'une tournée d'Afrique sub-saharienne sans précédent pour un chef de gouvernement japonais, marquant une offensive diplomatique de Tokyo sur le continent. M. Mori, accompagné par l'ancien Haut-Commissaire de l'ONU aux réfugiés, Sadako Ogata, se rendra ensuite au Kenya et au Nigeria. – (AFP)

■ **RÉPUBLIQUE TCHÈQUE : Jiri Hodak, le nouveau directeur de la télévision publique**, a fait savoir, dimanche 7 janvier, qu'il n'avait pas l'intention de démissionner. La Chambre basse du Parlement tchèque a réclamé samedi la démission immédiate de M. Hodak, accusé d'entretenir des liens avec le Parti démocratique civique (ODS, droite), une des deux principales formations politiques du pays. – (AFP)

■ **SUISSE : des adversaires de la mondialisation ont menacé** de perturber le prochain Forum de Davos, organisé du 25 au 31 janvier. Des représentants masqués de la Coordination anti-OMC ont annoncé, samedi 6 janvier à Genève, qu'ils entreprendraient une série d'actions visant à empêcher le déroulement prévu de la rencontre. La police du canton des Grisons, où se trouve la station de ski suisse, est déjà sur les dents. – (Corresp.)

## Bill Clinton réorganise

### le contre-espionnage américain

WASHINGTON. Bill Clinton a créé, samedi 6 janvier, le CI-21 (pour contre-espionnage du XXI<sup>e</sup> siècle), c'est-à-dire un super bureau voué à protéger les secrets des Etats-Unis, notamment en matière économique, des intrusions extérieures. Ce nouveau service sera chargé de coordonner les efforts des agences concernées, comme le FBI (sûreté fédérale), la CIA (agence centrale de renseignement) et les différents organes spécialisés du Pentagone, qui sont souvent en concurrence. « Nous entrons dans un monde où les menaces sont plus diffuses, a expliqué le porte-parole de la Maison Blanche, et il nous faut une capacité de contre-espionnage qui tienne compte des nouvelles réalités globales », par exemple liées à la cybercriminalité. Il a été décidé que le « Monsieur contre-espionnage » qui dirigera le CI-21 sera désigné par la nouvelle administration républicaine à Washington. – (AFP)

**POLO RALPH LAUREN**

**SOLDES D'HIVER**

A PARTIR DU MERCREDI 10 JANVIER 2001

**JUSQU'A 50% DE REDUCTION**

OUVERTURE EXCEPTIONNELLE  
DIMANCHE 14 JANVIER DE 11 H A 19 H

2, PLACE DE LA MADEIRAINE - PARIS VIII - TEL. : 01 44 77 53 50

**ISTH**  
Enseignements Supérieurs Privés

**PRÉPARATION AUX CONCOURS DES ÉCOLES DE JOURNALISME**

C.F.J./E.S.J./L.P.J./C.E.L.S.A./C.U.E.J./...

• Formations complètes et personnalisées. Par petits groupes.

• Inscriptions, avant le 20 janvier 2001.

Tél. 01 42 24 10 72 - Fax 01 42 24 73 25  
www.isth-es.com

**SCRUTIN** La mise en œuvre, pour la première fois, de la loi sur la parité et, dans une moindre mesure, le durcissement de la réglementation sur le cumul des mandats, devraient provoquer un renouvellement important des élus communaux à

l'occasion des élections municipales des 11 et 18 mars. ● LES MAIRES SORTANTS témoignent de la demande de renouvellement à laquelle ils doivent répondre mais aussi des contraintes qui s'attachent aujourd'hui aux fonctions d'élus municipaux. Les retraités



sont particulièrement recherchés pour leur disponibilité. ● LES PARTIS hésitent souvent à placer en position éligible sur leur liste des candidats issus de l'immigration. ● LES POINTS CHAUDS du scrutin concernent les villes les plus importantes qui

pourraient changer de majorité, celles que des ministres ou des personnalités tentent de conquérir et les quatre communes qui sont gérées par l'extrême droite. Des divisions à droite ou à gauche brouillent par endroit le scrutin.

# Femmes et retraités s'imposent aux notables pour les élections municipales

La loi du 6 juin 2000 sur la parité s'applique pour la première fois au scrutin des 11 et 18 mars. Elle oblige toutes les listes à comporter autant de femmes que d'hommes. Les chefs de file s'efforcent de maîtriser ce renouvellement de leurs colistiers

**HOMO MUNICIPALIS** 2001 est une femme, c'est entendu. Les élections des 11 et 18 mars étrennent la loi du 6 juin 2000 sur la parité, et les listes dans les villes de plus de 3 500 habitants devront comporter autant de femmes que d'hommes. « C'est la parité qui aura l'effet mécanique le plus important » sur le renouvellement des candidats, confirme Bernard Poignant (PS), maire de Quimper. La nouvelle loi sur le cumul oblige aussi à certains choix, même si les parlementaires se sont finalement autorisés à conserver un mandat de maire ou de président de conseil général ou régional. Dernière nouveauté, pour la première fois, les ressortissants de l'Union européenne résidant en France pourront voter et être élus (lire ci-contre).

Est-ce à dire que le personnel politique local s'apprête à connaître un grand coup de balai ? Qu'ils y soient poussés ou qu'ils y aspirent, beaucoup d'élus constatent un changement. « La nature de notre mandat se modifie, l'usure est plus rapide que naguère », note Jean-Paul Delevoe (RPR), président de l'Association des maires de France (AMF). Les exigences nouvelles des citoyens, la judiciarisation de la vie publique, notamment, font que les équipes ont plus de coups

à recevoir que de gratifications à attendre. » De ce fait, relève le maire de Bapaume (Pas-de-Calais), « beaucoup plus d'élus qu'avant décident de ne pas repartir ». Il a donc fallu les remplacer et, à cette occasion, un nouveau profil d'élus, qu'il faudra éprouver, se dessine. « Les candidats sont conscients des contraintes qui pèsent sur eux et de l'efficacité qu'on leur demande », analyse M. Delevoe. Pour autant, l'élus local ne se sent plus corvéable à merci. « On veut bien donner du temps, mais un temps partiel et très organisé. On veut concilier effort personnel et engagement collectif », ajoute le président de l'AMF. Bref, le nouveau candidat, et surtout la candidate, veut aussi profiter des 35 heures et avoir une vie privée.

## RECUZ DU MONDE AGRICOLE

Dans ce vivier rétréci mais motivé, les retraités montent en puissance, observe M. Delevoe, le monde agricole recule, tandis qu'émergent les milieux sportifs et associatifs. Bien sûr les dosages politiques gardent leurs exigences, mais, de droite ou de gauche, les maires s'accordent à dire que ces municipales marquent un changement d'époque. « La demande sociale est plus complexe, les

pratiques démocratiques évoluent, on est dans une année symbole, cela joue aussi », relève Jean-Marc Ayrault (PS), maire de Nantes. Pour Dominique Perben (RPR), maire de Chalon-sur-Saône, ces municipales devraient traduire un autre change-

rac, cette évolution n'est pas encore perceptible au niveau national mais pourrait être un signe avant-coureur.

Pour autant, si la « société civile » semble devoir monter en puissance sur les listes, les difficultés bien con-

## Les résidents européens peuvent voter

Pour la première fois depuis la ratification du traité de Maastricht, les citoyens de l'Union européenne résidant en France qui se sont inscrits sur les listes électorales complémentaires avant le 30 décembre 2000 pourront voter lors des élections municipales. Selon le ministère des affaires européennes, environ 1,2 million d'Européens sont potentiellement concernés. Les Portugais sont les plus nombreux, avec près de 600 000 personnes installées en France, suivis des Italiens (200 000), des Espagnols (160 000), des Allemands (près de 80 000), des Britanniques (75 000) et des Belges (environ 70 000).

Les Européens avaient déjà pu voter aux élections européennes de 1994 et 1999. Seulement 80 000 d'entre eux s'étaient alors inscrits sur les listes. Les ressortissants de l'Union européenne sont également éligibles. Cependant, ils ne peuvent pas être maire, ni adjoint, ni participer à la désignation des électeurs sénatoriaux, ni être eux-mêmes grand électeur.

ment : « La politique traditionnelle n'est plus centrale. On est dans une approche très concrète, et je ne sens pas dans ces élections la désaffection habituelle pour une politique en crise. » Pour ce proche de Jacques Chi-

nues à rajeunir, à attirer des cadres d'entreprise, à représenter toutes les catégories de population, persistent. Les « seniors », tout le monde en veut. Jacques Auxiette (PS), maire de la Roche-sur-Yon, en a cherché

désespérément. « La présence dans les commissions d'appel d'offres, dans les commissions de sécurité, demande un temps fou. C'est un travail rigoureux, à temps plein et si l'on n'a pas un bon noyau de retraités, c'est impossible », explique-t-il. Renaud Muselier (RPR), premier adjoint au maire de Marseille, confirme. « Certains maires souhaitent aussi avoir des retraités pour ne pas se créer trop de concurrence », s'amuse-t-il aussi.

## « TRAVAIL PROMÉTHÉEN »

Si l'on examine le candidat 2001 sur son versant professionnel, la plupart des maires qui ont un peu de bouteille constatent l'effacement des « notables » traditionnels : médecins, avocats, enseignants, seraient en perte de vitesse. Au-delà, chaque ville épouse sa sociologie, avec une plus grande quantité de candidats de la fonction publique dans une ville comme Nancy, en pleine tertiarisation, ou davantage de cadres du privé à Saint-Nazaire.

Mais le renouvellement devrait aussi venir de maires bien installés, élus depuis 1977 ou 1983, sentant bien que leur maintien se fera au prix d'un changement visible dans les équipes. Maire de Nancy depuis dix-huit ans, André Rossinot (UDF) a

organisé cette réflexion bien en amont de l'échéance de 2001. Clubs informels, cercles, réseaux, animés par des trentenaires ou des quadragénaires, travaillent la pâte nancéenne depuis plusieurs mois déjà, sur le projet de l'agglomération urbaine. Même s'ils ne figurent pas sur sa liste, « beaucoup de gens, souvent de haut niveau, qui ont travaillé avec nous, souhaitent garder le contact », fait valoir M. Rossinot. « Mais il ne faut pas non plus donner le sentiment de tout balayer pour se sauver soi-même », sourit le président de la Fédération nationale des agences d'urbanisme.

André Santini, lui, a davantage d'états d'âme. Il ne sait pas s'il se représentera à la mairie d'Issy-les-Moulineaux qu'il dirige depuis 1980. « C'est un travail prométhéen, on vous bouffe le foie tous les quarts d'heure. Le maire, on lui demande tout, c'est comme de guérir les écrouelles », confie M. Santini, qui se demande s'il ne vaut mieux pas « partir quand tout va encore très bien ». Finir « au milieu des soupis et des soupirants » ? Très peu pour ce maire qui a pourtant pris soin de renouveler la moitié de sa liste lors de chaque élection.

Béatrice Gurrey

## De gauche ou de droite, parcours de combattantes

**LA POLITIQUE** au féminin, même avec la parité, ne va pas forcément de soi. Les candidates aux municipales sont certes plus nombreuses, mais les résistances sont toujours vives. « Dans l'imaginaire de beaucoup de militants, l'autorité revient aux hommes », affirme Anne Hidalgo, tête de liste du Parti socialiste dans le 15<sup>e</sup> arrondissement de Paris.

Adhérente au PS depuis 1994, cette inspectrice du travail est restée, « longtemps », militante de base. « J'ai distribué les tracts, participé à toutes les réunions. Après coup, je me suis dit qu'on ne m'avait jamais proposé de responsabilité. En même temps, c'était un monde qui me faisait un peu peur », raconte-t-elle. Aujourd'hui conseillère de Marylise Lebranchu, elle franchit le pas. Alors que le PS avait décidé, en 1997, de réserver le 15<sup>e</sup> arrondissement, ce « bastion de Balladur », aux femmes, cette fois, les candidats masculins se sont retirés d'eux-mêmes, laissant en lice quatre candidates. « Cela a été très dur », confie M<sup>me</sup> Hidalgo. « Les militants nous ont demandé de prouver notre engagement. Je ne suis pas sûr qu'on aurait autant demandé aux hommes de se justifier. »

Les réticences se manifestent aussi sur la pratique. « Les critères des militants se mesurent au temps passé en réunion. Les femmes, elles, ne restent pas jusqu'à minuit bla-blater, elles ont des mômes le lendemain à réveiller ». Éloignée des vieilles luttes de courants, Anne Hidalgo, 41 ans, correspond à « l'image que le PS souhaite donner ». Elle sera donc choisie. Mais rien n'est jamais acquis. Pour la constitution de sa liste, elle doit réexpliquer la loi. « Les camarades me proposaient cinq noms dont quatre hommes et en dernier, une femme. »

Corinne Valls, maire communiste de Romainville (Seine-saint-Denis), a plus d'expérience. Militante depuis l'âge de 16 ans, elle avait 39 ans quand Robert Clément, maire sortant et conseiller général, est venu la chercher pour figurer sur sa liste en 1995. « Ce n'était pas ma tasse de thé. Mon ambition était de m'épanouir dans ma carrière au sein de la fonction publique territoriale », explique-t-elle. Mais elle se laisse convaincre. Elue, M<sup>me</sup> Valls s'est retrouvée adjointe au maire chargée d'un secteur habituellement confié aux hommes, l'urbanisme. Elle garde un souvenir amer de réunions avec des techniciens qui lui fai-

saient comprendre qu'elle n'y connaissait rien. En 1998, le maire, devenu président du conseil général, lui propose son siège. Elle cède à nouveau. La succession n'est pas facile. « Etant différente, je ne pouvais que travailler différemment. Je voulais amener l'équipe à un travail un peu plus collectif. »

Jusque récemment, elle pensait s'être imposée. Investie au printemps par la section pour mener la liste en 2001, elle a pourtant eu la surprise de se voir écartée à l'automne. « On m'a reproché d'être un électron libre, autoritaire. C'est vrai qu'on ne me fait pas tout avaler. On m'a rappelé que j'avais manifesté avec les Romainvillois pour réclamer la couverture de l'A3 », alors que le ministre de tutelle est le communiste Jean-Claude Gayssot.

## « IMMATURES »

Depuis, coups de téléphone anonymes et tracts se sont succédé, dans lesquels on l'appelle par son prénom - « il est bien connu que les femmes sont immatures !... ». Le PCF a finalement décidé de présenter Jean-Marie Doussin, permanent du parti, avec le soutien du PS. M<sup>me</sup> Valls maintient sa candidature, avec des communistes fidèles mais aussi les Verts qui la soutiennent et un « comité de citoyens ». « Je n'avais pas compris que l'on voulait que je sois docile », commente-t-elle.

L'histoire de Marylise Martins, 45 ans, candidate DL (soutenue par le RPF et Génération Écologie-les Bleus) à Noisy-le-Grand est différente. « La politique m'a toujours intéressée, mais pas la politique politicienne », précise-t-elle. Femme de droite, elle s'interroge sur le RPR mais ne s'y sent pas à l'aise et adhère en 1992 à l'UDF. Avec la création de Démocratie libérale par Alain Madelin, elle se lance vraiment.

Elle monte la section de Romainville. « Il a fallu que je travaille beaucoup. On demande à une femme de s'imposer plus qu'un homme et surtout de montrer qu'elle a des compétences. C'était un jeu à jouer le jeu », raconte-t-elle. Responsable des femmes pour le département, elle est régulièrement confrontée à leurs difficultés pour se dégager des tâches familiales et militer : « Elles ont tellement l'habitude de voir des hommes qu'elles ont du mal à comprendre qu'une femme a aussi sa place. » Un long travail de conviction.

Christiane Chombeau et Isabelle Mandraud

## A Marseille, les enfants de l'immigration ont du mal à s'imposer sur les listes

### MARSEILLE

de notre correspondant régional Les responsables politiques marseillais se déclarent - officiellement - favorables à la présence

### REPORTAGE

Il y a assez loin des déclarations d'intention à la réalité des listes

d'enfants de l'immigration au conseil municipal. Chacun reconnaît qu'ils constitueraient un élément important de renouvellement du personnel politique, tant par leur apport culturel que par leur expérience sociale. Ils peuvent le faire en inscrivant en position éligible des candidats issus de parents maghrébins : c'est de loin la communauté la plus importante dans la ville, avec celle des franco-comoriens. Pourtant, on n'avancera qu'à tout petits pas sur ce terrain en mars, car il y a assez loin des déclarations d'intention à la réalité des listes.

Sur 101 conseillers municipaux sortants, il n'y a qu'un seul conseiller dont le nom est arabe, le socialiste Tahar Rahmani, quarante-quatre ans, directeur d'équipement et membre du Conseil national des villes. Il a été élu en 1995 et se souviendra longtemps de sa première intervention devant l'assemblée communale : « J'avais terriblement peur, je me disais que tout le monde me guettait, qu'il fallait que

je sois doublement bon », raconte-t-il. Parmi les 202 conseillers d'arrondissement, la représentation des populations récemment arrivées est à peine plus grande : elle compte neuf conseillers de gauche - parmi lesquels un franco-comorien, socialiste - et trois de droite, soit 5 % du total. M. Rahmani estime d'ailleurs que « l'image du cosmopolitisme marseillais est une tromperie : il y a une diversité sociale, une diversité culturelle, et de plus en plus, une diversité économique. Mais au plan politique, les élus ne représentent pas leur ville telle qu'elle est ».

Les élections municipales ne devraient accroître que faiblement cette proportion. Les listes de gauche ne seront pas bouclées avant le 26 janvier et leur composition politique donne encore lieu à des tractations entre les partis et René Olmeta, le chef de file. Et comme il faudra faire la place à des femmes, cela risque de rendre encore plus difficile l'accès au conseil des militants d'ascendance étrangère ou non métropolitaine. C'est le cas dans le 8<sup>e</sup> secteur de la ville (15<sup>e</sup> et 16<sup>e</sup> arrondissement) dont le maire sortant est Guy Hermier et dont personne ne doute qu'il restera à gauche. Samia Ghali, trente-deux ans, adjointe aux écoles à la mairie de secteur, militante de la Gauche socialiste dont elle a défendu la motion au congrès de son parti, ne doute pas d'être élue au conseil municipal : les assurances les plus formelles lui ont été données. Chacun dans son parti sent

bien que, même si elle milite depuis l'âge de seize ans, elle représente un sang neuf, plus proche de la population des quartiers que les caciques. Il suffit de se promener avec elle dans son immense cité natale, Campagne-l'Évêque, pour s'en rendre compte. Elle y connaît son monde, et a un contact direct avec les jeunes mères de famille qui, réunies devant la sortie de l'école, contribuent à construire l'opinion publique.

Son aîné Rebia Benarioua, adjoint délégué à l'état civil dans le même secteur, nourrit aussi l'ambition de rejoindre le conseil. Sa position est plus fragile et il risque de pâtir des accords à gauche : un ou une militante du MDC passerait devant lui, à son grand dam. Car il était persuadé que l'heure était venue de sortir des tâches obscures du secrétariat de section socialiste, qu'il assume dans le 15<sup>e</sup> arrondissement de Marseille, pour obtenir enfin une vraie consécration électorale. On lui en avait presque donné l'assurance.

### PRIORITÉ AUX FEMMES

Quant à Tahar Rahmani, sa place est menacée dans le secteur où il préside le groupe socialiste (la mairie des 13<sup>e</sup>-14<sup>e</sup>, dirigée par le socialiste Garo Hovsepian). Là encore, il aurait mieux valu pour lui être une femme puisque les accords avec les autres partis de gauche le repoussent en zone dangereuse. Il pourrait cependant rester au conseil municipal en y accédant cette fois par le premier sec-

teur de Marseille, dirigé par la droite, où son ami Philippe Sanmarco conduit la liste de gauche. Celle-ci pourrait donc envoyer deux, ou peut-être trois, représentants de l'immigration récente au conseil municipal.

L'équipe du maire sortant, Jean-Claude Gaudin (DL), gardera le secret sur ses listes jusqu'à la mi-février. Les dirigeants du RPR laissent parfois filtrer les noms de quelques personnalités d'origine maghrébine qui seraient sur les listes, sans que ceux-ci confirment. Miloud Boualem (UDF) retrouvera peut-être sa place en conseil d'arrondissement, mais n'espère plus aller au conseil municipal. Nordine Aggoug, actif militant associatif et RPR, a caressé longtemps le même espoir. Mais la droite, qui assure qu'il y aura au moins un représentant de ces populations au conseil municipal, veut investir une femme et s'activer pour un recrutement manifestement difficile. Chargée de ce dossier à Démocratie libérale, Tokia Saïfi, députée européenne amie d'Alain Madelin, doit dénicher la perle rare. Qui qu'elle soit, cette personne pourrait se présenter dans le 8<sup>e</sup> secteur, de gauche, ce qui serait habile de la part de M. Gaudin. Au total on aurait donc trois ou quatre enfants de l'immigration la plus récente au conseil municipal au soir du 18 mars. « Ca va doubler quand même », grince M. Rahmani.

Michel Samson

## Azouz Begag, écrivain de gauche, convoité par la droite lyonnaise

### LYON

de notre correspondante

Un enfant de l'immigration tête de liste aux élections municipales de Lyon ? Le scénario risque de n'être qu'une fiction. Pourtant, quelques jours avant Noël, le sociologue et écrivain Azouz Begag s'est vu proposer par Michel Mercier, chef de file de la droite lyonnaise, de conduire sa liste dans le 1<sup>er</sup> arrondissement, géré depuis 1995 par l'écologiste Gilles Buna.

L'auteur du *Gone du Chaâba* a longuement hésité. A deux reprises, il a rencontré le sénateur centriste accompagné du député RPR Jean-Michel Dubernard. Puis il est allé consulter ses amis, notamment le Père Delorme. « Je ne voulais pas prendre une décision sans l'assentiment de ceux qui me sont proches et que j'aurais représentés. » Mais son entourage a été unanime : « Courageux, mais périlleux. » Azouz Begag a donc décliné l'offre, avec regret : « Depuis dix ans, je suis invité par des municipalités de gauche pour parler de mes livres, aucune mairie de droite ne m'a jamais

convié dans ses bibliothèques, je suis un homme de gauche, alors comment accepter de devenir le symbole d'une liste de la droite. »

L'enfant de la Duchère, dont les parents algériens sont installés à Lyon depuis 1949, est amer. En 1997, il s'était présenté aux législatives dans la deuxième circonscription, face à Henry Chabert (RPR) et Gilles Buna, avant de se retirer avant le premier tour, face, dit-il, « aux pressions de la gauche ». Une gauche dont il regrette le silence : Gérard Collomb (PS) l'a bien appelé, il y a quelques mois, pour lui dire : « Il faut que l'on se voie », et puis « rien ».

### « LYON POUR NOUS, INCH ALLAH ! »

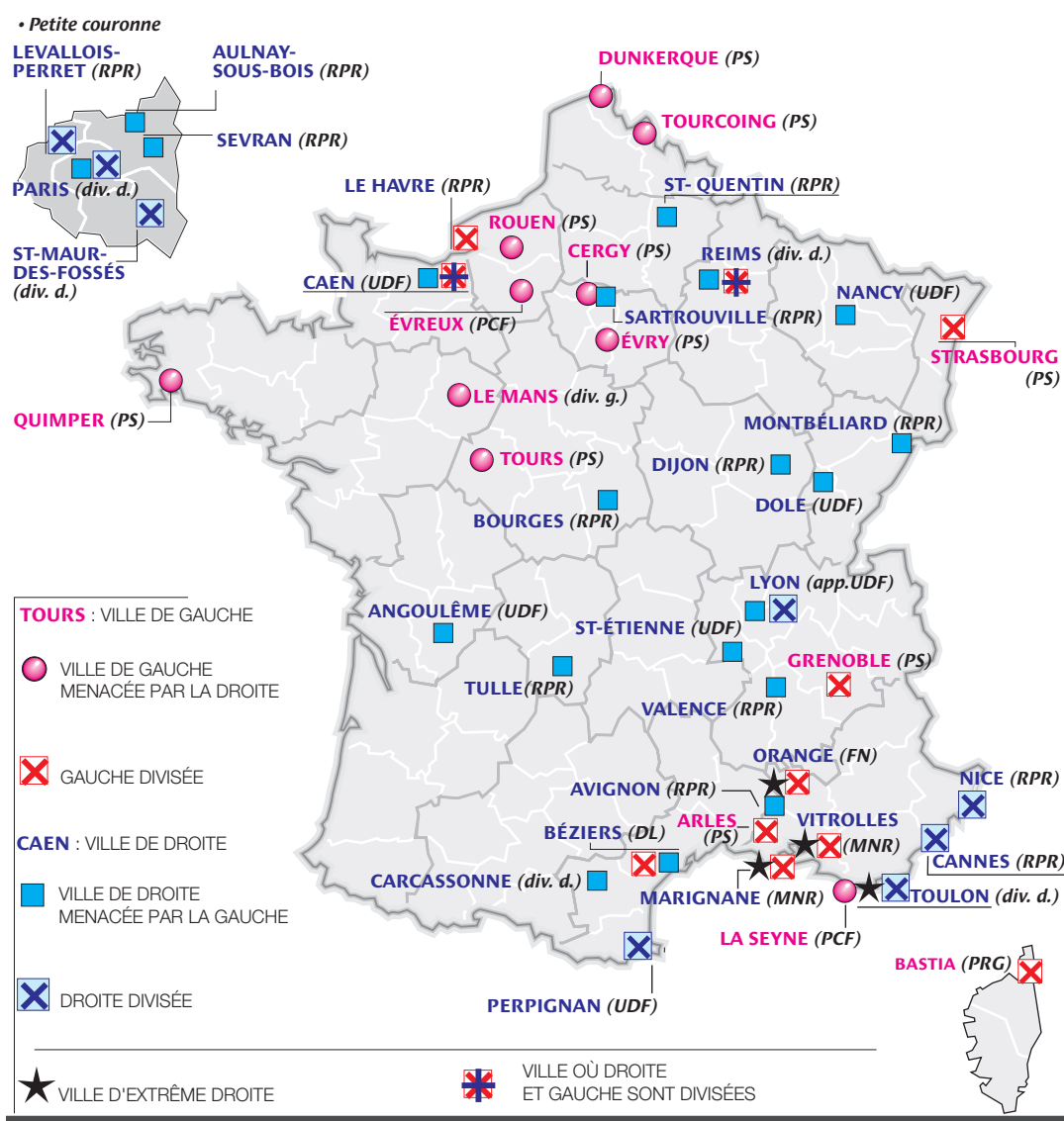
Le candidat socialiste n'a pas de regret : « Pour la première fois, nous offrons sur nos listes six places éligibles à des candidats issus de l'immigration, notamment Hamed Kenich, le président du MRAP Lyon. J'avais contacté Azouz Begag au moment des élections régionales. Le problème c'est qu'il veut être le premier tout de

suite. Il ne peut pas être le nombril du monde », lâche-t-il. Azouz Begag espère encore que « la porte reste ouverte ». « Les politiques doivent savoir que nous sommes prêts à nous engager. »

Son message sera-t-il entendu ? Il est un thème de campagne commun à tous les candidats : la nécessaire ouverture de Lyon sur le Sud. Le 19 septembre, les élus de l'agglomération avaient approuvé 21 propositions pour le XXI<sup>e</sup> siècle, qui affirmaient notamment l'obligation pour Lyon de devenir « une agglomération ouverte aux cultures du monde ». L'étude prospective « Millénaire 3 », lancée par Raymond Barre, qui avait précédé ce vote, rappelait les liens particuliers de Lyon avec la Méditerranée et l'Algérie, expliquant la place prépondérante faite à l'immigration maghrébine. Lors de son deuxième entretien avec Michel Mercier, Azouz Begag, avait proposé au candidat un slogan pour sa campagne : « Lyon, pour nous, inch Allah ! »

Sophie Landrin

## Les points chauds des municipales



## Scrutin mode d'emploi

● **Scrutin.** Les élections municipales auront lieu les 11 et 18 mars. Des élections cantonales sont organisées les mêmes jours dans la moitié des cantons. Les conseils municipaux sont élus pour six ans. Dans les communes de moins de 3 500 habitants, ils sont élus au scrutin majoritaire. Dans les communes de plus de 3 500 habitants, le mode de scrutin allie la proportionnelle et une prime majoritaire. L'élection n'est acquise au premier tour que si une

liste obtient plus de 50 % des voix. La moitié des sièges sont attribués d'emblée à la liste qui l'emporte. La moitié restante est répartie entre toutes les listes, y compris celle arrivée en tête, selon la règle de la plus forte moyenne.

● **Alliances.** Les listes doivent être déposées entre le 23 février et le 2 mars. Ne peuvent se maintenir au second tour que les listes ayant obtenu au moins 10 % des suffrages exprimés. Cependant, les listes ayant

obtenu au moins 5 % peuvent fusionner avec une liste admise au second tour.

● **Femmes.** La loi sur la parité s'applique dans les communes de plus de 3 500 habitants. Dans ces villes, toutes les listes sont tenues de comporter autant de femmes que d'hommes, à une unité près. La parité doit être respectée par tranche de six candidats.

● **Européens.** Pour la première fois, les ressortissants des pays de l'Union européenne peuvent voter et être élus aux municipales.

## Divisions et successions à droite comme à gauche

À PLUS de deux mois du premier tour des élections municipales, on ne sait pas encore avec certitude quelles seront, dans chaque ville, les listes finalement en compétition. Pourtant, les états majors des partis politiques ont d'ores et déjà les yeux braqués sur un certain nombre de communes considérées, à un titre ou à un autre, comme les « points chauds » de ces municipales.

● **Les grandes villes qui peuvent changer de camp.** Au premier rang, à tous égards, Paris sort du lot. La seconde ville en balance entre la droite et la gauche est Lyon où, comme dans la capitale, la droite est divisée, l'UDF Michel Mercier ayant à faire face à la pression de Charles Millon et à celle du RPR Henry Chabert.

La gauche pense également avoir des chances de l'emporter à Nancy, à Angoulême, à Bourges, à Saint-Etienne, à Valence. La droite estime avoir une possibilité de reconquérir des villes perdues en 1995 comme Tours ou La Seyne-sur-Mer. Elle convoite également Dunkerque, Le Mans et Quimper.

● **Les successions.** Plusieurs maires ayant longuement et/ou fortement marqué leur commune ne se représentent pas, ouvrant ainsi parfois, mais pas toujours, des perspectives au camp adverse. Outre Raymond Barre à Lyon, c'est le cas de Bernard Poignant (PS) à Quimper, de Robert Jarry (divers gauche) au Mans, de Jean-Marie Girault (UDF) à Caen ou de Robert Poujade (RPR) à Dijon.

● **Les divisions.** Plusieurs compétitions internes à la droite ou à la gauche (hors Paris et Lyon) marqueront le scrutin. A gauche, c'est le cas de Grenoble, où une liste écologiste et une autre liste de gauche voudraient contraindre le maire socialiste sortant, Michel Des- tot, à revoir en leur faveur les équilibres de la majorité ; à Strasbourg, où Catherine Trautmann (PS) doit faire face à la dissidence de l'ancien premier fédéral du PS, Jean-Claude Petitdemange ; au Havre, où des socialistes dissidents refu-

sent l'accord PS-PCF confiant aux communistes la conduite de la liste officielle ; à Béziers, où le socialiste Alain Barrau concurrence Jean-Claude Gayssot (PCF) ; à Arles, où le premier adjoint PCF se présente contre le maire sortant socialiste ; à Bastia, où Emile Zucarella (PRG) devrait avoir contre lui une liste favorable au processus de Matignon sur la Corse.

La droite, elle, est divisée à Nice, où une partie de l'opposition refuse de soutenir le maire (RPR) sortant, Jacques Peyrat ; à Cannes, où plusieurs listes se disputeront l'héritage indirect de Michel Mouillot ; à Toulon, où Hubert Falco (DL) sera concurrencé par le RPF Jean-Charles Marchiani ; à Perpignan, où les divisions de l'opposition compliqueront la tâche de l'UDF Jean-Paul Alduy ; à Levallois-Perret, où l'ancien maire Patrick Balkany veut combattre son successeur, Olivier de Chazeaux (RPR), directement ou par son épouse interposée. A Reims et à Caen, la droite et la gauche sont, à l'heure actuelle, divisées l'une comme l'autre.

● **Le devenir de l'extrême droite.** Les quatre villes détenues par l'extrême droite – Toulon, Orange, Vitrolles, Marignane – seront l'un des indicateurs de l'état de santé électoral du Front national et du Mouvement national républicain, après le divorce entre Jean-Marie Le Pen et Bruno Mégret. L'autre baromètre sera le score de l'extrême droite dans les nombreuses villes où, en 1995, le Front national avait été en mesure de se maintenir au second tour.

● **Le sort des personnalités.** La présence de ministres ou de responsables de premier plan attire l'attention sur des villes disputées. C'est le cas d'Elisabeth Guigou à Avignon, de Jean-Claude Gayssot à Béziers, de Dominique Voynet à Dole, de Pierre Moscovici à Montbéliard, de François Hollande à Tulle et de Jean-Louis Debré à Evreux.

Cé. C.

## ÉCHOS

■ **BÉZIERS : le ministre communiste des transports, Jean-Claude Gayssot, a évoqué, samedi 6 janvier, lors de ses vœux aux Biterrois, des « conditions nouvelles » qui permettraient d'éviter une primaire, le 10 mars, avec le député socialiste Alain Barrau, face au maire (DL), Raymond Couderc (Le Monde du 28 décembre).** « L'union est nécessaire pour battre la droite locale. Je l'avais souhaitée avant Noël, ce ne fut pas possible, mais je n'ai jamais abandonné », a-t-il ajouté. Une rencontre entre François Hollande, premier secrétaire du PS, et M. Barrau devrait se tenir cette semaine.

■ **STRASBOURG : le Parti radical de gauche (PRG) a annoncé, vendredi 5 janvier, son divorce d'avec la liste de la gauche plurielle, menée par la maire socialiste de Strasbourg, Catherine Trautmann, et son éventuel rapprochement, après le vote des militants, le 12 janvier, de la liste dissidente conduite par Jean-Claude Petitdemange, ancien adjoint aux finances de Strasbourg et ex-premier secrétaire de la fédération socialiste bas-rhinoise, qui a quitté le PS début décembre.** « Catherine Trautmann a imposé l'éclatement de la majorité plurielle face à une droite unie », a déclaré Philippe Loubry, chef de file du PRG à Strasbourg. « Elle n'a plus le droit d'employer le terme de majorité plurielle. »

■ **GROGNE : le président de la région Poitou-Charentes, Jean-Pierre Raffarin, s'attend à « un soubresaut de la société française type 68 » et à « des surprises aux élections municipales » de mars.** « La France profonde grogne et ce n'est pas entendu à Paris », a expliqué le vice-président de Démocratie libérale, lundi 8 janvier, sur RTL, en estimant que « la croissance sert la République d'en haut, l'Etat, mais ne sert pas la République d'en bas ». « Il faut que cela bouge dans le sens des réformes. Aujourd'hui, la croissance est là, Lionel Jospin donne le sentiment de faire un parcours convenable, mais il ne bénéficie d'aucune affection populaire. »

**RENAULT Clio**

Série limitée **extrême**

- ABS
- Direction assistée
- Pack climatisation
- 4 Airbags
- Radiosat laser 6000 CD
- Condamnation des portes à distance
- Lève-vitres avant électrique
- Condamnation des ouvrants en roulant
- Boucliers et rétroviseurs ton carrosserie
- Rétroviseurs électriques dégivrants
- Antidémarrage
- Compte-tours
- Garantie anticorrosion 12 ans

**Renault Clio Extrême.**  
Une série limitée à certains.

www.renault.fr

DANS TOUT LE RESEAU RENAULT

# Philippe Séguin ne parvient pas à mobiliser l'électorat de droite à Paris, selon les sondages

Le candidat RPR-UDF-DL admet que son message « ne passe pas »

Selon deux enquêtes publiées dimanche 7 janvier, la gauche est en bonne position pour emporter les municipales dans la capitale en mars. Le

candidat officiel de droite, Philippe Séguin, ne paraît pas en mesure, pour l'heure, de ravir le 18<sup>e</sup> arrondissement au

Daniel Vaillant. Sur l'ensemble de Paris, les listes de Bertrand Delanoë devanceraient de 5 points celles du député des Vosges au premier tour.

RUDE début d'année pour Philippe Séguin. A deux mois du premier tour des élections municipales de mars 2001, le candidat RPR-UDF-DL semble en très mauvaise posture pour l'emporter face à la liste de gauche conduite par Bertrand Delanoë. Deux sondages, parus dans la presse dominicale du 7 janvier, indiquent clairement que la mayonnaise n'a pas pris entre les Parisiens et le député des Vosges.

Le plus inquiétant pour M. Séguin est l'enquête publiée par le *Journal du dimanche*, qui le donne largement battu dans le 18<sup>e</sup> arrondissement, où il a choisi de se présenter. Selon l'hebdomadaire, au second tour de l'élection municipale, la liste conduite par M. Séguin serait battue dans tous les cas de figure. En cas de duel gauche-droite avec le ministre de l'intérieur, Daniel Vaillant, maire (PS) sortant de l'arrondissement, celui-ci l'emporterait avec 57 % des suffrages contre 43 % à la liste de M. Séguin, conduite par Roxane Decorte. En cas de triangulaire, c'est-à-dire de maintien de la liste tiberiste conduite par Jean-Pierre Pierre-Bloch (DL) – hypothèse la

plus probable – la liste de gauche l'emporterait encore haut la main avec 54 % des intentions de vote contre 28 % à celle de M. Séguin et 18 % à la liste tiberiste.

Ce sondage a été réalisé par l'IFOP, les 4 et 5 janvier, auprès d'un échantillon représentatif de 804 personnes inscrites sur les listes électorales dans le 18<sup>e</sup>. Il est catastrophique dans la mesure où M. Séguin a choisi, pour marquer les esprits et obliger les électeurs de droite à se mobiliser, de se présenter en quatrième position sur la liste RPR-UDF-DL. Une position non éligible en cas de défaite de la liste de droite, la mécanique électorale ne garantissant à la liste minoritaire que trois des onze sièges de conseiller de Paris. Si M. Séguin était, ainsi, éliminé dans le 18<sup>e</sup>, il ne pourrait tout simplement pas, quel que soit le résultat de ses listes dans l'ensemble des arrondissements, concourir pour le siège de maire de Paris.

Un autre sondage, paru dans le *Parisien-Dimanche*, indique que, de toute façon, le mauvais résultat de la liste Séguin dans le 18<sup>e</sup> irait de pair avec une défaite de la droite à Paris. L'institut CSA a interrogé,

les 3 et 4 janvier, un échantillon représentatif de 702 personnes inscrites sur les listes électorales parisiennes. Au premier tour de l'élection municipale, la liste PS-PCF-PRG-MDC conduite par M. Delanoë recueille 35 % des intentions de vote ; la liste RPR-UDF-DL sou-

**80 % des électeurs de droite souhaitent qu'un accord de désistement réciproque intervienne**

tenue par M. Séguin 30 % ; les Verts, conduits par Yves Contassot, 13 % ; la liste divers-droite conduite par M. Tiberi, 12 % – soit sensiblement moins, sans doute, que ce qu'escomptait l'intéressé mais assez, néanmoins, pour exercer son pouvoir de nuisance vis-à-vis de la droite officielle. Seul petit espoir pour M. Séguin : les indécis semblent encore très nombreux puisque plus d'un électeur sur trois (38 %) s'abstiendrait ou voterait blanc ou nul si le scrutin avait lieu aujourd'hui.

Les explications de vote de ceux qui ont fait leur choix sont, en revanche, assez inquiétantes pour M. Séguin. Parmi les électeurs de droite, ils sont, par exemple, 43 % seulement à approuver son choix de se présenter en quatrième position sur la liste du 18<sup>e</sup>. Plus ennuyés encore, 80 % des électeurs de droite – plus encore chez

les séguinistes (81 %) que chez les tiberistes (77 %) – souhaitent qu'un accord de désistement réciproque intervienne entre les listes Séguin et Tiberi. Enfin, l'idée d'un refus des candidats mis en examen est largement approuvée parmi les électeurs parisiens, particulièrement chez ceux qui choisissent la liste conduite par M. Séguin. 63 % des électeurs de ce dernier estiment normal qu'un candidat mis en examen « se retire purement et simplement » contre 60 % des électeurs de M. Contassot, 58 % de ceux de M. Delanoë, 46 % de ceux de M. Tiberi.

Autrement dit, l'union à droite que M. Tiberi appelle de ses vœux (*lire ci-contre*) est plébiscitée par les électeurs, mais M. Séguin, qui a construit toute sa stratégie de campagne sur la « rupture avec le système parisien », n'en veut à aucun prix. Il est, par ailleurs, conforté dans sa décision de ne pas accepter de mis en examen sur ses listes, mais cette décision va l'obliger à se passer de M. Toubon dans le 13<sup>e</sup>, où il n'a pas de solution de rechange, ce qui compromet les chances de la droite de conserver l'arrondissement.

A ce propos, M. Séguin traduit bien son embarras quand il déclare, dans le *Journal du dimanche*, que « Jacques Toubon était la meilleure tête de liste possible dans le 13<sup>e</sup> » et qu'il espère « que les choses évolueront de manière favorable ». « La vraie campagne n'a pas commencé », tente de se persuader M. Séguin, qui s'attendait, dit-il, « à une campagne difficile » et qui reconnaît que son message « ne passe pas ».

Christine Garin

## M. Tiberi appelle à l'« union dès le premier tour »

Le maire de Paris, qui est crédité de 12 % des intentions de vote au premier tour des élections municipales dans le sondage publié par *Le Parisien* du 7 janvier, a réitéré, dimanche, sur Radio J, son appel à l'« union dès le premier tour ». « Attention, on vous a engagés dans une voie qui n'est pas bonne », a lancé M. Tiberi à l'adresse de « toutes les têtes de liste RPR-DL-UDF dans chaque arrondissement ».

« Voyons-nous, a poursuivi M. Tiberi. Discutons pour tout faire afin qu'il y ait des listes d'union dès le premier tour. Si ce n'est pas possible, mettons au point un système de dialogue pour que nous nous respections les uns les autres, et préparons le deuxième tour afin de faire gagner notre camp. »

(Publicité)

## UN MUR DU SOUVENIR DEDIE AUX 76 000 JUIFS DEPORTES DE FRANCE

Afin de pérenniser le souvenir et l'histoire des 76 000 Juifs déportés de France,

Afin de redonner une identité à celles et ceux qui ont été assassinés dans l'anonymat et la pénombre d'Auschwitz-Birkenau,

Le Mémorial du Martyr Juif Inconnu a décidé d'ériger un mur où seront gravés les noms des 76 000 Juifs déportés de France.

**Afin de limiter les erreurs et de compléter nos listes, nous invitons toutes les personnes concernées et les familles à prendre contact avec nous, dans les meilleurs délais.**

Le mur des noms s'inscrit dans le cadre des travaux d'agrandissement du Mémorial. Il sera inauguré à la fin de l'année 2002.

**MEMORIAL DU MARTYR JUIF INCONNU  
CENTRE DE DOCUMENTATION  
JUIVE CONTEMPORAINE  
17, rue Geoffroy l'Asnier – 75004 Paris  
tél : 01.42.77.44.72 – fax : 01.48.87.12.50  
Internet : <http://www.memorial-cdjc.org>**

## M. Balladur propose son « Union pour la réforme »

UPR. Edouard Balladur doit rendre publics, cette semaine, les statuts de l'Union pour la réforme – UPR –, énième succédané du regroupement de l'opposition qu'il appelle de ses vœux. En 1988, après l'échec de Jacques Chirac à l'élection présidentielle, la droite s'était présentée sous le sigle URC, comme Union du rassemblement et du centre. Dix ans plus tard, en 1998, Philippe Séguin avait proposé une éphémère APF, comme Alliance pour la France. Le choix d'UPR résulte, à nouveau, d'une volonté de compromis de la part de M. Balladur, dont le propre club de réflexion s'appelle l'Association pour la réforme (APR), et aussi d'une ambition.

Bien qu'il partage l'analyse d'Alain Juppé selon laquelle l'union de l'opposition ne sera pas possible avant les élections municipales, M. Balladur veut être le premier à esquisser une forme de regroupement. Un petit groupe de députés avaient été chargés d'étudier les statuts de la CDU allemande et du Parti populaire espagnol, mais c'est en fait l'ancien premier ministre lui-même qui a tenu la plume.

Un de ses principaux soucis était de parvenir à un savant équilibre entre la force militante, où le RPR écrase ses partenaires, et la représentation des « grands élus » (parlementaires, mais aussi dirigeants d'exécutifs locaux), où l'UDF et, dans une moindre mesure, Démocratie libérale font presque jeu égal avec les gaullistes. Quitte à faire sourire – puisque lui-même s'était prononcé pour que le premier ministre issu de la majorité de 1993 ne soit pas candidat à l'élection présidentielle de 1995 (*Le Monde* du 13 juin 1990), avant, on le sait, de changer d'avis –, M. Balladur propose aussi, mais cette fois de façon statutaire, que le futur président de l'UPR s'engage à ne pas être en compétition pour la présidentielle.

Jean-Louis Saux

## M. Chirac plaide pour le dialogue entre partenaires sociaux

JACQUES CHIRAC, qui recevait lundi 8 janvier les « forces vives » (syndicats et associations) pour les traditionnels vœux, a assuré que « la situation économique est exceptionnelle. Si nous voulons nous prémunir contre les retournements de conjoncture, celle de nos finances doit être exemplaire ». Réaffirmant, comme le 31 décembre 2000, la nécessité de poursuivre les réformes, le président de la République a insisté sur la nécessité de « parvenir rapidement à un équilibre durable de l'ensemble des comptes publics, y compris nos systèmes de retraite, et pour faire repartir l'investissement public ». Le président a remarqué qu'« en dépit de l'amélioration de la situation de l'emploi le nombre de bénéficiaires du RMI commence à peine à diminuer », et a appelé à « un véritable débat public » sur les retraites. « Il ne faut pas opposer de manière injustifiée les accords d'entreprise aux accords de branche et interprofessionnels », a-t-il déclaré. Enfin, il a soutenu le « dialogue » engagé entre partenaires sociaux, insistant sur le fait que « la question n'est pas de savoir qui, de l'Etat ou des partenaires sociaux doit être le moteur de l'évolution de notre modèle social, mais de mieux les associer ».

## M. Emmanuelli se dit favorable à une hausse du SMIC de 2,5 %

APRÈS Elisabeth Guigou, qui, dans nos colonnes (*Le Monde* daté 7-8 janvier), avait suggéré de « ne pas écarter l'augmentation du SMIC » à côté d'autres pistes possibles, le président de la commission des finances à l'Assemblée nationale, Henri Emmanuelli, se prononce en faveur d'une hausse du SMIC pour compenser l'annulation par le Conseil constitutionnel de l'allègement de la CSG sur les bas salaires. Dans un entretien publié par *Les Echos* du 8 janvier, M. Emmanuelli plaide pour une augmentation d'environ 2,5 % du SMIC, assortie d'une baisse des cotisations patronales « équivalente », estimant que cette solution est « la plus simple, la plus juste et la plus efficace ».

M. Emmanuelli se dit hostile à un remboursement de CSG qui « s'apparente à l'impôt négatif ». « Une telle mesure brouillerait dangereusement la politique salariale (...). Ce ne serait ni du libéralisme ni du socialisme, mais du gribouillisme », indique-t-il. Le gouvernement devrait se prononcer cette semaine – probablement mardi – sur un dispositif alternatif à l'allègement de la CSG sur les bas salaires.

### DÉPÊCHES

■ **CORSE** : le député socialiste Bruno Le Roux, rapporteur du projet de loi sur la Corse, reproche à l'ancien ministre de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement, dans un entretien au *Parisien-Dimanche* paru le 7 janvier, d'être « dans une escalade de procès d'intention ». Affirmant qu'« il n'y a pas eu la moindre tractation secrète » et qu'« aucune concession n'a été faite à ceux qui manient le terrorisme », le député de Seine-Saint-Denis et secrétaire national du PS chargé des élections estime que M. Chevènement « en arrive à remettre en cause l'action qu'il a lui-même menée pendant trois ans ! (...) La discussion avec le nationaliste Jean-Guy Talamoni, c'est lui qui l'a engagée ».

■ **ANNIVERSAIRE** : un dîner privé devait réunir, lundi soir 8 janvier, la famille et les amis de François Mitterrand, cinq ans après la mort de l'ancien président de la République. Jean-Christophe Mitterrand, le fils aîné de l'ancien président, incarcéré depuis le 21 décembre 2000 pour une affaire de trafic d'armes vers l'Afrique, sera cette année absent. La ministre de la culture et de la communication, Catherine Tasca, accompagnée de Marie-Line Reynaud, députée (PS) de Cognac, et de Maurice Voiron, maire de Jarnac (Charente), s'était recueillie samedi sur la tombe de l'ancien président de la République à Jarnac.

■ **CONSEIL CONSTITUTIONNEL** : Jean-Pierre Raffarin, vice-président de Démocratie libérale, s'en est pris, lundi 8 janvier, sur RTL, à ceux qui, à gauche, ont critiqué les deux décisions du Conseil constitutionnel censurant le dispositif d'allègement de la CSG et l'extension de l'écotaxe, et souligné la « solidité » de Jacques Chirac « sur ce sujet ». « Certains à gauche ont tendance à contester la justice quand elle ne prend pas des décisions en leur faveur et à l'approuver quand elle prend des décisions en leur faveur », a lancé le président de la région Poitou-Charentes, proche du président de la République.

■ **AFFAIRES** : l'ancien juge Thierry Jean-Pierre, trésorier de DL, a défendu, dimanche 7 janvier, sur Europe 1, le rôle des magistrats instructeurs dans les affaires impliquant des hommes politiques, estimant que, « du moment qu'ils sont saisis, ils doivent aller jusqu'au bout ». « On n'a pas envie de se payer systématiquement des hommes politiques. Qu'est-ce que c'est que cette farce ? », a expliqué le député européen, en expliquant que « les juges ont une logique qui est une logique de dossier » et que « ce n'est tout de même pas de la faute des juges si les hommes politiques se compromettent dans des affaires ». M. Jean-Pierre a par ailleurs estimé qu'« Elisabeth Guigou a été un mauvais ministre de la justice. Elle a porté un certain nombre de réformes, elle a oublié de mettre les moyens correspondants ».

Manière de voir

Le bimestriel édité par

LE MONDE  
diplomatique

## PROCHE-ORIENT REBÂTIR LA PAIX

- Engrenages, par Ignacio Ramonet.
- Le risque d'une perpétuelle soumission, par Edward W. Said.
- D'abord le droit des peuples, par Monique Chemillier-Gendreau.
- Le piège du sommet de Camp David, par Amnon Kapeliouk.
- Sept ans pour rien? par Eric Rouleau.
- Du sionisme au postsionisme, par Zeev Sternhell.
- Israël, une société se déchire, par Dominique Vidal et Joseph Alagzy.
- Réfugiés, un lancinant rêve de retour, par Alain Gresh.
- Vers une « paix armée » au Proche-Orient, par Geoffrey Aronson.
- Ces Frères musulmans saisis par la modernité, par Wendy Kristianasen.

Et bien d'autres articles...

Avec la chronologie d'un siècle de conflit, six pages de cartes détaillées, les textes-clés (1947-2000) et les meilleurs sites Internet

CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX - 45 F - 6,86 €



**QUARTIERS** Même si la plupart des jeunes ne disposent pas d'un ordinateur familial, ils se sont saisis d'Internet par l'intermédiaire de l'école et des cybercentres publics, qui ne

cessent de se développer. ● **DANS CES QUARTIERS**, confrontés à l'exclusion et au repli sur soi, Internet constitue un facteur d'ouverture d'esprit et d'échange. ● **LES POUVOIRS**

**PUBLICS** s'efforcent de répondre à cet engouement en dotant leurs structures d'un espace multimédia. ● **A LA COURNEUVE**, Mourad Amriou, un jeune de la cité des 4 000, revendique

la création du « premier site sur la banlieue ». Les jeunes du quartier y manient l'humour et l'autodérision pour briser les clichés qui stigmatisent leur lieu de vie. ● **LES PETITS**

**GÉNIES** de l'informatique se sont également approprié ce nouvel outil pour « faire du business » et arrondir leurs fins de mois en revendant des jeux vidéos ou des DVD piratés.

## Les jeunes des banlieues s'emparent d'Internet

De plus en plus présent dans les cités, le Web connaît un succès fulgurant auprès des jeunes, qui trouvent là un outil efficace et peu onéreux pour échanger, jouer, revendiquer et parfois aussi pour gagner de l'argent, plus ou moins légalement

**C'EST MERCREDI**, Amanda et Shannen n'ont pas cours. Les deux collégiennes passent leur après-midi devant l'un des quatre postes Internet de l'espace jeunes flambant neuf de La Courneuve (Seine-Saint-Denis), dans la banlieue nord de Paris. « On squatte jusqu'à ce que ça ferme », explique l'une d'elles. Les deux copines ont découvert le lieu il y a moins d'une semaine et se déclarent déjà « accros ». Elles n'ont pas d'ordinateur à la maison mais elles ont suivi une initiation à l'école. Comme à chaque fois, elles sont connectées sur tchat.com un forum de discussion (« chat ») où elles s'essaient à la drague en ligne. A l'autre bout de la Toile, « Nico » vient d'envoyer un message : « J'habite à Metz, je suis châtain aux yeux noisette. Et toi ? » Réponse des deux filles d'origine africaine, hilares : « Blanc ou noir ? »

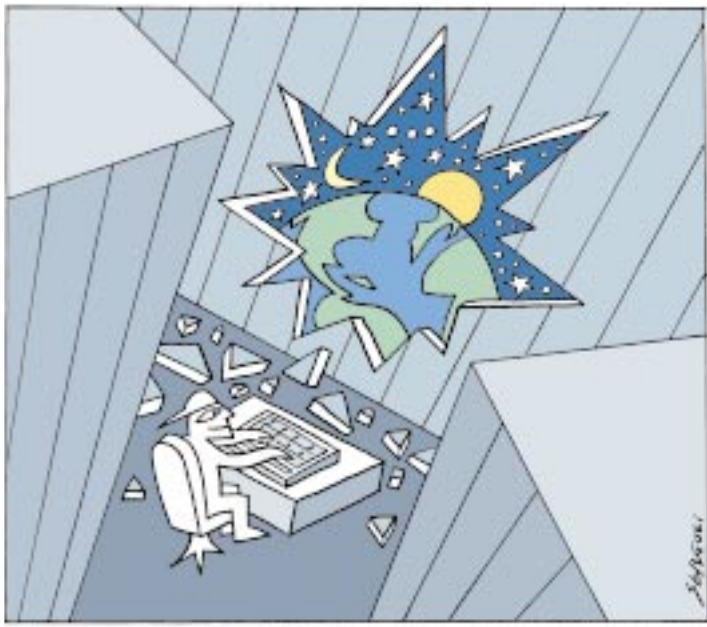
Au-dessus des ordinateurs en accès libre et gratuit, une petite affiche rappelle le règlement et prévient contre les « contenus illégaux, vulgaires, obscènes, racistes ou autrement répréhensibles ». Laurent Abbassat, l'animateur, veille au grain. « Quand les jeunes sont devant l'ordinateur, ils s'oublient, ils sont dans un autre monde. Pour l'instant, il n'y a pas eu d'abus mais il faut garder un œil sur eux, on n'a pas que des saints », explique-t-il.

Au classement des utilisations les plus fréquentes, les forums de discussion arrivent en tête, devant la visite des sites d'Anelka, du groupe NTM, des Pokémons et... la recherche d'emplois. Depuis son ouverture, fin septembre, l'espace Internet a doublé sa fréquentation. Parfois ouvert jusqu'à 20 heures, il accueille, en moyenne, une trentaine de jeunes par jour.

### RÉPONDRE À LA DEMANDE

L'engouement est partout le même et les pouvoirs publics s'efforcent de répondre à la demande en dotant leurs structures d'un espace multimédia et d'une connexion à Internet. Le programme « cyberjeunes » du ministère de la jeunesse et des sports a pour ambition d'équiper 500 points jeunes par an. Seize millions de francs ont été débloqués pour l'année 2000. Le ministère délégué à la ville, de son côté, prévoit de créer 1 000 « espaces publics numériques » dans les quartiers d'ici à 2003. Ces espaces devraient être dotés d'au moins cinq ordinateurs et bénéficier de l'encadrement d'un animateur. L'effort représente un investissement de 50 millions de francs.

Partout où l'accès public à l'ordinateur et à Internet existe déjà, les jeunes s'approprient immédiatement l'outil. Certains s'en servent même pour se faire entendre, en



créant un site, ou l'utilisent comme support pour s'adonner à un nouveau « business », souvent dans l'illégalité la plus complète (lire ci-dessous). L'offre demeure insuffisante au cœur des cités sensibles et elle n'attire pas forcément les jeunes les plus en difficulté. Mais, dans des quartiers confrontés à l'exclusion et au repli sur soi, les intervenants sociaux sont unanimes pour voir dans Internet un facteur d'ouverture d'esprit et

un moyen de démocratiser les nouvelles technologies, auxquelles les familles n'ont souvent pas les moyens d'accéder.

« Même quand ce n'est pas très profond, il y a chez les jeunes une volonté d'échanger et de s'ouvrir sur l'extérieur en allant sur Internet », constate Boris Bergamini, directeur du Point jeunes de Trappes (Yvelines), situé au carrefour des quartiers HLM de la ville. « Quand la règle est de gueuler

pour se faire entendre et quand l'appartenance identitaire se réduit à la cité, voire au hall d'immeuble, tout ce qui va à l'encontre du renfermement est positif », estime M. Bergamini, qui trouve à Internet des vertus pédagogiques insoupçonnées. « Quand les jeunes ont une attitude vulgaire ou agressive, ils se font mettre hors du forum de discussion. Du coup, ils font des efforts, ils s'aperçoivent que le dialogue doit se faire selon des règles communes », analyse le directeur du Point jeunes. Pour l'instant, ce dernier ne dispose que d'un seul ordinateur connecté à Internet, mais il devrait bientôt être doté d'un espace multimédia équipé de huit postes.

### LA FORMATION DES ANIMATEURS

Plusieurs travaux récents relatifs au satisfecit des intervenants de quartier et mettent en question les bonnes intentions des pouvoirs publics. L'étude, livrée en mars, sur « les usages des technologies d'information et de communication » pour le compte de la délégation interministérielle à la ville (DIV) critique la prédominance des jeux et des forums de discussions dans l'utilisation d'Internet, au détriment des activités d'éducation ou d'insertion.

« Lorsque des accès libres et gratuits sont ouverts dans les quartiers, ils sont de façon systématique pris

d'assaut par les amateurs de jeux vidéo et de chat », souligne l'étude réalisée par Serge Pouts-Lajus et Sophie Tiévant, consultants indépendants. Pour éviter l'accaparement des sites par les « chateurs » et les joueurs, le document recommande l'instauration d'un contrôle, sous la forme d'un paiement, d'un « encadrement rigoureux » ou d'une programmation des activités.

Le rapport sur le programme « cyberjeunes » rendu, en juillet, au ministère de la jeunesse et des sports souligne le manque de véritables projets d'accompagnement dans les activités proposées. Rédigé par Jean-Claude Debeir, enseignant à l'université de Marne-la-Vallée, le document repose sur l'étude des lieux d'accès partenaires du ministère de la jeunesse dans plus de 80 départements. 84 % d'entre eux proposent une initiation à Internet mais seulement 54 % se servent des nouvelles technologies comme d'un outil pour mener à bien un projet éducatif ou culturel précis.

Le rapport pointe également le manque de formation des animateurs. Seulement 37 % d'entre eux déclarent avoir acquis des compétences en informatique, 6 % sur des savoirs relevant des nouvelles technologies.

Frédéric Chambon

### Un site au service de la cause palestinienne

Après un voyage dans le camp de réfugiés de Rafah, en juillet, une dizaine de jeunes de Saint-Denis (Seine-Saint-Denis) ont décidé de concrétiser leur engagement par une action de solidarité, tout en gardant le contact grâce à des échanges d'e-mails. Comparé à des services postaux défaillants et à des communications téléphoniques coûteuses, le courrier électronique constitue la solution idéale. « Internet nous permet vraiment de maintenir le lien et de continuer à dialoguer avec les personnes qu'on a rencontrés sur place », explique Dinah, la présidente de l'association Yallah (« on y va »), créée par les jeunes de Saint-Denis. Le groupe se réunit environ une fois par semaine pour mettre en commun les messages et les photos envoyées par Ziad, Amna ou le D'Yousef. Une exposition devrait tourner dans les quartiers afin de collecter de l'argent pour acheter des médicaments et retourner sur place. Un site Internet est aussi en projet.

## Le piratage, nouveau business des cracks de l'informatique

**POKÉMON 2**, le film attendu dans toutes les cours de récréation, déjà sur CD-ROM et DVD ? Bientôt pour moins de 300 francs dans les cités. Encarta 2000, la dernière version de l'encyclopédie Microsoft ? Disponible pour 200 francs. Question piratage sur Internet, les « lascars » des banlieues sont à la page et, dans les quartiers, la liste des achats de Noël proposée sur le marché parallèle suit la mode du tout-multimédia. Après les voitures volées, les pièces détachées, les vêtements de marque et les téléphones portables, la vente des « produits dérivés » de l'Internet figure désormais en bonne place dans l'économie des quartiers.

« En ce moment, tout le monde veut s'y mettre et, dans les cités, on trouve tout ce qu'on veut. Dès que quelque chose sort sur Internet, c'est piraté et revendu », explique Nasser, vingt-six ans, habitant d'un quartier difficile de la banlieue nord de Paris et employé, depuis peu, au service informatique d'une grande société audiovisuelle. Matière grise et débrouillardise sont les deux mamelles de ce nouveau « business », qui repose sur les étudiants en informatique des cités ou sur ceux ayant trouvé du travail dans ce domaine. Le « cracking », cet art de faire sauter les ver-

quets satellites à la fois. Son prix dans les cités : environ 800 francs. Prochain « gros business » dans les cités, selon Nasser, le piratage sur Internet des films en DVD, pour l'instant limité par le prix des graveurs et des supports vierges.

Plus qu'un trafic organisé à grande échelle comme il peut en exister par ailleurs, il s'agit souvent, pour les jeunes, d'un moyen d'arrondir les fins de mois ou de faire profiter les copains de la dernière combine. C'est la culture du système D et l'habitude des petits trafics pour améliorer le quotidien. « Quand votre voiture a besoin d'une réparation, vous allez voir le mécano de la cité qui va vous la faire au noir. Pour l'informatique, c'est pareil. Vous allez voir le pirate du quartier », explique Nasser.

### FAIRE PROFITER LES COPAINS DE LA COMBINE

Sur son ordinateur de bureau figure tout de même une liste impressionnante de logiciels destinés à déverrouiller les téléphones portables de toute marque et de tout modèle. En bonne place également dans ses fichiers « perso », les schémas piratés des cartes électroniques présentes dans les boîtiers de télévision par satellite. Faciles à trouver sur l'Internet parallèle, ces schémas permettent de reproduire les cartes et de faire fonctionner un boîtier sans payer l'abonnement. Il existe même une carte pirate permettant de recevoir tous les bou-

quets satellites à la fois. Son prix dans les cités : environ 800 francs. Prochain « gros business » dans les cités, selon Nasser, le piratage sur Internet des films en DVD, pour l'instant limité par le prix des graveurs et des supports vierges.

Plus qu'un trafic organisé à grande échelle comme il peut en exister par ailleurs, il s'agit souvent, pour les jeunes, d'un moyen d'arrondir les fins de mois ou de faire profiter les copains de la dernière combine. C'est la culture du système D et l'habitude des petits trafics pour améliorer le quotidien. « Quand votre voiture a besoin d'une réparation, vous allez voir le mécano de la cité qui va vous la faire au noir. Pour l'informatique, c'est pareil. Vous allez voir le pirate du quartier », explique Nasser.

Dans les cités, le trafic fonctionne par le bouche-à-oreille. Il s'étend à l'extérieur dans les lieux fréquentés par les étudiants ou les acheteurs potentiels comme les parkings de supermarché. « A Paris, c'est plus discret. En banlieue, dès que quelqu'un a piraté quelque chose ou est capable de le faire, ça fait le tour de la cité et tout le monde vient le voir. Moi-même, je suis régulièrement sollicité », constate Nasser.

Au-delà de l'argent qu'il peut rapporter, le piratage sur Internet dans les banlieues

correspond aussi à une culture du respect de la loi à géométrie variable et à la volonté de faire la nique à un système souvent jugé injuste. Garçon plutôt rangé résidant dans un quartier HLM de Courbevoie (Hauts-de-Seine), Nicolas, vingt-cinq ans, est un pirate expérimenté, au chômage en attendant une formation de chef de projet multimédia. Il estime ne pas se sentir « comme un délinquant » et jure qu'il ne pourrait « jamais piquer dans un supermarché ». Il affirme que seul son entourage profite de son « passe-temps » et juge trop dangereux d'en faire un business, mais le jeune homme n'a pas mauvaise conscience pour autant. « Une fois, j'ai eu honte quand j'ai réalisé que j'avais piraté un super jeu, fabriqué par une petite équipe de créateurs français. Mais, sinon, j'estime qu'on abuse de la crédulité des gens en vendant trop cher. » La grande combine de Nicolas : profiter, à sa manière, des sélections de CD-ROM « satisfait ou remboursé » dans une grande chaîne de magasins. Il achète le CD puis le rapporte à la boutique en ne s'estimant pas « satisfait ». Après, évidemment, l'avoir piraté sur son ordinateur.

Fr. Ch.

## LE MONDE diplomatique

JANVIER 2001

### La FNSEA, un syndicat « à la soviétique »

Une enquête en Vendée, à Paris et dans les régions

### Vivendi-Universal

Un prédateur à l'ère d'Internet

et aussi :

La gauche israélienne reprend la parole (Michel Warschawski) ; Dérive autoritaire du gouvernement marocain (Aboubakr Jamai) ; La justice, pilier ou béquille de la démocratie ? (Jean-Paul Jean) ; L'« Empire », stade suprême de l'impérialisme (Toni Negri) ; Pourquoi la coopération franco-africaine a échoué (Jean-Pierre Cot) ; Les incertitudes du rapprochement entre les deux Corées (Selig S. Harrison) ; Cultures illicites, narcotrafic et guerre en Colombie (Maurice Lemoine) ; etc.

En vente chez votre marchand de journaux - 25 F - 3,81 €

## A La Courneuve, les4000.com « casse le mythe des cités coupe-gorge »

« BIENVENUE dans la cité des 4 000 logements... Vous allez changer de vision sur la banlieue. » Dès la page d'accueil, le site Internet réalisé par Mourad Amriou, un jeune du quartier des 4 000 à La Courneuve (Seine-Saint-Denis), affiche son ambition : faire découvrir la réalité des banlieues par un regard de l'intérieur, loin des préjugés et des images toutes faites. « Il faut casser le mythe des cités coupe-gorge où les jeunes sont forcément des voyous. Les gens se font un jugement sans jamais y avoir mis les pieds. Moi, je leur dis : "vous ne venez pas dans la cité alors c'est la cité qui vient à vous sur Internet" », proclame le concepteur du site les4000.com.

Quartier dit « sensible », la cité des 4 000 fait l'objet d'un important projet de réhabilitation (Le Monde du 9 juin). Mourad, vingt-quatre ans, y vit depuis toujours et il s'est taillé une réputation de « grande gueule » parmi les jeunes. Devenu créateur de sites Web pour une petite société informatique, il songe à quitter le quartier pour emménager ailleurs avec sa copine. En attendant, il revendique la création du vrai « premier site sur la banlieue »,

fait « par nous, les jeunes des 4000 ».

Enrichi et mis à jour de nombreuses reprises, les4000.com propose une visite guidée et illustrée du quartier. Depuis sa création, en mars 1999, environ 175 000 curieux ont répondu à l'invitation. Sans toujours éviter le discours convenu des jeunes sur la haine du système et le racisme, le site joue avec les clichés sur la banlieue pour essayer de s'en affranchir. Au milieu d'un mur de briques criblé d'impacts de balles, une photo de barres HLM un peu sinistre accueille le visiteur. En fond

sonore, la chanson de Renaud : « J'm'appelle Slimane et j'ai quinze ans/J'vis chez mes vieux à La Courneuve, j'ai un CAP de délinquant/ J'suis pas un nul, j'ai fait mes preuves... ». La visite s'articule autour d'une galerie photos sur les immeubles et les halls d'entrée délabrés, qui plongent le visiteur dans les conditions de vie difficiles des habitants du quartier. Elle comprend des dossiers sur les jeunes, leurs rapports avec la police et la culture hip-hop dans la cité. Une présentation et un historique de la ville de La Courneuve

### Des internautes curieux, tatillons ou indignés

Un peu provocant, parfois agaçant, le site sur La Courneuve hérisse le poil de certains internautes, comme le montrent les messages laissés sur le forum. « J'espère que ce site est à prendre au second degré ! En tout cas, si vous voulez avoir l'air crédibles, améliorez "l'ortographe" ! Et le jour où votre cité brûlera, vous comprendrez peut-être que c'est idiot de jeter des pierres aux pompiers ! », vitupère un visiteur. « Les clichés, toujours les clichés... Les méchants flics qui tapent sur les gentils Beurs. Arrêtez, vous faites pitié... Moi, des gars qui s'insurgent contre le système actuel et qui s'habillent en Nike, ça me fait doucement rigoler... », s'indigne un autre. D'autres viennent pour se renseigner. « A ce qui paraît, dans les cités, y a des combats de pitbulls jusqu'à la mort pour des paris de grosses sommes. Est-ce vrai ? », s'interroge Jack. Stéphane est mieux informé : « Il paraît même qu'il y a des singes du Maroc dans les cités de banlieue parisienne, d'après les infos, c'est la nouvelle mode. »

Fr. Ch.

## Un maire est accusé d'abuser du droit de préemption à des fins de discrimination raciale

La Ligue des droits de l'homme a mené une enquête

HAUMONT (Nord)  
de notre correspondante

Elle a un joli prénom arabe mais préfère garder l'anonymat. H. Z. est française, d'origine algérienne, elle est née et travaille à Maubeuge et vit depuis toujours à Haumont, petite ville de 17 000 habitants, située au cœur du bassin de la Sambre (sud-est du département) et dont le centre-ville coquet, en constants travaux d'embellissement, contraste avec l'aspect parfois délabré des quartiers populaires périphériques. Cette jeune femme énergique a accepté de témoigner dans le cadre d'une enquête menée durant deux ans par la section lilloise de la Ligue des droits de l'homme (LDH) relative au droit de préemption exercé par la municipalité dirigée par Joël Wilmotte, maire (RPF) depuis 1989 et conseiller général du Nord.

Ce rapport dénonce un usage abusif, « répété » et « discriminatoire » du droit de préemption, relatant l'impossibilité pour certains habitants, tous d'origine maghrébine, d'acquiescer un logement sur la commune. Au total, quatorze témoignages ont été recueillis par la LDH, d'autres personnes ayant préféré se taire « par peur de représailles », explique Annick Batallan, militante de la LDH, qui a travaillé sur cette enquête.

En mai 1997, H. Z. tente d'acheter sa première maison. « C'était un véritable coup de cœur », raconte aujourd'hui la jeune femme. Quelques jours après s'être portée acquéreur, H. Z. reçoit un appel téléphonique d'un employé de la mairie : « On m'a demandé ce que je comptais faire de la maison, si j'avais l'intention de la louer, à qui, une vraie enquête de police. » Un mois après, alors qu'elle devait signer son compromis de vente, H. Z. reçoit une lettre l'informant que la maison n'est plus à vendre, le maire ayant exercé son droit de préemption.

### RÉFÉRENDUM SUR L'IMMIGRATION

Aussitôt, elle se rend à la mairie. « L'entretien avec le maire a été très vif, se souvient-elle. Il m'a expliqué qu'il préférait pour relancer des Hautmontois, et que si je voulais acheter, je pouvais le faire, mais hors d'Haumont. » Pugnance, H. Z. tentera sa chance une seconde fois en juillet 1997. Même scénario. La maison sera attribuée dans un très bref délai à un nouvel acquéreur « au nom bien français ». Lorsqu'elle tentera de déposer une nouvelle demande dans une agence immobilière, un employé lui signalera l'inutilité de sa démarche, « vu ses origines ».

L'histoire de Karim et de son père, Haumontois d'origine maghrébine est tout aussi troublante. D'octobre 1994 à août 1999, ces deux hommes feront cinq tentatives d'achat. A chaque fois, ils se heurteront au droit de préemption. Deux des maisons convoitées seront ensuite vendues à d'autres personnes. Aucune ne porte un

nom arabe. Dans les trois autres cas, les maisons préemptées demeurent inoccupées, dans un état vétuste.

« Bien sûr, nous n'avons aucune preuve écrite, si ce n'est la concordance des témoignages qui poussent à de sérieuses interrogations », explique la LDH. A cela s'ajoute le fait que le droit de préemption est complexe et permet une grande souplesse d'utilisation. Quant au maire, il invoque, en temps ordinaire, pour justifier la préemption, des motifs légitimes, comme le développement de logements sociaux ou la résorption de l'habitat insalubre. Depuis le début de cette affaire, en revanche, Joël Wilmotte refuse quasiment tout contact avec les journalistes, se bornant à dénoncer, par fax interposé, « un coup politique organisé avec la complicité des médias ».

L'enquête s'appuie également sur des témoignages de propriétaires déclarant avoir subi des pressions pour ne pas louer à des Arabes. Fin octobre 1995, alors qu'elle avait décidé de vendre une maison à un couple d'origine maghrébine, une ex-habitante d'Haumont apprend de proches du maire que « la mairie ne souhaite pas que des Algériens achètent les maisons à Haumont ». Le maire lui confirmera son propos en ajoutant qu'il ne souhaite pas « devenir la poubelle de la région ». « Le plus grave est que ces pratiques semblent devenues ordinaires et faire tache d'huile. Le maire n'a plus, à terme, à faire jouer son droit de préemption puisque, en aval, les agences effectuent le filtrage en décourageant le dépôt de dossiers de candidats d'origine arabe », s'inquiète la LDH.

A Haumont et sa région, les méthodes employées par le maire n'étonnent plus grand monde. Depuis plus de dix ans, Joël Wilmotte – qui fut successivement PS, divers droite, « sans étiquette », puis RPF – s'est illustré pour des prises de positions et des pratiques douteuses en matière d'immigration. En avril 1990, il demandait aux amicales algérienne et marocaine d'intervenir auprès de leurs ressortissants afin d'éviter les rassemblements en centre-ville. En septembre 1991, il adoptait un arrêté municipal – qui sera suspendu puis condamné par le tribunal administratif – limitant l'accès à l'inscription des enfants d'origine étrangère dans les écoles maternelles et primaires. En juin 1992, il organisait un référendum contre l'immigration. En juillet 2000, il a été mis en examen pour discrimination raciale, accusé par un couple de refuser de marier les Maghrébins le samedi, jour selon lui réservé aux chrétiens. Ouverte en avril par le parquet d'Avesnes-sur-Helpe, cette instruction est toujours en cours et pourrait être élargie au droit de préemption.

Nadia Lemaire

## Jack Lang envisage, pour la rentrée 2001, la création d'une dizaine de collèges expérimentaux

Le ministre de l'éducation nationale rompt avec la logique de l'innovation pour le plus grand nombre

Jack Lang envisage l'ouverture, ex nihilo, d'une dizaine de collèges expérimentaux lors de la rentrée 2001. Avec cette décision, le

ministre de l'éducation nationale relance la polémique entre les défenseurs des « lieux protégés » et les partisans de l'innovation

pour tous, qui sont convaincus que la réforme peut se frayer un chemin dans le cadre institutionnel actuel.

évolution. « Notre système éducatif peut tout de même supporter quelques lieux de dérogation, défend-on au cabinet du ministre. Ils ne vont représenter qu'un millième de toutes les expériences qui naissent chaque année sur le terrain et il serait grave de réduire l'innovation à ceux-là. » Pour l'heure, seules les académies de Versailles et de Rennes se sont mises sur les rangs pour accueillir un « collège Lang » à la rentrée.

### LES SCEPTIQUES

Il n'empêche, le projet fait déjà grincer quelques dents. Au sein de l'institution, une majorité de cadres et d'enseignants est convaincue que la réforme peut se frayer un chemin dans le cadre institutionnel actuel. Dans l'entourage même du ministre, certains estiment qu'il faut laisser aux « innovateurs patentés leur place mais rien que leur place, même s'ils se considèrent comme des sauveurs ». D'autant que le nombre d'établissements expérimentaux déterminera la hauteur des moyens qui resteront à partager entre les expériences pédagogiques que le CNI aura, dans le courant de l'année, jugées dignes d'être soutenues. D'autres proches de Jack Lang ne cachent pas leur scepticisme face à ces structures « posées à côté du système et incapables de faire école ». Anne-Marie Vaillé, présidente du CNI, ne les conçoit qu'à condition qu'ils servent l'ensemble du systè-

me. « Pour ce faire, ils devront être pilotés par leur académie d'implantation et non par le ministère ». Pas question non plus de leur accorder l'autogestion à la mode dans les années 80. Pour éviter que les collèges dérogatoires demeurent des « ghettos de l'innovation », l'une des animatrices du projet Declic propose qu'ils deviennent des lieux de formation pour les jeunes enseignants.

La polémique peut sembler sibylline entre les partisans de l'innovation pour tous et les défenseurs de « lieux protégés ». Elle révèle pourtant l'un des principaux points d'achoppement sur lequel toute réforme significative du système éducatif : l'organisation du service et du travail des enseignants. « On nous a demandé de travailler sans faire exploser le système, confie Michèle Amiel, proviseure, membre du CNI. Le statut actuel des enseignants est une limite importante à tout changement, mais il faut être pragmatique. En tenant cette ligne, on n'ira peut-être pas aussi vite que d'autres innovateurs, mais, au moins, on fera avancer tout le monde. »

Quelques structures n'ont pas attendu « tout le monde » pour proposer une offre alternative aux élèves en difficulté dans le système scolaire actuel. A Grenoble, au collège et lycée élitaires pour tous (Clept), une cinquantaine de décrocheurs de quinze à vingt-deux ans

sont désormais accueillis par une équipe d'une douzaine d'enseignants volontaires, présents « vingt-quatre heures minimum par semaine dans l'établissement ». Les enseignants « doivent » théoriquement quinze à dix-huit heures hebdomadaires de cours. Le Clept aurait pu recruter plus largement encore : « Nous avons reçu environ 250 demandes et procédé à une centaine d'entretiens », précise l'un des responsables du projet, Bernard Gerde. D'ici à trois ans, le Clept, soutenu officiellement par le ministère de l'éducation nationale, après plusieurs années de déboires, devrait accueillir quelque 150 élèves. A Paris, le Lycée intégral tente de « mettre hors d'eau », durant un an, des élèves sortis du système scolaire pendant ou après le collège. L'idée étant de les aider à reprendre une scolarité normale à l'issue de cet accompagnement. Quarante-trois jeunes devaient y faire leur rentrée lundi 8 janvier.

Ces expériences en cours et à venir sauvent sans aucun doute un certain nombre d'élèves de la dérive scolaire. Mais, en donnant satisfaction à une poignée d'enseignants déterminés à « travailler autrement », Jack Lang prend le risque de laisser entendre au reste du monde enseignant que le système éducatif, décidément, demeure irriformable de l'intérieur.

Stéphanie Le Bars

## Un quart des élèves de sixième sont en grande difficulté scolaire

LA NOUVELLE a été discrètement publiée sur le site Internet du ministère de l'éducation nationale début décembre : le niveau des élèves de CE2 et de sixième ne baisse pas. Il n'y a pas pour autant matière à claironner : on ne peut pas dire non plus qu'il progresse. Or pour la première fois, la comparaison d'une année sur l'autre des performances des élèves et, partant, du système éducatif, est fiable : en début d'année scolaire 2000, une série d'exercices identiques à ceux proposés en 1999 ont été soumis aux élèves entrant en CE2 et en sixième. Les écarts sont minimes (de -0,4 point à +0,9 point), « non significatifs », jugent les statisticiens de la direction de la programmation et du développement (DPD) du ministère de l'éducation.

On peut donc considérer que les performances des élèves, à l'instar de l'an dernier, demeurent inquiétantes pour près d'un quart des collégiens de sixième : 23 % d'entre eux réussissent en effet moins de la moitié des exercices de mathématiques ; 13 % affichent les mêmes résultats en français. Ces élèves, jugés en grande difficulté, sont moins nombreux à l'entrée en CE2 : 8 % en français et 13 % en mathématiques ne parviennent pas à répondre correctement à la moitié des exercices.

Lorsqu'on les analyse plus finement, on constate que les performances des élèves de CE2 en travaux géométriques sont pour certains notablement moins bons qu'en 1999, alors qu'elles marquent une nette progression pour une partie des exercices de compréhension de texte ou d'écriture. Paradoxalement, ces dernières compétences sont parmi les moins bien acquises à l'entrée en sixième.

Les évaluations nationales réalisées cette année confirment en outre une tendance lourde : les résultats des élèves scolarisés en zone d'éducation

prioritaire (ZEP) sont nettement moins élevés que ceux des élèves fréquentant une école ou un collège situé hors ZEP. En CE2, une différence de dix points persiste en français, de neuf points en mathématiques. De même, les collégiens de ZEP ne réussissent en moyenne que 56 % des exercices de mathématiques alors que leurs camarades scolarisés hors ZEP affichent un score moyen de 66 % ; en français, l'écart demeure de huit points.

Au vu de ces résultats, les enseignants des classes concernées auront pu ajuster leur enseignement aux besoins constatés de leurs élèves, dès le premier trimestre. C'est en tout cas le souhait du ministère, qui envisage ces évaluations comme « un outil d'aide aux enseignants leur permettant à leur tour d'aider les élèves ».

### BIENTÔT UNE ÉVALUATION EN GRANDE SECTION ET EN CP

La DPD travaille actuellement sur un autre chantier : l'évaluation des élèves à l'entrée en grande section de maternelle et, une année plus tard, au début du cours préparatoire. Ces tests annoncés pour la rentrée 2001 par le ministre Jack Lang, en juin 2000, sont en cours de confection. Ils sont censés rendre plus précoce l'identification des difficultés scolaires des élèves. Les banques d'exercices et des outils d'aide aux enseignants seront, à terme, disponibles sur Internet. Ils devraient être assortis de recommandations concernant les conditions de passation, les corrections, les pistes de progression à explorer, afin de conserver à la démarche un caractère national. Une tentative d'évaluation en tout début de scolarité a déjà été menée par le passé. Elle a duré deux ans, de 1995 à 1997.

S. L. B.

## Inondations : un jeune homme porté disparu dans le Morbihan

LA DÉCRUE est engagée, depuis dimanche 7 janvier, dans l'ouest de la France, victime d'inondations durant toute une semaine. Lundi matin, un homme d'une vingtaine d'années était toujours porté disparu, à Hennebont, près de Lorient (Morbihan). Le fourgon dont il était passager est tombé, samedi 6 janvier, dans le Blavet et a été entraîné par la puissance du courant sur plusieurs centaines de mètres. Le conducteur s'en est sorti indemne.

Dans le Finistère, l'Ille-et-Vilaine et le Morbihan, la plupart des cours d'eau ont regagné leur lit et les services de secours étaient surtout appelés pour des opérations d'épuisement de caves. La même amélioration était constatée dans le Calvados, le Maine-et-Loire, la Sarthe, l'Orne, la Mayenne et la Loire-Atlantique. Plusieurs centaines d'habitants qui avaient dû être évacués ont commencé, lundi matin, à regagner leur domicile. Partout, les principaux axes routiers et ferroviaires étaient rétablis, mais des dizaines de routes

départementales restaient encore coupées. Le colonel Gérard Courtois, de la zone de défense ouest, estimait que le retour à la normale prendrait « plusieurs jours », les sols étant gorgés d'eau.

### LA RENTRÉE REPOUSSÉE

Redon (Ille-et-Vilaine), 10 500 habitants, a été particulièrement marquée par ce nouvel épisode, et la situation ne s'était guère améliorée lundi matin. La Vilaine y a dépassé, avec une cote de 5,40 m, le niveau observé lors de la crue de 1995, qualifiée de « crue du siècle ». Au plus fort, la ville n'était plus reliée à l'extérieur que par une seule route, les autres axes étant noyés. Des camions militaires ont assuré le transport des populations durant le week-end. La rentrée scolaire, prévue lundi, a été repoussée.

Après le retrait des eaux, les sinistrés découvraient lundi les dégâts occasionnés à leurs habitations et commerces. Certains habitants s'interrogeaient sur l'absence de mesures effectives

pour parer de tels événements, dont la fréquence leur semble augmenter. Le maire (DL), Alain Madelin, a répondu qu'« à un niveau de grande crue comme celle-ci, il n'y a, hélas, rien à faire, sinon panser les plaies ».

A Quimper et Quimper (Finistère), qui avaient déjà connu une première inondation à la mi-décembre, les eaux se sont retirées. Une digue du canal de Caen (Calvados) à la mer s'est rompue en deux endroits, dimanche, sur plus de cent mètres, et les pompiers tentaient dans la soirée d'élever un rempart de fortune. Dimanche, l'Oise était à son tour touchée, dans la région de Compiègne.

L'amélioration de la situation météorologique devrait se poursuivre, selon les prévisionnistes, jusqu'à mardi. Mais de nouvelles pluies sont ensuite attendues au milieu de la semaine, qui, conjuguées à de fortes marées, avec des coefficients pouvant atteindre 120, laissent craindre une remontée de l'eau à partir de jeudi.

### QUELQUES CHIFFRES CLÉS :

DOW JONES : +0,09%

NASDAQ : +0,02%

RENAULT CLIO : +56% EN 4 ANS

SAC DE CONFETTIS : 12 FRANCS



## DISPARITIONS

## André Thirion

## Le dernier survivant du groupe surréaliste

L'ÉCRIVAIN André Thirion est mort à Levallois-Perret (Hauts-de-Seine) jeudi 4 janvier à l'âge de quatre-vingt-treize ans.

« Mon enfance, affirmait-il, n'a été confortable que jusqu'à l'âge de sept ans. En deux heures, le 25 août 1914, un incendie dû aux combats de la guerre a ruiné ma famille et j'ai connu, dès lors, la pauvreté. » Né le 18 avril 1907 à Baccarat (Meurthe-et-Moselle), très tôt animé d'une sorte de « haine » contre les sociétés qui exploitent l'individu, d'ardents idéaux révolutionnaires et d'un irrépressible « mauvais » caractère, André Thirion avait été militant syndical, puis avait adhéré au Parti communiste en 1925, où il fut un propagandiste exemplaire, sans être un converti docile. Il avait rejoint le groupe surréaliste à l'heure où André Breton rédigeait son *Second manifeste*, et été, d'instinct, de toutes les actions d'éclat menées par le mouvement : aux premiers postes, particulièrement, contre l'Exposition coloniale, contre Roger Vailland, contre la guerre : il signe en 1933 le fameux manifeste intitulé « La mobilisation contre la guerre n'est pas la paix », qui se termine par le fameux « Si vous voulez la paix, préparez la guerre civile. »

André Thirion publie les notes de Lénine sur Hegel, lance une vigoureuse diatribe contre le caractère sacré du travail, invite ses amis poètes à mener la lutte sous la bannière du parti, et condamne ses camarades Louis Aragon et Georges Sadoul, qui, dans leur fièvre pro-communiste, croient utile de lâcher le surréalisme. Peu à peu, néanmoins, André Thirion s'éloigne à la fois des communistes et des surréalistes. Il considère Breton et Eluard trop stalinien en 1933, trop éloignés du Front populaire en 1937, puis trop trotskistes... Exclu du Parti communiste, il se rallie au général de Gaulle et entame une carrière politique dans les rangs du RPF. Il deviendra député du XX<sup>e</sup> arrondissement de Paris.

Son premier ouvrage est publié en 1971 : il s'agit d'un roman, *Le Grand Ordinaire*, nourri par Rousseau, Marx, Hegel, Fourier et

Freud, qui brasse au fil d'une intrigue poussée par la fougue de Lautréamont des pensées sur l'amour et l'érotisme, la condition des femmes, le travail manuel et le travail intellectuel, le droit à la paresse, le système pénitentiaire, la tyrannie... Puis vient, en 1972, son ouvrage majeur, indispensable lecture pour tous ceux que passionne le surréalisme, *Révolutionnaires sans révolution* (prix Nimier) : un livre qui fait grincer des dents, car il y raconte sa version, cinglante, polémique, du mouvement, des histoires d'amour entre les membres du groupe, de ses actes de dissidences et d'exclusions ; il y étrille son ami Benjamin Péret, il y lâche des propos sévères contre les républicains espagnols et indulgents sur Franco.

Suivront *Béatrice* (1975), un mélo à la sauce marxiste, *Défense de...* (1976), suite de scènes parodiques dans lesquelles Thirion imagine les rencontres de Freud et Fourier, d'Œdipe et du sphinx, et *Révisions déchirantes* (1987), second volume de ses mémoires dans lequel il passe encore au crible ses compagnons d'antan : Prévert (trop misérabiliste), Bataille, Péret encore. Thirion se refuse d'être « dupe de ses anciens rêves » et d'« exclure les dogmes de sa contestation ». Il dépeint les combats de Breton pour faire admettre aux marxistes-léninistes ses conceptions sur l'évolution des arts, les égarements de Dali, les erreurs ou dérives (à ses yeux) des surréalistes. Louis Aragon est l'une de ses cibles : le poète (qualifié de « caméléon fourvoyé », « exemple achevé de lâcheté intellectuelle ») se voit reprocher sa faiblesse face au parti et face aux femmes, dont « cette sottise d'Elsa ». Sartre, au passage, est dépeint comme un « petit homme sectaire et borné », Barthes comme un « *enfoncéur de portes ouvertes* ». Le dernier titre publié par cet insurgé qui ne se ménageait pas lui-même fut *Cédepe au bordel*. André Thirion, on l'a compris, était le contraire d'un orthodoxe.

Jean-Luc Douin

## Matthew Lukwiya

## Médecin et héros national en Ouganda

LE MÉDECIN OUGANDAIS Matthew Lukwiya, considéré comme l'un des meilleurs spécialistes du sida en Afrique noire, est mort, le 5 décembre 2000, des suites de l'épidémie de fièvre hémorragique Ebola qui frappe le nord de l'Ouganda depuis plus de trois mois. Matthew Lukwiya, âgé de quarante-trois ans, dirigeait l'hôpital de Lacor, à quelques kilomètres de la ville de Gulu. Au début du mois d'octobre, il avait été le premier à déceler les signes d'une épidémie de type Ebola et à alerter les organisations internationales. Il aurait été contaminé, fin novembre, en soignant un membre du personnel hospitalier, lui-même atteint du virus.

Si cette mort est passée pratiquement inaperçue en France – *Le Monde* en a fait état dans un article du 22 décembre consacré au virus –, elle a suscité de nombreuses réactions à l'étranger. Le pape Jean Paul II, les responsables de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), ceux du Centre de contrôle et de prévention des maladies (CDC) d'Atlanta et le président ougandais Yoweri Museveni ont fait part de leur émotion. La population ougandaise, elle aussi, a été fortement choquée. Mat-

thew Lukwiya, marié et père de cinq enfants, était en effet perçu comme un héros national. Originaire de Gulu, il avait toujours refusé de travailler à Kampala, la capitale, ou à l'étranger, comme de nombreux compatriotes, préférant consacrer sa vie à cette région défavorisée, en proie, depuis 1987, à la rébellion de l'Armée de résistance du seigneur (LRA).

Au plus fort des attaques de la LRA, l'immense hôpital Sainte-Marie de Lacor (463 lits, 17 649 personnes hospitalisées en 1999) servait de refuge nocturne aux habitants des environs, menacés par les rebelles. Le médecin lui-même avait été blessé et pris en otage pendant une semaine, mais n'avait pas pour autant renoncé à sa « mission », poursuivant notamment ses recherches sur le sida. Son histoire est indissociable de celle de cet hôpital, considéré comme une institution en Ouganda (*Le Monde* du 24 juin 1998), fondé en 1961 par un médecin italien, Piero Corti, et son épouse québécoise, le docteur Lucille Teasdale, morte du sida le 1<sup>er</sup> août 1996, neuf ans après avoir soigné un soldat atteint de cette maladie.

Philippe Broussard

■ NOËLLE DEWAVRIN, présidente de l'association Femme-Avenir, est morte vendredi 5 janvier à Croix (Nord). Née le 26 décembre 1932, femme du Nord et fervente militante gaulliste, Noëlle Dewavrin était membre du comité national du RPR et conseillère régionale du Nord - Pas-de-Calais depuis 1986. Elue tour à tour sur les listes menées par Jacques Legendre puis Colette Codaccioni, elle était membre du groupe Union régionale pour le Nord - Pas-de-Calais. Durant douze ans, elle a présidé la commission Communications et relations internationales. En 1999, après la démission de Philippe Vasseur, elle était redevenue conseillère régionale. De 1986 à 1998, Noëlle Dewavrin a également pré-

sidé à Lille le Comité d'actions et de promotions régionales, économiques et sociales (Capres, maison du Nord - Pas-de-Calais à Paris). Avocate spécialisée dans le droit de la famille, Noëlle Dewavrin a eu l'occasion d'exercer ses talents au cabinet d'Albin Chalandon lors de la première cohabitation, entre 1986 et 1988, où elle était chargée du droit de la famille et des enfants de couples mixtes franco-algériens. Depuis 1983, elle était adjointe au maire de Mouvaux, dans le Nord. Noëlle Dewavrin y avait en charge les affaires sociales, de l'emploi et de la famille. Pour cette commune qu'elle habitait depuis plus de trente ans, elle a notamment développé un réseau de ville-accueil pour la petite enfance.

## AU CARNET DU « MONDE »

## Naissances

Marie Hélène et Christian BOSTNAVON laissent à Sophie, Clémence, Antoine et Clotilde la joie d'annoncer la naissance de leur petite sœur.

## Maud,

le 25 décembre 2000,

et vous souhaitez une bonne et heureuse année 2001.

11, rue de Bellevue, 92370 Chaville.

## Anniversaires de naissance

– Joyeux anniversaire à Sa Majesté

## Louis-le-Grand,

qui fête aujourd'hui ses dix-huit ans de règne sur nos cœurs aimants.

Eric et Muriel, ses heureux parents.

## Décès

– M. et M<sup>me</sup> Jean-Michel Quatrepoint, M. et M<sup>me</sup> Pierre Barjonet, M. et M<sup>me</sup> Alain Barjonet, M. Claude Barjonet, Anne-Laure, Aude, Virginie et Charlie, ses petits-enfants, M. André Barjonet, ont la douleur de faire part du décès de

M<sup>me</sup> Christiane BARJONET, née JULIEN,

dans sa quatre-vingt-unième année.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité, le 30 décembre 2000.

– Les familles Davi et Gustin ont la tristesse de faire part du décès de

## François BECKER,

leur frère, beau-frère et oncle,

survenu le dimanche 24 décembre 2000, à l'âge de soixante-dix-huit ans.

L'inhumation aura lieu le 20 janvier 2001, à 10 h 30, à Tourtour (Var), auprès de sa femme,

## Jacqueline.

– Yvonne et Adrien Bazar, Pierre et Judith Birbaum, ses enfants,

Nadine, Colette, Juliette, Jean, Léa, Emmanuel et Joseph, ses petits-enfants, Shir, Katia, Tom et Alexandre, ses arrière-petits-enfants, Sa famille et ses amis, ont la douleur de faire part du décès de

## Jacob Jacques BIRNBAUM,

survenu le 31 décembre 2000, dans sa centième année.

Les funérailles ont eu lieu en présence de sa famille et de ses proches.

96, rue de Longchamp, 92000 Neuilly-sur-Seine.

– François Bret, Et sa famille font part du décès de

Andrée BRET, née LEVILLAIN,

le 28 décembre 2000, à Saint-André-de-Roquepertuis (Gard).

– Le Seigneur a accueilli dans sa Paix et sa Lumière

M<sup>me</sup> Noëlle DEWAVRIN-DANÈS, chevalier de la Légion d'honneur, officier dans l'ordre national du Mérite, chevalier des Palmes académiques, avocat au barreau de Lille, conseillère régionale du Nord - Pas-de-Calais, présidente nationale de Femme-Avenir, adjointe au maire de Mouvaux,

pieusement décédée le 5 janvier 2001, à la suite d'une courte maladie, à l'âge de soixante-huit ans.

La célébration des funérailles aura lieu le mardi 9 janvier, à 10 h 30, en l'église Saint-Germain, place du Général-de-Gaulle, à Mouvaux (Nord), suivie de l'inhumation au cimetière de Mouvaux, dans le caveau de famille.

De la part de M. Marc Dewavrin, son époux, M. Noël Dewavrin et M<sup>me</sup> Martine Pastour, M. et M<sup>me</sup> Marc Dewavrin-Bourgois, M<sup>me</sup> Florence Dewavrin et M. Maurice Bouzon, ses enfants, Ses petits-enfants, Les familles André Danès-Fauchille et Henri Dewavrin-Masurel.

155, rue de Londres, 59420 Mouvaux.

(Lire ci-contre)

**Vous pouvez nous transmettre vos annonces la veille pour le lendemain jusqu'à 17 heures**  
**Permanence le samedi jusqu'à 16 heures**

– M<sup>me</sup> Pierre Firmin-Didot, son épouse, née Lynne Davis, M<sup>me</sup> Caroline Firmin-Didot, sa fille, M<sup>me</sup> Catherine Firmin-Didot, M<sup>me</sup> Isabelle Firmin-Didot, M<sup>me</sup> Christine Firmin-Didot, ses filles et belles-filles, Ses petits-enfants, M. et M<sup>me</sup> André de Talancé, sa sœur et son beau-frère, Ses neveux et nièces, Et toute la famille, ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

Pierre FIRMIN-DIDOT, chevalier de la Légion d'honneur, officier de l'ordre national du Mérite, chevalier du Mérite agricole,

survenu le 5 janvier 2001, à Chartres, dans sa quatre-vingtième année.

Les obsèques auront lieu le jeudi 11 janvier, à 14 h 30, en la cathédrale de Chartres.

28170 Maillebois.

Eugénie FROMENT, professeur d'allemand,

s'est éteinte le 3 janvier 2001, dans sa quatre-vingt-huitième année.

Cet avis de sa famille tient lieu de faire-part à tous ceux qui l'ont connue, estimée et aimée.

46, rue de Belleville, 75020 Paris.

– Claude, Yves, François, Jean-Christophe et Laurence, ses enfants,

Ses belles-filles, son gendre, Ses petits-enfants, Ses arrière-petits-enfants, Et leurs parents et amis, ont la tristesse de faire part du décès de

Charlotte JANIN, née CHALUMEAU,

survenu le 31 décembre 2000, à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

La cérémonie religieuse a eu lieu à Villechantria, le 3 janvier 2001, suivie de l'inhumation au cimetière de Broissia (Jura).

19, chemin de Sécheron, 73000 Jacob-Bellecombette. E-mail : yjanin@free.fr

– Ses amis de l'université Paris-X ont la tristesse de faire part du décès de

Béatrice LE COZ, bibliothécaire,

à l'âge de cinquante et un ans.

La cérémonie religieuse a eu lieu le 5 janvier 2001, en l'église Saint-Pierre-et-Saint-Paul de Courbevois.

## Alfred LETRÉGUILLY

nous a quittés le 30 décembre 2000.

76160 Saint-Martin-du-Vivier.

– Bellerive-sur-Allier.

M<sup>me</sup> Marie-Antoinette Marcilly, son épouse, a la douleur de faire part du décès de

Charles Rodolphe MARCILLY, maître de conférences des universités d'Alger, Poitiers, Clermont, commandeur de l'ordre royal d'Alphonse X le Sage.

Les obsèques civiles ont eu lieu le 4 janvier 2001, au cimetière de Bellerive, dans la plus stricte intimité.

Le Plein Sud 3, 03700 Bellerive-sur-Allier.

– Nous avons la douleur d'annoncer la disparition de

Françoise PASQUIER, directrice littéraire des éditions Rivages littérature étrangère,

survenue le 4 janvier 2001.

Suivant sa volonté, elle sera incinérée au crématorium du Père-Lachaise le jeudi 11 janvier, à 13 h 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

128, rue de Vaugirard, 75006 Paris.

(Le Monde du 6 janvier)

– Maryannick Singer a la douleur de faire part de la mort de son frère,

## Olivier SINGER,

survenue le mardi 2 janvier 2000, à l'âge de trente-sept ans, à Versailles (Yvelines).

Tél. : 03-88-29-72-08.

– Les amis du Croquenote font part du décès, le 28 décembre 2000, de

## Eric ZIMMERMANN.

S'ils ont perdu un ardent défenseur et un talentueux interprète de la chanson française, sa sincérité, sa disponibilité, sa chaleur et tous les moments de bonheur partagés résonneront toujours en chacun d'eux.

## Cours

Découvrez l'informatique chez vous, avec le premier organisme de formation à domicile. Prise en main du matériel, Internet, bureautique. ALDISA Tél. : 01-46-67-18-90

## Cours-conférences

Ecole d'anthropologie de Paris, fondée par Broca en 1875, reconnue d'utilité publique en 1889.

Ouverture le 13 janvier 2001 des cours-conférences en anthropologie culturelle (Afrique, Asie, Amérique), tous les mercredis et samedis, par des universitaires français et étrangers. Etudiants : deux ans pour thèse et diplôme d'éméritat.

Public admis : 40 francs l'entrée.

Renseignements : Traductions et civilisations, 164, rue Jeanne-d'Arc, 75013 Paris. Tél. : 01-43-36-58-10. Fax : 01-43-36-03-00.

## Séminaires

## COLLÈGE INTERNATIONAL DE PHILOSOPHIE

## Conférence

Irène Rosier-Calach : « Signes et sacrements au Moyen Âge : la parole efficace ».

11 janvier, 19 heures-21 heures, amphithéâtre Poincaré, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris-5<sup>e</sup>.

Séminaires Jacques Raciere : « Les enjeux de la pensée esthétique ».

12 et 26 janvier, 18 h 30-20 h 30, amphithéâtre Poincaré, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris-5<sup>e</sup>.

Philippe Sers : « Art et totalitarisme (II) ».

15, 22, et 29 janvier 18 h 30-20 h 30, amphithéâtre Poincaré, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris-5<sup>e</sup>.

Jean Mathiot : « Le politique des économistes et du politique des philosophes (II) ».

12 et 26 janvier, 18 heures-20 heures, amphithéâtre A. Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris-5<sup>e</sup>.

Maryam Benmansour et Anne HAGE : « Mythe, temporalisation, théorisation (II) ».

10 et 24 janvier, 20 heures-22 heures, amphithéâtre B. Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris-5<sup>e</sup>.

Samedi autour d'un livre Les Mâles Vertus des Allemands de Nicolaus Sombart avec Alain David, Jean-Luc Evrard, Jean-Pierre Faye, Philippe Ivernel, Jean-Louis Schlegel, Denis Trierweiler, Nicolaus Sombart.

13 janvier, 9 h 30-12 h 30, Grande Salle, Maison Heinrich-Heine, Fondation de l'Allemagne, 27C, boulevard Jourdan, Paris-14<sup>e</sup>.

L'accès à toutes les activités du Collège est libre et gratuit (dans la limite des places disponibles).

Renseignements sur salles, répondeur : 01-44-41-46-85. Autres renseignements : 01-44-41-46-80.

## Colloques

– La chaire d'histoire culturelle du monde germanique (J.-M. Valentin) de l'Institut universitaire de France (Paris-IV) et l'Upresa 8060 du CNRS organisent, les 11, 12 et 13 janvier 2001, un colloque franco-allemand sur « Martin Luther et les débuts de la Réforme, 1517-1526 ».

L'ouverture sera faite par Pierre Chaunu, membre de l'Institut, le 11 janvier, à 9 heures.

L'ensemble comprend six demi-journées consacrées dans l'ordre aux questions suivantes :

- 1) L'empire, l'empereur et Luther ;
- 2) Formation, sermon, traduction, exégèse ;
- 3) Les grands contemporains ;
- 4) Le livre, l'image, la musique ;
- 5) Les questions théologiques et les grands écrits réformateurs ;
- 6) Le débat conciliaire, les questions économiques, l'autorité civile.

Toutes les séances auront lieu au Centre universitaire Malesherbes, métro Malesherbes, 108, boulevard Malesherbes, 75850 Paris Cedex 17.

Entrée libre dans la limite des places disponibles.

Les journées internationales d'angéologie, organisées par la Société française d'angéologie et la revue *Angéologie*, se dérouleront les 12 et 13 janvier 2001, à Paris,

sous le haut patronage de M. Jacques Chirac.

Thèmes principaux : Artériographies des membres inférieurs, nouveautés 2001. Francophonie et angéologie mondiale : tour d'horizon. Équilibre sexuel : approche angéologique. Qualité de vie, contention et habillage. Problèmes pratiques et pathologie veineuse.

Prix Louis Gerson. Invité d'honneur : le professeur Byung Boong Lee (Corée), en présence des spécialistes mondiaux.

Les cardiologues et angéologues sont invités à un débat le 12 janvier à 12 h 30, avec la participation du docteur Jean Panneton (Mayo Clinic, Rochester, Etats-Unis), du professeur Patrice Nault (Montréal, Canada), et du professeur Byung Boong Lee (Samsung Center, Séoul).

Palais des congrès, porte Maillot, Paris-16<sup>e</sup>.

Renseignements tél. : 01-42-86-55-93 fax : 01-42-60-45-35. Dr Michèle Cazaubon. E-mail : micazang@noos.fr

## Conférences

Université Paris-I Centre de recherche sur la philosophie des activités artistiques contemporaines

le samedi matin, 10 heures à 12 heures, Centre Sorbonne ou Panthéon

## Littérature, arts et sciences sociales

13 janvier 2001 : Anna Boschetti, « La théorie, mise à nu par la poésie, même » (sur Apollinaire), Panthéon, salle 1

20 janvier : Emmanuel Bourdieu, « L'économie temporelle de la représentation théâtrale », Sorbonne, salle Cavailles.

17 février : Jacques Dubois, « Roman réaliste et sociologie fictionnelle », Sorbonne, amph. Bachelard.

24 février : Joseph Jurt, « A propos des recherches littéraires en France à partir de 1945 », Sorbonne, amph. Bachelard.

3 mars : Pascal Durand, « Autonomie et autotélisme Mallarmé et Duchamp », Sorbonne, amph. Bachelard.

10 mars : Gisèle Sapiro, « Les catégories Gauche-Droite dans le champ littéraire : de l'affaire Dreyfus à la guerre d'Algérie », Sorbonne, amph. Bachelard.

17 mars : Inès Champey, « La sacralisation de l'art », Sorbonne, amph. Bachelard.

24 mars : Pascale Casanova, « Critique et champ littéraire international », Sorbonne, amph. Bachelard.

31 mars : Anne Simonin, « La réception de Sade en France à la Libération », Sorbonne, amph. Bachelard.

7 avril : Ramine Kamrane, « L'art islamiste, entre réalisme et surréalisme », Panthéon, salle 1.

Entrée libre.

## Séminaires – Conventions

## Réunions – Kick off

## MELTiS

premier cabinet français de scouting Trouve pour vous l'intervenant adapté Experts, facilitateurs, atypiques

Tél. : 05-34-66-13-33 – www.meltis.fr

## CARNET DU MONDE

Fax : 01-42-17-21-36

Téléphone :

01-42-17-39-80

01-42-17-38-42

01-42-17-29-96

e-mail:carnet@mondepub.fr

Le Monde DOSSIERS DOCUMENTS LES CLÉS DE L'INFO

numéro de janvier

Les nouveaux chantiers de l'Europe

● L'Union européenne a terminé l'an 2000 sur un refus. Cette Europe indéfinie n'en continue pas moins d'élargir son champ d'action. Dès 2001, les Quinze vont mettre en chantier un travail de réflexion sur une sorte de Constitution européenne

Les extrémismes, envers de l'Union

● Malgré la construction européenne, l'Europe n'est pas épargnée par des poussées de radicalisme qui témoignent de la difficulté du continent à se débarrasser du spectre de la violence nationaliste extrémiste

+ les clés de l'info

CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

# La solidarité fiscale gagne les communautés urbaines

La loi Chevènement sur la coopération intercommunale prévoit le passage à la taxe professionnelle unique pour l'ensemble de ces structures au 1<sup>er</sup> janvier 2002. Plusieurs métropoles ont devancé d'un an leurs obligations légales. Bordeaux est l'une d'entre elles. D'autres préfèrent attendre

## BORDEAUX

de notre correspondante

Le 1<sup>er</sup> janvier 2001, les habitants de la Communauté urbaine de Bordeaux (CUB), en pleine célébration du troisième millénaire, ne songeaient peut-être pas tous que cette date marquait, aussi, pour la CUB et ses 37 communes, un événement « historique » : l'entrée en vigueur de la taxe professionnelle unique (TPU), outil de solidarité fiscale promu par la loi Chevènement sur l'intercommunalité de 1999. Désormais, le produit de la taxe professionnelle (TP) va à la CUB, celui des taxes d'habitation et foncières,

payées par les ménages, aux communes. Jusqu'alors, la CUB et les communes percevaient chacune les quatre impôts.

### « MEILLEURE LISIBILITÉ »

« La TPU permet une meilleure lisibilité », assure Alain Juppé, maire RPR de Bordeaux et président de la CUB : les entreprises et les particuliers sauront qui est responsable de quoi et à qui ils paient l'impôt. Le taux unique de la TP sur le territoire communautaire est fixé à 25,52 %. Ce taux, plutôt élevé s'explique notamment par le poids des investissements d'infrastructures des communes et de la

CUB. L'harmonisation s'étalera sur douze ans, durée maximale fixée par la loi. Les élus ont ainsi tenté d'éviter des grincements de dents de la part des entreprises et des communes, d'autant que l'éventail actuel des taux est large : de 6,7 % à 16,5 % pour la part communale.

Avec le nouveau régime, le taux de TP va augmenter dans 15 villes, au détriment d'un tiers des entreprises implantées dans la CUB. Il baissera au bénéfice des deux autres tiers dans 12 communes. Mais, à en croire un observateur de la vie économique girondine, la TPU ne mobilise pas vraiment les chefs d'entrepri-

se : « La plupart s'apercevront des choses quand ils auront le nez sur leur feuille d'impôt. »

Jean-François Rué, président de l'Union nationale des industries métallurgiques d'Aquitaine (UNIM), a installé sa société à Ambès, où le taux de TP est parmi les plus bas de la CUB. Aujourd'hui, il paie 120 000 francs par an. Le passage à la TPU devrait augmenter sa TP de 20 000 francs. « Cela n'aura pas un impact financier énorme, avoue-t-il. En tant que président de l'UNIM Aquitaine, je dirais même que la TPU est une bonne chose, car les sociétés seront logées à la même enseigne fiscale. Cela va limiter la concurrence entre communes. Et il est plus intelligent que la CUB et les communes développent des synergies pour favoriser l'accueil des entreprises. »

Pour sa part, Jean-Christophe Parinaud, jeune patron aux multiples activités et aménageur de zones économiques, affirme : « Cela ne changera rien au choix d'implantation des sociétés : elles étudient avant tout la zone de chalandise, la proximité des infrastructures, la disponibilité des terrains, leur positionnement par rapport à la concu-

rence, les différentes aides possibles... Ces logiques dépassent ce problème de taxe. »

En revanche, pour les villes dont les ressources fiscales proviennent essentiellement de la TP, la disparition de ce levier fiscal a fait l'effet d'un coup de massue.

### « MOUVEMENT DE PANIQUE »

C'est le cas d'Ambès : le produit de la TP représente 92 % de ses ressources fiscales ! « Quand la loi Chevènement a été votée, j'ai eu un mouvement de panique », avoue Maurice Pierre, le maire PS. « Cela a entraîné une véritable révolution culturelle pour moi et les élus de la ville. On en parle depuis un an, continue-t-il. Avec cette nouvelle répartition de l'impôt, nous n'avons plus les mêmes marges de manœuvre pour financer nos projets d'investissements. » Comme la municipalité ne veut pas augmenter les impôts des ménages, « il va falloir être vigilant et penser à faire des économies de fonctionnement ».

La TPU est l'amorce de nouvelles relations entre la CUB et les communes. L'établissement intercommunal va devenir le « grand ordonnateur » de la politique économique

de l'agglomération : à terme, il décidera de l'implantation des entreprises, des investissements et de la qualification des zones industrielles... « Cela risque de démobiler des maires », s'inquiète Jean Priol, premier magistrat de Bassens et vice-président PS de la CUB. Il a été le seul maire de la communauté à s'abstenir, le jour du vote de la TPU. La TP représente 80 % des ressources fiscales de la ville portuaire. « Dans mon cas, je ne serai plus entièrement maître du jeu économique. Et le renforcement du pouvoir économique de la CUB sera très long à mettre en place. »

« De gré ou de force, on va vers un système d'intégration d'agglomération », souligne Serge Lamaison, maire PS de Saint-Médard-en-Jalles et vice-président de la CUB. Les communes auront moins la capacité d'exister et devront, progressivement, accepter des transferts de compétences. « La TPU va permettre un meilleur équilibre entre communes pauvres et riches, ajoute-t-il, mais il va falloir en faire bon usage et cela ne se fera pas d'un coup de baguette magique. »

Claudia Courtois

## Certains élus veulent se donner le temps de la réflexion

LA LOI CHEVÈNEMENT sur l'intercommunalité de 1999 ne fixe pas les mêmes règles à toutes les Communautés urbaines pour le passage à la taxe professionnelle unique (TPU). Dans les Communautés créées depuis la promulgation de la loi, l'entrée en vigueur du taux unique fait obligatoirement partie de l'acte de naissance de la nouvelle structure. Les Communautés de Marseille et de Nantes, créées le 1<sup>er</sup> janvier 2001, sont donc passées à la TPU le même jour. La loi laisse en revanche un délai aux Communautés urbaines déjà existantes : la date butoir est fixée au 1<sup>er</sup> janvier 2002. La plupart des douze intercommunalités intéressées ont préféré se donner le maximum de temps. Seules Dunkerque et Arras ont unifié leurs taux dès 2000. Bordeaux (lire ci-dessus), Brest et Nancy l'ont fait en 2001. Les sept autres Communautés urbaines (Alençon, Cherbourg, Le Creusot-Montceau-les-mines, Le Mans, Lille, Lyon et Strasbourg) attendront 2002.

### « RÉSIDENCES COMMUNALES »

Passer à la TPU – même si cette mutation s'accompagne d'une bonification des dotations de l'Etat de 472 francs par habitant – n'est pas, en effet, une mince affaire. « Les résistances communales existent toujours », reconnaît Guy Lamandé, directeur général de la Communauté urbaine de Brest et animateur de l'Association des Communautés urbaines. La loi Chevènement prévoit qu'à l'instauration de la TPU, la perte fiscale pour les communes doit être nulle. Mais, dans la durée, les collectivités pourraient voir leurs ressources diminuer, puisque le montant de la compensation fixée ne sera pas indexé sur l'inflation. Parallèlement, la mise en commun de la TP permet de mutualiser les risques : si une entreprise déménage, toute la communauté supportera la perte.

Selon M. Lamandé, même pour les Communautés déjà très intégrées, sauter le pas peut prendre du temps : « Le passage d'une fiscalité assise sur quatre taxes à une ressource unique pour l'agglomération pose des problèmes d'équilibre. » Pourtant, les communes de l'agglomération brestoise se sont unies financièrement dès janvier 2001 : « Il était préférable de le faire avant les municipales, afin de ne pas laisser à ceux qui vont prendre les rênes ce travail au moment de la mise en route de leur mandat. » Le délai sera en effet très court pour les municipalités élues en mars 2001.

A Lille, le principe du passage à la TPU et le transfert à la communauté de nouvelles compétences (gens du voyage, équipements et événements culturels et sportifs...) ont été adoptés par la CUDL en décembre 2000. Les conseils municipaux des 87 communes doivent maintenant entériner ce passage, qui doit avoir lieu au plus tard le 1<sup>er</sup> janvier 2002. Pourquoi pas avant ? Bernard Roman, président du groupe socialiste à la Communauté (présidée par le maire PS de Lille, Pierre Mauroy), répond : « Nous avons déjà eu assez de mal à le faire en un an et demi ! Les questions de transfert de fiscalité sont longues à résoudre. » A Lyon, la TPU entrera également en vigueur en 2002. Trois mécanismes de solidarité seront mis en place pour réduire les disparités entre communes riches et pauvres : la dotation de solidarité communautaire (DSC), un intéressement pour les communes acceptant d'accueillir des activités susceptibles de générer des nuisances et une garantie de croissance, permettant d'assurer une progression minimale des ressources des communes. Parallèlement, le Grand Lyon a souhaité adopter de nouvelles compétences. Les élus lyonnais avaient opté pour un transfert en bloc. Après quelques observations du préfet, et devant les difficultés de mise en œuvre,

ils ont décidé, le 18 décembre 2000, de procéder de manière progressive. Une commission spéciale, composée d'une trentaine d'élus, formulera des propositions en matière culturelle, sportive, sociale... Le chantier pourrait s'étaler sur plusieurs années.

Gaëlle Dupont et Sophie Landrin (à Lyon)

### TROIS QUESTIONS À...

#### MAURICE CHARRIER

**1** Vous êtes maire (div. g.) de Vaulx-en-Velin et vice-président du Grand Lyon (la communauté urbaine). Pourquoi avez-vous demandé le report de l'instauration de la taxe professionnelle unique (TPU) qui doit entrer en vigueur pour l'agglomération en janvier 2002 ?

Je suis favorable au principe de la TPU, mais j'en demande le report parce que nous n'avons pas encore délibéré sur la nouvelle répartition des compétences ni même défini la notion d'intérêt communautaire. C'est une question de bon sens : on ne délibère pas sur des recettes avant de savoir quelles seront les compétences de la communauté urbaine et celles des communes.

**2** Quelles seront les conséquences de l'instauration de la TPU pour votre commune ?

Vaulx-en-Velin accueille des populations qui rencontrent des difficultés économiques et sociales très lourdes, mais elle dispose sur son sol de fortes richesses économiques avec l'implantation de nombreuses entreprises. C'est en favorisant ce potentiel économique que nous avons réussi à développer des politiques sociales. Or, si je regarde les

critères arrêtés pour définir la dotation de solidarité qui accompagnera la TPU, je constate que Vaulx-en-Velin, comme toutes les communes de l'Est lyonnais, est perdante. Ces critères ne tiennent pas compte, par exemple, du niveau des ressources familiales. En 2003, la perte fiscale pour notre commune sera de 12 millions de francs, sur un total de recettes de 115 millions. Cela signifie que nous ne pourrions plus financer les politiques sociales.

**3** Est-il encore possible de revenir sur l'instauration de la TPU dans l'agglomération lyonnaise ?

J'envisage de déposer un recours devant le tribunal administratif pour demander l'annulation de la délibération. Il faudrait amender la loi Chevènement concernant le transfert des compétences. En matière de politique de la ville, le texte dit que les compétences doivent être transférées en bloc ; or je pense que cela doit être une compétence partagée entre commune et communauté urbaine. J'ai évoqué cette question avec le ministre chargé de la politique de la ville, Claude Bartolone, qui partage ce point de vue. Je suis un fervent partisan de l'agglomération, mais je ne veux pas que le fait communal disparaisse.

Propos recueillis par Sophie Landrin

Microsoft

Je sais pas moi...  
le point de penalty,  
il est à 9 mètres  
non ?

MSN Search est un moteur de recherche si astucieux qu'il comprend mieux et plus vite ce que vous cherchez. Ainsi, il trouve précisément la réponse à votre question : 9 mètres 15.

Shopping Communautés Hotmail Rechercher Money

msn.fr  
Tout trouver d'un simple battement d'aile.

**F**AUT-IL désespérer d'Anvers ? Oublier soudain qu'elle doit sa fortune au grand large et se résigner à tourner le siècle dans les relets d'une de ces tavernes où, à force de bière, on vomit l'étranger ? Oublier qu'à l'ombre de sa cathédrale mouillaient naguère les bateaux du Congo, et laisser une histoire peuplée de Bourguignons ripailleurs, d'hidalgos ombrageux, d'Autrichiens, de juifs bannis du Sud ou échappés de l'Est se flétrir dans l'exaltation d'une Flandre fière et pure ? Oublier que Rubens fit ses classes à Venise, que l'hôtel de ville tient son élégance d'une féconde bâtardise italo-flamande, et ne plus entendre que ces trois mots qui courent la ville : « Notre peuple d'abord » ? Désespérer d'Anvers ? Non, bien sûr. Mais s'inquiéter du mal qui la ronge. La peste, vous dit-on ! Cette peste qu'on a coutume de dire brune. Et qui, par un de ces fléaux propres aux millénaires, toucherait un citadin sur trois.

Le Vlaams Blok est au plat pays ce que le FPÖ de Jörg Haider est aux Alpes, et il a recueilli 33 % des voix aux dernières élections communales. Triste dimanche que ce 8 octobre 2000. Le temps de lorgner, le cœur gros, les « fascistes » qui parquent en ville et voilà qu'on vous offre les mêmes commentaires navrés qui, année après année, ont ponctué les percées successives du « Blok ». Rien n'y manque, depuis l'usure des coalitions en place jusqu'aux trottoirs décrépits, des finances exsangues à la violence mafieuse, des édiles trop lointains à l'insécurité nocturne. Et en figure de proue, qu'on le nomme ou non, l'immigré, turc ou marocain d'hier, africain ou kosovar d'aujourd'hui. Rien de neuf, sinon ce constat : le Blok, débordant les périphéries, touche maintenant beaux quartiers et cottages propres, où le seul étranger qui rôde est sûrement hollandais.

Le premier parti de la ville entendait hier se faire respecter ; il excelle désormais à faire respectable. Ce n'est pas en battle-dress qu'on attire avocats et petits patrons, ingénieurs et professeurs. Que l'on s'invite à la télé ou que l'on s'octroie droit de cité dans les journaux. Filip Dewinter, député et patron du Blok anversoise, a le premier senti le vent. A peine la quarantaine, sourire avenant, profil « gentil gendre », il officie au premier étage du bel hôtel de maître qui abrite le parti, entre un drapeau flamand et le portrait de Nicolas Rockox, bourgmestre d'Anvers, ami de Rubens et protecteur de tout ce que la ville compta d'érudits humanistes. Allez donc, sous de tels auspices, lui parler des services d'ordre de sa jeunesse, des tombes qu'il allait fleurir, voilà peu, en Allemagne, hommage aux volontaires flamands tombés sur le front de l'Est. « Le Vlaams Blok est un parti d'avenir enraciné dans un passé glorieux », explique succinctement la brochure en français qu'on vous distribue au rez-de-chaussée.

Du passé, Dewinter ne dit rien, seul l'avenir l'intéresse. L'avenir de son parti, radieux bien sûr, puisqu'il « suffit d'être patient ». L'avenir d'une ville qu'un « cordon sanitaire » prétend encore protéger du Blok mais qui s'émancipera bientôt d'un pouvoir « qui perd des voix depuis vingt-cinq ans ». L'avenir d'un pays qui n'en a plus guère, même si le « Belgique barst ! » (« Crève, Belgique ! ») des « nationaux flamands » semble en sourdine. L'avenir, enfin, d'une Europe qui doit « se protéger d'un nouvel ennemi : l'islamisme, et de sa cinquième colonne : l'immigration ».

Mais qu'a donc fait Anvers, que tant des siens se laissent séduire ? Son histoire la voulait, dit-on, opulente, tolérante et rebelle. Pour s'affranchir de ses patriciens, qui la méprisaient en français, elle fit le lit d'un mouvement flamingant dont les factions extrêmes, lors des guerres du siècle, traitèrent volontiers l'occupant comme un « cousin germain ». Même si la collaboration ne fut point monopole flamand, Filip Dewinter et ses ouailles tiennent là des pères qu'ils se gardent de renier, réclamant pour eux l'amnistie due aux idéalistes. Tache indélébile ? Ce serait oublier qu'à l'heure où certains prêtaient la main aux rafles, d'autres la tendaient aux juifs et sauvaient la moitié d'une communauté qui se souvient de l'Anvers des Justes. Oublier que cette ville fut aussi le berceau de maints contestataires : socialistes autrefois, « provos » plus tard et bientôt écolos.

Alors, brune, rouge, verte ? Anvers



DIETER TILMANS

Manifestation du Vlaams Blok dans les rues d'Anvers le 11 janvier 2000.

## Anvers et la peste brune

**Le dimanche 8 octobre 2000, à Anvers, le Vlaams Blok, parti néofasciste, a remporté 33 % des voix aux élections municipales. Il ne gère pas encore la ville, mais il attend son heure. A l'ombre d'une xénophobie mal déguisée. Enquête sur les racines du mal**



JUHA ROININEN/CORBIS SYGMA

Philip Dewinter, leader du Mouvement Vlaams Blok, en meeting à Anvers, en octobre 2000.

est rétive aux couleurs quand elles font étiquette. Plus simplement, elle a de tout temps montré plus de talents en affaires que de goût pour la chose publique. Fidèle héritière des guildes et des traditions de la Hanse, elle commerce d'abord et a vu, au même rythme, prospérer son port et dépérir son cœur. Curieuse hémiplegie d'une ville qui, sur vingt kilomètres au nord, creuse écluses et bassins, multiplie les docks, se couvre de raffineries, entrepôts ou silos, laisse aux ultimes moutons trois arpents d'herbe sale. Et qui, au sud, peine à ravalier ses façades, à rénover son tram, à aménager ses quais, à réhabiliter ses pourtours, à protéger ses vieux et occuper ses jeunes.

Il en faut moins, ailleurs, pour conclure à l'impérite des élus et sortir les sortants. Mais un art consommé du compromis – vieille spécialité belge – a, pendant soixante-dix ans, laissé les rênes à une coalition de socialistes et de chrétiens-démocrates, plus enclins à se répartir les fiefs et à soigner leur clientèle qu'à arrimer le bonheur de la cité à l'insolente vitalité de son

port. Ce n'est point faute d'avoir rêvé. Depuis les années 30, où Le Corbusier dessinait rive gauche une Cité radieuse, à l'aube de la dernière décennie où l'on mit les meilleurs urbanistes de la planète au défi de réconcilier ville et fleuve, Anvers n'a pas manqué de merveilleux projets. Ni de cartons pour les ranger ! Car l'opulence, ici, toute de diamants taillés et de vaisseaux en escale, s'arrête aux portes de l'hôtel de ville. Derrière, sous ses lambris majestueux, la cité n'est riche que de ses dettes, abyssales. En 1993, pourtant, promue capitale culturelle de l'Europe, Anvers a cru au retour de l'âge d'or, ce XVI<sup>e</sup> siècle où la toute-puissance du port n'avait d'égale que le génie des peintres, la gloire des imprimeurs et l'harmonie des religions. On a lustré le vieux centre, restauré le Théâtre Bula, rendu à la gare ses airs de cathédrale. On a bu, ri et chanté. Foi de Bob Cools, figure joviale du socialisme autochtone et bourgmestre à l'époque, on avait retrouvé cette « oasis de tolérance » sans lequel Anvers n'est pas Anvers.

Mais un an plus tard, le Vlaams Blok sortait renforcé des urnes.

C'est alors qu'en urgence, on bâtit le « cordon sanitaire », libéraux et écologistes rejoignant socialistes et chrétiens-démocrates dans un « tous contre un » aux intentions louables. Une législature plus loin – nous y sommes –, la croissance a conduit une Flandre plus dynamique que jamais à deux doigts du plein-emploi, concours et compétences sont devenus de mise pour diriger les services de la ville, la police a trouvé un commissaire recruté sans faire allégeance au parti du bourgmestre, la Belgique, sortie de ses années noires, parle même d'embellie. Et un beau dimanche, sur les rives de l'Escaut, le Blok gagne encore cinq points. Filip Dewinter sourit : « Ils n'ont toujours pas compris. Les Anversoises veulent que ça change, c'est tout. Qu'ils refassent leur cordon, ils perdront un peu plus. Il suffira d'attendre. » Comme si son parti, désormais, prospérait en dormant.

Dans son bureau au plancher de bois marin qui domine Willemdok, vieux bassin où une Anvers branchée et fortunée transforme les entrepôts en lofts et ateliers de mode, le baron Léo Delwaide, libéral et échevin du port, se veut pourtant optimiste : « Penser qu'un Anversoise sur trois a des tendresses fascistes est ridicule. Non, c'est un mécontent, pas encore convaincu que l'administration communale est en train de se redresser. Six ans n'ont pas suffi, mais le virage est pris. » Bob Cools, qui dirige l'aide sociale de la ville, a, lui, teinté sa jovialité d'amertume : « Ces gens qui votent pour l'extrême droite n'ont rien à faire de l'indépendance flamande ou du fascisme, c'est vrai. Ils regardent seulement ce qui se passe devant leur porte, dans un quartier qu'ils habitent depuis des décennies, et où ils se retrouvent dépayés. La réalité est là : ils ne veulent plus cohabiter. » Le vieux socialiste prépare une étude comparative de quatre grandes villes européennes sur le thème de la tolérance. Il y sera moins question de cette oasis qui lui fut si chère que d'un mot qu'il prononce à peine : le « seuil ».

Mais quel seuil ? Anvers – 460 000 âmes – compte 13 % d'étrangers. Turcs et Marocains, ensemble, font entre 6 % et 7 %. Moins qu'à Bruxelles, et qu'en bien d'autres métropoles. Au premier étage d'une petite maison de Berchem, non loin de la Kogels-zijlei où les nantis d'autrefois édifièrent un pêle-mêle de bâtiments art nouveau pour fuir les miasmes de la ville, Mohammed Chakkar, responsable de la Fédération des organisations marocaines, tient des dossiers qui en disent long sur ce seuil-là. Des listes de demandeurs de logement social où sont

rayés tant de noms aux consonances lointaines. Ou cette école privée qui fait des classes « spéciales immigrés ». « Pour leur bien », assure-t-elle, même si, c'est vrai, « les parents flamands ont beaucoup insisté ». Comme leur suggère le Vlaams Blok, soucieux d'instruire à part les jeunes étrangers « pour favoriser leur retour au pays ».

**O**IL vif, ton placide, cheveux et barbe poivre et sel, Mohammed Chakkar a rejoint à huit ans un père que des recruteurs flamands étaient venus chercher dans son Rif natal quand les mines du Limbourg manquaient de bras et qu'à Anvers le port s'industrialisait à tout-va. Plus de trente ans ont passé. Diplômé en informati-

**« Ils nous rejettent pour ce que nous sommes. Ils nous disent que la Flandre, "c'est un peuple et une culture". Pas une nation et des hommes égaux » Mohammed Chakkar**

que, il est éducateur. « Les enfants sont belges, et ne parlent que flamand. Que veulent-ils de plus ? » L'homme connaît sa ville, mètre par mètre, et ne peut s'empêcher de l'aimer « malgré tout ». Malgré la brune, malgré ces affiches du Blok qui souhaitent, avec un beau chèque, la bienvenue aux jolis bébés blonds, malgré le tram qui, parfois, ne s'arrête plus quand la nuit tombe et qu'il n'y a que trois Arabes à l'attendre. « Anvers est un peu spéciale », murmure seulement le Marocain. Derrière l'ellipse, la crainte, à peine formulée, que le vote pour le Blok ne soit pas seulement, comme on dit, protestataire. « Ils nous rejettent pour ce que nous sommes. Il n'y a pas ici de citoyenneté à la française. Ils nous disent que la Flandre, "c'est un peuple et une culture". Pas une nation et des hommes égaux. »

C'est sur Provinciestraat plus qu'ailleurs qu'Anvers devient cette « Jérusalem du Nord » chère aux bons guides. Là se mêlent dans une cohue tranquille petits juifs au retour de l'école, papillotes au vent, fatmas chargées de cabas sortant d'une délicatessen casher, hassidim

barbus poussant le landau du dernier-né, vieux Arabes en palabre et jeunes beurs en vadrouille. Karim, qui ne se plaît qu'ici et au foot, verbe fleuri et humeur frondeuse, grogne devant un bolleke de bière ambrée : « Qu'est-ce qu'ils nous reprochent, les racistes ? Le voile de ma mère, la djellabah de mon père ? Est-ce qu'ils lui demandent, au juif d'en face, de changer de manteau, de couper ses bouclettes et de mettre une casquette ? »

Il suffit de passer sous les rails de la gare centrale pour approcher le coffre-fort d'Anvers. Trois rues barrières, bardées de caméras, trois Bourses et des dizaines de bureaux bien fermés. Les deux tiers de la production mondiale de diamant brut se négocient là, jour après jour, discrètement. Plus de 15 milliards de dollars de chiffre d'affaires, que les juifs, installés là depuis cinq siècles, partagent désormais avec des Indiens débarqués depuis vingt ans. Sur Hovenierstraat, entre la synagogue et le snack casher, c'est « business as usual ». Elections, percée du Blok, cordon sanitaire paraissent bien loin. « Tout cela ne nous réchauffe pas le cœur », explique Eli Ringer, président du Forum des organisations juives, mais il n'y a pas de tension particulière dans la communauté. La peur ? Elle existe, oui, même si ces gens disent avoir les meilleures relations avec nous. L'histoire ne s'efface pas, et nous savons où mène la discrimination. » Filip Dewinter a voulu, voilà peu, déposer une gerbe au pied d'une stèle commémorant les rafles d'Anvers. On l'a poliment éconduit « à cause de l'émotion que ça pourrait susciter ».

Le Vlaams Blok, ou comment s'en débarrasser ? La question taraude la ville. Sans vraie réponse. L'interdire ? Certains y songent et attendent impatiemment que soit jugée, en février, la plainte que le Centre pour l'égalité des chances, office paragonnemental de lutte contre le racisme, a déposée pour « incitation à la discrimination ». Fausse route, disent les sceptiques : si le Centre perd son procès, le Blok en sera légitimé. Donner le droit de vote aux étrangers ? L'idée a fait beaucoup de chemin, mais nombre de ceux qui la défendent craignent eux-mêmes que bien des voix, de droite comme de gauche, ne s'évadent ce jour-là aux extrêmes. Alors, demain comme hier, le cordon, toujours le cordon. On l'a à peine renégocié, trois mois durant, avant que ne s'ouvre, le 1<sup>er</sup> janvier, la nouvelle législature. Mais qui oserait jurer que cette union-là fait encore la force ?

Dominique Pouchin

# Ni « terre promise » ni « terre sainte » par David Meyer

**A**LORS que les informations quotidiennes en provenances de Tel-Aviv, Jérusalem, Gaza, Hébron et même Washington nous font souvent désespérer et parfois espérer la possibilité d'un accord de paix au Proche-Orient, il semble que la question de la souveraineté sur les Lieux saints reste, à l'aube de ce troisième millénaire, au cœur de l'impasse politique et psychologique que connaît cette région du monde depuis plus de cinquante ans.

Au cœur de ces Lieux saints, de cette « terre promise » et de cette « terre sainte », se trouve Jérusalem, la ville « sainte », la ville fondatrice du judaïsme et de l'islam, même si, pour certains, en ce qui concerne ce dernier, dans une moindre mesure. Une ville « promise » et « sainte », mais surtout une ville taboue, puisque personne, jusqu'à ce jour, n'ose l'envisager comme l'instrument d'une négociation future. Peut-on, en effet, négocier avec la sainteté et la promesse divine ?

Cette promesse et cette sainteté sont pourtant, dans une perspective juive, teintées d'un paradoxe profond. Ainsi, contrairement aux idées reçues, l'idée de « terre sainte » ou de « promesse inconditionnelle » sur la terre d'Israël n'existe pas dans la tradition juive. Il y a peut-être un peuple saint, un comportement de sainteté, mais il n'y a pas d'espaces saints ou sacrés

en eux-mêmes ; il n'y a ni « promesse inconditionnelle » ni « terre sainte ».

Pour la tradition juive, le saint et le sacré, ainsi que la notion de promesse divine, sont liés au comportement moral des hommes et non pas à une valeur intrinsèque d'un bout de terre, quel qu'il soit.

Si mes propos peuvent choquer et sembler proches de l'hérésie, il suffit de se tourner vers les sources du récit biblique pour se convaincre du contraire. A titre d'exemple, nous pourrions nous référer au chapitre IV du livre du Deutéronome qui, à ce titre, exprime de façon claire et radicale cette notion de promesse conditionnelle. Si le peuple maintient une ligne de conduite éthique, alors il vivra sur la terre d'Israël. Dans le cas contraire, il en sera expulsé sans ménagement : « Maintenant donc, ô Israël, écoute les lois et les règles que je t'enseigne pour les pratiquer, afin que vous viviez et que vous arriviez à posséder le pays que l'Eternel, Dieu de tes pères, vous donne. (...) Voyez, je vous ai enseigné des lois et des statuts selon ce que m'a ordonné l'Eternel, mon Dieu, afin que vous vous y conformiez dans le pays où vous allez entrer pour le posséder. Observez-les et pratiquez-les ! ce sera là votre sagesse et votre intelligence aux yeux des peuples (...). Or, quand vous aurez engendré des enfants, puis des petits-enfants, et que vous aurez vieilli sur cette terre, si vous dégénérez alors, si vous fabriquez une idole,

image d'un être quelconque, faisant ainsi ce qui déplaît à l'Eternel, ton Dieu, et l'offense, j'en prends à témoin, aujourd'hui contre vous les cieux et la terre ; vous disparaîtrez promptement de ce pays pour la possession duquel vous allez passer le Jourdain, vous n'y prolongerez pas vos jours, vous en serez proscrits ! »

L'enseignement de ce texte, et de bien d'autres, est pour nous tout à fait clair : la terre n'appartient pas au peuple juif, ni d'ailleurs à aucun autre peuple. La promesse de sa possession reste

prêtres jouaient en se chamaillant l'un avec l'autre. Dans leur jeu, ils avaient innocemment pris possession du couteau utilisé pour les sacrifices. En se disputant, ils tombèrent l'un sur l'autre et le couteau transperça le ventre de l'un des enfants, qui se mit alors à hurler de douleur. Alarmés aux cris de l'enfant, les prêtres se précipitèrent sur les lieux du drame et, horrifiés par la vision du sang qui coulait, retirèrent la lame du ventre de l'enfant et se mirent à discuter du statut d'impureté dans lequel se trouvait alors le couteau

sens de l'éthique, il n'y a ni « terre promise » ni « terre sainte ».

Ne sommes-nous pas aujourd'hui dans une situation semblable à celles décrites et par le texte du Deutéronome et par le passage talmudique ? Lorsque la Torah nous met en garde contre la pratique d'une certaine idolâtrie qui mettrait en péril notre présence sur la terre d'Israël, ne devons-nous pas réfléchir sur cette nouvelle forme de pratique idolâtre que constitue l'idolâtrie de la terre d'Israël, du « Grand Israël » ? Idolâtrie d'une terre qui ronge la pensée religieuse juive, et qui fait passer les notions de sainteté et de sacré avant celle du respect de la vie humaine.

Lorsque le Talmud soumet à notre réflexion les conséquences terribles d'une inversion des valeurs morales, ne devons-nous pas nous interroger sur la prépondérance qu'a prise, dans notre monde d'aujourd'hui, la notion de souveraineté, au détriment du respect de la vie ? Il me semble que nous devrions plutôt nous souvenir de cet enseignement du midrash – tradition homélique des rabbins – qui, avant de rechercher la sainteté de la ville de Jérusalem dans une soi-disant proximité de la présence de Dieu, préfère voir le lieu de l'accomplissement des valeurs humaines les plus hautes : « Deux frères vivaient, il y a de longues années, sur la terre de Canaan. L'un avait une famille et des enfants et l'autre était un célibataire. Ils travaillaient tous

les deux les champs et se partageaient les récoltes entre eux. Un jour, le frère ayant une famille se dit : "Je n'ai pas besoin de prendre la moitié des récoltes, car mes enfants seront bientôt en âge de travailler la terre, eux aussi, et ils pourront donc m'aider à subvenir à mes propres besoins. Mon frère, qui est seul, doit quant à lui dès à présent commencer à mettre des réserves de côté pour ses vieux jours, car il sera seul et personne pour l'aider. J'irai donc, cette nuit, lui apporter le surplus de ma partie des récoltes et je les déposerai chez lui." Le frère célibataire, au même moment, eut la pensée suivante : "Je suis seul et je n'ai donc pas besoin d'autant de récoltes que mon frère, qui doit non seulement se nourrir, mais nourrir sa famille. Je peux vivre avec moins que lui. J'irai donc, cette nuit, déposer une partie du surplus de mes récoltes chez lui."

» Cette même nuit, les deux frères se rencontrèrent donc, chacun apportant à l'autre le surplus de ses récoltes. C'est en observant les pensées et les actes de ces deux frères, que Dieu se dit : "Là où a germé une telle pensée, je veuille que mon temple soit érigé." » A nous de savoir refaire germer ce type de pensée dans nos cœurs. C'est alors que cette terre sera à la hauteur de nos espérances, une terre de paix et d'harmonie pour tous.

*David Meyer est rabbin.*

## Ne devons-nous pas réfléchir sur cette nouvelle forme de pratique idolâtre que constitue l'idolâtrie de la Terre d'Israël, du « Grand Israël » ?

conditionnelle, car la terre appartient à Dieu et à Lui seul ; c'est à Lui de décider s'il nous la donne ou s'il nous la reprend, et cela en fonction de notre conduite morale. Quelques siècles plus tard, la tradition talmudique se faisait l'écho de cette mise en garde. Alors que le peuple juif venait d'être exilé et le Temple détruit par les armées romaines, les sages nous proposaient la douloureuse réflexion suivante sur le pourquoi de cette situation : « Un jour, sur le parvis du temple de Jérusalem, deux enfants de

des sacrifices. Durant leur discussion, l'enfant blessé mourut et c'est alors que Dieu décida de détruire le temple et d'exiler les enfants d'Israël de leur terre. »

Cette histoire terrible nous fait comprendre que, lorsque les valeurs de la morale et de l'éthique sont renversées, lorsque l'accessoire devient plus important que l'essentiel, lorsque la pureté ou le sacré sont des valeurs supérieures au respect de la vie humaine, les notions de sainteté et de promesse disparaissent. Lorsqu'il n'y a pas de

## Un emblème pour la paix au Proche-Orient par Marc Gentilini

**J**E souhaiterais, alors que je commence mon second mandat de président de la Croix-Rouge française, apporter ma contribution au débat sur l'emblème qui agit depuis de nombreuses années le mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

Dans le courant de cette année devraient se tenir, à Genève, une conférence diplomatique, puis la XVIII<sup>e</sup> Conférence internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, chargées d'établir un troisième emblème protecteur. Cette décision permettra la reconnaissance de certaines sociétés nationales restées en marge du mouvement, soit parce qu'elles font, comme la société kazakh, une utilisation simultanée, et donc erronée, des deux emblèmes officiels – la croix et le croissant rouge –, soit parce qu'elles refusent à la fois la croix et le croissant et utilisent, comme l'organisation israélienne, leur propre signe.

La croix rouge sur fond blanc adoptée par les pères fondateurs, dont Henry Dunant, associe le symbole du drapeau blanc, qui demande la suspension des combats, avec la marque de protection et de respect incarnée par la croix de couleur. Créé en 1863 dans le but de protéger les blessés, le personnel médical et les installations sanitaires, l'emblème de la Croix-Rouge était censé garantir l'universalité, l'unité et la neutralité du mouvement. Mais la règle de l'unité de l'emblème fut remise en cause lors de la guerre d'Orient (1876-1878) au cours de laquelle l'Empire ottoman annonça unilatéralement qu'il adopterait à l'avenir pour la protection de ses propres ambulances le signe du croissant rouge sur fond blanc. Le ver était dans le fruit.

L'utilisation de la croix et du croissant fut ensuite entérinée par la conférence diplomatique de 1929, puis par les conventions de Genève de 1949. Ainsi se trouvait confortée une connotation religieuse de l'emblème, pourtant tout à fait antinomique aux principes du mouvement. Au fil des ans, la croix et le croissant rouges sont devenus les logos les plus connus et les plus respectés sur la scène internationale. Toutefois, leur juxtaposition a implicitement engendré une logique de blocs contraire à la vocation universaliste du mouvement dont l'action, comme chacun le sait, ne se limite pas, d'ailleurs, aux mondes chrétien et musulman. Comment s'étonner dès lors que certaines sociétés nationales ne se reconnaissent pas dans ces emblèmes ?

Il est grand temps de débloquent cette situation figée depuis plus d'un demi-siècle. Le projet de création d'un troisième emblème

additionnel est une solution de compromis et de consensus qui présente un double avantage selon ses promoteurs.

D'une part, elle évite la prolifération des signes que la conférence de 1949 s'était attachée à éviter ; d'autre part, elle renforce l'universalité et l'unité du mouvement. Le nouvel emblème – un carré rouge sur pointe et sur fond blanc – offre en effet un espace où il sera possi-

## La situation exige des instances de la Croix-Rouge un geste pour la paix ! Il faut une admission conjointe des sociétés israélienne et palestinienne

ble – à titre indicatif et non plus protecteur – de faire figurer la croix et/ou le croissant rouges, ou encore un autre signe agréé. Par exemple, la Société nationale israélienne – le Magen David Adom – pourra y insérer le bouclier rouge de David qu'elle utilise comme signe distinctif depuis sa fondation en 1930.

L'option proposée par le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) est une décision politique qui n'est pas idéale, mais elle est acceptable.

L'histoire pourrait s'arrêter là, mais il y a un autre enjeu. La focalisation sur le troisième emblème, qui rappelle les atterrissements de la conférence de 1949, soulève une autre question, majeure à mes yeux, celle de la paix au Proche-Orient. Le Mouvement doit en effet s'interroger sur le sort qu'il entend réserver à la Société palestinienne. Celle-ci n'est pas membre du Mouvement international et de la Fédération, puisque, aux termes du droit international, toute adhésion suppose au préalable l'existence d'un Etat indépendant reconnu par la communauté internationale et adhérant aux conventions de Genève.

Si prévenir c'est guérir, n'attendons pas la proclamation de l'Etat palestinien pour agir. Car accueillir l'organisation israélienne tout en continuant d'ignorer sa consœur palestinienne alimenterait les ressentiments et les fractures dans la région.

Or, depuis plusieurs mois la Croix-Rouge américaine a adopté une attitude détestable en pratiquant un chantage financier inad-

missible sur la Fédération internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, afin d'imposer le bouclier rouge de David comme troisième emblème. Le diktat de la Croix-Rouge américaine n'est pas porteur de paix. Je dénonce vivement cette méthode, indigne et contraire aux principes du mouvement, et renouvelle mon appel pour une protestation solennelle de l'ensemble des sociétés nationales contre un tel chantage. Ce comportement est d'autant moins compréhensible que les représentants israéliens se disent prêts, désormais, à accepter la solution présentée par le CICR.

J'affirme donc avec force que la situation au Proche-Orient exige de nos instances un geste emblématique, un geste pour la paix, un geste fidèle à l'esprit précurseur d'Henry Dunant ! Il faut une admission conjointe des sociétés israélienne et palestinienne. Lorsque le devoir d'humanité devient pressant, c'est le sens des responsabilités qui prévaut.

La Croix-Rouge française a donc la ferme intention de saisir la prochaine conférence d'une résolution qui permettrait à la Croix-Rouge palestinienne de participer à nos travaux. Ce serait une heureuse contribution à l'apaisement des esprits au Proche-Orient et au retour de la paix entre nos amis israéliens et palestiniens.

*Marc Gentilini est président de la Croix-Rouge française.*

## Droit au retour palestinien = annihilation d'Israël

*Suite de la première page*

La reconnaissance du « droit au retour » équivaut à l'annihilation d'Israël.

La résolution initiale de l'ONU, en novembre 1947, adoptait la création de deux Etats, arabe et juif, sur cette terre convoitée. Cependant, le droit au retour revendiqué aujourd'hui par les Palestiniens signifie qu'« au lieu de deux Etats pour deux nations », il y aura en fin de compte deux Etats arabes sur cette terre.

Face à l'absolue radicalisation des revendications palestiniennes, les pacifistes israéliens ne peuvent plus prétendre que c'est l'histoire

## Pourquoi les tergiversations de Yasser Arafat ? par Gérard Israël

**D**ANS l'interminable histoire du conflit israélo-arabe, il faudra marquer d'une pierre noire le refus palestinien d'approuver le compromis défini à Camp David en juillet 2000. Chacun espère que les hésitations palestiniennes d'aujourd'hui n'iront pas dans le sens du refus d'hier.

Yasser Arafat est en passe d'obtenir, après un demi-siècle de luttes et de misères, la rétrocession de la quasi-totalité des territoires palestiniens occupés en 1967. Il aura la possibilité de proclamer sur la partie arabe de Jérusalem la capitale de son futur Etat et cela malgré l'assertion permanente des Israéliens quant à l'indivisibilité de la Ville sainte. Il a pratiquement obtenu le regroupement des implantations, ce qui signifie que certaines d'entre elles situées à la périphérie seront démantelées. De plus, le maintien de certains villages israéliens au-delà de la ligne verte fera l'objet d'un échange de territoires, au mètre carré près. Bref, la création d'un Etat palestinien souverain reconnu (c'est le moins que l'on pouvait attendre) par Israël mais surtout par la communauté internationale est à portée de main.

La promesse d'un soutien matériel considérable, des Etats-Unis et de l'Union européenne notamment, pour compenser dignement les pertes matérielles subies par les réfugiés palestiniens de 1947 et de 1967 se concrétisera évidemment. Enfin, symboliquement, plusieurs

dizaines de milliers de réfugiés pourront rentrer en Israël même. L'opinion israélienne, dans sa grande majorité, paraît prête à accepter un accord de cette nature dans le cadre d'une paix définitive reconnaissant la légitimité d'Israël.

Alors pourquoi le refus de juillet et les tergiversations d'aujourd'hui auxquels applaudissent les foules palestiniennes ? Yasser Arafat s'est-il subitement rendu compte que les buts de guerre qu'il avait définis au moment de la création de l'OLP en 1969 n'étaient pas accomplis et qu'un accord, aussi favorable qu'il puisse être à ses thèses, signifie qu'Israël, loin d'être éradiqué comme l'avaient voulu les pères fondateurs de l'organisation palestinienne, se trouve au contraire définitivement établi et même reconnu par les Palestiniens eux-mêmes ?

Depuis la conférence internationale de Madrid en octobre 1991, il était évident qu'il serait impossible d'obtenir autrement que de vive force la disparition d'Israël, c'est-à-dire sa transformation en un Etat unitaire et laïc au sein duquel Juifs et Arabes vivraient ensemble. Accepter le processus d'Oslo (1993) consistait explicitement à accepter et à reconnaître l'existence définitive d'un Etat juif au Proche-Orient.

Yasser Arafat s'est-il subitement rendu compte que l'exigence israélienne, considérée comme légitime par la communauté des nations, selon laquelle il fallait que la reconnaissance arabe et palestinienne

habituelle. Ils ne peuvent plus soutenir non plus, comme ils l'ont fait durant des décennies, que « l'occupation israélienne des territoires palestiniens est le seul obstacle à la paix ».

Il conviendrait que les colombes d'Israël revoient leur position. Au lieu de proclamer que l'occupation des zones palestiniennes fait obstacle à la paix, nous devrions dire que, même sans la paix, administrer une autre nation est une erreur. Une dangereuse erreur. L'occupation, consolidée par des dizaines de petites implantations catapultées au cœur du territoire palestinien dans l'intention d'interdire tout futur compromis, fragilise Israël plus qu'elle ne le renforce. Israël en ressort affaibli et dans une situation contestable.

Je n'adhère pas à l'idée fallacieuse et stérile de la séparation unilatérale. Israël doit maintenant déployer ses forces le long de lignes conformes aux réalités démographiques. Il doit se retirer des zones de peuplement palestiniennes et permettre aux Palestiniens de créer un Etat indépen-

dant, tout de suite, même sans un accord de paix.

Les nouvelles délimitations ne seront pas prises pour des frontières permanentes mais pour base à des amendements pendant lors de futures négociations de paix. Entre-temps, toute attaque palestinienne menée contre ces lignes ne sera pas considérée comme un « attentat terroriste » mais comme l'agression d'un Etat souverain contre le territoire de son voisin, habilitant Israël à exercer son droit à l'autodéfense.

Un signe du revirement de l'attitude de refus des Palestiniens serait la volonté de négocier avec Israël non « le droit au retour » mais une solution globale, nationale et humanitaire au problème des réfugiés de 1948. Israël devrait s'engager moralement en ce sens. Cela fait, les deux gouvernements pourront alors négocier le tracé de frontières pacifiques.

*Amos Oz  
© Amos Oz 2001  
Traduit de l'anglais par  
Sylvie Cohen.*

*Gérard Israël est président de la commission d'études politiques du Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF).*



# La croissance, mais laquelle ?

À MESURE que les signes du ralentissement économique se multiplient aux Etats-Unis, le risque est grand de voir le débat se focaliser sur les moyens de maintenir à tout prix le taux de croissance des économies développées à un niveau élevé. Or la question des effets négatifs de la croissance sur la société et sur la biosphère est de plus en plus brûlante. Si elle n'était pas sérieusement prise en compte, la légitimité même du développement économique pourrait être remise en question, comme commencent à le faire des intellectuels, tel Arundhati Roy (*Le Monde* du 18 novembre 2000), et des mouvements comme la « Journée sans achat », inaugurée en France le 25 novembre 2000 ([www.antipub.net](http://www.antipub.net)).

La croissance des années 90 est restée massivement polluante : selon un rapport publié en septembre 2000 (*The Weight of Nations*) par le World Resources Institute (WRI), « entre la moitié et les trois quarts des ressources naturelles utilisées chaque année sont rejetés dans l'environnement en tant que déchets dans l'année qui suit ». Emissions de gaz carbonique, déchets miniers, érosion des sols, boues contaminées, déchets de toute nature, continuent à croître en valeur absolue : la quantité de ces rejets a crû de 28 % entre 1975 et 1996 aux Etats-Unis, de 24 % en Allemagne, de 20 % au Japon.

Deuxième point : l'appauvrissement de la biosphère se poursuit par la « macadamisation » des sols, la déforestation, la pollution croissante des nappes phréatiques, la pollution atmosphérique affectant un nombre de villes de plus en plus grand, etc. Selon le rapport « Ressources mondiales 2000-2001 », commun au WRI, à la Banque mondiale et aux Nations unies, « la capacité des écosystèmes de continuer à produire de nombreux biens et services sur lesquels nous comptons se réduit ». De son côté, le WWF (Fonds mondial pour la nature) tente de chiffrer cette dégradation, calculant dans *Living Planet Report 2000* que « l'état des écosystèmes naturels de la Terre a décliné d'environ 33 % pendant les trente dernières années ». En septembre 2000, l'Union internationale de conservation de la nature publiait la mise à jour de sa Liste rouge des espèces menacées, constatant : « La crise globale d'extinction est encore pire que ce que l'on pensait auparavant (...), le taux d'extinction actuel est cinquante fois plus rapide que le taux naturel. »

## MAINTIEN DES INÉGALITÉS

Si le legs des déchets nucléaires et toxiques retentira, dans un délai indéterminé, sur la santé des générations futures, la contamination par les pesticides et les produits chimiques se traduit déjà par le maintien d'une incidence élevée des cancers, malgré les progrès de la médecine curative, tandis que l'amiante, la pollution de l'air, la vache folle, les émissions de dioxine commencent à peser dans les statistiques de mortalité. Les effets à venir du changement climatique – probable – et de la crise de la biodiversité – certaine – hypothèquent lourdement la prospérité des prochaines décennies.

Enfin, la croissance actuelle s'accompagne du maintien des inégalités : dans tous les pays elle profite aux riches ; et elle profite surtout aux pays développés. Un rapport, publié le 11 décembre 2000 à Londres, montre ainsi que le nombre de pauvres en Grande-Bretagne a crû d'un million depuis le début des années 90 ([www.jrf.org.uk](http://www.jrf.org.uk)), alors que le PIB anglais a augmenté de plus de 20 % dans le même temps. Au niveau mondial, la moitié de l'humanité vit en dessous du seuil de 2 dollars par jour, selon la

Banque mondiale (*Le Monde* du 22 juin 2000). La destruction des économies rurales des pays du Sud, la pollution massive par laquelle se produit l'essor économique de « pays émergents », l'exclusion de régions entières de la « table commune » sont les corollaires d'une prospérité qui semble le privilège de pays occidentaux.

Ces préoccupations sont singulièrement absentes du débat économique, dont le seul souci paraît être de savoir comment empêcher l'érosion des taux de croissance. Les réponses qui seront majoritairement proposées sont assez prévisibles. Nonobstant les dettes déjà considérables des Etats, la pression sera forte pour desserrer l'étau monétaire, comme si le problème provenait de l'insuffisance de la demande. Dans la foulée, les gouvernements seront tentés de recourir à la construction et aux travaux publics, la bétonnisation semblant le moyen le plus pratique pour créer de l'activité, malgré l'échec des divers plans de relance japonais ; le troisième aéroport parisien est un bon exemple de ce qui serait présenté comme un moyen de créer de l'emploi.

Par ailleurs, on cherchera à pousser tous les feux de la technologie. Devant le ralentissement du secteur de l'informatique et des télécoms, les industries informatiques et génétiques se croisent toujours plus – comme l'indiquent les accords entre Fujitsu et Daiichi, entre IBM et In-cyte, entre Compaq et diverses start-up de génomique. Il est à craindre que, pour faciliter ces nouveaux développements technologiques, les responsables politiques ne relâchent la bride

éthique – tels la libéralisation de la recherche sur les embryons annoncée par Lionel Jospin, le soutien massif des Etats-Unis aux OGM, ou le laxisme européen relatif aux brevets sur le vivant.

Bien sûr, une autre réponse que cette fuite en avant est possible. Elle rappellera que, pour les pays développés, des taux de croissance de 3 % ou plus sont extraordinaires : au XIX<sup>e</sup> siècle, la révolution industrielle s'est déployée en suivant un rythme de croissance moyen de 1 % à 2 %, alors même que les besoins d'infrastructures techniques et sociales étaient beaucoup plus considérables qu'aujourd'hui. De surcroît, une croissance infinie paraît peu supportable : si tous les habitants de la planète émettaient autant de gaz à effet de serre qu'un Européen, l'atmosphère serait chaque année chargée de deux fois plus de ces gaz qu'aujourd'hui, où l'on atteint déjà un niveau excessif.

Les critiques du développement actuel posent comme priorités un développement environnemental des pays du Sud – notamment par le renforcement des communautés rurales – et la réintégration des couches populaires dans le jeu social – par la réduction des inégalités dans tous les pays, donc par le transfert de richesses du haut vers le bas. En parallèle, il s'agirait de s'orienter vers une autre révolution technologique : celle qui prépare une économie sobre, limitant ses prélèvements matériels et axée vers la qualité de la vie. La croissance ? Pourquoi pas ? Mais pas n'importe laquelle.

Hervé Kempf

## Entrée des artistes par Jacek Wozniak Frank Kafka



# L'embryon, de la procréation à l'expérimentation

LE PARLEMENT britannique s'est prononcé, il y a trois semaines, à une forte majorité, en faveur de la création d'embryons, en particulier par clonage, pour les besoins de la recherche. Le Parlement français va à son tour être saisi, durant le premier semestre de l'année 2001, du projet de réexamen des lois de bioéthique de 1994. S'il approuve le texte gouvernemental, il rejoindra l'utilitarisme britannique en ouvrant, officiellement, les portes à la réification de l'embryon, cette tendance à transformer en chose ce qui, jusqu'à présent, était défini, notamment par le Comité consultatif national d'éthique en 1984, comme une personne humaine potentielle.

En France, le législateur de 1994 avait – non sans une certaine forme d'hypocrisie – choisi de ne pas trancher de manière irrévocable, tout en programmant une période de cinq ans au terme de laquelle un bilan pourrait être fait et de nouvelles propositions formulées. Et, à la fin de l'an 2000, le gouvernement de Lionel Jospin a, sans attendre la décision de Londres, jugé que l'heure était venue d'autoriser l'utilisation à des fins scientifiques, médicales, et donc économiques, de l'embryon humain.

Personne, à la fin des années 70, n'a sans doute véritablement perçu la portée de la révolution que constituait la conception d'un embryon hors des voies génitales féminines, suivie, quelques années plus tard, par la mise au point de techniques permettant de conserver de manière indéfinie ces mêmes embryons par congélation. Ces deux avancées offraient certes une possibilité de répondre au désir d'enfant des cou-

ples stériles. Elles inauguraient, dans le même temps, un processus massif de production et de conservation sur lequel se greffent aujourd'hui les nouvelles perspectives d'utilisation expérimentales et d'industrialisation.

« Le législateur de 1994 a voulu réserver la conception d'embryons humains à la procréation, ce qui exclut les finalités industrielles et commerciales ainsi que la finalité expérimentale », souligne Marie-Angèle Hermitte, directeur de recherche au CNRS, dans un numéro spécial de la *Revue générale de droit médical* consacré à ce thème sous la direction de Catherine Labrousse-Riou, Bertrand Mathieu et Noël-Jean Mazen (« La Recherche sur l'embryon, qualifications et enjeux », Editions Les études hospitalières). « Ces textes, assortis de lourdes sanctions pénales, ont pour finalité d'éviter la réification de l'être humain en imitant la nature. Le destin des embryons in vitro est identique à celui de tous les autres, naître ou mourir. »

## NOUVELLES PERSPECTIVES

C'était compter sans la dynamique des équipes spécialisées dans la procréation médicalement assistée, qui, pour augmenter l'efficacité de leurs techniques et de leurs résultats, devaient, en l'absence de contraintes réglementaires, concevoir et conserver un nombre sans cesse croissant d'embryons humains dits « surnuméraires ». Nul ne sait aujourd'hui, à quelques milliers près, combien il existe aujourd'hui en France de tels embryons, dont une proportion grandissante ne s'inscrit plus dans le projet parental

de ceux qui avaient donné leurs gamètes et leur consentement pour qu'ils soient créés. De nombreuses institutions se sont interrogées sur la question de savoir quel devait être le destin des embryons surnuméraires « orphelins ». Fallait-il les conserver indéfiniment, procéder à l'arrêt de leur conservation par congélation (et donc les détruire), les offrir à d'autres couples stériles ou organiser leur don à la science ?

« La préparation de la révision de la loi a fait émerger un très large consensus pour revenir sur un système très protecteur, ce qui tendrait à montrer le poids des groupes de pression concernés par rapport au travail parlementaire », observe M<sup>me</sup> Hermitte. Mais ce n'est pas la seule interprétation possible : en 1994, la droite était au pouvoir alors que la gauche le sera lorsque la révision sera votée. En d'autres termes – comme on l'a vu en Grande-Bretagne où le chef de l'opposition conservatrice, William Hague, a voté contre l'assouplissement de la législation, approuvé par Tony Blair –, la gauche serait, par nature, plus disposée que la droite à proposer une telle évolution.

En fait, celle-ci est proposée par la quasi-totalité des instances saisies de cette question, à commencer par le Comité national consultatif d'éthique, l'Académie nationale de médecine, l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques, ainsi que par le Conseil d'Etat. Une opinion de plus en plus fréquemment exprimée fait valoir que les nouvelles perspectives ouvertes par la mise en culture de certaines cellules constitutives de l'embryon rendent illu-

soire toute opposition à ces nouveaux développements.

L'embryon deviendrait ainsi, dans cette optique, un possible gisement de nouvelles thérapeutiques autant qu'un être humain en possible devenir, son destin et sa qualification ne variant plus qu'en fonction du projet parental. « Si l'embryon peut être donné en vue de la recherche, cela signifie que le sujet de dignité s'efface devant le produit utile », souligne Catherine Labrousse-Riou, professeur à l'université de Paris-I-Panthéon-Sorbonne. La loi qui autorisera cela cessera d'être garante de l'état des personnes et du respect de la dignité humaine qui reposent seulement sur les personnes privées et les organes corporatifs de contrôle de la recherche. »

Sans doute le premier ministre a-t-il précisé que le projet de loi ne concernera que les embryons conçus in vitro et conservés hors du corps de la femme, ces mêmes embryons que le Conseil constitutionnel a exclus de la protection par la Constitution. Dans cette logique, dangereuse parce que sacrificielle, il faudrait se résoudre à reconnaître que l'embryon conçu in vitro mérite moins d'égards et de respect que celui qui a été conçu selon les lois de la nature au terme d'une relation sexuelle féconde. Les perspectives thérapeutiques nées de la réification de l'embryon humain sont-elles à ce point bouleversantes qu'elles justifient de briser un tabou et d'imposer une mutation, sans doute irréversible, de notre système collectif de référence ?

Jean-Yves Nau

# Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD – 75242 PARIS CEDEX 05  
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Téléx : 202 806 F  
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90  
Changement d'adresse et suspension : 0-803-022-021 (0,99 F la minute).  
Internet : <http://www.lemonde.fr>

## ÉDITORIAL

# Renouveler la politique

DANS deux mois, les élections municipales et cantonales ouvriront, avant les législatives et la présidentielle l'année suivante, la série des scrutins qui permettront de mesurer le nouveau rapport des forces entre la droite et la gauche. Leurs résultats seront évidemment interprétés en fonction du duel que se livrent, depuis près de six ans, Jacques Chirac et Lionel Jospin pour la conquête du pouvoir et de la bataille qui oppose leurs partis respectifs. Mais ils seront aussi l'occasion d'apprécier le degré de renouvellement du personnel politique.

Ce renouvellement est particulièrement attendu par ceux qui considèrent qu'une bonne partie de la « classe politique » française n'a pas compris les aspirations de la population au changement, notamment dans le comportement de ses élus et dans la façon dont ceux-ci conçoivent la politique. Eclaboussée par les affaires, coupée d'une partie de l'opinion qui manifeste de diverses manières sa désaffection, mal préparée à percevoir les évolutions en cours, une génération de dirigeants politiques est appelée à s'effacer : il lui appartient d'assurer au mieux sa succession.

Elle y sera aidée, voire forcée, par deux dispositions législatives adoptées à l'initiative du gouvernement Jospin : la loi sur la parité, qui oblige les partis à respecter l'égalité représentation des hommes et des femmes sur leurs listes de candidats, et la limitation du cumul des mandats, certes assez peu contraignante depuis que le Sénat a vidé le

texte d'une partie de sa substance et que Lionel Jospin lui-même a assoupli la règle qu'il avait imposée à ses ministres, mais qui restreint néanmoins l'exercice conjoint de plusieurs fonctions.

Les municipales vont être le banc d'essai de cette recherche de nouveaux visages et de nouveaux profils. Il est trop tôt pour apprécier la réelle volonté de renouveler puisque, dans la plupart des communes, les listes sont encore en cours de constitution, mais il n'est pas trop tard pour souhaiter que le prochain scrutin, le premier du nouveau siècle, contribue à changer la politique.

Certes les obstacles ne manquent pas. Jean-Paul Delevoye, président de l'Association des maires de France, souligne que les éventuels postulants, et postulantes, hésitent souvent devant la difficulté de la tâche, qu'ils n'entendent pas sacrifier leur vie privée à leur engagement au service de la collectivité, qu'ils sont conscients d'avoir « plus de coups à recevoir que de gratifications à attendre ». On sait aussi que le monde de la politique attire moins que celui de l'entreprise et que le milieu auquel appartiennent les élus est rarement représentatif de la diversité de la population.

Il est pourtant indispensable qu'accèdent à des responsabilités électives non seulement un plus grand nombre de femmes, mais aussi plus de personnalités issues de l'immigration et, bien sûr, un plus large éventail de la société civile. Le renouvellement de la politique est à ce prix.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE  
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani  
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel  
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferracci, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet  
Directeur artistique : Dominique Royonnet  
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment  
Rédacteurs en chef : Alain Frachon (Éditoriaux et analyses) ; Laurent Greilsamer (Suppléments et cahiers spéciaux) ; Michel Kajman (Débats) ; Eric Fottorino (Enquêtes) ; Éric Le Boucher (International) ; Patrick Jarrau (France) ; Anne Chemin (Société) ; Claire Blandin (Entreprises) ; Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Josyane Savigneau (Culture) ; Christian Massol (Secrétariat de rédaction)  
Rédacteur en chef technique : Eric Azan

## Médiateur : Robert Solé

Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg  
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ; partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA LE MONDE  
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.  
Capital social : 166 859 €. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations.

## IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

### « Défendez l'Europe ! »

À L'HEURE MÊME où le général Eisenhower, commandant des forces atlantiques en Europe, avait à Paris ses premiers entretiens, le général de Gaulle, dans les arènes de Nîmes, invitait avec force les Européens et les Américains à ne plus « danser le ballet des hésitations ». Son discours est d'un bout à l'autre un appel à l'engagement total des Etats-Unis et de l'Occident, Espagne et Allemagne comprises, afin non seulement de défendre le continent, mais « un jour de le rendre tout entier à la liberté ». Aussi « le camp de la liberté ne doit-il en aucun cas, à aucun prix, perdre ce qui lui reste d'Europe ».

Dans ce « discours aux Américains », le général de Gaulle voudrait voir la France donner l'exemple au Vieux Continent, jouer un rôle plus ardent, être sans doute un élément plus actif. Et il s'en prend autant aux fatalistes, aux

« farfadets de l'abandon » de chez nous qu'aux isolationnistes d'outre-Atlantique. « Défendez l'Europe ! Elle a besoin de vous ; vous avez besoin d'elle. »

« La France, disait au même moment M. Jules Moch à Béziers, doit être l'élément modéré, modérateur et pacificateur de la coalition atlantique. » Certes, les deux hommes n'envisagent pas le même aspect, le même instant du problème. Le général, qui doute de l'énergie, de l'engagement des uns et des autres, entend le stimuler. Le ministre de la défense nationale, qui est plus convaincu de la réalité de l'effort commun, se préoccupe davantage de son sens et de son but. « Être l'élément modéré et modérateur », c'est pour lui conserver à la coalition son caractère défensif.

Jacques Fauvet  
(9 janvier 1951.)

## Le Monde SUR TOUTS LES SUPPORTS

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Télématique : 3615 code LEMONDE  
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn)  
ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60  
Index du Monde : 01-42-17-29-33. Le Monde sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78



**CONJONCTURE** La France a rarement été aussi optimiste. Les entreprises comme les ménages se laissent porter par le climat ambiant. La croissance, qui a tant fait défaut

dans la décennie 90, est là. ● **LES ÉTUDES** régionales de la Banque de France montrent que pas un secteur, pas une région ne reste à l'écart de cette expansion. ● **LA GÉOGRAPHIE**

de la France s'est profondément renouvelée après vingt ans de restructurations. ● **SI L'ÎLE-DE-FRANCE** reste dominante, d'autres solides économies régionales se consti-

tuent. ● **LES TERRITOIRES** qui ont alimenté des chroniques de crise renaissent. Tels le Nord-Pas-de-Calais, les régions de Marseille ou de Saint-Nazaire. ● **LES PATRONS**, habitués à

réduire les coûts et les effectifs, doivent faire leur « révolution culturelle ». Notamment en embauchant des personnels moins qualifiés et en les formant.

## Portrait de la France en croissance

Pas une région, pas un secteur n'est resté à l'écart de l'expansion : il faut remonter vers 1970 pour retrouver une situation aussi favorable. De vingt ans de mutations et de restructurations émerge une nouvelle géographie économique du pays

**RAREMENT**, la France aura été aussi optimiste. Ni la hausse des prix du pétrole ni les soubresauts de l'activité au quatrième trimestre ne sont parvenus à entamer la confiance, des entreprises comme des ménages. Tous se laissent séduire par le climat ambiant : la croissance, qui a tant fait défaut tout au long des années 90, est là. A en croire les analystes, il faut remonter à un passé lointain, vers 1970, pour retrouver une situation aussi favorable.

A l'exception des activités liées à l'élevage et au commerce de la viande, touchées de plein fouet par la crise de la vache folle, pas une région, pas un secteur n'est resté à l'écart de cette expansion. Même si l'activité s'est un peu ralentie en novembre et décembre, elle s'est stabilisée à un haut niveau. Partout, les carnets de commandes sont pleins, dépassant de très loin les références habituelles. « *Le premier trimestre est déjà assuré. Il sera bon* », soulignent plusieurs responsables régionaux de la Banque de France. En contact permanent avec les entreprises, ces derniers ont accepté de nous expliquer la vie économique de leur région, et les dernières statistiques mensuelles.

De ces études s'esquisse un portrait de la France profondément renouvelé. Si les disparités régionales perdurent, elles se sont réduites avec la croissance. A la différence des courtes reprises de 1994 et 1997, ce rebond a profité à toutes les régions. De la plus importante (l'Île-de-France) à la plus enclavée (le Limousin), en passant par la Corse, l'Auvergne... partout l'embellie de la conjoncture a été ressentie. La seule région tournant un peu au ralenti est l'Auvergne : les perspectives pour les prochains mois y sont juste considérées comme normales.

Cette expansion générale a conforté une nouvelle géographie économique, fruit de vingt années de mutations et restructurations. Même si l'Île-de-France reste dominante, elle n'est plus le seul ensemble fort. De solides économies régionales sont en train de prendre leur essor. De l'Alsace à la région Rhône-Alpes, un vaste réseau industriel et de services, vivant au rythme de l'Europe, est en train de se consolider. S'appuyant sur un fort mouve-

### De solides économies régionales sont en train de prendre leur essor

ment d'exportation vers l'Allemagne, l'Italie, mais aussi les Etats-Unis, ces régions frontalières ont bénéficié d'une croissance bien plus forte que la moyenne nationale. A la fin de l'année encore, malgré un début de ralentissement, les chefs d'entreprise y affichaient des perspectives d'activité pour les prochains mois exceptionnellement élevées. Le Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées et l'Aquitaine commencent, à leur tour, à constituer des entités fortes, attirant de plus en plus d'habitants.

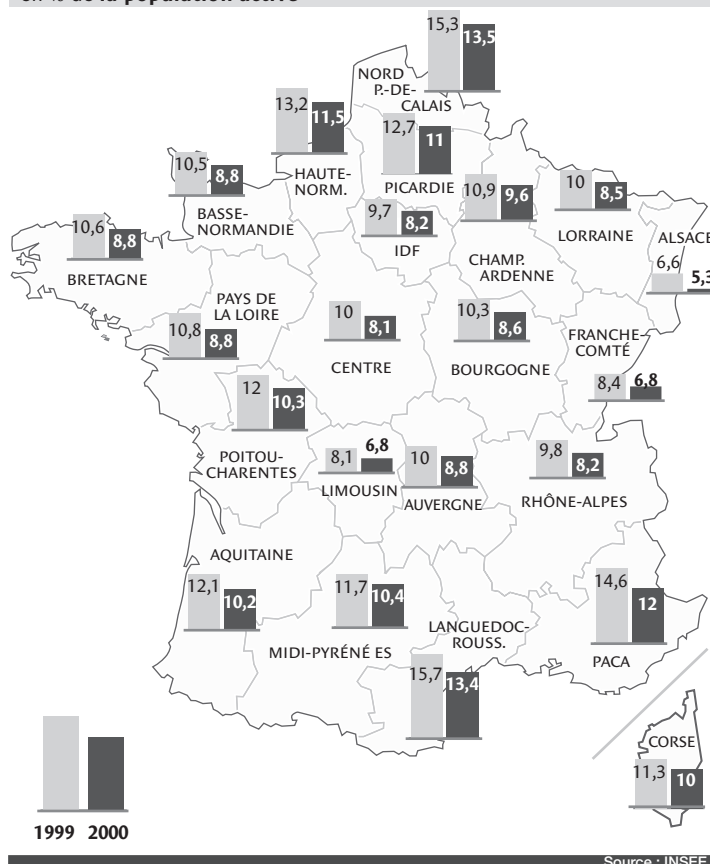
Les territoires qui ont alimenté, pendant des années, les chroniques de crise, sont aussi en train de renaître. Le Nord-Pas-de-Calais a définitivement tiré un trait sur son passé de houille et d'acier. A côté des services, son industrie s'est recentrée sur l'automobile. La plupart des grands

constructeurs, Renault, Peugeot, Citroën, Toyota, Fiat... y sont implantés, et ont entraîné en 1999 et 2000 l'économie régionale dans le boom du marché automobile. La région nantaise, elle, n'en finit pas de s'émerveiller de la résurrection des chantiers navals de l'Atlantique à Saint-Nazaire. Au bord de la faille au début des années 90, ceux-ci sont devenus les premiers constructeurs mondiaux de paquebots de croisière. Quatre mille personnes y travaillent et autant chez les 900 sous-traitants, installés pour la plupart dans la région. Après avoir désespéré pendant plusieurs décennies, Marseille, de son côté, reprend vie. La ville retrouve des attraits : dix-sept opérateurs de télécommunications sont venus s'y installer, attirant, dans leur sillage, des entreprises de nouvelles technologies.

Le dynamisme de l'économie est si fort que tous semblent pris de court. Les entreprises sont unanimes à souligner la quasi-saturation de leur outil de production. Pour faire face au bond de leurs commandes, elles ont largement sollicité leurs matériels. En moyenne, le taux d'utilisation des capacités de production, selon les études régionales mensuelles de la Banque de France, oscille entre 86 et 90 %. « *Chez certains sous-traitants, l'utilisation des capacités atteint des taux qu'on ne pensait pas possible, autour de 120 %* », assure un responsable régional de Rhône-Alpes. Le fléchissement d'activité de la fin de l'année n'a pas réduit les tensions. Partout, les délais de livraison s'allongent, parfois au-delà du raisonnable, y compris dans des secteurs peu habitués à des retards comme l'automobile. Ici et là, des problèmes de qualité commencent à apparaître.

### Le chômage en diminution

TAUX DE CHÔMAGE EN SEPTEMBRE en % de la population active



Pour faire face, les entreprises semblent décidées à multiplier les investissements. Profitant de structures financières très solides, elles ont entamé, depuis deux ans, des programmes destinés à combler le retard accumulé au long des années 90. Automobile, transport, aéronautique, agroalimentaire... dans tous

les domaines les projets de modernisation, et, de plus en plus souvent, d'augmentation de capacités apparaissent. Certains se heurtent, cependant, à un frein inattendu : le manque de personnel, qualifié ou non.

La conjugaison de la croissance et de l'instauration des 35 heures a

provoqué une pénurie d'effectifs dans toutes les régions. Dans certains départements, dont l'Ain ou la Mayenne, la situation est proche du plein-emploi : le chômage y représente à peine 5 % de la population active. Mais, dans les régions où le chômage reste très fort, autour de 12-13 %, les difficultés de recrutement sont tout aussi aiguës. Les firmes cherchent des ingénieurs, des cadres, mais aussi des chauffeurs routiers, des soudeurs, du personnel de restauration ou des intérimaires. Toyota a ainsi le plus grand mal à trouver des salariés, qualifiés et non qualifiés, pour sa nouvelle usine de Valenciennes. Le constructeur de bateaux Bénéteau cherche 400 personnes, tandis que les usines Vuitton et Longchamp, qui doivent déménager à 50 kilomètres de Cholet, se demandent si tout leur personnel acceptera de les suivre.

Pour séduire de nouveaux salariés, les entreprises n'hésitent pas à augmenter fortement les salaires et à proposer des avantages en nature importants. Se sachant en position de force, les salariés qui avaient accepté une modération salariale lors de l'instauration des 35 heures veulent rediscuter les accords. Des négociations parfois serrées s'engagent et risquent de rythmer toute la vie sociale au premier trimestre 2001. Face à ces changements, des sociétés commencent à revoir leurs habitudes, à accepter des candidats moins qualifiés qu'auparavant et à envisager de les former. Mais cette « révolution culturelle » n'est encore le fait que d'un petit nombre d'entreprises, dans les régions qui souffrent le plus du manque de main-d'œuvre. Les autres ne se sont pas encore résolues à franchir le pas.

Martine Orange

## Nord-Pas-de-Calais : l'emploi a du mal à suivre la reprise

LILLE

de notre correspondant régional  
« Bonne orientation conjoncturelle... volume de la production sensiblement supérieur à celui de l'an dernier... carnets de commandes jugés corrects... » Les 400 chefs d'entreprise de tous secteurs interrogés par la Banque de France dans le Nord-Pas-de-Calais sont à l'unisson de leurs collègues français. Pour eux aussi, l'embellie se confirme. Avec, néanmoins, un bémol de taille : le marché de l'emploi peine à suivre le mouvement. Le taux de chômage reste élevé dans la région : à 13,5 %, contre 9,5 % pour la moyenne nationale, selon les critères du BIT, avec des pointes supérieures à 17 % dans certaines zones. Les chefs d'entreprise affirment, de surcroît, rencontrer des difficultés pour « trouver du personnel qualifié et rapidement opérationnel ».

La région revient de très loin. En quelques décennies, elle a dû encaisser la disparition de l'industrie charbonnière, la plongée de la sidérurgie et la débâcle du textile, trois secteurs sur lesquels elle avait bâti sa puissance. Le déclin est aujourd'hui enrayé. Le passé industriel du Nord-Pas-de-Calais et son emplacement privilégié au cœur de l'Europe ont joué en sa faveur. Les grands constructeurs automobiles se sont installés dans les régions minière et sidérurgique de Douai, Valenciennes et Maubeuge, et le sidérurgiste dunkerquois Sollac a su en profiter. Le transport est en pleine expansion : 13 millions de tonnes de marchandises ont transité par le tunnel sous la Manche en 1999 (+ 19 % par rapport à 1998) ; le trafic de conteneurs explose à Dunkerque (+ 32,1 %) comme dans les ports fluviaux (pour les échanges avec l'étranger) ; même le fret, encore modeste, traité à l'aéroport de Lille-Lesquin, suit le mouvement (34 340 tonnes, en augmentation de 20,3 %). La reprise profite, bien entendu, au bâtiment et aux travaux publics. On assiste, enfin – notamment à Valenciennes et dans la région lilloise – à une

montée en puissance des technologies de l'information et de la communication (TIC) qui emploient aujourd'hui plus de 29 000 salariés.

Mais ce tableau présente une face cachée, nettement plus sombre. Si, depuis trois ans, la courbe du chômage baisse régulièrement dans la région Nord-Pas-de-Calais, elle reste obstinément parallèle à celle enregistrée au plan national... quatre points au-dessus : le taux y est passé de 16,5 à 13,5 % de septembre 1997 à septembre 2000 (contre 12,5 à 9,5 % sur l'ensemble de la France). L'analyse du marché régional du travail par l'Insee montre, en outre, que les zones où le taux de chômage reste très élevé, comme le Douaisis (16,4 %), la Sambre-Avesnois (16,9 %), le Valenciennois (17,2 %) ou l'agglomération de Roubaix-Tourcoing (14,9 %), sont celles où la qualification des demandeurs d'emploi est particulièrement mal adaptée à l'offre.

### DE NOMBREUX PROBLÈMES SOCIAUX

Il est tout à fait normal que « le temps de réaction » du marché de l'emploi soit plus long que celui de l'économie, estime Pierre de Saintignon, vice-président (PS) chargé du développement économique et de l'emploi au conseil régional. Dans les régions cruellement frappées par la crise, « les gens sont très exclus. Ils ont, plus qu'ailleurs, de nombreux problèmes sociaux à résoudre avant de pouvoir aborder de nouveau la vie active ». Pour y arriver, il leur faut « s'inscrire dans un plan d'insertion qui peut être très long ». Selon lui, la situation peut être débloquée moyennant un solide dispositif d'insertion et de formation pour les travailleurs, une aide aux entreprises pour les aider à s'adapter à la nouvelle donne mondiale et, enfin, un effort d'aménagement pour rendre la région plus attractive.

« Le mouvement est lancé, il s'accélère », affirme-t-il. Un plan vient d'être signé avec l'industrie textile, qui emploie encore 36 000 salariés dans la région et où les petites entreprises, majoritaires, restent bien

armées quand elles savent se recentrer sur des « niches » porteuses. Il prévoit un investissement de 531 millions de francs sur trois ans (dont 100 millions fournis par la région et 249 par l'Etat et l'Europe), pour favoriser la recherche et l'innovation, aider les entreprises à élaborer des « démarches stratégiques » et à maîtriser l'information, assurer, enfin, le reclassement et la formation des salariés du secteur.

Des initiatives similaires sont en discussion dans l'automobile, la métallurgie et la « biosanté », « les trois pôles forts où nous agissons actuellement, avec les technologies de l'information, pour lesquelles nous avons de grandes ambitions sur le plan européen », confie M. de Saintignon. D'autres projets sont déjà lancés, comme la « plate-forme multimodale » Delta-3 qui, pour un investissement de 1,6 milliard de francs, favorisera les transferts de fret entre le rail, la route et l'eau (*Le Monde* du 3 janvier).

Jean-Paul Dufour

### The Contingency Insurance Company Limited

#### AVIS DE CONFIRMATION DE TRANSFERT AUX TITULAIRES DE POLICES

Cet avis informe qu'en conformité avec la clause 2C de la loi britannique de 1982 sur les sociétés d'assurance, l'autorité de tutelle des services financiers (Financial Services Authority) a autorisé, le 27 décembre 2000, la société The Contingency Insurance Company Limited, à transférer la totalité des droits et obligations attachés aux polices d'assurance souscrites précédemment par la succursale française de The Contingency Insurance Company Limited à la société GAN Eurocourtage IA, compagnie française d'assurance dont le siège social est au 8-10 rue d'Astorg, 75008 Paris.

En application des dispositions du deuxième alinéa de l'article L 364-1 du code des assurances, les titulaires de polices souscrites par la succursale française de la société The Contingency Insurance Company Limited disposent d'un délai d'un mois à compter de la date de publication de l'avis de transfert publié au Journal Officiel, soit le 30 décembre 2000, pour résilier leur contrat s'ils le souhaitent. Les résiliations devront être adressées à la société GAN Eurocourtage IA, 48 rue de Châteaudun, 75009 Paris.

## Marseille en pleine forme

MARSEILLE

de notre correspondant régional  
La Banque de France note que tous les secteurs de l'économie en Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA) sont en forme, le Port autonome de Marseille va mieux (*Le Monde* du 5 décembre 2000) et une récente enquête de *La Provence* montrait que les patrons locaux restaient optimistes. Deux secteurs, celui du transport et de la logistique et celui des technologies de l'information de la communication (TIC), symbolisent cette bonne santé.

Le premier est déjà puissant dans la région. Mais trois grandes plates-formes logistiques y prennent une dimension nouvelle. Stripport, accolé aux bassins ouest du port de Marseille, qui en est l'aménageur, a enfin démarré : Danone y installe sa base d'exportation d'eaux minérales vers le monde entier. Son prestataire logistique lui livrera d'ici à juillet 2001 un entrepôt de 15 000 m<sup>2</sup> équipés, afin d'exporter 30 000 conteneurs par an au lieu

des 15 000 qui y passent actuellement. Trente autres hectares sont prêts pour les clients avec lesquels le Port discute, et, à terme, 160 hectares seront disponibles au plus près des quais.

Un peu au nord, Clesud, immense zone à cheval sur trois communes (Grans, Miramas, Fos-sur-mer) est en train de devenir la plate-forme des opérateurs qui visent le grand Sud-Est ou l'Europe du Sud.

### E-COMMERCE ET TÉLÉPHONIE

GSE, entreprise avignonnaise d'ingénierie industrielle, achève actuellement trois chantiers pour 180 millions de francs. Ses clients sont Rexel, spécialisé dans la distribution de matériel électrique qui mobilise 40 millions de francs, Nortène, qui fabrique du matériel de jardin (20 millions) et l'américain Prologis, le plus gros propriétaire d'entrepôts du monde, qui investit 120 millions de francs. Ces trois ensembles sont livrables entre janvier et juillet 2001 sur une ZAC dont l'idée a été lancée par la chambre de commerce et d'industrie en 1994, au moment où le pari paraissait fou.

A Marseille-même, des travaux sont en cours à la gare du Canet, qui jouxte le port, et au terminal conteneur de Mourepiane, sur les quais, pour que les industriels et commerciaux qui ont besoin d'un environnement urbain puissent se développer encore.

Cet ensemble de plates-formes apparaît comme complémentaire et adapté aux changements en cours. L'e-commerce, par exemple, qui pointe son nez ici, exigera à la fois des entrepôts entièrement automatisés sur des surfaces immenses et de toutes petites bases où les marchandises seront triées à la main avant livraison.

L'autre secteur en pleine expansion est celui de la téléphonie. En termes de consommation d'abord, PACA est pionnière : le taux de pénétration des téléphones mobiles est de 52 % (soit 2,356 millions d'appareils) contre 39 % en Rhône-

Alpes, par exemple. Les opérateurs se pressent donc, particulièrement à Marseille qui, depuis 1998, en a attiré 26, pour 700 à 800 salariés. Ils y installent pour le moment les réseaux professionnels destinés à transporter images, sons et données. France Télécom a récemment inauguré ses équipements neufs dans des entrepôts de riz réhabilités. WorldCom achève son réseau de fibres optiques autour de la métropole.

Mais ces industries exigent aussi des plates-formes d'équipements techniques fortement sécurisées : le matériel, d'autant plus lourd et sophistiqué que les terminaux personnels sont allégés et miniaturisés, doit fonctionner en permanence et disposer de source d'énergie alternative en cas de panne. Il doit aussi résister à l'incendie et au vol, car les données qu'il conserve sont précieuses. Trois immeubles spécialisés dans les télécommunications et répondant à ces exigences sont actuellement en construction, qui représentent 3 milliards de francs d'investissement ! Markley Stearns (MKI) mobilise 18 000 m<sup>2</sup> à proximité de la gare Saint-Charles, au cœur du périmètre de l'établissement public Euroméditerranée, qui a fait de ces nouvelles techniques un axe majeur de son action.

Louis-Dreyfus Com réaménage 27 000 m<sup>2</sup> d'une friche industrielle au pied des quartiers nord. MetroNexus, filiale de la banque Morgan Stanley, qui a choisi Stockholm, Saint-Denis et Marseille comme sites européens, bâtit 37 000 m<sup>2</sup> sur le terrain d'anciennes tuileries.

Cette concentration d'opérateurs industriels a tendance à en attirer d'autres. En particulier ceux qui se préoccupent de contenu : c'est la vocation des dix-neuf entreprises nouvelles installées dans l'ancienne maternité de la Belle de Mai, avant de réintégrer la friche du même nom. La nouvelle économie s'intègre, même physiquement, dans l'ancienne.

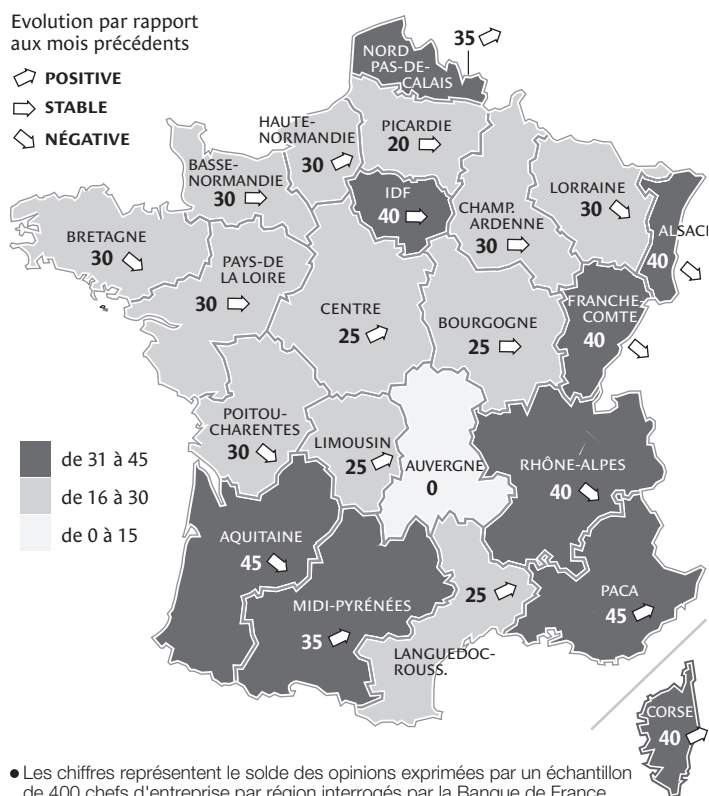
Michel Samson

## Des perspectives économiques favorables

SOLDE D'OPINIONS SUR L'ÉVOLUTION DES CARNETS DE COMMANDES EN NOVEMBRE

Evolution par rapport aux mois précédents

- ↗ POSITIVE
- ↔ STABLE
- ↘ NÉGATIVE



Les chiffres représentent le solde des opinions exprimées par un échantillon de 400 chefs d'entreprise par région interrogés par la Banque de France. Le niveau zéro est considéré comme le niveau « normal » des perspectives d'activité.

Source : Tendances régionales de décembre 2000 - Banque de France

## Les embarras des patrons

APRÈS L'AVOIR ATTENDUE pendant des années, les patrons ne peuvent que se réjouir du retour de la croissance. Depuis dix-huit mois, leurs produits et leurs services trou-

## ANALYSE

La croissance a mis à mal un modèle de gestion des entreprises fondée sur la crise

vent preneurs sur tous les marchés. Les commandes ne cessent d'augmenter. Les usines tournent à pleine capacité, à la limite de la saturation. Les profits s'annoncent exceptionnels. Pourtant, une fois leur satisfaction exprimée, de nombreux dirigeants paraissent comme embarrassés. Sans l'avouer publiquement, beaucoup se demandent ce qu'il convient de faire de cette croissance.

Pour cette génération de chefs d'entreprise, la référence culturelle est d'abord la crise. Pendant vingt ans, ils ont gagné leurs galons en sabrant dans les coûts et les effectifs, en réorganisant sans cesse les outils de production pour obtenir des rendements plus élevés. A défaut d'être les plus compétitifs, les usines et les salariés français figurent parmi les plus productifs du monde. Les seuils de rentabilité des équipements ont été très fortement abaissés. Tout a été réglé pour obtenir les meilleures performances avec une croissance autour de 2,5 %. Au-delà, les tensions surviennent. Avec une activité en hausse annuelle de 3,2 % - une progression très moyenne comparée aux augmentations de 5 à 6 %, que les Etats-Unis ont connues plusieurs années de suite -, l'économie française est au bord de la saturation.

Pour leur défense, les dirigeants insistent sur le bouleversement créé par les 35 heures. Instaurée au moment même où l'activité économique s'accélérait, la réduction du temps de travail a forcé les entreprises à embaucher de nouveaux personnels. Tout un réservoir de main-d'œuvre, dans lequel les entreprises puisaient au gré de leurs besoins sans l'intégrer, a disparu. Les intérimaires, les personnes qualifiées ont été les premières embauchées.

## MOINS D'ACQUISITIONS

Dans le même temps, les possibilités d'heures supplémentaires se réduisent, avec la loi sur le temps de travail. Pour leurs nouveaux postes, les entreprises ne trouvent plus que des gens peu ou pas qualifiés. Après avoir pris l'habitude d'embaucher des candidats dotés d'un BTS ou d'une licence pour des postes qui requerraient à peine le niveau du brevet des collèges, la différence est de taille. Les firmes, qui s'étaient bâti un modèle reposant sur peu de capitaux immobilisés et une importante main-d'œuvre disponible, ont soudain le sentiment qu'une partie de leur développement leur file entre les doigts.

D'autant que l'autre voie privilégiée de croissance, les acquisitions, qui permettaient d'effacer d'un coup des années de surplage, paraît, elle aussi, moins aisée. Alors que les groupes ne jureraient, il y a encore un an, que par des opérations de dizai-

nds de milliards de francs, ils n'osent plus en avancer l'idée. Le mot « mondialisation », qui justifiait les rachats les plus audacieux, a disparu de leur vocabulaire. Même la Bourse, qui jusqu'alors s'enthousiasmait pour les rachats gigantesques, les boude désormais. Pour avoir évoqué la possibilité de racheter le groupe Quaker Oats, Danone a perdu en une séance plus de 10 % et a dû déclarer très rapidement qu'il renonçait au projet.

Entre-temps, les déboires des « mariages entre égaux », notamment de DaimlerChrysler, sont apparus au grand jour. Les dirigeants ont découvert que les fusions, au-delà des simples additions sur le papier, ne leur donnaient pas automatiquement les effets de taille et d'économies d'échelle qu'ils recherchaient et que les cultures ne s'associaient pas aussi facilement. En outre, les interventions des autorités de la concurrence amplifient les risques. De part et d'autre de l'Atlantique, celles-ci n'hésitent plus à imposer de lourdes concessions, voire à faire capoter une opération, à l'image de ce qui s'est passé entre Pechiney et Alcan ou Scania et Volvo.

## GROS RETARD D'INVESTISSEMENTS

Au-delà des risques, les patrons pressentent que les acquisitions ne sont peut-être plus la meilleure arme pour affronter l'avenir. Face aux ruptures imposées par Internet et les nouvelles technologies, la taille n'est plus forcément la réponse la mieux adaptée et pourrait même, dans certains cas, se révéler un handicap. Pour eux, tout l'enjeu, dans un environnement ouvert, où il sera potentiellement possible d'échanger sans barrière d'un bout à l'autre du monde, est de créer, dans leur groupe, le plus possible de valeur ajoutée, de façon à se distinguer des autres. Les entreprises françaises, qui ont choisi depuis des années d'affronter la concurrence en proposant des prix bas plutôt que des offres renouvelées, ne sont pas les mieux placées dans ce nouveau contexte.

Pour rattraper leur retard face à leurs concurrents, les firmes françaises semblent condamnées à consentir à un effort important de recherche et développement et d'équipement. Depuis dix-huit mois, les groupes, en particulier industriels, multiplient les dépenses. L'investissement se serait accru de 11 % en valeur en 2000, selon l'Insee, et devrait augmenter encore de 5 % cette année. Ces dépenses sont encore loin d'être suffisantes pour effacer des années de sous-investissement.

Durant la décennie 90, les dépenses productives cumulées en France n'ont progressé que de 2 %. Sur la même période, l'investissement aux Etats-Unis a progressé de 90 %. Ces dépenses sont à l'origine du cercle vertueux de l'économie américaine. Modernisées, les entreprises ont pu, en même temps, mener à bien des changements technologiques, soutenir une croissance active, embaucher et augmenter les salaires, tout en demeurant compétitives. Cette rénovation pourrait se révéler encore un puissant atout, à l'heure du ralentissement économique.

M. O.

## France Télécom lance la mise en Bourse de sa filiale de téléphonie mobile Orange

Le numéro deux européen est désormais valorisé entre 65 et 80 milliards d'euros par les analystes

L'opérateur semi-public français a donné le coup d'envoi à la mise en Bourse de ses activités mobiles, lundi 8 janvier. La première cotation est

attendue pour le 12 février. Orange représentera les deux tiers de la valeur boursière de France Télécom. Malgré la conjoncture boursière, le

groupe dirigé par Michel Bon avait besoin de cet argent frais pour réduire son endettement et tenir ses engagements vis-à-vis des marchés.

## CONTRE VENTS ET MARÉES,

France Télécom a donné, lundi 8 janvier, le coup d'envoi de l'introduction en Bourse d'Orange, sa filiale qui regroupe désormais l'ensemble de ses activités de téléphonie mobile (Orange au Royaume-Uni et en Suisse, Itineris en France, Mobistar en Belgique, Wind en Italie, MobilCom en Allemagne, etc.). Malgré la « déprime » qui règne sur les marchés financiers en général, et sur le secteur des télécommunications en particulier, l'opérateur public français avait besoin de mettre en Bourse environ 15 % du capital d'Orange et de lever un montant équivalent d'obligations convertibles. Ces deux opérations lui permettront de réduire son endettement (environ 66 milliards d'euros, soit 160 % de ses fonds propres) et de trouver les 7 milliards d'euros nécessaires au rachat, avant fin mars, d'une partie de ses propres actions, détenues par le britannique Vodafone, ancien propriétaire d'Orange.

Compte tenu des délais d'usage, France Télécom devrait pouvoir

commencer la vente des actions Orange le 23 janvier et effectuer une première cotation le 12 février. Bien que le groupe français ne donne pas encore d'évaluation de sa filiale, les analystes financiers parient sur une fourchette de 65 à 80 milliards d'euros, soit près de deux fois moins que ce que le groupe en escomptait il y a à peine quelques mois. Entre-temps, les investisseurs ont pris conscience que la mise en place de la nouvelle génération de téléphonie mobile nécessiterait des investissements colossaux, pour acheter les licences et construire les réseaux.

Alors que France Télécom avait payé près de 7 000 euros chacun des abonnés d'Orange en mai 2000, la mise en Bourse du nouveau groupe valorisera l'abonné entre 2 500 et 3 000 euros. Fallait-il procéder à l'introduction en Bourse coûte que coûte ? Michel Bon, PDG de France Télécom, défend cette option. « On ne peut pas comparer le coût de la prise de contrôle d'Orange à 100 % avec le prix des 10 à 15 % d'actions que nous met-

tons sur le marché. Nous ne vendons pas Orange, nous finançons son développement », explique M. Bon au Monde. « Nous avons pris des engagements vis-à-vis du marché et auprès du management d'Orange, qui doit disposer de ses forces propres et se développer de manière autonome », ajoute-t-il.

## STRATÉGIE DE MARQUE UNIQUE

La mise en Bourse de ses activités mobiles constitue en effet un véritable tournant pour France Télécom. Malgré la sanction des marchés, Orange devrait représenter entre les deux tiers et les trois quarts de la valeur de France Télécom ! D'ici à 2003, Orange réalisera la moitié du chiffre d'affaires du groupe, selon les analystes. Pour France Télécom, la réussite d'Orange est fondamentale. Il sera le premier opérateur à adopter une stratégie de marque unique en Europe : Orange se substituera progressivement à tous les noms du groupe, y compris Itineris et Ola en France (Le Monde du 29 novembre 2000). « Avant le milieu de 2002 et l'ouverture des

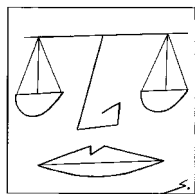
réseaux de téléphonie mobile de troisième génération (UMTS), le basculement aura été effectué dans tous les pays », explique Jean-François Pontal, le PDG désigné du groupe Orange. Fort de 30 millions d'abonnés, Orange s'estime en mesure de pouvoir détrôner à terme le numéro un européen Vodafone (65 millions d'abonnés). Pour cela, il devra notamment entrer sur le marché espagnol. M. Bon, quant à lui, ne doute pas que sa filiale ait « le potentiel d'un leader mondial ».

L'objectif d'Orange est de faire de la communication mobile un véritable « centre de commande à distance activé de plus en plus par la voix », dans les domaines des applications domestiques, de la santé, de la voiture, de la musique, de la banque, des achats et des voyages. Seuls ces nouveaux services permettront de rentabiliser les dizaines de milliards d'euros engloutis dans la croissance externe et l'achat de licences de téléphonie mobile de troisième génération.

Christophe Jakubyszyn

## La violence économique, nouvelle cause de nullité des contrats

LA PREMIÈRE CHAMBRE CIVILE de la Cour de cassation, dans un arrêt du 30 mai 2000, a affirmé que la « contrainte économique » pesant sur un contractant peut constituer une violence qui vicie son consentement, justifiant l'annulation du contrat.



EXPERTISE

Elle met ainsi fin au principe, admis depuis le Code civil de 1804, selon lequel la violence économique n'est pas une cause de nullité des contrats. En l'espèce, un garagiste avait accepté la proposition d'indemnisation faite par l'assureur pour le dédommager de l'incendie de son garage. Le litige avait pris fin par un contrat de transaction.

A travers ce cas particulier, la règle formulée par la Cour est générale : si le contractant peut démontrer qu'il s'est engagé sous la contrainte de sa situation économique, parce qu'il n'avait pas d'autre choix que de contracter en acceptant les conditions proposées, alors le contrat devra être annulé. En l'espèce, l'urgence du besoin d'argent de la victime de l'incendie l'a probablement conduite à accepter une indemnisation sans doute nettement inférieure à l'ampleur du dommage. Son engagement en a été faussé.

Cette solution nouvelle bouleverse le droit des contrats. En effet, le code civil définit le contrat comme la rencontre de deux volontés libres et éclairées. La négociation entre ces volontés conduit nécessairement à un échange économique équilibré, à un contrat juste. Dès

lors, pour le Code civil, il suffit de contrôler la pureté et l'effectivité du consentement des parties pour assurer l'équilibre contractuel.

Le code civil a répertorié les vices qui troublent le consentement. Il s'agit de l'erreur commise par un contractant, qui se fait une représentation inexacte du contrat, de ce qu'il va obtenir ou de l'ampleur de ses engagements. Cela prend la forme d'une erreur simple ou d'une erreur provoquée par une tromperie, auquel cas il s'agira d'un dol. Si une personne se trompe sur son engagement, elle aura pu entrer dans un échange économique qui lui est défavorable, ce vice justifiant l'annulation. Donc ce n'est pas parce que le contrat lui est défavorable que la nullité est prononcée, mais parce que l'obscurcissement de sa volonté l'a empêchée d'obtenir l'équilibre des obligations respectives.

## CONCEPTION PRAGMATIQUE

C'est pourquoi le seul déséquilibre objectif entre les prestations réciproques des parties, n'est pas une cause de nullité en droit français : si une partie accepte librement et d'une façon éclairée un échange économique qui lui est défavorable, elle a exercé la puissance de sa volonté et le droit, en principe, ne la protège pas, hors de cas très limitativement visés par la loi. Le consentement est encore vicié si une violence s'est exercée sur le contractant. Son consentement sera certes éclairé mais il cesse d'être libre. La jurisprudence n'avait jusqu'ici admis que le vice de violence physique, assez rare, ou de violence morale, par exemple la

transaction obtenue sous la menace illégitime d'une action en justice.

La violence économique est d'une autre nature. Elle n'est pas exercée par une personne mais par le contexte économique et social dans lequel le contractant se situe. Selon la nouvelle jurisprudence, si celui-ci n'a pas les moyens économiques de refuser d'entrer dans un contrat, alors même que celui-ci lui est désavantageux, il cesse d'exercer librement sa volonté. En admettant pour la première fois le vice de violence économique, la Cour de cassation accepte que le déséquilibre économique des prestations réciproques devienne une cause générale de nullité, à condition que le contractant défavorisé par l'échange n'ait pas eu d'autre solution économique.

La jurisprudence civile se rapproche du droit de la concurrence qui sanctionne, à travers la notion d'abus de dépendance économique, les engagements obtenus de la part de personnes acceptant sciemment des contrats déséquilibrés parce qu'elles ne disposent pas de solution alternative.

Par cette reconnaissance d'une nullité attachée à la violence économique, la définition du contrat est changée. La Cour de cassation s'éloigne d'une conception formelle du contrat pour se rapprocher d'une conception pragmatique, faisant du contrat la traduction juridique d'un échange économique qui s'insère dans des rapports de force et doit être équilibré.

Anne-Marie Frison-Roche (professeur de droit à l'université Paris-Dauphine)

## Transport aérien : American Airlines va racheter TWA

LE NUMÉRO DEUX MONDIAL du transport aérien, American Airlines, serait proche d'un accord pour racheter la compagnie américaine TWA, en difficultés financières, ainsi que 20 % des actifs d'US Airways, affirmait, dimanche soir 7 janvier, le Wall Street Journal dans son édition électronique.

Selon le plan à l'étude, Trans World Airlines (TWA), huitième compagnie américaine, doit demander sa mise en règlement judiciaire dans les jours à venir. American Airlines pourrait alors prendre le contrôle de la compagnie, dont la dette serait restructurée, mais également de son centre d'opérations, très convoité, de l'aéroport de Saint Louis (Missouri). American Airlines s'apprête par ailleurs à racheter 20 % des actifs d'US Airways (avions, infrastructures d'embarquement, droits d'atterrissage...) et 49 % d'une nouvelle compagnie régionale, DC Air, à l'américain United Airlines. Ce dernier, qui doit racheter US Airways, sixième compagnie américaine, se heurte toujours au refus des autorités américaines de la concurrence.



## ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 18 JANVIER 2001 DEUXIEME CONVOCATION

L'Assemblée générale mixte des actionnaires du Groupe Essilor n'a pu se tenir, le 20 décembre 2000, faute de quorum.

Cette Assemblée générale se tiendra sur deuxième convocation le :

Judi 18 janvier 2001 à 15 heures

à l'Hôtel Hilton Paris - 18, avenue de Suffren - 75015 PARIS

avec le même ordre du jour : annulation des titres achetés par Essilor à la Compagnie de Saint-Gobain - division par dix de la valeur nominale de l'action - conversion en actions ordinaires des 53 392 actions à dividende prioritaire sans droit de vote encore sur le marché, sur la base d'une action ordinaire pour une action à dividende prioritaire sans droit de vote - autorisation à donner au Conseil d'administration de consentir des options de souscription d'actions Essilor ou des options d'achat d'actions de la Société.

ESSILOR - 147, rue de Paris - 94227 Charenton-le-Pont Cedex  
Tél. : 01 49 77 42 18 - www.essilorgroup.com

# Ouest-France étend sa zone d'influence vers la Normandie

En rachetant les titres édités par la famille Méaulle, le groupe breton devient le numéro un français de la presse hebdomadaire régionale. Par cette opération, il vient défier le groupe France-Antilles de Philippe Hersant sur l'un de ses terrains de prédilection

## ROUEN

de notre correspondant

Le groupe Ouest-France étend d'une façon significative sa zone d'influence géographique avec l'acquisition des sociétés d'édition et d'impression du groupe de presse Méaulle en Normandie, en Ile-de-France et en Picardie. Fort de dix-sept titres hebdomadaires et bi-hebdomadaires, d'une trentaine de journaux gratuits, d'une imprimerie à Bernay (Eure), ce groupe de 550 personnes réalisant un chiffre d'affaires de 267 millions de francs (40,7 millions d'euros) était la propriété de la famille Méaulle dont le dernier dirigeant, Bernard Méaulle, cinquante-neuf ans, voulait éviter le risque du démantèlement en cas de disparition brutale.

« Depuis quelques années, plusieurs grands éditeurs de presse français et étrangers ont fait savoir l'intérêt que nous aurions à souscrire un rapprochement », écrit M. Méaulle dans un éditorial paru dans tous les journaux du groupe. « Tout récemment, le groupe Ouest-France m'a sollicité. (...) Il offre de sérieuses possibilités de synergies en raison de son implantation géographique voisine de nos secteurs d'activités », ajout-

te M. Méaulle, qui estime que « motivés par la défense de l'écrit, les deux groupes poursuivront leur mission ».

## UN PÔLE DE 40 TITRES

Alors qu'un accord était intervenu le 29 décembre 1999, les modalités de cette cession ont été rendues publiques vendredi 5 janvier. A l'issue de cette acquisition, dont le montant n'a pas été révélé, la société d'investissement et de participation (SIPA), holding du groupe Ouest-France, envisage de rapprocher sa propre filiale d'hebdomadaires, Publihebdos, avec les titres du groupe Méaulle pour constituer un pôle de 40 titres, représentant une diffusion de 320 000 exemplaires, qui sera dirigé par Philippe Amyot d'Inville, vice-président et directeur général du groupe Ouest-France. Déjà leader de la presse quotidienne régionale, Ouest-France devient avec cette reprise le premier groupe français de presse hebdomadaire régionale.

C'est au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle que l'entreprise familiale Méaulle a vu le jour à Bernay, sous-préfecture de l'Eure, autour d'une petite imprimerie qui éditait *L'Eveil normand*,

l'un des nombreux hebdomadaires de pays qui, en Normandie, ont survécu aux évolutions sociologiques de l'après-seconde guerre mondiale, appuyés sur un particularisme local réduit parfois à l'échelle d'un canton. Convaincus que cette spécificité normande pouvait être un atout, Bernard Méaulle et son frère cadet, Philippe, décédé en 1990 dans un accident de la route, ont développé leur entreprise dans les

années 70 en proposant à leurs confrères voisins de les imprimer sur des machines modernes, lorsque que nombre d'entre-eux utilisaient encore le plomb.

A cette époque, les appétits de Robert Hersant, déjà propriétaire en Normandie de *Havre-Presse* et de *Paris-Normandie*, ont donné l'occasion aux frères Méaulle de fédérer une « opposition » des petits titres qui refusaient de céder

aux appétits du patron de presse. Bernard et Philippe Méaulle justifiaient leur politique d'expansion en garantissant l'autonomie éditoriale aux journaux achetés. Plus récemment, Bernard Méaulle avait défrayé la chronique à ses dépens en accueillant les journaux d'Alain Ayache (*Le Meilleur*) sur ses presses de Bernay, au grand dam du syndicat CGT du Livre de la presse parisienne. De violents affrontements s'étaient produits à Bernay avec le saccage de l'imprimerie, qui avait dû être placée sous la protection des forces de l'ordre. Finalement, Bernard Méaulle et Alain Ayache avaient obtenu gain de cause auprès des tribunaux.

## UNE FASCINATION PARTICULIÈRE

Avec cette cession à Ouest-France, l'ancienne rivalité qui opposait Bernard Méaulle à Robert Hersant en Normandie trouve son épilogue. Même si des tentatives de rapprochement avaient été mises en œuvre, la « guerre » avec le groupe France-Antilles de Philippe Hersant était restée vive en Normandie. Bernard Méaulle avait récemment acquis *Les Informations dieppoises* et *L'Eclairer Brayon*, convoités par M. Hersant. Mais il avait échoué dans sa tentative de reprise des *Dépêches d'Evreux*.

Le groupe Ouest-France, qui détient, outre le quotidien du même nom, le quotidien départemental *La Presse de la Manche* éditée à Cherbourg et des hebdomadaires, met désormais un pied vers le nord, en s'implantant en Haute-

Normandie, dans la Somme ainsi qu'aux portes de Paris.

L'irruption du groupe de presse rennais est surtout observée avec attention en Haute-Normandie. Seul quotidien régional de la Basse-Normandie voisine depuis que *Paris-Normandie* a abandonné son édition caennaise en 1980, *Ouest-France* exerce une fascination particulière dans les milieux politiques et socio-économiques haut-normands, qui déclarent volontiers leur souhait de voir le quotidien s'installer chez eux. Finalement le groupe Ouest-France pénètre dans la très dense et très peuplée Haute-Normandie par le biais d'une presse hebdomadaire vigoureuse au moment où *Paris-Normandie*, propriété de Philippe Hersant, subit un effritement constant de sa diffusion, ramenée autour de 85 000 exemplaires auxquels il faut ajouter les 40 000 exemplaires des titres *Havre-Libre* et *Havre-Presse*.

Dans la région, le dernier bastion indépendant reste *Le Courrier cauchois*, hebdomadaire éditée à Yvetot, propriété de l'ancien ministre du général de Gaulle, André Bétencourt. Profondément ancré sur un territoire qui va de Rouen au Havre et à Dieppe, il tire à plus de 50 000 exemplaires. En Basse-Normandie, *La Manche libre*, éditée à Saint-Lô, est, elle aussi, un puissant hebdomadaire indépendant. Les deux titres pourront-ils échapper aux prétentions de l'un ou l'autre des grands groupes ?

Etienne Banzet

## EN VENTE MERCREDI

**Le Monde**

MARS LA PLANÈTE ROUGE REVÈLE SES MYSTÈRES AUX PHOTOGRAPHES DE LA NASA. SIRVEN L'AFFAIRE ELF ET LES VALISES DE BILLETTS CONVOCÉES PAR LE RÉSEAU « OSCAR ». C'EST LE ROMAN DES APPRENTIS-SORCIERS ATTENDENT LEUR HEURE. ADJANT LES IMAGES DE MA VIE. ENTRETIENS AVEC UNE ACTRICE EN LIBERTÉ.

**Une paix si difficile**

ISRAËL-PALESTINE

Enquête au cœur des négociations 50 ans de guerres israélo-arabes

**LIRE ET VOIR**

ET AUSSI : EUROPE : LA FIN DU JARDIN À LA FRANÇAISE. RELIGIONS : LE PAISIBLE DÉPART DES CARMÉLITES DE NANCY. L'ÉNIGME JÉSUS. CÔTE D'IVOIRE : LA NUIT ABIDJAN S'ENIVRE À YOPONGON. « CHARLES-DE-GAULLE » ROMAN D'UN BATEAU MAUDIT. CHORÉGRAPHIE : LE PAS DE ROB WILSON. RÉALITÉ OU FICTION : VISIONS IMAGINÉES DE LA FRANCE DU FUTUR.

N°3 20F

## Le dernier-né de la presse gratuite suédoise ne résiste pas à Metro

### STOCKHOLM

de notre correspondant  
« Bonne année et au revoir ! » Le gros titre qui s'élevait à la « une » du *Stockholm News* du vendredi 29 décembre 2000, distribué dans la rue par des dizaines de jeunes en parka rouge, a été le dernier de la courte histoire de ce quotidien gratuit. Lancé le 5 septembre dans la capitale suédoise, il n'aura donc pas tenu quatre mois. En l'absence de revenus publicitaires satisfaisants, les propriétaires du journal ont estimé qu'il valait mieux arrêter les frais. L'arrivée annoncée du groupe néerlandais De Telegraaf à hauteur de 60 % du capital de *Stockholm News* n'y aura rien changé. L'aventure aurait coûté au total 66 millions de couronnes (7,5 millions d'euros).

Le coup de grâce a, semble-t-il, été porté par une récente étude de marché. Celle-ci n'attribuait que 183 000 lecteurs au dernier-né de la presse gratuite suédoise, contre 219 000 à son rival *Everyday*, distribué comme lui en début d'après-midi dans les rues de Stockholm. Modern Times Group (MTG), la branche médias du petit empire dirigé par l'homme d'affaires suédois Jan Stenbeck (*Le Monde* du 27 décembre 2000), avait devancé de quelques jours *Stockholm News* en lançant *Everyday* dans le plus grand secret (*Le Monde* du 17 novembre 2000).

L'objectif de la manœuvre était clairement de nuire à la naissance d'un quotidien gratuit susceptible de faire de l'ombre à *Metro*, la « vache à lait » de MTG dans ce créneau en plein développement. L'opération a donc réussi. Distribué le matin dans les stations du métro de Stockholm, *Metro*, qui s'exporte

bien à l'étranger, n'a désormais plus de vrai rival à domicile. Certains experts pronostiquent déjà la fermeture prochaine d'*Everyday*, dont la raison d'être aurait disparu avec la mort de *Stockholm News*.

### ACCORD SECRET

Tout en se gardant bien de le montrer, les quotidiens suédois payants ne sont pas mécontents de la tournure prise par les événements. C'est le cas en particulier des tabloïds *Aftonbladet* et *Expressen*, les plus menacés par l'éclosion de journaux gratuits. Leur lectorat avait baissé en septembre 2000 par rapport à la même période de 1999, alimentant les craintes de ces titres traditionnels. Aujourd'hui, ils ont beau jeu de critiquer, tel Staffan Thorsell, rédacteur en chef d'*Expressen*, le contenu « triste et sans âme » de *Stockholm News*.

La vingtaine de journalistes du titre a réagi avec surprise à la décision de mettre la clé sous la porte. Lars Weiss, le directeur de la rédaction, s'est étonné du peu de patience manifestée par De Telegraaf et le groupe suédois OTW (médias, jeux), l'autre grand actionnaire. D'autant que, selon certaines sources, le journal disposait d'une trésorerie suffisante pour tenir jusqu'à la fin 2001. De là à conclure que la fermeture de *Stockholm News* serait le résultat d'un accord secret entre MTG et De Telegraaf, il n'y a qu'un pas que certains sont prêts à franchir. Ainsi M. Thorsell, qui ne serait pas surpris si, en contrepartie, *Metro* abandonnait d'ici peu son édition néerlandaise, concurrente des gratuits publiés par De Telegraaf.

Antoine Jacob

### DÉPÊCHES

■ **PRESSE** : le groupe Les Echos a annoncé, dimanche 7 janvier, le rachat au groupe Média Publications de la lettre hebdomadaire *Capital Finance*. Outre la lettre, ce rachat comprend plusieurs guides et hors-séries.

■ **RADIO** : Jean-Luc Mano, directeur de la rédaction de *France-Soir*, va quitter le quotidien pour prendre la présidence de la radio économique BFM. Il succède à Patrick Fillioud, démissionnaire à l'automne 2000.

■ **Jérôme Pourtau**, directeur général au groupe France Antilles, a été nommé vendredi 5 janvier directeur général adjoint de RMC et membre du directoire de Nextradio, la holding qui contrôle la station monégasque.

■ **INTERNET** : News Corporation, le groupe de médias contrôlé par Rupert Murdoch, va fermer sa division en ligne News Digital Media basée aux Etats-Unis. Cette décision n'affectera pas les trois principaux sites américains du groupe : foxNews.com, fox.com et foxSports.com.

MAGAZINE MENSUEL - 20F

## TABLEAU DE BORD

## AGENDA

## MARDI 9 JANVIER

■ **JAPON** : consommation des ménages (novembre).  
 ■ **FRANCE** : situation mensuelle budgétaire de l'Etat (à fin novembre).  
 ■ **ALLEMAGNE** : conférence de presse de la Deutsche Bank sur le thème du marché des capitaux en 2001.

## MERCREDI 10 JANVIER

■ **JAPON** : indicateur avancé de la conjoncture (novembre).  
 ■ **GRANDE-BRETAGNE** : début de réunion du comité de politique monétaire de la Bank of England.  
 ■ **FRANCE** : conférence de presse de Laurent Fabius et de Didier Reynders, ministres français et belges des finances, au sujet de l'Euro-groupe.  
 ■ **ALLEMAGNE** : forum de la Bundesbank sur le thème « Pourquoi l'économie globale a-t-elle besoin du FMI ? » ; publication des chiffres du commerce extérieur allemand (novembre).

## JEUDI 11 JANVIER

■ **JAPON** : réserves de changes (à fin décembre).  
 ■ **GRANDE-BRETAGNE** : décision du comité de politique monétaire de la Banque d'Angleterre.  
 ■ **ALLEMAGNE** : publication du rapport mensuel de la BCE.  
 ■ **ESPAGNE** : publication de l'indice des prix à la consommation (décembre et ensemble de l'année 2000).

## VENDREDI 12 JANVIER

■ **JAPON** : prix de gros et masse monétaire (décembre).  
 ■ **FRANCE** : prix à la consommation, indice provisoire (décembre). Indice du coût de la construction pour le troisième trimestre 2000.  
 ■ **GRANDE-BRETAGNE** : production industrielle (novembre).  
 ■ **ÉTATS-UNIS** : indice des prix à la production (décembre) et ventes de détail (décembre).

## AFFAIRES

## INDUSTRIES

● **ALSTOM** : les deux actionnaires historiques d'Alstom, le français Alcatel et le britannique Marconi, envisagent de céder conjointement une partie de leur participation dans l'entreprise, « sous forme d'une offre d'actions existantes auprès d'investisseurs en Europe et aux

Etats-Unis », selon un communiqué conjoint diffusé lundi 8 janvier.

● **AIRBUS** : EADS et BAE Systems ont annoncé, lundi, la création formelle de la société Airbus à la fin février 2001, qui devrait permettre de dégager au moins 350 millions d'euros de synergies par an à partir de 2004.

● **GENERAL MOTORS** : le PDG du groupe américain, Rick Wagoner, s'attend à des ventes américaines de voitures neuves de « 16,5 millions d'unités en 2001 », comparé au record de 17,4 millions en 2000, a-t-il indiqué, dimanche, au salon de l'automobile de Detroit.

## SERVICES

● **INTERNET** : plus d'un tiers des sociétés Internet cotées au Nasdaq risquent de tomber en panne de trésorerie avant la fin de l'année, selon une étude publiée, dimanche, par le magazine financier *Barron's* et réalisée par l'institut Pegasus Research International auprès de 335 entreprises du secteur technologique.

● **UMTS** : seuls cinq opérateurs européens survivront en 2008 de la « crise » provoquée par la téléphonie mobile de troisième génération (UMTS) et à la concentration sur ce marché, selon une étude du cabinet d'analyse Forrester Research. Le britannique Vodafone, T-Mobile (Deutsche Telekom), France Telecom et BT Cellnet (British Telecom) seront gagnants, estime l'étude.

● **TCAR** : cinq tramontots ont reçu, samedi, une lettre de licenciement de la part de la direction des transports en commun de l'agglomération de Rouen, filiale de Vivendi, où une partie du personnel est en grève depuis bientôt trois semaines (*Le Monde* daté 7-8 janvier). Deux mesures de mise à pied de 15 et 21 jours ont également été prises à l'encontre de deux autres grévistes.

## FINANCES

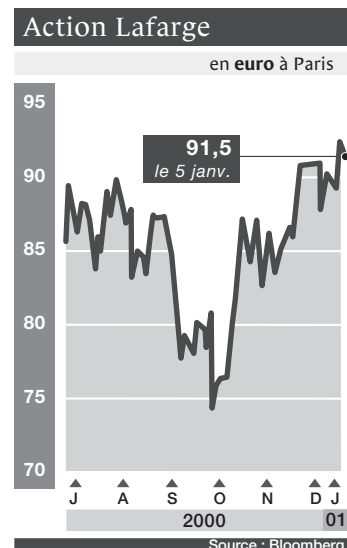
● **LLOYDS TSB** : un mois après le rejet de sa première approche par Abbey National, la banque britannique Lloyds TSB a relancé son projet d'offre de reprise sur son homologue en remettant vendredi aux autorités de la concurrence un document présentant la fusion.

## VALEUR DU JOUR

## Lafarge tente à nouveau de racheter Blue Circle

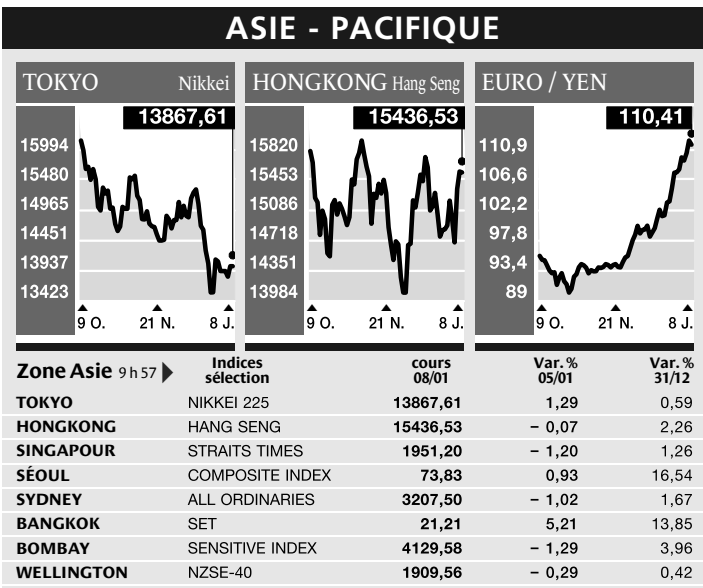
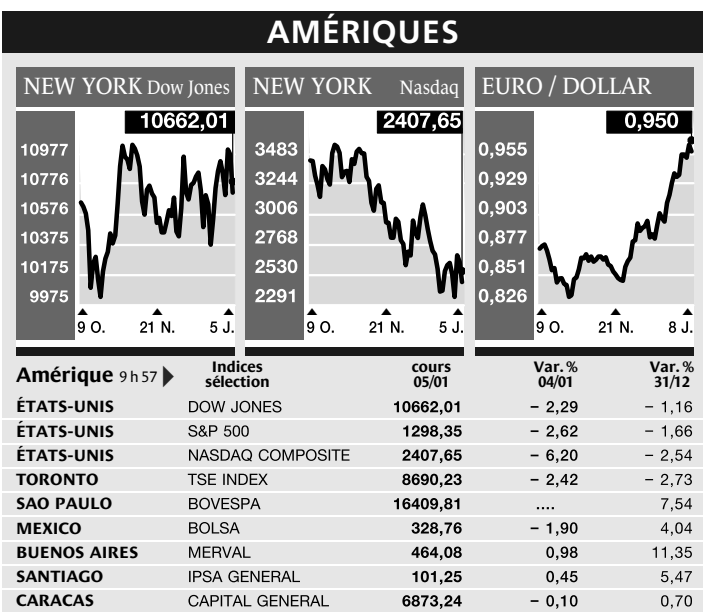
HUIT MOIS APRÈS l'échec de son offre publique d'achat (OPA) hostile sur le cimentier britannique Blue Circle, le français Lafarge revient à l'assaut, amicalement cette fois. Le PDG de Lafarge, Bertrand Collob, a annoncé lundi 8 janvier le lancement d'une OPA sur la totalité des actions Blue Circle qu'il ne détient pas encore, pour 495 pence l'action. Le conseil d'administration du groupe anglais a décidé de recommander cette offre à ses actionnaires.

Lors de sa première tentative, Lafarge n'avait pas voulu surenchérir au-delà des 450 pence proposés. Aujourd'hui, il est prêt à déboursier 10 % de plus. M. Collob fait valoir qu'avec la remontée du cours de l'euro, les rachats d'actions réalisés par Blue Circle pour soutenir son cours après l'échec de la première OPA, et compte tenu des 22,6 % acquis et conservés par Lafarge en 2000 (qui lui ont rapporté quelque 284 millions d'euros en dividendes), le prix moyen par action payé pour 100 % du capital serait de 473 pence. Et le montant global de l'acquisition serait finalement rigoureusement le même que celui calculé il y a un an, soit 7,4 milliards d'euros, dont une reprise de dette de 2,8 milliards d'euros. Reste à financer cette OPA. Lafarge va augmenter son capital de 1 milliard d'euros et son endettement de 2,8 milliards. Bien décidé



à ne pas renoncer à Blue Circle, dont la prise de contrôle permettra à Lafarge de s'installer en tête du marché mondial du ciment, devant le suisse Holderbank, le numéro un français a, durant l'automne, procédé à quelques ajustements de périmètre pour se redonner une marge de manœuvre financière le moment venu. Il a ainsi cédé la majorité de sa branche « matériaux de spécialités » (peintures, chaux, aluminates...), valorisée à 890 millions d'euros (*Le Monde* du 28 novembre). Et un programme de cessions d'actifs supplémentaires de 1,5 milliard d'euros dans les dix-huit mois à venir, portant en particulier sur des activités « non stratégiques » de Blue Circle en Amérique du Nord et d'actifs immobiliers au Royaume-Uni.

Pascal Galinier



## SUR LES MARCHÉS

## PARIS

L'INDICE CAC 40 de la Bourse de Paris se situait en repli, lundi 8 janvier en milieu de journée, à 5 741,15 points, soit une baisse de 0,29 %. A l'issue de la séance précédente, le CAC 40 avait fini en baisse de 1 %, à 5 758,02 points. Le volume d'activité avait atteint 5,67 milliards d'euros, dont 5,07 milliards sur l'indice CAC 40. L'indice du Nouveau Marché avait, pour sa part, abandonné 3,04 %, à 2 683,39 points.

## FRANCFORT

L'INDICE des 30 valeurs vedettes de la Bourse de Francfort, le DAX, repassait dans le vert, en milieu de séance, lundi 8 janvier. Il progressait de 0,41 %, à 6 408,44 points. Il avait résisté, vendredi, au repli du marché américain. En clôture, il avait gagné 0,09 %, à 6 382,31 points. L'indice Nemax 50 des petites valeurs avait en revanche chuté de 6,68 %, dans le sillage de la forte baisse de l'indice américain du Nasdaq.

## LONDRES

LE PRINCIPAL indicateur de la Bourse de Londres, le Footsie, reculait légèrement, en milieu de séance, lundi. A 6 180,70 points, il était en perte de 0,28 %. Vendredi, l'indice FTSE, avait affiché en clôture un gain de 0,2 %, à 6 198,1 points.

## TOKYO

LA BOURSE de Tokyo était fermée lundi, en raison d'un jour férié au Japon.

## NEW YORK

LES VALEURS américaines avaient terminé en nette baisse, vendredi 5 janvier, la crainte des conséquences du ralentissement économique sur les résultats des entreprises l'emportant sur les espoirs suscités par la baisse des taux d'intérêt annoncée par la Banque centrale américaine deux jours auparavant. L'indice Dow Jones avait fini sur un repli de 2,29 %, à 10 662,01 points, tandis que l'indice du Nasdaq avait reculé de 6,2 %, à 2 407,65 points.

## TAUX

LES MARCHÉS obligataires européens s'inscrivaient en hausse dans les premières transactions, lundi 8 janvier. Evoluant mécaniquement en sens inverse de leur prix, le taux de rendement des titres d'Etat à 10 ans en France reculait à 4,82 % et à 4,68 % en Allemagne. Aux Etats-Unis, le repli de la Bourse avait profité, vendredi, aux emprunts d'Etat. Le rendement de l'obligation du Trésor à 10 ans s'est détendu à 4,92 %, contre 5,01 % la veille, et celui de la ligne à 30 ans à 5,39 %, contre 5,47 %.

## MONNAIES

LA DEVISE européenne restait ferme, lundi, en début de séance, face au dollar. L'euro s'échangeait à 0,9573 dollar. Le billet vert s'orientait en baisse dans les premiers échanges, contre le yen, après avoir fortement progressé au cours des précédentes séances. Il cotait 116,32 yens.

## ÉCONOMIE

## Nette détérioration de la situation de l'emploi fin 2000 aux Etats-Unis

LA SITUATION de l'emploi se détériore aux Etats-Unis, comme en témoignent la faiblesse des créations de postes de travail et la nette augmentation des licenciements, renforçant les craintes de récession. Les statistiques officielles de décembre et de l'ensemble de l'année 2000 publiées vendredi 5 janvier confirment, avec un gain de seulement 105 000, le fléchissement prononcé du rythme des créations d'emplois au quatrième trimestre. Les analystes tablaient généralement sur un taux de chômage en hausse de 0,1 % et sur 110 000 créations nettes d'emplois. La publication de ces chiffres intervient deux jours après la baisse surprise d'un demi-point du principal taux directeur de la Réserve fédérale.

La dégradation de l'emploi devrait entraîner dans les prochains mois une nette remontée du chômage, encore très bas à 4 %, selon plusieurs économistes cités par l'AFP. Ceux-ci relèvent notamment « la grande faiblesse du secteur manufacturier, de la construction et de la distribution ». Les entreprises ont annoncé en décembre 2000 133 713 suppressions d'emplois, le nombre le plus élevé sur un mois depuis huit ans, selon les statistiques du cabinet d'études sociales Challenger, Gray and Christmas. Selon le gouvernement, les nouvelles demandes hebdomadaires d'allocations-chômage se situaient à la fin 2000 à leur niveau le plus élevé depuis juillet 1998, avec 375 000 demandeurs.

■ **La Maison Blanche a qualifié vendredi de « ridicules » les propositions alarmistes de la prochaine administration républicaine sur l'état actuel de l'économie américaine.** « L'économie continue à croître. C'est un fait indiscutable, et, selon les projections de la plupart des économistes, elle continuera à croître », a affirmé le porte-parole de la Maison Blanche, Jake Siewert.

■ **De nouvelles baisses de taux d'intérêt aux Etats-Unis seraient appropriées afin d'éviter une récession**, a estimé le directeur général du Fonds monétaire international (FMI), Horst Koehler, dans une tribune au *Financial Times*, lundi 8 janvier. « Les Etats-Unis disposent actuellement de marges de manœuvre aussi bien dans la politique monétaire que fiscale permettant de garantir que le ralentissement de la conjoncture américaine

débouche sur un atterrissage en douceur et non pas sur une récession », écrit M. Koehler.

■ **GRANDE-BRETAGNE** : la Confédération de l'industrie britannique (CBI) et l'organisation des chambres de commerce britanniques (BCC) ont appelé lundi la Banque d'Angleterre à suivre l'exemple de la Réserve fédérale américaine (Fed) en baissant ses taux lors de sa prochaine réunion mercredi 10 janvier. Les deux organisations appellent la Banque d'Angleterre à baisser ses taux d'un quart de point.

■ **ALLEMAGNE** : les entrées de commandes dans l'industrie allemande ont enregistré un recul inattendu (-0,9 %) en novembre 2000 sur un mois (+3,1 % en octobre-septembre), témoignant ainsi à nouveau d'un tassement de la conjoncture dans ce pays, selon les chiffres CVS publiés vendredi par le ministère des finances. En glissement annuel, les entrées de commandes ont augmenté de 5,7 % en novembre.

■ **BELGIQUE** : les finances publiques ont été en équilibre en 2000, pour la première fois depuis 1950, ont annoncé vendredi les ministères belges du budget et des finances dans un communiqué conjoint, selon des données provisoires. Parallèlement, la dette publique a continué à baisser en 2000 (110,6 % du PIB contre 115,9 % en 1999).

■ **ZONE EURO** : l'indice de confiance économique a progressé en décembre 2000 (103,3), après avoir fléchi en novembre (103,2 contre 103,4 en octobre), selon l'étude mensuelle de la Commission européenne publiée vendredi 5 janvier.

■ **RUSSIE** : le président Vladimir Poutine a assuré dimanche 7 janvier que la Russie « va payer ses dettes héritées de l'URSS », ont rapporté les agences russes, à hauteur de 25 %. La Russie souhaite « reporter » les premiers remboursements dus en 2001 au Club de Paris (48,3 milliards de dollars, dont 21,1 milliards dus à l'Allemagne). Le ministre allemand des finances a indiqué vendredi que les créanciers du Club de Paris veulent un remboursement intégral de la dette publique russe (*Le Monde* daté 7-8 janvier).

■ **JAPON** : le premier ministre Yoshiro Mori a estimé que les perspectives économiques japonaises s'assombrissaient, en raison du ralentissement de l'économie américaine et de la chute de Wall Street.

Taux de change fixe zone Euro		Hors zone Euro	
Euro contre	Taux	contre franc	Taux
FRANC	6,55957	EURO	0,15245
DEUTSCHEMARK	1,95583	DEUTSCHEMARK	3,35385
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITAL. (1000)	3,38774
PESETA ESPAG. (100)	1,66386	PESETA ESPAG. (100)	3,94238
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	3,27190
SCHILLING AUTR. (10)	1,37603	SCHILLING AUTR. (10)	4,37603
PUNT IRLANDAISE	0,78756	PUNT IRLANDAISE	8,32894
FLORIN NÉERLANDAIS	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS	2,97660
FRANC BELGE (10)	4,03399	FRANC BELGE (10)	1,62607
MARKKA FINLAND.	5,94573	MARKKA FINLAND.	1,10324
		NC	....

Cours de change croisés						
08/01 12h30	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR. S.
DOLLAR	.....	0,86073	0,95020	0,14486	1,50190	0,62162
YEN	116,18000	.....	110,41500	16,83000	174,48000	72,22500
EURO	1,05241	0,90567	.....	0,15245	1,58060	0,65425
FRANC	6,90335	5,94300	6,55957	.....	10,36660	4,29145
LIVRE	0,66582	0,57325	0,63265	0,09645	.....	0,41400
FRANC SUISSE	1,60870	1,38485	1,52885	0,23300	2,41565	.....

Taux d'intérêt (%)				Matif		
Taux 05/01	Taux J. J.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Cours 12h30	Volume 08/01
FRANCE	4,81	4,56	4,83	5,36	Notionnel 5,5	.....
ALLEMAGNE	4,76	4,67	4,69	5,27	MARS 2001	39539,00
GDE-BRETAG.	5,28	5,69	4,80	4,31	.....	90,18
ITALIE	4,76	4,62	5,09	5,70	.....	90,35
JAPON	0,88	0,41	1,62	2,55	.....	NC
ÉTATS-UNIS	5,84	5,18	5	5,45	.....	NC
SUISSE	3,38	3,25	3,44	3,92	.....	NC
PAYS-BAS	4,74	4,62	4,84	5,29	.....	NC

Matières premières			
En dollars	Cours 05/01	Var. % 04/01	
MÉTALUX (LONDRES)			
CUIVRE 3 MOIS	1765,50	-0,20	
ALUMINIUM 3 MOIS	1535	+0,13	
PLOMB 3 MOIS	482	-0,62	
ETAIN 3 MOIS	5158	-0,23	
ZINC 3 MOIS	1031	-0,67	
NICKEL 3 MOIS	6375	-0,23	
MÉTALUX (NEW YORK)			
ARGENT A TERME	4,58	+0,77	
PLATINE A TERME	150102,50	-1,03	
GRAINES DENRÉES			
BLÉ (CHICAGO)	282,50	-0,18	
MAIS (CHICAGO)	220	.....	
SOJA TOURTEAU (CHG.)	187	-0,37	
SOFTS			
CACAO (NEW YORK)	813	+5,86	
CAFÉ (LONDRES)	661	.....	
SUCRE BL. (LONDRES)	.....	.....	

En euros			
	Cours 05/01	Var. % 04/01	
OR FIN KILO BARRE	9050	-0,55	
OR FIN LINGOT	9100	-1,09	
ONCE D'OR (LO) \$	268,40	.....	
PIÈCE FRANCE 20 F	53,50	+0,38	
PIÈCE SUISSE 20 F	52,10	+0,77	
PIÈCE UNION LAT. 20	52,10	+0,77	
PIÈCE 10 DOLLARS US	211	+2,93	
PIÈCE 20 DOLLARS US	366,25	-4,81	
PIÈCE 50 PESOS MEX.	335	.....	

Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du « Monde » : [www.lemonde.fr/bourse](http://www.lemonde.fr/bourse)

VALEURS EUROPÉENNES

● Le cours de Bourse du courtier allemand sur Internet Consors a reculé de 20,75 %, à 42 euros, en raison de rumeurs, démenties par le groupe, d'un avertissement sur ses résultats au quatrième trimestre. ● Le groupe allemand spécialisé dans les droits audiovisuels EM.TV a perdu 10,55 %, vendredi, à 5 euros. Son alliance avec Kirch, annoncée il y a un mois, serait menacée, selon des informations parues dans la presse vendredi. Un porte-parole de EM.TV a indiqué que les pourparlers entre les deux groupes continuaient. ● Le constructeur automobile BMW a fait un bond de 6,95 %, pour clôturer à 37,69 euros, à la sui-

te de l'annonce de la progression de 58 % de ses ventes aux Etats-Unis en décembre. ● La suspension aux Etats-Unis de Bank of America, à la suite de rumeurs sur des pertes éventuelles, finalement démenties par la banque, avait provoqué, à Londres, des ventes sur plusieurs valeurs financières en raison de leurs engagements outre-Atlantique. Ainsi, Barclays s'est repliée de 0,14 %, HSBC de 1,06 % et Royal Bank of Scotland de 1,37 %. ● La société britannique de logiciels Autonomy s'est envolée de 17,02 %, à 1 533 pence, après avoir fait état d'une forte expansion depuis le troisième trimestre 2000.

08/01 12h57

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 05/01, and company names under the heading AUTOMOBILE.

08/01 12h57

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 05/01, and company names under the heading BANQUES.

08/01 12h57

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 05/01, and company names under the heading PRODUITS DE BASE.

08/01 12h57

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 05/01, and company names under the heading CONSTRUCTION.

08/01 12h57

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 05/01, and company names under the heading CONSUMMATION CYCLIQUE.

08/01 12h57

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 05/01, and company names under the heading ALIMENTATION ET BOISSON.

08/01 12h57

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 05/01, and company names under the heading CHIMIE.

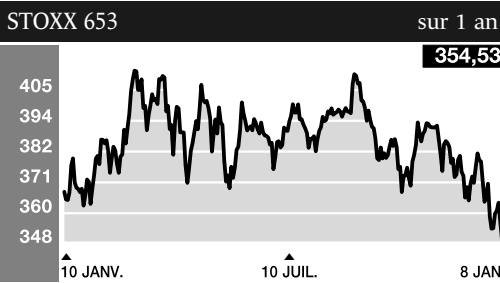


Table of stock prices for various companies in the SEB, SODEXHO ALLIANC, TELE PIZZA, etc. sectors.

PHARMACIE

Table of stock prices for pharmaceutical companies like ACTELION N, ALTANA AG, AZRAZENECA, etc.

BIENS D'EQUIPEMENT

Table of stock prices for equipment companies like ABB N, ADECCO N, AEROPORTI DI RO, etc.

ÉNERGIE

Table of stock prices for energy companies like BG GROUP, BP AMOCO, CEPSA, etc.

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Table of stock prices for telecommunications companies like ATLANTIC TELECOM, EIRCOM, BRITISH TELECOM, etc.

CONGLOMÉRATS

Table of stock prices for conglomerate companies like DIETEREN SA, AZEL, GBL, etc.

ÉNERGIE

Table of stock prices for energy companies like BG GROUP, BP AMOCO, CEPSA, etc.

ÉNERGIE

Table of stock prices for energy companies like BG GROUP, BP AMOCO, CEPSA, etc.

ÉNERGIE

Table of stock prices for energy companies like HELLENIC PETROL, LASMO, LATTICE GROUP, etc.

SERVICES FINANCIERS

Table of stock prices for financial services companies like 3I GROUP, ALMANIJ, ALPHA FINANCE, etc.

SERVICES FINANCIERS

Table of stock prices for financial services companies like 3I GROUP, ALMANIJ, ALPHA FINANCE, etc.

SERVICES FINANCIERS

Table of stock prices for financial services companies like 3I GROUP, ALMANIJ, ALPHA FINANCE, etc.

SERVICES FINANCIERS

Table of stock prices for financial services companies like 3I GROUP, ALMANIJ, ALPHA FINANCE, etc.

SERVICES FINANCIERS

Table of stock prices for financial services companies like 3I GROUP, ALMANIJ, ALPHA FINANCE, etc.

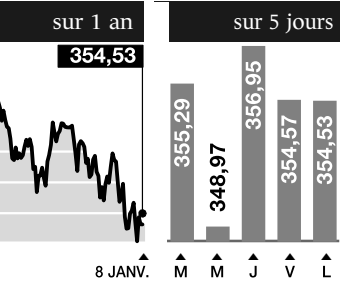


Table of stock prices for various companies in the VESTAS WIND SYS, VINCI, VIVENDI ENVIRON, etc. sectors.

ASSURANCES

Table of stock prices for insurance companies like AEGIS GROUP, AEGON NV, AGF, etc.

ASSURANCES

Table of stock prices for insurance companies like AEGIS GROUP, AEGON NV, AGF, etc.

ASSURANCES

Table of stock prices for insurance companies like AEGIS GROUP, AEGON NV, AGF, etc.

ASSURANCES

Table of stock prices for insurance companies like AEGIS GROUP, AEGON NV, AGF, etc.

ASSURANCES

Table of stock prices for insurance companies like AEGIS GROUP, AEGON NV, AGF, etc.

ASSURANCES

Table of stock prices for insurance companies like AEGIS GROUP, AEGON NV, AGF, etc.

ASSURANCES

Table of stock prices for insurance companies like AEGIS GROUP, AEGON NV, AGF, etc.

ASSURANCES

Table of stock prices for insurance companies like AEGIS GROUP, AEGON NV, AGF, etc.

ASSURANCES

Table of stock prices for insurance companies like AEGIS GROUP, AEGON NV, AGF, etc.

ASSURANCES

Table of stock prices for insurance companies like AEGIS GROUP, AEGON NV, AGF, etc.

ASSURANCES

Table of stock prices for insurance companies like AEGIS GROUP, AEGON NV, AGF, etc.

ASSURANCES

Table of stock prices for insurance companies like AEGIS GROUP, AEGON NV, AGF, etc.

ASSURANCES

Table of stock prices for insurance companies like AEGIS GROUP, AEGON NV, AGF, etc.

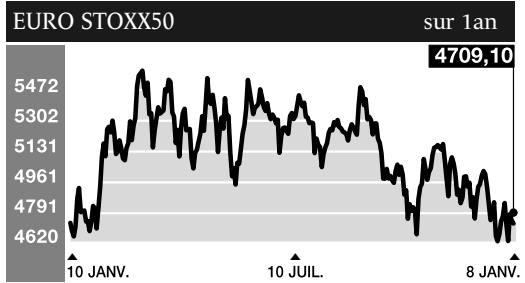


Table of stock prices for various companies in the VESTAS WIND SYS, VINCI, VIVENDI ENVIRON, etc. sectors.

ASSURANCES

Table of stock prices for insurance companies like AEGIS GROUP, AEGON NV, AGF, etc.

ASSURANCES

Table of stock prices for insurance companies like AEGIS GROUP, AEGON NV, AGF, etc.

ASSURANCES

Table of stock prices for insurance companies like AEGIS GROUP, AEGON NV, AGF, etc.

ASSURANCES

Table of stock prices for insurance companies like AEGIS GROUP, AEGON NV, AGF, etc.

ASSURANCES

Table of stock prices for insurance companies like AEGIS GROUP, AEGON NV, AGF, etc.

ASSURANCES

Table of stock prices for insurance companies like AEGIS GROUP, AEGON NV, AGF, etc.

ASSURANCES

Table of stock prices for insurance companies like AEGIS GROUP, AEGON NV, AGF, etc.

ASSURANCES

Table of stock prices for insurance companies like AEGIS GROUP, AEGON NV, AGF, etc.

ASSURANCES

Table of stock prices for insurance companies like AEGIS GROUP, AEGON NV, AGF, etc.

ASSURANCES

Table of stock prices for insurance companies like AEGIS GROUP, AEGON NV, AGF, etc.

ASSURANCES

Table of stock prices for insurance companies like AEGIS GROUP, AEGON NV, AGF, etc.

ASSURANCES

Table of stock prices for insurance companies like AEGIS GROUP, AEGON NV, AGF, etc.

ASSURANCES

Table of stock prices for insurance companies like AEGIS GROUP, AEGON NV, AGF, etc.

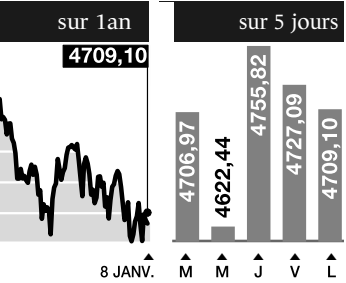


Table of stock prices for various companies in the NEXT PLC, PINAULT PRINT, SIGNET GROUP, etc. sectors.

ASSURANCES

Table of stock prices for insurance companies like AEGIS GROUP, AEGON NV, AGF, etc.

ASSURANCES

Table of stock prices for insurance companies like AEGIS GROUP, AEGON NV, AGF, etc.

ASSURANCES

Table of stock prices for insurance companies like AEGIS GROUP, AEGON NV, AGF, etc.

ASSURANCES

Table of stock prices for insurance companies like AEGIS GROUP, AEGON NV, AGF, etc.

ASSURANCES

Table of stock prices for insurance companies like AEGIS GROUP, AEGON NV, AGF, etc.

ASSURANCES

Table of stock prices for insurance companies like AEGIS GROUP, AEGON NV, AGF, etc.

ASSURANCES

Table of stock prices for insurance companies like AEGIS GROUP, AEGON NV, AGF, etc.

ASSURANCES

Table of stock prices for insurance companies like AEGIS GROUP, AEGON NV, AGF, etc.

ASSURANCES

Table of stock prices for insurance companies like AEGIS GROUP, AEGON NV, AGF, etc.

ASSURANCES

Table of stock prices for insurance companies like AEGIS GROUP, AEGON NV, AGF, etc.

ASSURANCES

Table of stock prices for insurance companies like AEGIS GROUP, AEGON NV, AGF, etc.

ASSURANCES

Table of stock prices for insurance companies like AEGIS GROUP, AEGON NV, AGF, etc.

ASSURANCES

Table of stock prices for insurance companies like AEGIS GROUP, AEGON NV, AGF, etc.

Advertisement for 'Le Monde' magazine, 'Chaque jeudi avec Le Monde DATÉ VENDREDI', and 'LE MONDE DES LIVRES'.

Advertisement for 'EURO NOUVEAU MARCHÉ' with a table of stock prices for various companies in the AMSTERDAM, BRUXELLES, and FRANCFORT zones.



**SPORTS** Pierre Berbizier, ancien capitaine et sélectionneur du XV de France, entraîneur démissionnaire de Narbonne, a déclaré, samedi 6 janvier, dans un entretien accordé à

l'hebdomadaire *L'Equipe Magazine*, que le dopage était « une réalité » du rugby français mettant en cause les cadences infernales imposées par le calendrier national. ● SES DÉCLARA-

TIONS, jugées comme courageuses par la ministre de la jeunesse et des sports, Marie-George Buffet, ont toutefois provoqué un véritable tollé, les autorités du jeu, Fédération et Ligue

nationale, les condamnant aussitôt. ● LE PRÉSIDENT DE LA LIGUE, Serge Blanco, a jugé les propos de son ancien coéquipier « scandaleux » et « légers ». ● ABDELATIF BENAZZI, in-

ternational, un temps capitaine du XV de France, reconnaît qu'on demande « toujours aux joueurs d'être au top de leur forme » et que cela induit de sérieux risques de dérive.

## Pierre Berbizier relance la polémique sur le dopage dans le rugby français

Selon l'ancien capitaine et entraîneur du XV de France, le dopage est « une réalité » dans le championnat de France. Ses déclarations ont provoqué de vives réactions. La ministre de la jeunesse et des sports, Marie-George Buffet, les a cependant qualifiées de « courageuses »

**IL Y A DU DOPAGE** dans le championnat de France de rugby. « C'est une réalité », assure sans détour Pierre Berbizier, ancien capitaine et entraîneur du XV de France, dans un entretien publié par *L'Equipe Magazine* du 6 janvier. Une réalité. Ces mots simples, presque d'évidence dans un monde, celui du sport en général et du rugby en particulier, gagné par l'obsession de la rentabilité économique, ont rencontré un formidable écho dans la famille du rugby français, peu habituée à étaler de tels sujets sur la place publique.

Pendant tout le week-end qui a suivi ces déclarations, toutefois qualifiées de « courageuses » par Marie-George Buffet, la ministre de la jeunesse et des sports, les réactions ont été aussi nombreuses qu'outragées, à la hauteur du non-dit que représente encore le dopage dans ce sport. « Si Pierre Berbizier le pense, qu'il le prouve », résume Christophe Moni, troisième-ligne du Stade français. « Si, comme le dit Pierre Berbizier, le dopage est une réalité dans le rugby français, je tombe des nues », avance Serge Simon, le nouveau président du Syndicat national des joueurs de rugby. Ce brouhaha d'indignations attendues a au moins le mérite de trancher avec l'indifférence polie qui avait suivi les confessions de François Pienaar, en 1998 : dans son autobiographie, l'ancien capitaine des Springboks, champions du monde en 1995, avait stigmatisé la prise de produits interdits dans les clubs d'Afrique du Sud.

Pierre Berbizier, l'auteur de la sentence qui dérange, a immédiatement été sommé de s'expliquer par les instances dirigeantes du rugby français. Bernard Lapasset,

président de la Fédération française de rugby (FFR), l'a invité à « prendre ses responsabilités » et à « ne pas rester sur des déclarations de principe » : « Si Pierre Berbizier sait quelque chose, qu'il le dise aujourd'hui qu'il n'est plus entraîneur », explique le président de la FFR, tout en reconnaissant que le rugby n'est « à l'abri d'aucune dérive ». Serge Blanco, président de la Ligue nationale de rugby (LNR), a, lui, trouvé « scandaleux » et « léger » le propos de son ancien entraîneur du XV de France, qui estime que l'organisation des deux dernières saisons a créé « les conditions idéales du dopage » : « S'il est sûr de son fait, c'est très grave qu'il n'ait pas combattu le dopage lorsqu'il était entraîneur. »

### « NOMBREUSES ANALOGIES »

Très sévère avec Pierre Berbizier, Serge Blanco semble pourtant se faire assez peu d'illusions sur l'état sanitaire de son sport : « Le rugby n'est vraisemblablement pas à l'abri du dopage, qui frappe tous les sports. Nous avons mis en place des contrôles. Le jour où quelqu'un sera pris, il payera très sévèrement. » En 1999, il y a eu 50 contrôles antidopage, tous négatifs, dans le rugby professionnel français. Et, depuis 1998, la créatine, un produit dit de récupération, très en vogue dans le rugby britannique, est interdite en France.

Dimanche 7 janvier, dans l'émission *Stade 2*, Pierre Berbizier a précisé le fond de sa pensée sur le dopage, « la boue, le fléau du sport professionnel ». « Le calendrier démentiel » provoque, selon lui, « huit à dix blessés par semaine dans tous les clubs ». « Ma démarche est préventive, a-t-il poursuivi. Mes propos sont destinés aux joueurs. J'ai voulu leur dire : atten-



Pour Pierre Berbizier, ancien sélectionneur du XV de France, le dopage dans le rugby français est « une réalité ».

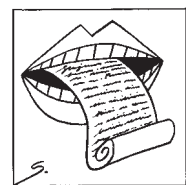
tion de ne pas rentrer dans des systèmes organisés du dopage, comme on l'a vu dans le cyclisme, par exemple. On ne peut plus se contenter de la loi du silence. » Aux yeux de Pierre Berbizier, rugby et cyclisme présentent en effet « de nombreuses analogies » avec leurs notions de « familles » défendant « des valeurs spécifiques ».

« Sur la forme, les propos de Pierre Berbizier sont assez critiques, regrette Serge Simon. Ces déclarations interviennent alors qu'il vient de démissionner de son poste d'entraîneur et elles ne contiennent rien de précis. En revanche, sur le fond, on ne peut qu'être d'accord avec lui : tout est réuni pour cette dérive. On ne peut

E. C.

## « On crée les conditions idéales du dopage »

DANS un entretien accordé à *L'Equipe Magazine*, le supplément hebdomadaire du quotidien sportif *L'Equipe*, qui l'a publié samedi 6 janvier, Pierre Berbizier, ancien capitaine devenu sélectionneur du XV de France avant de rejoindre le club de Narbonne déclare : « On a oublié aussi



VERBATIM

que les compétitions doivent faire suite à une période de récupération et de préparation, dit-il. Ces phases-là sont capitales pour la performance. On vient de vivre en France deux saisons pleines et successives. Douze mois sur douze. C'est complètement aberrant. On crée les conditions idéales du dopage. »

En France, assure-t-il, « on pratique la politique de l'autruche. Ne montrons pas du doigt l'hémisphère Sud. C'est facile de regarder devant la porte du voisin. Balayons plutôt devant la nôtre. Je le répète, notre calendrier crée les conditions du dopage. » « Le dopage, ajoute-t-il, c'est prendre aujourd'hui des produits qui dépassent la créatine et qui permettent de tenir les cadences infernales imposées. C'est une réalité. »

« On le sait pertinemment, estime-t-il. Des joueurs s'automédicamentent. C'est forcé. On leur demande d'être présents douze mois sur douze. On tire sur leurs organismes. De temps en temps, on va en prendre un, on va le sanctionner, le montrer du doigt, mais ce n'est pas la réalité. On ne s'attaque pas au fond du problème. On a pris toutes les dérives du sport professionnel en très peu de temps. »

### PROFIL

## UN HOMME À LA PAROLE RARE ET FORTE

Un homme a parlé. Il a évoqué la « réalité » du dopage dans le rugby français du bout des lèvres, sans citer d'exemple précis. Et, pourtant, une formidable polémique s'est développée. La voix de Pierre Berbizier porte. L'homme qui a récemment démissionné de son poste de manager du Racing Club Narbonne Méditerranée a été demi de mêlée et capitaine (56 sélections), puis entraîneur, de l'équipe de France de rugby. Les états de service de cet homme au caractère trempé, parfois irascible et cassant, mais toujours respecté par les internationaux, furent mieux que satisfaisants.

De 1991 à 1995, il a notamment

conduit le XV de France à la troisième place de la Coupe du monde organisée en Afrique du Sud (1995), et, surtout, à une double victoire historique sur les All Blacks, en Nouvelle-Zélande (1994). Fin 1995, il fut poussé à la démission de son poste de sélectionneur national, alors qu'il était l'un des premiers, en France, à réclamer un championnat plus élitiste et un calendrier plus cohérent.

Nommé manager, en 1997, puis entraîneur du RC Narbonne, Pierre Berbizier, quarante-deux ans, a connu beaucoup moins de succès. Cela ne l'a pas empêché de ferrailer durement avec ses successeurs à la tête du XV de France, Jean-Claude Skrela et Pierre Villepreux. Du lendemain de la déroute des Bleus face à l'Afrique du Sud (10-52), en novembre 1997, aux phases finales de la Coupe du monde 1999, il fut l'un des critiques les plus féroces des

choix de jeu du XV de France, notamment dans *L'Equipe*, où il tenait une chronique qui fut supprimée après la défaite de l'équipe conduite par Raphaël Ibanez en finale de la Coupe du monde 1999.

La dureté implacable de ses propos de chroniqueur laissait alors deviner un soupçon de rancœur chez celui qui n'avait jamais digéré les conditions dans lesquelles il avait été privé de ses responsabilités de sélectionneur. Aujourd'hui, il serait pourtant trop simple de rapprocher ses déclarations sur le dopage d'un ressentiment né de son échec à la tête d'un club mal en point dans le championnat de France. Sans doute s'agit-il davantage des paroles d'un homme dégagé des convenances, libéré de la chape de plomb qui écrase le dossier dopage dans la « famille du rugby ».

E. C.

## Le skieur suisse Michael Von Grünigen perturbe la domination d'Hermann Maier

**LES ARCS (Savoie)**  
de notre envoyé spécial

Jamais l'un sans l'autre. Les grands champions ne sont souvent rien sans leur adversaire favori. A l'image de Fausto Coppi, qui avait besoin de Gino Bartali pour donner le meilleur de lui-même, comme Björn Borg de John McEnroe, le skieur suisse Michael Von Grünigen ne saurait se passer de la présence de l'homme qui prétend régenter le ski mondial, l'Autrichien Hermann Maier, double champion du monde en titre et double médaillé d'or aux Jeux olympiques de Nagano, en 1998.

Depuis quelques années, le Suisse et l'Autrichien se croisent régulièrement en haut des podiums des épreuves de géant, la discipline qu'ils dominent sans partage. Michael Von Grünigen, trente et un ans, s'est imposé trois fois au classement de la Coupe du monde de géant (1996, 1997, 1999), alors qu'Hermann Maier, vingt-huit ans, l'a gagnée à deux reprises (1998 et 2000). Lors des cinq premières

courses de l'année, leur mainmise sur la discipline ne s'est pas démentie : l'un et l'autre ont triomphé à deux reprises, le Suisse à Park City (Etats-Unis) et à Val-d'Isère, l'Autrichien à Sölden (Autriche) et au Critérium international de la première neige de Val-d'Isère. Ils n'ont abandonné que quelques miettes au passage, une victoire au surprenant Autrichien Christoph Gruber, le 29 décembre à Bormio (Italie).

### UNE ESTIME RÉCIPROQUE

Une telle constance au sommet a développé une estime réciproque. A bonne distance, les deux hommes se vouent une forme de respect, même si l'Autrichien a maintes fois démontré le peu de cas qu'il faisait de ses adversaires. Pourtant, on ne saurait imaginer plus belle opposition de style entre l'élégant « Von Gru » (1,76 m, 72 kg), héritier de la tradition du beau ski, dessinateur de trajectoires tout en rondeurs, et le colosse « Herminator » (1,81 m, 90 kg), précurseur du ski total, total engage-

ment physique, totale prise de risques.

Leurs tempéraments respectifs éloignent tout autant les deux témoins du géant. Rien ne semble rapprocher le timide Bernois du fort en gueule de Flachau. Mais ils se sont tellement affrontés sur les pistes que l'absence de l'un sur une course suffit à ternir le goût d'une victoire. Ainsi, Michael Von Grünigen n'avait guère apprécié la dis-

qualification de son meilleur ennemi, lors de sa victoire de Val-d'Isère, le 17 décembre. Ce jour-là, Hermann Maier avait provoqué une fois de trop les organisateurs de la course et les dirigeants de la Fédération internationale de ski (FIS), en effectuant sa reconnaissance du parcours en dehors des délais impartis, une vieille habitude qui a le don d'irriter ses adversaires. Exclu de la course, il en

avait tout de même pris le départ, sans autorisation, sans se soucier de la présence de quelques préparateurs sur la piste. Cette intrusion en force lui avait coté une course de suspension - mesure levée après appel - et une amende de 25 000 francs suisses (16 250 €).

Si l'ensemble de la famille du ski alpin devait se féliciter de la punition du géant autrichien, la mascare n'a pas déridé le visage impassible de Michael Von Grünigen. De retour en forme après une saison 1999-2000 catastrophique, au terme de laquelle il avait envisagé de quitter la compétition avant de se raviser et de changer de matériel, il courait depuis deux mois derrière un succès en forme de mise au point. « Je préfère évidemment qu'Hermann Maier soit là, expliquait-il à la veille du cinquième slalom géant de la saison, samedi 6 janvier aux Arcs. Si je gagne, cela signifiera que j'ai battu tout le monde, Hermann compris. »

Sur la piste changeante et exigeante de la Cachette, le calme

Suisse a une nouvelle fois réussi à imposer son style limpide. Pour construire son 19<sup>e</sup> succès, il a relégué son second, l'Autrichien Benjamin Raich, à 1 s 62 ; Hermann Maier, tout juste remis d'une grippe et à court d'entraînement, a pris la septième place, à 2 s 58. Chez les Français, Frédéric Covili (10<sup>e</sup>) a démontré sa bonne forme du moment, en s'installant pour la troisième fois de la saison parmi les dix premiers d'un géant. « C'est la preuve qu'Hermann n'est pas seulement une machine à gagner, se félicite Michael Von Grünigen. C'est aussi un être humain comme les autres, qui connaît des hauts et des bas. » L'adversaire presque « comme les autres » ne dispose plus que d'une occasion, le géant d'Adelboden (Suisse), mardi 9 janvier, pour retrouver une position plus à son avantage avant les championnats du monde organisés non loin de chez lui, à Sankt Anton (Autriche).

E. C.

### Sonja Nef confirme sa domination dans le géant de Maribor

La Suisseuse Sonja Nef a facilement gagné, samedi 6 janvier, à Maribor (Slovénie), le slalom géant de la Coupe du monde féminine, devant l'Italienne Karen Putzer et l'Autrichienne Renate Götschl. En signant sa troisième victoire consécutive en slalom géant, et son quatrième succès cet hiver, la skieuse de vingt-huit ans a ainsi consolidé, avec 188 points d'avance sur la Suédoise Anja Paerson, sa première place au classement provisoire de la Coupe du monde de la discipline. Au classement général, elle talonne (à 56 points) la Croate Janica Kostelic, victorieuse de tous les slaloms de la saison. Les Françaises Christel Saioni et Régine Cavagnoud ont pris respectivement les 23<sup>e</sup> et 25<sup>e</sup> places de l'épreuve. Les conditions climatiques (vent fort et température de 14 degrés) ont provoqué l'annulation du slalom, prévu dimanche 7.

# La Coupe de la Ligue offre à l'élite une leçon d'humilité

La moitié des clubs de D1 ont été éliminés dès leur entrée en lice en Coupe de la Ligue. Le Paris-SG et l'Olympique de Marseille ont été battus par Nancy et Le Havre, deux clubs de D2

Neuf clubs de division 1 ont été éliminés dès les 16<sup>es</sup> de finale de la Coupe de la Ligue, disputés du vendredi 5 au dimanche 7 janvier. La plupart des équipes de D1 mal classées ont confirmé leurs difficultés en se faisant battre

par des formations évoluant en division 2. Le Paris-SG a été dominé par Nancy (3-1), alors que l'Olympique de Marseille était humilié par Le Havre (4-1). Metz, Strasbourg et Toulouse, les trois relégués, ont été battus par

Wasquehal, Châteauroux et Niort, ces deux dernières équipes s'imposant à l'extérieur. L'exploit de ces seizièmes revient cependant à Amiens, une équipe de National (ex-D3) qui est allée s'imposer (3-1) à Guingamp, actuel 6<sup>e</sup>

du championnat de D1. Sedan, Lille et Rennes, les trois autres équipes de D1 éliminées, ont quant à elles été battues par d'autres formations appartenant à l'élite : Lyon, Bordeaux et Nantes.

**BIEN QU'IL FINISSE** par devenir fréquent, le phénomène surprend encore : les 16<sup>es</sup> de finale de la Coupe de la Ligue, qui marquaient l'entrée en lice des clubs de division 1 et se sont achevés dimanche 7 janvier, ont encore tourné à l'hécatombe pour les clubs de l'élite. La moitié des 18 formations que compte le championnat de France de D1 n'a pas franchi l'obstacle, et six d'entre elles se sont inclinées face à des équipes évoluant en division 2 ou en National.

Trois équipes de D1 ont, certes, été éliminées par des formations de leur niveau. Ainsi, samedi, pendant que Lyon infligeait aux Sedanais leur première défaite de la saison à domicile (1-2), Bordeaux se rassurait devant Lille (1-0). La veille, Nantes, leader de la D1, s'était qualifié dans la douleur face à Rennes (2-4 après prolongation).

Après cinq jours de stage à Capbreton, le Paris-SG, rasséréiné, entendait bien présenter à Nancy, 6<sup>e</sup> au classement de D2, un visage conquérant. C'était sans compter sur ce mal chronique dont souffre le club parisien, toujours très affecté par les variations saisonnières. Depuis déjà plusieurs années, son jeu - qui peut se révéler fluide en été, puis au printemps suivant - se grippe subitement dès les premiers frimas. Sur le terrain, les tirs manquent alors de puissance et les passes de précision. Le match face à Nancy l'a bien illustré.

## ERREMENTS DÉFENSIFS

Pugnaces et organisés, les Nancéiens ont ouvert le score par Yousef Moustaid (32<sup>e</sup> minute), avant que le Brésilien Zé Alcino ne vienne doubler la mise (55<sup>e</sup>) à la suite d'un énième errement défensif du club de la capitale. De retour en grâce aux yeux du président Laurent Perrière, le milieu de terrain Ali Benarbia, après plusieurs semaines de mise à l'écart, s'est démené sans compter pendant toute la ren-

contre. Sa reprise du pied droit en pleine lucarne (63<sup>e</sup>) n'a pourtant procuré que de maigres espoirs au camp parisien. Le jeune Benjamin Nicaise a porté l'estocade (68<sup>e</sup>) et offert une qualification méritée aux joueurs lorrains (3-1).

« Je me sens surtout déçu pour les garçons. Ils ont essayé de faire le maximum, dans la continuité du travail de ces derniers jours », a regretté Luis Fernandez, l'entraîneur parisien.

La veille, Le Havre avait écrit un nouveau chapitre aux déboires de l'Olympique de Marseille cette saison. Sur son terrain, le club doyen, également pensionnaire du cham-

pinat de D2, a infligé une large et humiliante défaite (4-1) aux Mar-seillais, provoquant l'ire de leur entraîneur. « Je suis là depuis un mois et demi. Maintenant, c'est fini. La ligne, c'est la ligne. Si un joueur en sort... », a prévenu l'impétueux Javvier Clemente, joignant à la parole un geste explicite du tranchant de la main.

## L'EXPLOIT D'AMIENS

Strasbourg, Toulouse et Metz, les trois équipes reléguées de D1, ont également subi la loi de clubs de division 2, respectivement de Châteauroux (2-4 après prolongation), Niort (0-1) et Wasquehal (3-1). Mais

le plus bel exploit de ce tour de qualification revient sans doute aux joueurs d'Amiens, enthousiastes et réalistes. Évoluant dans le championnat National, ils se sont imposés à Guingamp (3-1), une formation qui pointe à la 6<sup>e</sup> place du classement de D1. Avec le succès (2-1), vendredi, de Valence sur Cannes (D2), il y aura donc deux formations du championnat National en huitièmes de finale.

Les parcours de Calais et de Gueugnon, respectivement finaliste de la Coupe de France et vainqueur de la Coupe de la Ligue la saison dernière, ont sans doute fait naître cette année de nouvelles ambitions chez les « petits ». La fréquence des « exploits » augmente de manière significative lors des tours éliminatoires des Coupes : mi-décembre, avant l'entrée dans la compétition des clubs de l'élite, seulement dix clubs de D2 - sur vingt - s'étaient qualifiés pour les 32<sup>es</sup> de finale de la Coupe de France.

Pierre Lepidi

## LES RÉSULTATS

Voici les résultats des 16<sup>es</sup> de finale de la Coupe de la Ligue, disputés vendredi 5, samedi 6 et dimanche 7 janvier (en gras les clubs qualifiés pour les 8<sup>es</sup> de finale) :

Rennes (D1)-Nantes (D1)	2-4 a.p.
Cannes (D2)-Valence (Nat.)	1-2
Le Havre (D2)-Marseille (D1)	4-1
Bordeaux (D1)-Lille (D1)	1-0
Auxerre (D1)-Red Star (Nat.)	2-0
Toulouse (D1)-Niort (D2)	0-1
Ajaccio AC (D2)-Saint-Etienne (D1)	1-2 a.p.
Guingamp (D1)-Amiens (Nat.)	1-3
Sedan (D1)-Lyon (D1)	1-2
Nancy (D2)-Paris SG (D1)	3-1
Strasbourg (D1)-Châteauroux (D2)	2-4 a.p.
Wasquehal (D2)-Metz (D1)	3-1
Monaco (D1)-Gueugnon (D2)	2-0
Troyes (D1)-Créteil (D2)	3-0
Lens (D1)-Nîmes (D2)	4-0
Bastia (D1)-Nice (D2) 2-1	

Le tirage au sort des 8<sup>es</sup> de finale aura lieu mardi 9 janvier. Les matches se dérouleront les 30 et 31 janvier.

## Le CSP Limoges a perdu son lustre mais préservé son ambition

### LIMOGES

de notre correspondant

Douze rencontres, onze victoires : sa première défaite de la saison, survenue samedi 6 janvier face à Nantes (87-91), n'a pas vraiment entamé le moral du CSP Limoges, ni surtout sa volonté proclamée de retrouver au plus vite la puissance et la gloire. Dès le début du championnat de France de Pro B, l'équipe limougeaude, reléguée



BASKET

dans cette division 2 du basket en juin à la suite d'un feuilleton juridico-financier soldé par un dépôt de bilan et un placement en redressement judiciaire (*Le Monde* du 13 novembre 2000), a défini son ambition pour les temps à venir : remonter en Pro A sans attendre et retrouver l'Europe d'ici à 2005.

Réflexe d'orgueil pour une équipe déchue alors qu'elle venait de réaliser le triplé championnat de France-Coupe de France-Coupe Korac. Mais aussi rage de survivre. Car l'affaire n'est pas encore classée : c'est le 8 avril prochain

que le tribunal de commerce de Limoges devra choisir entre nouveau départ et liquidation judiciaire. La première hypothèse est subordonnée à un plan d'apurement de la dette sur dix ans. Cette dette n'est pas encore chiffrée, mais la nouvelle direction du club la situe dans une fourchette de 18 à 24 millions de francs.

Le nouveau président du CSP, Jean-Pierre Karaquillo, mise sur une volonté de reconquête rapide. « Je suis là à titre provisoire, dit-il. Mon rôle est de vider tous les abcès et de passer la main. Dans un an, je serai parti. » Juriste et enseignant, à l'origine de la création du Centre de droit et d'économie du sport, l'une des formations supérieures spécialisées les plus pointues de l'université de Limoges, il a pris des mesures drastiques. Le club a attaqué la nouvelle saison avec un budget réduit de moitié - 15 millions de francs au lieu des 33 millions annuels de la SAOS (société anonyme à objet sportif) aujourd'hui en faillite - et une équipe ressermée, qui parle plus sur les jeunes talents que sur les vedettes répertoriées.

Un seul joueur de l'ancienne équipe, Jean-Philippe Méthélie, est resté. Ahmadou Keita (ex-Strasbourg) et Christophe Dumas (ex-Paris

SG) sont les seuls à avoir également l'expérience de la Pro A. Les autres, d'après le nouvel entraîneur (et ancien joueur de l'équipe), Didier Dobbels, « étaient tous des inconnus voilà encore six mois ». « C'est une équipe sans star, mais qui sait mouiller le maillot et qui gagne de jour en jour en cohésion », ajoute Didier Dobbels, qui sait cependant que la moindre blessure peut affaiblir considérablement un collectif réduit.

## CONTEXTE SOCIAL PARTICULIER

Les mésaventures du CSP, loin de vider le mytique Palais des sports de Beaublanc, l'ont empli d'un nouveau public. Un phénomène qui ne peut pas se comprendre sans un rapide rappel du contexte limougeaud. Dans cette « ville rouge » qui vit intensément ses clivages sociaux, le football était le sport laïque par excellence, le basket le sport des patronages religieux. C'est de là que le Cercle Saint-Pierre, équipe de la paroisse du quartier commerçant et aisé de la ville, tire son nom. Les succès n'ont pas entièrement gommé ces origines. « Le public qui allait au Beaublanc, résume un fidèle du lieu, s'habillait pour sortir comme pour aller au concert ou au théâtre. »

Le club a bénéficié également d'une sollicitude particulière du milieu industriel local : l'association CSP-Entreprises a regroupé jusqu'à une cinquantaine de firmes importantes de la région, de Legrand SA aux chaussures Weston, de la porcelaine à la chaîne graphique. Elle avait, au Palais des sports, ses loges réservées, son club house, et y invitait volontiers, les soirs de grands matches, ses partenaires français et étrangers. Le CSP était ainsi devenu un outil de promotion de l'image régionale.

Jean-Pierre Karaquillo et son équipe ont cherché à ouvrir le jeu. Le coût de l'entrée à Beaublanc a été divisé par deux - de 120 francs, le prix moyen est passé à 60 francs, avec des premières places accessibles à 35 francs, « le prix d'une place de cinéma » -, et c'est un public plus populaire et plus jeune que par le passé qui accompagne l'équipe dans son travail de renouveau. Reste à attendre que se referme le volet pénal de l'affaire : neuf dirigeants de l'ancien CSP sont actuellement mis en examen. L'instruction se poursuit et le dossier devrait être transmis à la justice d'ici à la fin 2001

Georges Chatain

## Pro A : toujours l'Asvel

Villeurbanne a préservé son invincibilité dimanche 7 janvier, en battant Le Mans (85-82) lors du match au sommet de la 13<sup>e</sup> journée du championnat de France Pro A. Avec 12 succès consécutifs (et un match en retard à Strasbourg), Villeurbanne conserve son fauteuil de leader, avant son délicat déplacement à Pau, dimanche 14 janvier. L'Asvel dispose d'une longue avance sur Le Mans et deux sur Chalonsur-Saône, vainqueur de Cholet (74-65). En bas de classement, Le Havre a décroché devant Antibes une victoire (87-78) importante pour son maintien.

## Quand la nouvelle économie emporte dans sa chute un club de basket

### BERLIN correspondance

La tourmente qui emporte la nouvelle économie a fait une nouvelle et inattendue victime : le club de basket allemand de Brunswick, en dépôt de bilan depuis décembre 2000, après que son principal actionnaire, la société Metabox, a bu la tasse sur le Nouveau Marché de la Bourse de Francfort et décidé de lui couper les vivres. Plus d'un an et demi après son introduction sur l'équivalent allemand du Nasdaq, l'action du fabricant de boîtiers internet pour télévision a en effet perdu 90 % de sa valeur.

Le coup est franchement rude pour le club de Basse-Saxe. En disette de résultats depuis quelques années, Brunswick n'avait pas fait mystère de ses ambitions sportives cette saison. Le petit milieu du basket allemand y voyait là « l'effet Metabox ». En juillet dernier, cette start-up en quête de notoriété crée la société Sportmarketing, qui prend le contrôle de 80 % du club. « Ils nous ont demandé quel budget nous paraissait nécessaire. Nous avons avancé un chiffre. Ils ont répondu que c'était bien peu et ont annoncé qu'ils garantissaient un budget de 2,2 millions d'euros », raconte l'ancien dirigeant Richard Hartwig.

« Ils nous ont demandé quel budget nous paraissait nécessaire. Nous avons avancé un chiffre. Ils ont répondu que c'était bien peu »

Sur cette somme, Metabox devait apporter elle-même 1,2 million d'euros environ. Une enveloppe énorme : même le groupe de recyclage d'ordures Alba, sponsor de Berlin, le meilleur club allemand de la décennie, n'en verse pas la moitié à son équipe... Avec 2,2 millions d'euros, le budget de Brunswick figurait parmi les cinq plus hauts de la Bundesliga.

Un recrutement aussi dispendieux qu'hasardeux et la gestion catastro-

phique d'une nouvelle salle de sept mille places auguraient cependant mal du tournant « nouvelle économie » de ce club de tradition. Deux entraîneurs ont été successivement limogés avant l'automne. Le coup de grâce a été porté le 6 décembre, lorsque Metabox a annoncé l'arrêt du financement de Sportmarketing. « Si l'action Metabox n'avait pas subi une telle chute, son conseil d'administration aurait sans doute été prêt à continuer », estime le président de Sportmarketing, Henry Luehrs. Le patron de Metabox, Stefan Domeyer, justifie de son côté la décision par le manque de soutien des sponsors locaux.

Placé en redressement judiciaire, le club a licencié son troisième entraîneur et a jusqu'au 31 janvier pour dénicher environ 1 million d'euros. Faute de quoi la Fédération allemande de basket (BBL) retirera sa licence au club et le championnat se finira avec treize équipes. Conscientes de la valeur patrimoniale du club mais surtout des dégâts pour l'image du basket allemand d'un telle mésaventure, la fédération et la Ligue professionnelle de basket viennent cependant de lancer une véritable opération de sauvetage. Le sélectionneur national Henrik Dettmann a été dépêché le 2 janvier en Basse-Saxe pour entraîner une formation remontée entre-temps à la septième place du classement, tandis que la Ligue a mis à disposition du club un manager général rompu à la chasse aux sponsors. La reconquête médiatique entamée cette année par le basket allemand a justifié cette mobilisation. Après trois ans d'abstention, la balle orange a effectué son retour en force sur le petit écran : un match en direct le samedi soir et un magazine de trente minutes dans l'après-midi, juste avant la très populaire émission de résu-

més des matches de la journée de football, sur deux des chaînes du groupe privé Kirch, DSF et Sat 1. Résultat : 1,6 million de spectateurs d'audience et de nouveaux sponsors comme la Deutsche Bahn (chemins de fer), la banque DAB ou le groupe textile s. Oliver. « Nous sommes très agréablement surpris de tels scores », assure Otto Reintjes, directeur général de la Ligue, qui veut faire du basket le deuxième sport en Allemagne après le football. La chute de la nouvelle économie ne pouvait pas contrarier à elle seule un tel dessein.

Renaud Lavergne

Canapés, sièges en racines de jacinthe d'eau, mobilier de jardin en teck, meubles et objets chinois, bronzes...

**SOLDES**  
-10 à -50%

**PACIFIC COMPAGNIE**

20 bis, av. Mac-Mahon - 75017 PARIS - Tél : 01 44 09 85 55 - Fax : 01 44 09 03 37  
www.pacific-compagnie.com Livraison France et étranger info@pacific-compagnie.com  
Ouvert les dimanches 14, 21 et 28 janvier de 13h à 19h

**ANYWAY.com**  
Comparez. Voyagez.

VOLS AR\* taxes aéroport comprises

Marrakech	1450F	Porto	1370F
Los Angeles	2750F	Palma	1090F
San Francisco	2750F	Londres	820F
Las Vegas	2750F	Dublin	790F
Fort de France	2790F	Boston	2090F
Lisbonne	1390F	Miami	2790F

0803008008  
3615 ANYWAY\*\*\*

\*Prix par personne à partir de, susceptible de changement sans préavis. Pour la validité, nous consulter.  
Caid. S.A. RCS Paris 8391482452. Lic. 075960011 \*\* 0,99€/min \*\*\*2,23€/min



# Pluies par l'ouest

**MARDI.** Une dépression se creuse sur le proche-Atlantique et la perturbation associée aborde la Bretagne en cours d'après-midi, puis l'ouest du pays en fin de journée. Sur le reste du pays, avec des pressions plus élevées, le soleil fera de belles apparitions.

**Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie.** - Sur la Basse-Normandie, les nuages et les éclaircies alterneront le matin puis le ciel deviendra très nuageux, avec de la pluie en fin de journée. Ailleurs, le ciel se couvrira dès le matin, puis il pleuvra l'après-midi. Le vent de sud-est à est se renforcera à 90 km/h en rafales près des côtes l'après-midi. Les températures maximales avoisineront 9 à 11 degrés.

**Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes.** - Après dissipation des nuages bas ou des brouillards locaux matinaux, le soleil fera de belles apparitions. Il fera de 5 à 7 degrés l'après-midi.

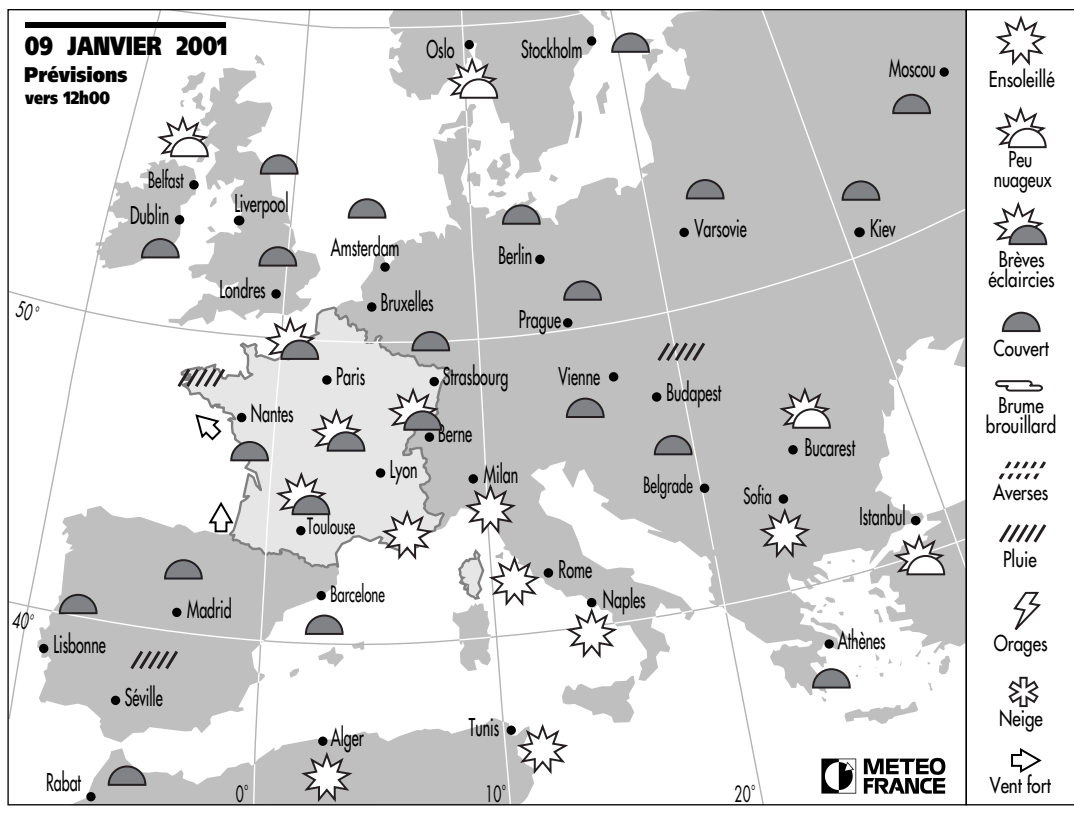
**Champagne, Lorraine, Alsace,**

**Bourgogne, Franche-Comté.** - Après dissipation des brouillards locaux matinaux, les nuages resteront nombreux, avec de plus belles éclaircies sur le sud des régions. Les températures maximales avoisineront 4 à 7 degrés.

**Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées.** - Sur Midi-Pyrénées, le temps sera assez bien ensoleillé. Ailleurs, le ciel deviendra très nuageux, avec de la pluie faible en fin d'après-midi. Le thermomètre marquera 10 à 15 degrés l'après-midi.

**Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes.** - Après dissipation de brouillards locaux, le soleil sera prédominant. Le ciel deviendra plus nuageux sur le Limousin l'après-midi. Les températures maximales avoisineront 6 à 10 degrés.

**Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse.** - Malgré quelques passages de nuages élevés, le soleil brillera largement. Les températures maximales avoisineront 10 à 14 degrés.



## LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **LONDRES.** Une occasion de saisir les soldes de janvier avec Gaerland Ashling, qui a sélectionné, au cœur de la capitale, une vingtaine d'établissements, dans toutes les catégories de confort. Hôtels appliquant, pour cette période, des tarifs promotionnels (valables le week-end et parfois en semaine), que le spécialiste associe à des billets aller-retour en Eurostar. Par exemple, forfait de 2 jours au Saint-Gilles 3 étoiles (près de Shaftesbury Av.), avec le train : 1 430 F, 218 €. Réservation au 01-42-71-44-44.

■ **LOCATION DE VOITURE.** La formule « Essai passion » d'Europcar permet de tester, à un tarif préférentiel (409 F, 62,35 €, par jour, pour 3 jours de location), la nouvelle Renault Scénic 4X4. Une offre valable en janvier dans les régions Ile-de-France et Provence-Alpes-Côte d'Azur. Réservation au 0803-35-23-52.

### PRÉVISIONS POUR LE 09 JANVIER 2001

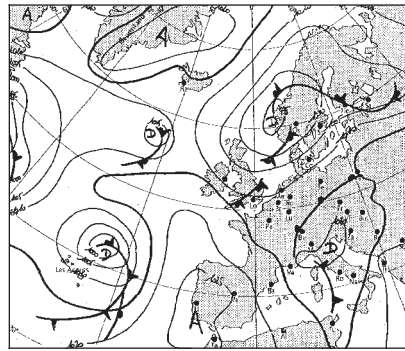
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; \* : neige.

FRANCE métropole	
AJACCIO	6/14 S
BIARRITZ	4/15 N
BORDEAUX	2/11 C
BOURGES	-1/8 N
BREST	3/9 P
CAEN	0/9 N
CHERBOURG	2/8 N
CLERMONT-F.	-1/7 N
DIJON	-1/6 N
GRENOBLE	-5/6 N
LILLE	1/4 N
LIMOGES	-2/8 N
LYON	0/8 N
MARSEILLE	4/11 S

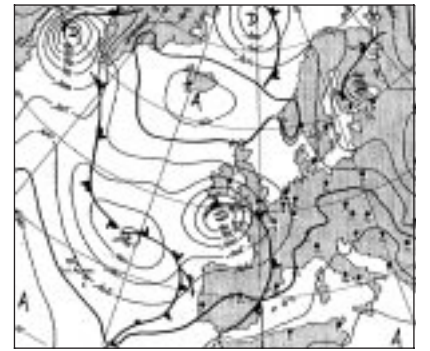
PAPEETE	26/30 S
POINTE-A-PIT.	22/28 S
ST-DENIS-RE.	25/30 S
EUROPE	
AMSTERDAM	2/5 C
ATHENES	12/17 C
BARCELONE	5/12 S
BELFAST	1/3 S
BELGRADE	1/9 C
BERLIN	1/3 C
BERNE	-5/1 S
BRUXELLES	2/4 C
BUCAREST	1/10 S
COPENHAGUE	0/6 P
DUBLIN	1/5 C
FRANCFORT	-1/3 C
GENEVE	-1/3 C
HELSINKI	1/2 C
ISTANBUL	11/15 S

KIEV	2/6 C
LISBONNE	12/15 C
LIVERPOOL	3/5 C
LONDRES	-1/4 C
LUXEMBOURG	0/1 C
MADRID	1/8 C
MILAN	-3/8 S
MOSCOU	-3/0 C
MUNICH	-4/1 S
NAPLES	7/13 S
MONTREAL	-10/-4 S
NEW YORK	5/16 S
SAN FRANCISCO	-4/1 C
SANTIAGO/CHI	6/14 S
TORONTO	5/13 P
WASHINGTON	3/10 S
AFRIQUE	
ALGER	-3/0 C
DAKAR	12/17 S
KINSHASA	-3/2 C

LE CAIRE	12/21 S
NAIROBI	17/25 S
PRETORIA	21/33 S
RABAT	8/18 C
TUNIS	8/17 S
ASIE-OCEANIE	
BANGKOK	23/33 S
BEYROUTH	16/20 S
BOMBAY	17/30 S
DJAKARTA	26/29 P
DUBAI	15/22 C
HANOI	14/22 P
HONGKONG	13/23 S
JERUSALEM	10/20 S
NEW DEHLI	5/17 S
PEKIN	-10/-4 S
SEOUL	-3/5 P
SINGAPOUR	25/29 P
SYDNEY	17/22 C
TOKYO	1/9 S



Situation le 8 janvier à 0 heure TU



Prévisions pour le 10 janvier à 0 heure TU

### ASTRONOMIE

# Quelle teinte prendra la Lune pour sa première éclipse du millénaire ?

L'EUROPE avait échappé à la dernière éclipse du millénaire, le 25 décembre 2000, durant laquelle la Lune a partiellement masqué le Soleil aux yeux des observateurs américains. Mais les amateurs savaient qu'ils auraient bientôt leur revanche, puisque le mardi 9 janvier se produira une éclipse totale de Lune, la première du siècle, parfaitement visible en Europe, en Afrique et en Asie - si du moins la météo est clémente.

Prévu à la seconde près, le phénomène débutera à 18 h 44, rappelle le Bureau des longitudes, lorsque la Lune, encore située à 15° au-dessus de l'horizon, entrera dans la pénombre de la Terre. Mais le spec-

tacle ne commencera vraiment qu'à 19 h 42, quand l'ombre de notre planète, idéalement placée entre le Soleil et la Lune, commencera à grignoter notre satellite naturel. Celui-ci ne sera entièrement masqué par le cône d'ombre de la Terre - ce que les astronomes nomment la totalité - qu'une heure plus tard, le maximum de l'éclipse n'étant atteint qu'à 21 h 21. Les plus patients attendront 22 h 59 pour assister à la sortie de l'ombre.

#### « ROUGE BRIQUE »

Comme avant chaque éclipse totale, les paris sont engagés pour savoir quelle teinte prendra la Lune durant la totalité. Une échelle comportant cinq niveaux, dite de Dajon, permet de classer les éclipses en fonction de leur luminosité, et des teintes que peuvent lui conférer les rayons du Soleil déviés par l'atmosphère terrestre. Ce 9 janvier, l'éclipse est classée 3, c'est-à-dire qu'elle devrait être « rouge brique, avec le bord de l'ombre gris tirant vers le jaune assez clair ».

C'est que la distance Terre-Lune minimale (357 000 km), synonyme d'éclipse sombre, est compensée par le décentrage de la Lune par rapport au cône d'ombre, qui peut



L'éclipse de Lune survenue dans la nuit du 3 au 4 avril 1996. L'ombre de notre planète commencera à grignoter notre satellite naturel à 19 h 42.

laisser espérer des effets de lumière des plus subtils. D'autant que notre satellite se trouvera alors plus haut dans le ciel (34°), et donc en principe dégagé du halo formé par l'atmosphère terrestre. Celui-ci rougit le soleil couchant, et suscite parfois le fameux « rayon vert » cher à une certaine héroïne « rohmérienne », mais qui peut également brouiller l'observation de la Lune. Il faudra compter aussi avec la couverture nuageuse, qui peut elle aussi modifier les rayons solaires incidents.

L'incertitude est moins grande en ce qui concerne l'avancée, puis le recul, de l'ombre sur les différents cratères de la Lune que décrit le mensuel *Ciel et Espace* de janvier 2001 dans un dossier consacré à la première éclipse du millénaire. Imperceptible à l'œil nu, bien qu'elle dépasse les 3 000 km/h, « cette avancée inexorable peut être suivie seconde après seconde à l'aide d'un petit instrument muni d'un grossissement de cent fois ». Au programme, on appréciera la disparition du grand cratère Copernic (vers 20 h 10), qui précède celle du golfe des Iris, « vaste cirque à moitié submergé par la mer des Pluies » (20 h 15). Le mensuel conseille aussi à ceux qui observeront l'éclipse en

pleine nature de guetter les réactions des animaux alentour.

Les Terriens pourront admirer encore quatre éclipses en 2001, deux de Soleil (totale le 21 juin, annulaire le 14 décembre), et deux de Lune, moins spectaculaires, puisque celle du 5 juillet sera partielle, et celle du 30 décembre de simple pénombre. La prochaine éclipse totale de Lune visible en France n'est pas attendue avant 2003.

Hervé Morin

★ Pour en savoir plus, retrouvez le dossier Eclipses sur le monde.fr

A Paris, des télescopes seront mis à la disposition du public dans le parc de la Cité des sciences et de l'industrie, près de la Géode, entre 19 h 30 et 23 heures. Des animations sont également prévues au deuxième étage de la tour Eiffel et sur le parvis du Sacré-Cœur à Montmartre. *Ciel et Espace* (<http://www.cieltespace.fr/>) recense environ 200 lieux d'observation en France.

Autres sites utiles : Bureau des longitudes : <http://www.bdl.fr/ephem/eclipses/lune/lune.html> Nasa : <http://sunearth.gsfc.nasa.gov/eclipse/eclipse.html>

### MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 01 - 007

Retrouvez nos grilles sur [www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr)

• vendredi 12 janvier 2001 (à Paris) •

	8 h 42	Lever	Coucher	17 h 16
	19 h 30	Lever	Coucher	10 h 41

#### HORIZONTALEMENT

I. Passage au bloc. - II. Redonne belle allure au chef. Parlent le kwa. - III. Pas toujours rigoureux dans les mesures. Personnel. - IV. Au fur et à mesure. Voyelles. Avance. - V. Nous protège de ce qui viendrait de l'espace. Envoie dans l'espace. - VI. Célèbre pour ses lentilles et sa bataille. Voyages sans contrainte. - VII. Paix de l'âme. Côté du dé. - VIII. A disparu avant de devenir fou. Jeune d'aujourd'hui. Sortir à la fin. - IX. Bardé et ficelé avant d'être saisi. Sans

toit. - X. Dans leur domaine, ils sont les meilleurs.

#### VERTICALEMENT

1. Qui n'ont pas grand-chose à cacher. - 2. Grande méchanceté. - 3. Roche poreuse et légère. Ce n'est pas elle qui fera des excès de vitesse. - 4. Remue-ménage à l'intérieur. Arrivée en tête et en queue. Langue. - 5. Le nouveau a déjà cinquante ans. A été des deux côtés de la caméra. - 6. Double, c'est un don ou le résultat d'un excès. Suivit le problème avec intérêt. - 7. Une côte

à prendre dans l'autre sens. Ouverture de gamme. - 8. Arête saillante. Démonstratif. - 9. Lui aussi aurait inventé la voile. Personnel. - 10. Deux. Se fait sentir en passant à table. - 11. Manquent de finesse. Fait face en fin de course. - 12. Serrées. Lancé à la fin.

Philippe Dupuis

#### SOLUTION DU N° 01 - 006

##### Horizontalement

I. Dispositions. - II. Enormité. Bec. - III. Pile. Censure. - IV. Atèle. Raison. - V. Ni. Empans. La. - VI. Nat. Pitt. Mir. - VII. Etalagiste. - VIII. Ui. Léo. Arts. - IX. Soupe. Noroît. - X. Envasé. Heure.

##### Verticalement

1. Dépanneuse. - 2. Initiation. - 3. Sole. Ta. UV. - 4. Prèle. Pa. - 5. OM. Empales. - 6. Sic. Pige. - 7. Itération. - 8. Tenants. Oh. - 9. Sis. Tare. - 10. Obus. Mérou. - 11. Nérol. Tir. - 12. Scénariste.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunschbourg 94852 Ivry cedex

PRINTED IN FRANCE

### AFFAIRE DE LOGIQUE

PROBLÈME N° 205

## Les 2001 points

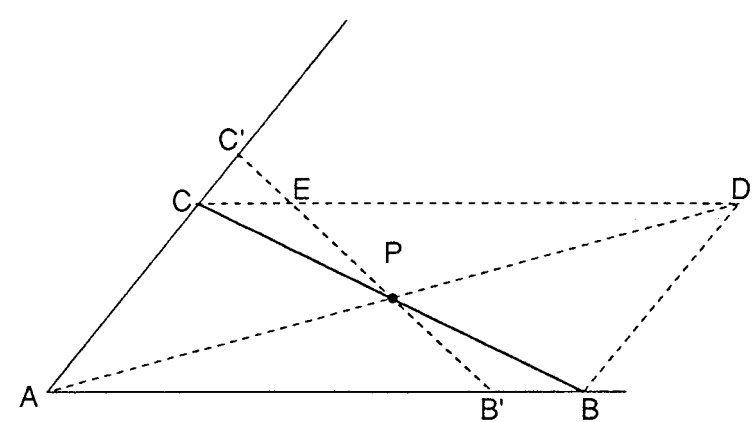
2001 POINTS sont placés sur un plan. Chose curieuse, chaque fois que vous joignez deux quelconques d'entre eux par une droite, cette droite rencontre un troisième (au moins) des points que vous avez placés.

Est-ce possible sans que les 2001 points soient alignés ?

Elisabeth Busser et Gilles Cohen © POLE 2001

Solution dans *Le Monde* du 16 janvier.

Solution du problème n° 204 paru dans *Le Monde* du 2 janvier.



Le triangle minimal est obtenu quand P est le milieu de BC. Il est construit pratiquement en prolongeant AP d'une longueur égale pour obtenir le point D, puis en menant les parallèles issues de D aux deux demi-droites. En effet, avec une autre sécante B'C' passant par P selon la configuration du dessin ci-contre, la comparaison du triangle AB'C' et du triangle ABC donnerait :

- en plus, le triangle PCC'

- en moins, le triangle PBB'

Or, les triangles PBB' et PCE sont égaux. PCE est contenu dans PCC'. On a donc plus ajouté qu'enlevé. ABC est donc le triangle minimum.

Le Monde PubliCité Président-directeur général : Dominique Alduy Directeur général : Stéphane Corro 21bis, rue Claude-Bernard - BP 218 75226 PARIS CEDEX 05 Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

**MUSIQUE** Fermée depuis juin 2000, la Salle Gaveau devait rouvrir le lundi 8 janvier. Construite entre 1906 et 1907, la salle de concerts de la rue La Boétie, dans le 8<sup>e</sup> arrondissement de Paris, a été entièrement restaurée. ● LA FAÇADE a été ravalée, le hall agrandi, les murs repeints, les sièges changés et rendus à leur couleur bouton-d'or d'origine,

la moquette a été remplacée par du parquet. ● « NOUS avons voulu revenir à la configuration originelle de Gaveau », explique Jean-Marie Fournier, directeur général. Le confort et

la sécurité ont toutefois été adaptés aux canons actuels, et l'acoustique, une des meilleures de Paris, a été encore améliorée. ● MALGRÉ cette réouverture, Paris manque de scènes

musicales. La seule salle destinée aux concerts symphoniques, Pleyel, doit fermer en 2002 pour travaux, et la construction de l'auditorium de La Villette reste à l'état de projet.

## Lustre d'antan et confort moderne pour une Salle Gaveau restaurée

Fermée pour travaux depuis juin 2000, l'institution presque centenaire de la rue La Boétie, à Paris, devait rouvrir lundi 8 janvier. Façade ravalée, murs repeints, sièges neufs, parquet refait... La restauration a rendu à la salle sa configuration et son acoustique originelles

**FERMÉE** depuis juin 2000, la Salle Gaveau devait rouvrir ses portes le lundi 8 janvier. Le ténor Roberto Alagna - invité de marque - sera sur scène, en compagnie de l'association des Concerts Lamoureux et du chef d'orchestre Anton Guadagno, dans une salle qui aura retrouvé sa décoration originelle. Les pianistes Maurizio Baglini, Vardan Mamikonian et Philippe Bianconi lui emboîteront le pas, les jours suivants. Salle prestigieuse s'il en est, Gaveau avait besoin d'un sacré coup de plumeau pour retrouver son lustre et attirer à nouveau un public qui ne prenait plus si facilement qu'autrefois le chemin de la rue La Boétie, dans un quartier du 8<sup>e</sup> arrondissement de Paris à l'écart d'une vie nocturne qui s'est déplacée en d'autres lieux, plus centraux. Pas un café ouvert à l'entour, quand le public sort d'un concert ou d'un récital.

De la rue, on aperçoit, derrière la façade ravalée, un hall remis à neuf et agrandi. La billetterie a pris la place d'un magasin de pianos qui ouvrait sur le premier hall. Mais c'est la salle de concert de mille vingt places qui a fait l'objet de tous les soins de Chantal et Jean-Marie Fournier, chargés de la direction générale de cette institution privée, désormais propriété d'une société civile immobilière qui l'a acquise à Axa-Assurances. Au premier coup d'oeil, elle n'a guère changé : même plan rectangulaire avec son orchestre cerné par trois niveaux de loges et de balcons, même absence de rideau de scène, même orgue majestueux et désuet - toujours inutilisable.

A y regarder de plus près, on s'aperçoit cependant que la couleur des murs n'est plus la même. De beige sale, elle est aujourd'hui d'un beau gris tourterelle, soutenu par deux filets or qui courent le long des balcons. Le sol du parterre a retrouvé son horizontalité, perdu sa moquette pour être revêtu d'un parquet de chêne. La scène surélevée est équipée d'un monte-piano, et son système modulable a été modernisé. Les anciens fauteuils rouges où l'on enfonçait comme dans un siège de DS 19 ont cédé la place à des sièges recouverts du velours bouton-d'or d'origine, excepté son gaufrage, abandonné



P. TOURNERIEU/TENDANCE FLOUE

pour cause de fragilité. Leur assise est plus rigide, et ils sont surtout beaucoup plus élégants, avec leur cadre de bois sombre, leurs accoudoirs et leurs supports d'acier chantourné, bien dans la manière du début du siècle. De sobres rambarde de fer forgé ont été fixés sur les balcons les plus hauts pour servir de garde-fous.

### ACOUSTIQUE AMÉLIORÉE

Une belle restauration, qui restitue sa rigueur au beau volume de cette salle. L'acoustique de Gaveau, déjà réputée la meilleure de Paris, mais un peu sèche au parterre à cause de la moquette et des fauteuils qui y avaient été installés il y a une trentaine d'années, ne peut qu'avoir été améliorée par ce retour aux origines. Les globes lumineux qui couronnaient le plafond ont retrouvé leur place. « Nous avons voulu revenir à la configuration originelle de Gaveau », explique Jean-Marie Fournier. Néanmoins, l'éclairage scénique - discret - est nouveau : il aurait été dommage de ne pas profiter des progrès effectués dans ce domaine depuis le début du siècle.

D'autres travaux, moins visibles, amélioreront le confort et la sécu-

rité de Gaveau : le système d'aération, de chauffage et l'installation électrique ont été entièrement repensés. Cette réfection soignée, cette référence constante aux origines, sont destinées à rendre son rang à une salle connue des musiciens dans le monde entier. Son passé est si prestigieux que des interprètes célèbres lui vouent toujours une grande tendresse, même s'ils ne s'y produisaient plus qu'occasionnellement. Nombreux sont

### Programme

Pour sa réouverture, la Salle Gaveau propose deux concerts du ténor Roberto Alagna, un concert de la soprano Katarina Jovanovic, premier prix du Concours Montserrat Caballé 2000 et trois récitals de piano donnés par d'excellents artistes : Maurizio Baglini et Vardan Mamikonian - vainqueurs du concours Monte-Carlo World Piano Masters - et Philippe Bianconi, qui appartient déjà au petit club de ceux qui font une belle carrière internationale. ● **Lundi 8 et jeudi 11 janvier**, 20 h 30, Roberto Alagna, Orchestre

en effet ceux qui, à l'orée de leur carrière, y ont remporté leurs premiers succès publics.

Quand elle fut construite, en 1906 et 1907, sur des terrains acquis en 1905, la Salle Gaveau était un nouveau temple musical dans le paysage parisien. C'était aussi une vitrine pour son commanditaire, Etienne Gaveau, le célèbre facteur de pianos. Le public qui se rendait au concert - au premier étage - devait d'abord passer de-

des concerts Lamoureux, Anton Guadagno (direction) : oeuvres de Mozart, Rossini, Puccini, Bizet, Donizetti, Leoncavallo et Halevy. De 200 F (30,49 €) à 1 300 F (198,18 €), le 8. De 300 F (45,73 €) à 1 000 F (152,45 €), le 11. ● **Mardi 9 janvier**, 20 h 30, Maurizio Baglini (piano) : Bach-Busoni, *Toccata en ut majeur*; Schumann, *Carnaval*; Liszt, *Trois Sonnets de Pétrarque*; Chopin, *Etudes op. 10 n° 1, 4, 6 et 10*, *Etudes op. 25 n° 1 à 5*. De 95 F (14,48 €) à 300 F (45,73 €). ● **Mercredi 10 janvier**, 20 h 30, Vardan Mamikonian (piano) : Bach, *Concerto italien*, *Six Inventions à trois voix*; Bach-Busoni,



La Salle Gaveau et son orgue désuet (ci-contre) : mille vingt places dans un plan rectangulaire. Ci-dessus : les anciens fauteuils rouges ont été remplacés par des sièges recouverts du velours bouton-d'or d'origine.

P. TOURNERIEU/TENDANCE FLOUE

vant le hall où étaient exposés ses instruments. La vocation de ce vaste espace, lui aussi réhabilité, restera commerciale. Il peut désormais accueillir des réunions de plus de huit cents personnes : dîners, réceptions, cocktails, ventes. C'est ici que, depuis quatre ans, la firme Hermès organise ses soldes.

Le facteur de pianos voulait sans doute une vitrine, mais une vitrine de qualité et un outil de concert performant, sobre, fonctionnel et

*Chaconne*; Chopin, *Quatrième Ballade*, *Polonaise op. 44 et Rondo op. 16*. De 95 F (14,48 €) à 300 F (45,73 €). ● **Vendredi 12 janvier**, 20 h 30, Katarina Jovanovic (soprano) et Robin Bowman (piano) : lieder, mélodies et airs d'opéras de Wolf, Hahn, Richard Strauss, Poulenc, Donizetti et Bellini. De 95 F (14,48 €) à 300 F (45,73 €). ● **Samedi 13 janvier**, 20 h 30, Philippe Bianconi (piano) : Chopin, *Quatre Ballades*; Fauré, *Ballade*; Ravel, *Gaspard de la nuit*. De 95 F (14,48 €) à 300 F (45,73 €). ● **Salle Gaveau**, 45, rue La Boétie, Paris-8<sup>e</sup>. M° Miromesnil. Tél. : 01-49-53-05-07.

moderne : le premier du genre à Paris. La grande Salle Pleyel suivrait vingt ans plus tard, elle aussi édifée par un facteur de pianos. L'architecte Jacques Hermant et l'ingénieur Edmond Coignet utilisèrent donc le béton armé, nouveau à l'époque, rendu d'ailleurs indispensable par la taille des poutres ajoutées nécessaires à la couverture du bâtiment. Autre innovation : l'éclairage était assuré par des bandes d'ampoules électriques.

Ce fut l'acoustique, enfin, qui donna sa configuration à la salle, un parallélépipède rectangle entouré par des rangées de balcons, à l'extrémité duquel les musiciens prennent place sur une estrade. En somme, le plan de toutes les grandes salles de concerts construites du XIX<sup>e</sup> au milieu du XX<sup>e</sup> siècle, Boston, Vienne, Gaveau, la salle du Mozarteum de Salzbourg, la Philharmonie de Leningrad étant les archétypes de ces salles en forme de boîtes à chaussures, aussi simples d'architecture que parfaites d'acoustique. L'ensemble coûta à Etienne Gaveau 845 000 francs-or, soit 22 millions de nos francs ou 3,35 millions d'euros.

Cet héritage architectural a logiquement conduit le ministère de la culture à demander l'inscription de Gaveau à l'Inventaire supplémentaire des Monuments historiques en 1982, puis son classement, dix ans plus tard. Sa rénovation a donc été menée par un architecte en chef des Monuments historiques, Alain Charles Perrot, chargé, entre autres, du Palais-Garnier, de l'Opéra-Comique, de la Comédie-Française et du Théâtre de l'Odéon. Les travaux ne sont pas terminés. Aux artistes invités manquent encore des lieux d'accueil dignes de ce nom : Gaveau n'a que deux loges à leur offrir. Aussi Jean-Marie Fournier envisage-t-il de créer dans un avenir proche un véritable foyer pour les musiciens. Le coût de la première partie de ce chantier de rénovation s'est élevé à 23 millions de francs (3,51 millions d'euros), subventionné à 75 % par la direction régionale des affaires culturelles d'Ile-de-France (DRAC), la région Ile-de-France et la Ville de Paris.

Alain Lompech et Emmanuel de Roux

## Orchestres parisiens cherchent salle désespérément

DEPUIS un peu plus de vingt ans, de nombreux lieux se sont ouverts, les uns après les autres, à la musique - les auditoriums du Louvre, d'Orsay, du Centre Pompi-

### ANALYSE

Pleyel doit fermer en 2002 et la construction de l'auditorium de La Villette est ajournée

de la Bibliothèque François-Mitterrand, le Théâtre de la Ville, celui des Abbesses, la Cité de la musique, etc. - ou ont relancé leur politique artistique avec succès - les théâtres des Champs-Élysées et du Châtelet. Leur programmation musicale entre en concurrence - parfois directe - avec celle de la Salle Gaveau.

Cette dernière ne reçoit aucune subvention publique de fonctionnement et ne bénéficie ni du fichier ni du savoir-faire de ces grandes maisons en termes de communication. La salle de la rue La Boétie ne réussit donc pas toujours à attirer les artistes les plus exigeants financièrement. Or ce sont souvent les seuls capables de remplir une salle sur leur nom.

D'un autre côté, Paris n'a qu'une seule vraie salle pour les concerts symphoniques : Pleyel, qui va fermer ses portes en 2002, son propriétaire privé voulant en faire un lieu plus accueillant pour les musiciens et le public. Locataire privilégié depuis septem-

bre 1981, l'Orchestre de Paris devra donc la quitter. Catherine Tasca, ministre de la culture et de la communication, a demandé à l'Opéra national de Paris d'accueillir les répétitions de cette formation dans l'une des salles du sous-sol de Bastille.

Mais où l'Orchestre de Paris pourra-t-il donner ses concerts, outre le fait qu'il ne répètera pas dans le lieu où il les donnera, ce qui est contre-productif artistiquement ? La ministre a demandé à l'Opéra national de Paris d'accueillir les répétitions de cette formation dans l'une des salles du sous-sol de Bastille. Mais où l'Orchestre de Paris pourra-t-il donner ses concerts, outre le fait qu'il ne répètera pas dans le lieu où il les donnera, ce qui est contre-productif artistiquement ? La ministre a demandé à l'Opéra national de Paris d'accueillir les répétitions de cette formation dans l'une des salles du sous-sol de Bastille.

### MANQUE D'ANTICIPATION

La situation à venir était prévisible et n'aura pas été anticipée par le ministère de la culture. Pis, Catherine Trautmann, précédente ministre de la culture, s'était publiquement engagée au rachat de Pleyel, puis avait affirmé, en août 1999, avoir obtenu le feu vert pour la construction d'un nouvel auditorium à La Villette. Tout cela fait un peu fouillis. D'autant qu'à Paris, il se donne des concerts d'orchestre dans de nombreux lieux qui

ne sont pas très adaptés. En plus de Pleyel, fait pour cela, il s'en donne donc au TCE et au Châtelet, deux théâtres à l'italienne, témoins d'une époque qui ne se souciait pas des conditions de travail des orchestres : ils peuvent y jouer, mais pas s'y installer en résidence.

Il y a bien une autre vraie salle de concerts qui offrirait d'excellentes conditions de travail. Sis dans les murs de la Maison de la radio, l'auditorium Olivier-Messiaen est affermé aux productions maison. Ses mille places ne sont pas un handicap du point de vue de la recette : le plus gros du public des manifestations de la radio est à l'écoute de France-Musiques et de France-Culture.

Il y a aussi la salle modulable de la Cité de la musique de La Villette. Hélas ! Elle ne peut accueillir qu'environ huit cents personnes quand son plateau est occupé par un grand orchestre. N'étant pas un studio de radio ouvert au public, son ratio coût de plateau/recettes est une aberration économique qui ne peut perdurer que parce que la Cité est largement subventionnée par le ministère de la culture.

C'est ainsi que Paris a sept orchestres pour une seule vraie salle destinée aux concerts symphoniques - Pleyel -, cinq salles d'opéra dont seules trois sont occupées à l'année par des productions lyriques ou chorégraphiques - Garnier, Bastille et Opéra-Comique - et une seule vraie salle de concerts pour la musique de chambre, le récital instrumental ou

vocal - Gaveau. Un état de fait renforcé par la construction de l'Opéra-Bastille et l'ajournement de celle de l'auditorium d'un peu plus de deux mille places prévu dans le projet originel de la Cité de la musique.

Hier, Jack Lang s'est battu pour que ce projet aboutisse. Catherine Tasca y est aujourd'hui non moins favorable. Ainsi que de nombreux musiciens français et étrangers qui soutiennent activement ce projet - de Daniel Barenboïm à Simon Rattle. Le plan d'occupation des sols de La Villette interdit cette construction pour le moment. Pour Catherine Tasca, ce n'est pas un problème vraiment insurmontable. Au mieux, cependant, cette salle ne pourrait pas être inaugurée avant 2007. Si la Ville de Paris ne réussit pas à construire sa salle de concerts dans ce qui reste du Théâtre de la Gaîté-Lyrique. Le lieu est trop exigü pour y installer ce que l'on attend aujourd'hui d'une salle moderne de concerts, mais les batailles politiques font peu de cas des besoins des musiciens.

L'Orchestre de Paris et les autres grands orchestres parisiens sont les grands perdants de ce jeu de construction en panne. La donne est dans la main de Catherine Tasca, dans celle du ministre des finances, dans celle du premier ministre et, plus encore peut-être, dans celle du futur maire de Paris, qui décidera ou non d'avoir « sa » salle de concerts. Resterait un problème : que faire de la Gaîté-Lyrique ?

A. Lo.

## CONCERTS

### Salle GAVEAU

Concerts de Réouverture

Vardan Mamikonian

Piano Bach-Chopin

Mercredi 10 Janv. 2001 à 20h30

Res. : 01 49 53 05 07

Prix : 300 F, 250 F, 180 F, 150 F, 95 F

Dans le cadre de l'opération de la mairie

"Prenez une place venez à deux"



## Dimanche soir

au Palais Garnier

### Musique de chambre

Par les musiciens de l'Orchestre de l'Opéra

Schnittke - Takemitsu

Caplet - Weber

14 janvier - 20h30

Palais Garnier

Informations-Réservations

0 336 69 78 68\*

www.opera-de-paris.fr



musée, concerts, centre d'information

## Rameau / Rousset

Suite des Indes galantes

20 et 21 janvier

## Dmitri Yablonsky

Orchestre du Conservatoire de Paris

Beethoven, Brahms

20 janvier > 20h

www.cite-musique.fr

01 44 84 44 84

## SAMEDI 13 JANVIER - 11 H

MUSIQUE DE CHAMBRE À L'OPÉRA-COMIQUE

JAY GOTTLIEB piano

SOLISTES DE L'ORCHESTRE DE PARIS

"JAZZ CONOTATION"

sur une idée de Bernard Cazauran

JARRET - STRAVINSKI - GOULD - DESENCLOS

MANTOVANI - SHAW/BERROD



Tarif plein : 50 F • En famille, gratuit pour les moins de 12 ans • Tarif groupe scolaire : 25 F •

## RÉSERVATIONS

01 42 44 45 46

www.orchestredeparis.com

## Saul Williams, chanteur, poète et comédien « Les textes de rap doivent introduire de la réflexion »

**SUR SCÈNE**, sur un écran, en studio ou en entretien, la flamme du regard et des mots de Saul Williams ne semble jamais faiblir. Dans Slam, film à petit budget – mais gros impact – de Marc Levin, sorti en 1998 (Caméra d'or à Cannes la même année), dont il avait coécrit le scénario, Saul Williams interprétait, avec une intensité renversante, un jeune poète du ghetto qui se retrouvait en prison et ne devait sa survie qu'à sa maîtrise des mots. Agé de vingt-huit ans, ce comédien, passionné de rap et diplômé de philosophie, devenu, au milieu des années 90, dans les clubs new-yorkais, une vedette de la scène « spoken words » et des joutes poétiques, se façonne aussi un destin de chanteur. Après un concert remarqué aux Transmusicales de Rennes, début décembre, paraît Amethyst Rock Star, premier album, d'une ambition novatrice. Ce produit de la culture de rue, de l'église, du théâtre et de l'université s'est confié au Monde.

### « Quand avez-vous pris conscience du pouvoir des mots ? »

– J'ai grandi dans une église. Mon père est ministre baptiste dans le nord de l'Etat de New York. Je l'ai écouté prêcher. A la maison, des gens comme Jesse Jackson ou Farrakan sont venus à notre table. J'ai vu de près comment ils pouvaient fasciner un auditoire. J'ai commencé à écrire des rimes vers l'âge de dix ans et des discours trois ans plus tard. A neuf ans, j'étais inscrit à un cours de théâtre et j'allais voir de nombreuses pièces. Une comédie musicale sud-africaine, *Sarafina*, m'a particulièrement marqué. Entre quatorze et dix-sept ans, je l'ai vue sept fois à Broadway. Mais rien ne m'aura autant influencé que le hip-hop. La force de ce genre musical ne tient pas aux grosses voitures et aux millions de dollars, mais à la façon dont l'esprit peut être touché par le verbe.

### – Qu'est-ce qui vous a attiré dans le rap ?

– Une de mes premières idoles était LL Cool J. J'aimais son art de la vantardise. On peut encore le sentir dans ma poésie : « *I know God perso-*

*nally, in fact she lets me call her "me" »* (« je connais Dieu personnellement, en fait, elle m'autorise à l'appeler "moi" »). J'aime me vanter, mais je préfère le faire à propos de notre lien avec l'univers.

– Un mouvement de jeunes passionnant s'est manifesté à travers le hip-hop, jusqu'à atteindre un sommet, en 1989, avec Public Enemy. C'est la première fois que j'ai pleuré en écoutant un disque de rap. La passion, l'engagement étaient tellement puissants. La musique, très hardcore, était de celles que pouvaient écouter les criminels, mais les mots prenaient un poids inédit. Mais au bout de quelques années, le matérialisme a pris le dessus. J'avais l'impression que le genre régressait. C'est pour cela que beaucoup se sont tournés comme moi vers la « poésie parlée » et les « slams », ces lectures et joutes poétiques.

### – Pensez-vous que le hip-hop a un effet négatif sur la jeunesse américaine ?

– Le hip-hop, la télévision, l'industrie du spectacle en général sont en partie responsables de l'apathie politique de la jeunesse américaine. La notion de spectacle est systématiquement confondue avec le rêve et l'évasion. Aux Etats-Unis, plus que partout ailleurs, les « amuseurs » ont plus de pouvoir que les philosophes et les penseurs. En quelques années, le rap est devenu, pour les jeunes, le principal vecteur de pensée. Il ne peut pas se contenter du matérialisme et de l'apologie du crime. Des éléments de réflexion doivent être introduits dans les textes. J'espère que l'élection de George W. Bush représentera un symbole du mal suffisamment fort pour faire bouger les gens.

### – Il semble qu'un nouveau courant de la musique afro-américaine, en particulier dans le rap et la soul, a l'ambition de changer les choses et trouve un public ?

– En 1995, j'ai commencé à écrire et dire des poèmes avec un certain Dante Smith, qui est devenu célè-



Saul Williams, se citant : « Je connais Dieu personnellement, en fait, elle m'autorise à l'appeler "moi". »

bre sous le nom de Mos Def [grande figure du rap « conscient »]. Dans la bande de ceux qui écumaient les slams de New York, il y avait aussi Talib Kweli, Eriqah Badu [diva de la néosoul]. Leur succès me rend optimiste pour l'avenir de la société américaine. Je me souviens d'une nuit passée chez Mos Def, à Brooklyn. Nous rentrions d'une lecture de poésie. J'avais dit : « *Il faut trouver des stratégies pour pénétrer le "courant dominant" et changer les choses de l'intérieur.* » Nous sommes sur la bonne voie, même s'il nous reste au moins dix ans de travail acharné pour transformer le paysage.

### – N'est-ce pas une obsession d'étudiant issu des classes moyennes ? Si le hip-hop est, à l'origine, le moyen d'expression des habitants des ghettos, n'est-

### il pas naturel qu'ils vantent leur réussite ?

– En visant le même bien matériel que ceux qui nous ont réduits en esclavage, nous devenons esclaves une seconde fois, nous achetons la culture qui nous a achetés. Dans mon quartier, à Newburg, la plupart de mes copains vendaient de la drogue, appartenaient à des gangs. Mais tous m'ont protégé de ces tentations. Ils étaient fiers de ma poésie, de mon rap, de mes cours de théâtre, ils pensaient que grâce à ça je pouvais m'en sortir. On peut le faire, effectivement, avec l'aide de sa famille et de ses amis.

### – La musique de votre premier album va au-delà du hip-hop...

– Jusqu'à dix-sept ans, je n'ai écouté que du hip-hop. Puis je suis parti un an au Brésil, pour un échange scolaire. J'y ai découvert

la musique locale, des étudiants m'ont fait écouter des choses aussi variées que Bob Marley, Sinéad O'Connor, Morrissey et les Smiths. Le rap n'était pas encore populaire là-bas. J'ai appris le portugais en traduisant les paroles d'albums.

– A mon retour, à l'université, je me suis passionné pour la soul et les poètes d'une période – de 1969 à 1973 –, la musique afro-américaine possédait une force spirituelle exceptionnelle. A l'université, à New York, j'ai commencé à écouter du rock et des auteurs-compositeurs blancs – Dylan, Led Zeppelin, les Beatles, Lennon... – qui m'ont permis de mieux comprendre la musique de Jimi Hendrix, dont je suis tombé amoureux. Deux autres idoles furent Fela Ransome Kuti et Miles Davis. Au moment où la scène rap américaine ne m'excitait plus, j'ai découvert ce que les Anglais faisaient du hip-hop et de l'électronique. Björk et Radiohead sont sans doute les musiciens qui m'impressionnent le plus aujourd'hui. Je me considère d'ailleurs comme un musicien et pas comme un rappeur. J'ai composé toutes les musiques de l'album.

### – Mesurez-vous l'impact qu'a eu le film Slam ?

– Je ne compte plus le nombre de gens qui m'ont dit avoir commencé à écrire grâce à lui. En 1999, j'ai été invité dans une quarantaine d'universités américaines. Les professeurs de littérature et d'histoire afro-américaine ont mis le film et mes textes au programme. C'est une satisfaction incroyable de pouvoir toucher les gens. Je travaille à un nouveau scénario. Je continue aussi ma carrière d'acteur. Je viens de terminer un film qui s'appelle *King of L.A.* J'en commence un autre, *K-Pax*, avec Kevin Spacey et Jeff Bridges. »

S. D.

★ Amethyst Rock Star : 1 CD American/Columbia. Distribué par Sony.

Propos recueillis par Stéphane Davet

## Le Festival de rock de Glastonbury annulé en 2001

**LES RESPONSABLES** du Festival de rock de Glastonbury, en Grande-Bretagne, ont décidé de ne pas organiser l'édition 2001 de cette manifestation, qui représente pourtant l'une des plus importantes du genre en Europe. Michael Eavis, l'un des organisateurs, a déclaré que la décision avait été prise pour des raisons de sécurité et d'incapacité, en l'état, de contrôler l'afflux de spectateurs illégaux et non autorisés par les autorités locales. Fin juin 2000, le site du festival, un terrain dans la région du Somerset (sud-ouest de l'Angleterre), avait vu presque doubler sa capacité d'accueil, autorisée à cent mille personnes.

Le Mendip District Council a confirmé, en décembre 2000, qu'il allait poursuivre en justice M. Eavis, agriculteur et propriétaire du terrain. Il envisage d'investir 1 million de livres sterling (1 580 777 euros) pour renforcer les clôtures et a annoncé que le festival connaîtrait sa prochaine édition en 2002. Fondé en 1970, le Glastonbury Rock Festival avait déjà connu des annulations, dont l'une en 1991, conséquence d'émeutes sur le site.

### DÉPÊCHES

■ **MUSIQUES AMPLIFIÉES** : le programme de sensibilisation aux risques auditifs liés à la pratique et à l'écoute des musiques amplifiées, mis en place par Le Confort moderne à Poitiers, Le Florida d'Agen et le Pôle régional des musiques actuelles de Poitou-Charentes, vient de recevoir le Décibel d'or 2000 dans la catégorie « Action silence ». Cette distinction, accompagnée d'une somme de 15 000 francs (2 286,74 euros), récompense « une initiative particulièrement réussie constituant une action exemplaire en matière de lutte contre le bruit », a été fondée à l'initiative du Conseil national du bruit, organe consultatif auprès du ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement.

■ **OPÉRA** : le Deutsche Oper de Berlin a enregistré son meilleur résultat financier depuis cinq ans, grâce à un accroissement du nombre de ses spectateurs en 2000. Un nombre qui a augmenté de 20 000 depuis 1999 pour passer à 285 000. Conséquence : les bénéfices ont grimpé de 22 % à 610 000 euros, malgré une augmentation des salaires, dont le coût total s'est élevé à 750 000 euros.

■ **Une centaine de personnes ont été évacuées, vendredi 5 janvier, du Théâtre royal de Madrid** en raison d'une émanation de gaz toxique. Une défaillance d'un groupe électrogène de secours, qui s'est enclenché automatiquement à la suite d'une panne de courant, a provoqué une intense fumée et le déclenchement du système anti-incendie, alors qu'une centaine de comédiens et de musiciens répétaient *La Flûte enchantée*, de Mozart, dont la première représentation est prévue le 11 janvier. Personne n'a été intoxiqué. Le personnel a pu regagner l'intérieur du Théâtre royal au bout d'une heure.

## Un album éclectique qui bouscule l'orthodoxie hip-hop

SAUL WILLIAMS a choisi le titre de son premier album, *Amethyst Rock Star*, en référence à la pierre (l'améthyste), liée, paraît-il, à son signe zodiacal. Ce titre est aussi celui du premier poème qui révéla sa vocation de *slam poet*. La légende veut qu'après l'avoir déclamé dans un café de Brooklyn, en 1995, le jeune homme se vit proposer les premières parties de concerts des Roots, des Fugees, de KRS-1 et d'Allen Ginsberg. A l'époque, ses mots étaient nus. Aujourd'hui, le poète se fait chanteur, en quête d'une musique capable de coller à la liberté et la puissance de son verbe.

Musicalement, le nom du disque et son clin d'œil au rock pourront être interprétés comme une volonté de s'éloigner des références rap. De la même façon, les premiers vers du premier titre (*Lalala*) de l'album manifestent une volonté de bousculer l'orthodoxie hip-hop : « *Nigga, you betta drink half a gallon of shaolin before you pluck the strings of my violin* » (« Négro, tu as intérêt à boire une bonne rasade de shaolin [référence aux arts martiaux dont sont fervents nombre de rappeurs] avant d'arracher les cordes de mon violon »). Arrangements de cordes

tourmentés et guitare électrique construisent ces bandes-son, habitées aussi d'électronique, de breakbeats furibards, d'arabesques orientales, de pulsions jazz, de voix féminines rappelant Björk ou Portishead. Aux manettes, Rick Rubin, un producteur historique. Le premier à avoir tendu des ponts entre rap et hard rock, à qui l'on doit aussi la résurrection de la légende country Johnny Cash. Un type inclassable, comme l'est ce disque à l'ambitieux éclectisme.

### POÉSIE DE L'ASPHALTE

Dans les notes comme dans les mots, Saul Williams veut aller au-delà des genres, au-delà, surtout, des clichés qui collent aux artistes afro-américains. Il ne renie pas pour autant ses racines. Ses rimes possèdent l'urgence de la poésie de l'asphalte, la puissance déclamatoire des grands orateurs noirs américains, héritée de la science des prédicateurs. Dans *Our Father*, on entend un bout de sermon de son pasteur de père. La filiation est claire, aussi, avec les scansion politiques des Last Poets, pionniers engagés du rap, avec la soul visionnaire de Gil Scott Heron. La lutte contre le matérialisme, l'éléva-

tion de la conscience sont au cœur de la plupart de ses longues envolées. Mais, au premier degré moralisateur, Saul Williams préfère le maelström des images et des métaphores.

Celles-ci prennent volontiers une dimension cosmique qui mêle sensualité et divin. On y retrouve des échos de Walt Whitman, un des fondateurs de la poésie américaine, l'inventivité verbale des auteurs de la *beat generation*. Mais aussi l'énergie tourmentée et hédoniste des grands *songwriters* du rock : Jim Morrison, Patti Smith, Bob Dylan, John Lennon, Jimi Hendrix. Toutes ses influences sont reconnues en masse dans l'énumération qui accompagne le titre *Coded Language*. Le feu qui consume en permanence ces mots et ces sons demande parfois du courage à l'auditeur. Cette tension réclame de l'attention. On peut aspirer à plus de légèreté. Mais Saul Williams est en mission. Il faut céder au souffle de ce tourbillon.

En exclusivité sur le WAP Itineris.

Si vous voulez en savoir plus sur le nouveau film de Beineix, demandez-lui.

Du 3 au 21 janvier, Jean-Jacques Beineix répond à vos questions au sujet de son dernier film "Mortel Transfert". Rendez-vous

sur votre mobile WAP\*, dans la sélection Itineris, rubrique Loisirs, puis Cinéma.

LE CINÉMA SELON VOUS.



## La danse en camping-car du collectif Peeping Tom

UNE VIE INUTILE. Collectif Peeping Tom. Centre Pompidou, 75004 Paris. M° Rambuteau. Du 5 au 7 janvier. Dans le cadre de l'exposition « Au-delà du spectacle ». Tél. : 01-44-78-42-00. Accès avec le billet d'entrée à l'exposition : 40 F (6,10 €). Le Collectif Peeping Tom est en tournée : les 14 et 15 mars à Charleroi, dans le cadre du Festival de danse Via ; les 3 et 4 avril à Ostende (Belgique).

Après le théâtre en appartement, la danse dans les vitrines de magasins, voilà le spectacle en camping-car. Une tendance qui devrait faire fureur : produit aisément transportable (de la rue au jardin en passant par la plage et le parking), de proximité comme la mode le veut, à consommer en tournant autour et zappant à sa fantaisie. Bref, une entreprise immédiatement sympathique, censée capter un public peu habitué aux salles de théâtre et le kidnapper sans lui demander son avis.

Ainsi donc, de passage à Paris, le collectif Peeping Tom (associé aux Ballets C. de la B. d'Alain Platel) a garé son camping-car dans le sous-sol du Centre Pompidou, histoire de faire une petite pause dans son périple européen. On se colle le nez à la fenêtre embuée et que voit-on ? Une tête de cerf empaillé, un mini lustre en cristal suspendu à la place du rétroviseur, un jeu d'échecs, des gens affalés sur les sièges blancs en train de regarder la télé (un film avec Al Pacino) tout en buvant un coup de rouge. Dans le coin cuisine, une fille coupe le persil (ça donne faim à un spectateur qui s'éclipse derechef pour aller casser la graine), une autre tire la gueule sur le canapé. On perçoit des voix, des cris, on ne comprend rien, et peu importe.

### HUMANITÉ DÉVASTÉE

La scène est claire : tribulations quotidiennes d'une tribu branchy-brancha (les œuvres de la plasticienne-romancière Sophie Calle sont jetées sur la boîte à gants) qui joue les prolos au bord de l'autoroute. Un registre cher à Platel, qui fait tellement de petits que l'on finit par se demander pour quelles raisons ce thème populaire stimule autant les danseurs. Désir de se sentir exister à vif, de scruter un quotidien au fort goût de néant ? En attendant, une femme nettoie le pantalon d'un homme avec un mini-aspirateur, une autre s'affuble de lunettes noires pour danser nerveusement dans la lumière des phares, tandis qu'un quatrième larron prend l'air sur le toit en sirotant l'apéro servi par une blonde espagnole. Le poste de télé renvoie les images d'un type aux toilettes qui pique sa crise « allo, maman, bobo ». Rien ne va plus, tout fout le camp. Surface rikiki, hystérie maxi.

Ne manque plus à cette chronique d'une humanité dévastée que les aboiements du chien et la sono à fond. Le Peeping Tom (composé des forts tempéraments que sont Gabriela Carrizo, Lizi Esteras, Franck Chartier, Philippe Beloul et la soprano Eurudike De Beul) utilise jusque dans les moindres détails (arrosage de la plante à la fenêtre, séance de douche-shampooing) la scène qu'il s'est appropriée, tirant des bords entre l'intérieur et l'extérieur, les images à entendre et les sons à voir, la danse et le théâtre.

Le trajet reste trop prévisible et la déglingue, trop repérable. Quelques numéros sont jolis comme tout : la danse des moustiques, tourbillonnante et déstructurée, fouette drôlement le bitume et le porteur de cafés glisse sur les genoux avec une technique épatante. Quand le camping-car s'en va, l'accident est si vite arrivé qu'on n'a pas le temps de dire ouf ! Le grand guignol est terminé. Il s'intitule *Une vie inutile*. Allons bon !

Rosita Boisseau

## Un Haendel d'une douce fluidité dans les brumes de Venise

« Siroe, Re di Persia » monté par Jorge Lavelli pour le Théâtre de la Fenice

SIROE, RE DI PERSIA, de Georg Friedrich Haendel, par Valentina Kutzarova (Siroe), Patrizia Ciofi (Emira), Jaho Ermonela (Laodice), Roberto Balconi (Medarse), Lorenzo Regazzo (Cosroe), Dario Giorgel (Arasse). Venice Baroque Orchestra, Andrea Marcon (direction), Jorge Lavelli (mise en scène). SCUOLA GRANDE SAN GIOVANNI EVANGELISTA, Venise, le 4 janvier. Production du Théâtre de la Fenice. Tél. : 00-39-041-78-65-11.

### VENISE

de notre envoyé spécial

Ce 4 janvier, Venise ressemble à Londres un jour de brouillard, humidité glaciale comprise. Au détour d'un dédale de ruelles et de petits canaux pris dans un *sfumato* sépulcral, on trouve la Scuola grande San Giovanni Evangelista, où, en attendant la fin de sa reconstruction, le Théâtre de la Fenice, détruit par un incendie en 1996, organise, entre autres lieux, quelques-uns des spectacles de sa saison 2000-2001. Ce soir, c'est la dernière d'une série de représentations d'un opéra... londonien, *Siroe, Re di Persia* (1728), de Georg Friedrich Haendel, d'après Méta-

stase. La Scuola est de plan rectangulaire, ses murs sont masqués par un écran temporaire de tissu. Cent quatre-vingts sièges, pas davantage (un vrai luxe, pour quatre représentations seulement...), une scène semi-circulaire où se tient l'orchestre, contre l'un des murs latéraux. Un minimum d'accessoires sur le plateau, à même le sol, situé entre les deux sections de sièges, placées à chaque extrémité. Face à l'estrade des musiciens, deux petits groupes de fauteuils, dont on comprendra qu'ils vont servir d'îlots, de points de repère pour les acteurs, lesquels vont occuper l'intégralité de l'espace de

la salle, au point de jouer entre et derrière les rangs.

Dans le programme, le metteur en scène Jorge Lavelli justifie ce dispositif : « En fait, cette intimité de rapports crée des relations complètement différentes dans lesquelles la crédibilité, la vérité émotionnelle, l'essence musicale et dramaturgique se rassemblent en une résonance nouvelle. » En fait, Lavelli a beau jeu de feindre l'inédit et la nouveauté quand ce principe de mise en espace a un fort air de déjà vu. Si la Fenice avait été en état de recevoir le spectacle, n'aurait-il pas considéré comme allant de soi de donner cet incunabule de Haendel dans une présentation frontale « à l'italienne » ?

### Une distribution de belle tenue, dominée par la soprano italienne Patrizia Ciofi

D'ailleurs, n'est-il pas agaçant pour le public de devoir se retourner pour voir jouer les acteurs, de les entendre chanter de dos ou cachés derrière l'orchestre, à l'autre bout de la salle ? Et n'est-il pas drôle d'adopter un parti pris consistant à faire intervenir les musiciens dans le jeu théâtral (le chef, le claveciniste, le premier violon), selon une bonne vieille tradition post-soixante-huitarde ?

Pourtant, le charme agit, inexplicable, métamorphosant les défauts en qualités. A l'issue du troisième acte, le plus dense, le plus intéressant musicalement, on s'aperçoit que cette mise en scène (ou en espace) est d'une douce fluidité, habitée par une poétique géo-

métrie, au service de la grâce des déplacements et du naturel recréé des attitudes. Même les costumes façon *Les Damnés*, le film de Visconti, les manteaux en cote de maille post-atomique « passent », bien qu'on ait trop souvent vu ce « look » militaire fascinant trop commodément appliqué à toutes les époques.

L'excellent claveciniste et organiste Andrea Marcon est un chef encore un peu « vert », brusque dans ses impulsions, peu régulier dans la tenue de ses tempos. C'est intéressant, mais trop brouillon. On se réjouit tout de même de voir que les orchestres italiens se multiplient et témoignent que l'Italie n'est plus le « tiers-monde » de la musique ancienne, selon l'expression du claveciniste et chef italien Rinaldo Alessandrini (*Le Monde* du 22 juillet 2000).

Distribution de belle tenue, dominée par la soprano italienne Patrizia Ciofi. On retrouve ses aigus de rêve, son agilité, la beauté de son timbre et sa manière simple et touchante de chanter et de jouer la comédie. Contrairement à l'autre soprano de la distribution, Jaho Ermonela, et, dans une moindre mesure, au rôle-titre, chanté par Valentina Kutzarova, Ciofi a la voix parfaitement chevillée au corps et chante pleinement. C'est aussi le cas du remarquable baryton Lorenzo Regazzo, auquel échoit le plus beau moment de la partition, au troisième acte.

*Siroe* s'achève sur un *happy ending* que Lavelli a choisi d'illustrer par une ronde quasi chorégraphique à laquelle s'associe une partie de l'orchestre. Les tissus couvrant les murs descendent, révélant des grandes fresques murales, le vrai décor de la salle. C'est simple comme bonjour et c'est une si jolie manière de dire au revoir.

Renaud Machart

## “Michael Douglas époustouflant, un film riche et subtil.” STUDIO



UN WEEK-END OU TOUT BASCULE.

MICHAEL DOUGLAS

TOBEY MAGUIRE

FRANCES McDORMAND

KATIE HOLMES

et ROBERT DOWNEY JR.

PAR LE REALISATEUR DE "L.A. CONFIDENTIAL"

# WONDER BOYS



MUTUAL FILM COMPANY et PARAMOUNT PICTURES PRÉSENTENT UNE PRODUCTION SCOTT RUDIN/CURTIS HANSON UN FILM DE CURTIS HANSON MICHAEL DOUGLAS "WONDER BOYS" TOBEY MAGUIRE FRANCES McDORMAND KATIE HOLMES RIP TORN et ROBERT DOWNEY JR. SUPERVISEUR DE LA MUSIQUE CAROL FENELON MUSIQUE CHRISTOPHER YOUNG COSTUMES BEATRIX ARUNA PASZTOR MONDAGE DEDE ALLEN, A.C.E. PRODUCTION DES DÉCORIS JEANNINE OPPEWALL DIRECTEUR DE LA PHOTOGRAPHIE DANTE SPINOTTI, A.S.C., A.I.C. PRODUCTEURS EXÉCUTIFS ADAM SCHROEDER et NED DOWD D'APRÈS LE ROMAN DE MICHAEL CHABON SCÉNARIO STEVE KLOVES PRODUIT PAR SCOTT RUDIN CURTIS HANSON RÉALISÉ PAR CURTIS HANSON DANNE ORIGINALE DU FILM DISPONIBLE CHEZ SONY MUSIC/CXMA/MBIA ROMAN PUBLIÉ AUX ÉDITIONS Robert Laffont

DISTRIBUÉ PAR WARNER BROS. (TRANSACTIVIS), INC. www.wonderboysmovie.com

LE FIGARO

monsieurcinema.com

10 JANVIER

102.3 FM

## SORTIR

### PARIS

#### Vingt et un, XXI

Au cœur du Marais, les habitudes se renversent. D'ordinaire, les plasticiens, amateurs ou professionnels, viennent se fournir dans la boutique plus que centenaire Rougier & Plé. Le temps d'une exposition, ce sont les vitrines qui vont attirer l'attention des passants, des habitants du quartier ou des éventuels acheteurs. Onze artistes contemporains investissent cet espace et, par leur création éphémère, proposent de découvrir une culture en mouvement, de croiser des regards nouveaux, de sortir des vitrines figées. Jacob Gautel, Tony Soulié, Gilles Magnin..., sont quelques-uns des réalisateurs. *Rougier & Plé, 13-15, boulevard des Filles-du-Calvaire, Paris-3<sup>e</sup>. Jusqu'au 10 février.*

#### Shanghai

Archiscopie, bulletin édité par l'Institut français d'architecture (IFA), organise une « conversation » à l'occasion de la sortie de l'ouvrage de Françoise Ged, *Shanghai*, édité par l'IFA, dans la collection « Portrait d'une ville ». Shanghai, mégapole de la côte orientale chinoise, témoin des identités multiples de l'empire du Milieu, symbole de l'époustoufflante poussée architecturale qui fait

passer la ville du plan horizontal (petites maisons) au plan vertical (gratte-ciel), est l'axe cardinal de cette rencontre. L'auteur, Françoise Ged, ainsi que deux journalistes, Frédéric Edelmann (*Le Monde*) et Francis Rambert (*Le Figaro*), spécialistes d'architecture, qui reviennent de Chine dont ils suivent l'évolution architecturale et urbanistique, en particulier à Shanghai, participeront au débat, avec différents acteurs de projets français dans cette ville. *Institut français d'architecture, 6 bis, rue de Tournon, Paris-6<sup>e</sup>. Le 9 janvier, 18 h 30. Tél. : 01-46-33-90-36. Entrée libre.*

#### Compagnie

**Brumachon-Lamarche**  
Dans sa nouvelle pièce, *Hôtel Central*, le chorégraphe Claude Brumachon, qui se déclare envoûté par l'atmosphère de ces lieux de passage et de désir que sont les bars et les hôtels, a rassemblé seize danseurs autour d'un comptoir et de neuf tabourets tournants. De quoi faire virevolter les cœurs et les corps sous l'emprise de l'alcool et de la nuit. La ménagerie humaine dans toute sa cruauté par un chorégraphe à vif qui mûrit ce spectacle depuis dix-sept ans. *Noisy-le Grand (93). Espace Michel-Simon, 36, rue de la République. 20 h 30, le 9. Tél. : 01-45-92-27-75. 135 F.*

## GUIDE

### TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

### ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place).

*Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche. L'Amie, ou des journées entières avec Marguerite Duras* de Michèle Manceaux, mise en scène de Philippe Honoré, avec Nathalie Grauwain et Jérémie Rone. *Lavoir moderne parisien, 35, rue Léon, Paris-18<sup>e</sup>. Les 6 et 8 janvier, 21 heures. Tél. : 01-42-52-09-14. 90 F et 130 F. Jusqu'au 27 janvier.*

*Loin d'Hagondange - Faire bleu diptyque* de Jean-Paul Wenzel, mise en scène de Brun et Sandrine Tindillière. *Théâtre de la Commune, 2, rue Edouard-Poisson, Aubervilliers (93). A partir du 6 janvier. Le samedi, 19 heures ; le dimanche, 15 h 30. Tél. : 01-44-33-36-36. De 50 F à 200 F. Jusqu'au 10 février.*

*Les Paravents* de Jean Genet, mise en scène de Bernard Bloch. *Théâtre des Amandiers, 7, avenue Pablo-Picasso, Nanterre (92). A partir du 6 janvier. Du mardi au samedi, 20 h 30 ; le dimanche, 15 h 30. Tél. : 01-46-14-70-00. 80 F et 150 F. Jusqu'au 4 février.*

*La Belle Hélène* d'Offenbach. David Gurwicz (chorégraphie), Philippe Ermelier (mise en scène). *Théâtre du Tambour-Royal, 94, rue du Faubourg-du-Temple, Paris-11<sup>e</sup>. Mardi, mercredi, vendredi et samedi, 21 heures ; dimanche, 15 heures ; jusqu'au 30 janvier. Tél. : 01-48-06-72-34. De 100 F à 130 F.*

*Œuvres de Chabrier. Ravel* Franck Leguérinel (baryton), Christophe Crapez (ténor), Alexandre Tharaud (piano). *Bibliothèque nationale de France (site Tolbiac), quai François-Mauriac, Paris-13<sup>e</sup>. Le 9 janvier, 19 heures. Tél. : 01-53-79-59-100 F.*

*La Chauve-Souris* de Strauss. Chœur et orchestre de l'Opéra national de Paris, Armin Jordan (direction), Coline Serreau (mise en scène), Laura Scozzi (chorégraphie). *Opéra-Bastille, place de la Bastille, Paris-11<sup>e</sup>. Les 9, 11, 12, 13, 15, 16, 18, 19 et 20 janvier, 19 h 30 ; le 21 janvier, 15 heures. Tél. : 08-36-69-78-68. De 60 F à 670 F.*

*Orchestre philharmonique de Radio-France* Spohr : *Faust*, ouverture. Mozart :

*Concerto pour piano et orchestre n° 21. Beethoven : Symphonie n° 4. Rudolf Buchbinder (piano), Heinrich Schiff (direction). Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris-16<sup>e</sup>. Le 9 janvier, 20 heures. Tél. : 01-56-40-15-16. 100 F.*

*Ensemble orchestral de Paris* Mehul : *Symphonie n° 4*. Prokofiev : *Concerto pour violon et orchestre n° 1*. Schumann : *Symphonie n° 2*. Cho-Liang Lin (violon), John Nelson (direction). *Théâtre des Champs-Élysées, 15, avenue Montaigne, Paris-8<sup>e</sup>. Le 9 janvier, 20 heures. Tél. : 01-49-52-50-50. De 60 F à 290 F.*

*Maurizio Baglini (piano)* Bach-Busoni : *Tocatta*. Schumann : *Carriental*. Liszt : *Sonnets de Pétrarque*. Chopin : *Études pour piano*. *Salle Gaveau, 45, rue La Boétie, Paris-8<sup>e</sup>. Le 9 janvier, 20 h 30. Tél. : 01-49-53-05-07. De 95 F à 300 F.*

*Compagnie Heightened Reality* Jordi Cortes Molina : *Lucky, Mat*. *Théâtre de la Cité internationale, 21, boulevard Jourdan, Paris-14<sup>e</sup>. Les 8, 9, 11, 12, 13, 15 et 16 janvier, 20 h 30 ; le 14 janvier, 17 h 30. Tél. : 01-43-13-50-50. 110 F.*

*Compagnie Brumachon-Lamarche* Claude Brumachon : *Hôtel Central*. *Noisy-le-Grand (93). Espace Michel-Simon, 36, rue de la République. Le 9 janvier, 20 h 30. Tél. : 01-45-92-27-75. 135 F.*

*Pierre-Christophe Trio* Petit-Opportun, 15, rue des Lavandières-Sainte-Opportune, Paris-1<sup>er</sup>. Le 9 janvier, 19 heures. Tél. : 01-42-36-01-36. 80 F.

*Glenn Ferris Quintet* *Sunset (Sunset)*, 60, rue des Lombards, Paris-1<sup>er</sup>. Les 9 et 10 janvier, 21 heures. Tél. : 01-40-26-21-25.

*Julien Loureau* *New Morning*, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris-10<sup>e</sup>. Le 9 janvier, 21 heures. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

*Sylvain Luc & Louis Winsberg* *Sunset*, 60, rue des Lombards, Paris-1<sup>er</sup>. Le 9 janvier, 22 heures. Tél. : 01-40-26-46-60.

*Didier Lockwood* *Petit Journal Montparnasse*, 13, rue du Commandant-René-Mouchotte, Paris-14<sup>e</sup>. Le 9 janvier, 22 heures. Tél. : 01-43-21-56-70. De 100 F à 150 F.

*Soirée Random* *Le Batofar*, 11, quai François-Mauriac, Paris-13<sup>e</sup>. Le 9 janvier, 20 heures. Tél. : 01-56-29-10-00. 40 F.

*André Rieu* *Zénith*, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris-19<sup>e</sup>. Les 9, 10, 11, 12 et 13 janvier, 20 h 15 ; le 14 janvier, 15 h 45. Tél. : 01-42-08-60-00.

*Emma the Clown* *Limonaire*, 18, cité Bergère, Paris-9<sup>e</sup>. Les 9, 16 et 23 janvier, 22 heures, jusqu'au 30. Tél. : 01-45-23-33-33. Entrée libre.

*Jacques Haurogné* *Corbeil-Essonnes (91)*. Théâtre, 20, rue Félicien-Rops. Les 9 et 10 janvier, 14 h 30. Tél. : 01-60-89-75-57. 35 F.

*Tao Ravao, Vincent Bucher, Karim Touré* *Satellit Café*, 44, rue de la Folie-Méricourt, Paris-11<sup>e</sup>. Les 9, 10 et 11 janvier, 20 h 30. Tél. : 01-47-00-48-87. 50 F.

Théâtre de la Ville PARIS

SAM. 13 JAN. 17H • 95 F

NILADRI KUMAR sitar Inde du Nord

2 PLACE DU CHÂTELET, 4<sup>e</sup> 01 42 74 22 77

Théâtre des Quartiers d'Ivry

## La vie est un songe

Pedro Calderón de la Barca

mise en scène

Elisabeth Chailloux

du 8 janvier au 4 février - 01 46 72 37 43 - M° Mairie d'Ivry

## EN VUE

■ « Notre nation peut désormais dire au monde que Taïwan est un pays progressiste et civilisé », a déclaré, vendredi 5 janvier, un député de l'île, après l'interdiction du ragoût de chien.

■ Cinq détenus sont morts dans une prison de l'enclave russe de Kaliningrad, après avoir débouché un flacon de colle pour fêter le Nouvel An.

■ Soudain libérés en raison d'un manque total de preuves crédibles », Ronnie Burrell et Michael Roy Graham Jr, meurtriers présumés, condamnés à la peine capitale, attendaient depuis treize ans dans le couloir de la mort d'un pénitencier de Louisiane.

■ Poussé dans le vide par le mouton qu'il engraisait sur sa terrasse en prévision de l'Aïd el Adha, Wahib Hamoudah, contrôleur du fisc à Alexandrie, en Egypte, est mort trois étages plus bas.

■ Chutant de cordes à linge en étendoirs, Pilar Le Plateniere, 84 ans, veuve espagnole qui voulait réparer un volet de sa chambre, s'est posée en douceur, jeudi 4 février, calle de Genova, au centre de Madrid, dans le patio de son immeuble, sept étages plus bas.

■ Un homme et sa compagne, qui au cours d'une dispute, vendredi 5 janvier à Manille, se lançaient une grenade, puis se la relançaient en la récupérant au vol, ont été tués par le projectile explosant à mi-parcours.

■ Jean-Richard Servary, directeur de la firme Kettner, annonce l'ouverture de l'une des plus grandes armureries de France, sur « la route de la Sologne », dans la ZAC des Coquibus de Corbeil-Essonnes, face au quartier sensible des Tarterêts.

■ Depuis que le président du tribunal de Southwark, au sud de Londres, lui a ordonné de rester assis en toutes circonstances, Vincent Bethell, militant de la cause nudiste poursuivi pour troubles à l'ordre public, qui s'est présenté entièrement dévêtu à son procès, ne montre au-dessus du box qu'un visage couvert d'une barbe fournie.

■ « Ils avaient une apparence répugnante », a précisé le porte-parole du ministère de l'intérieur iranien en annonçant l'arrestation à Téhéran de 262 « dépravés », vêtus à l'occidentale pour fêter le Jour de l'an.

■ Des vandales ont brisé les ailes d'une petite chouette sculptée au XIII<sup>e</sup> siècle sur un contrefort de l'église Notre-Dame de Dijon, porte-bonheur que les caresses votives polissaient et repolissaient depuis près de huit cents ans.

Christian Colombani

## Un outil de réflexion francophone au Liban

La revue jésuite « Travaux et jours », publiée à Beyrouth, défend le français, « langue de l'universel ». Elle y voit un moyen d'enraciner la liberté et la démocratie au pays du Cèdre, qui accueillera le sommet francophone en octobre prochain



Sélim Abou, connu pour son franc-parler, a rappelé que l'USJ avait pour tâche d'enraciner au Liban « les idées de liberté, d'égalité et de démocratie » au moyen du français, « langue de l'universel », à côté de l'arabe, langue officielle du pays et langue maternelle des Libanais.

## « EN DANGER DE PAIX ? »

Au service de cette cause, Saint-Joseph dispose de plusieurs outils intellectuels dont une revue semestrielle, *Travaux et jours*, titre emprunté au poète de l'Antiquité grecque Hésiode. Dans sa dernière livraison, *Travaux et jours* pose une question cruciale, « Le Liban est-il en danger de paix ? », sous la signature de Ghassan Salamé, spécialiste du Proche-Orient, devenu aujourd'hui

ministre libanais de la culture, en charge notamment de préparer le sommet francophone qui se tiendra à Beyrouth à la fin d'octobre prochain.

Cet ancien élève de l'USJ observe que le pays du Cèdre semble toujours douter de sa propre identité, comme s'il lui fallait à tout prix remplir certaines fonctions, notamment régionales, « pour mériter d'exister ». En réponse à ceux qui cherchent à le « délégitimer », Ghassan Salamé remarque que le Liban n'est pas plus « artificiel » que les autres pays de la région, que sa relation à l'arabisme a été « plus saine » que la leur, car « politiquement plus innocente », et qu'il a apporté au Levant un mélange unique de liberté et de modernité, notam-

ment en accordant à sa propre société une grande autonomie face à l'Etat.

Alors que le pays panse encore ses blessures, il est paradoxal, ajoute Ghassan Salamé, que le Liban, qui a compris, avant les autres, la nécessité de cantonner l'Etat dans son rôle de régulateur, rêve aujourd'hui que celui-ci devienne « tout-puissant, paternaliste et protecteur ». S'interrogeant, dans un autre article, sur l'existence et le rôle des sociétés civiles dans le monde arabe, *Travaux et jours* estime que « la pression venue d'en bas peut pousser les gouvernements à respecter les droits de l'Homme (...) et à instaurer l'Etat de droit ».

Hommes curieux, ouverts sur le monde autant que fidèles à eux-mêmes, les jésuites du Liban cultivent l'éclectisme. En témoigne ce numéro de *Travaux et jours* où l'on trouve aussi – entre autres articles – une étude sur « Les arts du feu au Liban », une promenade littéraire en compagnie de « Nerval, voyageur d'Orient », des remarques sur l'« éthique de Wittgenstein », ou encore une analyse sur l'avenir de l'« Eglise en mutation ». Les animateurs de la revue disent avoir fait leur la devise d'Hésiode : « Il n'y a pas d'opprobre à travailler ; l'opprobre est de ne rien faire. » On les croit sur parole.

Jean-Pierre Langellier

★ *Travaux et jours*, rectorat de l'université Saint-Joseph, rue de Damas, Beyrouth. Tél : (00 961 1) 426 456/7/8, E-mail : rectorat@usj.dm.net.lb

## DANS LA PRESSE

## RTL

Alain Duhamel

■ Si les élections municipales avaient eu lieu hier, la droite aurait probablement perdu Paris et Philippe Séguin aurait à coup sûr personnellement mordu la poussière dans le 18<sup>e</sup> arrondissement. C'est ce qui ressort nettement de deux sondages convergents (IFOP/Journal du dimanche et CSA/Le Parisien). Le moins que l'on puisse dire, c'est que, depuis que l'ancien président de l'Assemblée nationale a engagé une campagne pourtant vigoureuse (cela date maintenant de l'automne), aucun mouvement ascendant ne se déclenche en sa faveur. La droite est plus menacée que jamais à Paris. (...) Il reste à Philippe Séguin neuf semaines pour réta-

blir une situation qui s'est détériorée depuis son investiture.

## LCI

Pierre-Luc Séguillon

■ Confrontée à l'hypothèse de plus en plus crédible d'un basculement de Paris à gauche, lors des prochaines municipales, la droite souffre de son incapacité à s'accorder enfin sur une stratégie susceptible de convaincre ses électeurs. D'un côté, Philippe Séguin, le candidat officiel du RPR, s'entête dans un duel fratricide avec le maire sortant. Or les enquêtes d'opinion montrent que, jusqu'à présent, cette volonté de rupture avec l'équipe municipale sortante n'a guère été payante. De son côté, Jean Tiberi, de plus en plus convaincu à la lecture des sondages que sa cote de popularité plafonne désespérément,

change une nouvelle fois de pied et propose une réconciliation d'urgence avec son adversaire. La droite a pris un tel retard dans cette campagne sur ses adversaires de gauche qu'elle ne peut plus compter, pour espérer encore garder l'Hôtel de Ville, que sur un formidable et improbable sursaut.

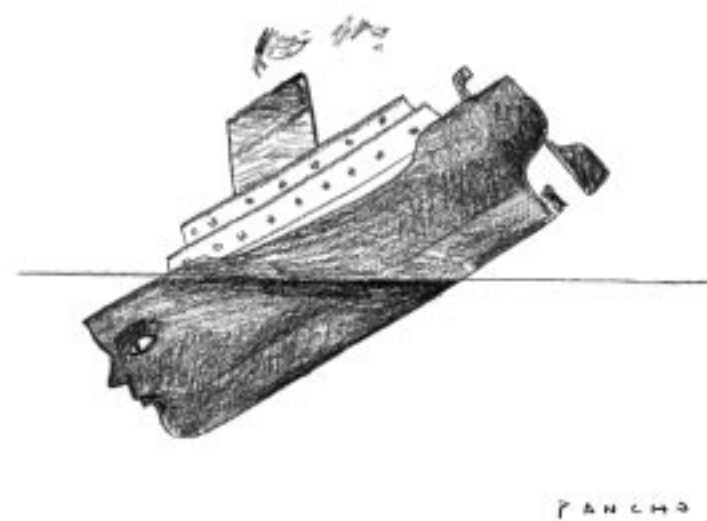
## THE NEW YORK TIMES

■ Les dirigeants européens savent que les taux de natalité en chute libre et la population vieillissante de leurs nations réclament un changement majeur de leur politique d'immigration. Mais ils ne veulent pas ou ne peuvent pas faire accepter la nécessité d'un plus grand niveau d'immigration à un public qui ne partage pas l'attitude plus accueillante des Américains. Cet échec pourrait

mettre en danger la vitalité économique de l'Europe. La population combinée des quinze pays de l'Union européenne dépassait en 1995 de 105 millions celle des Etats-Unis, mais elle pourrait lui être inférieure de 18 millions en 2050. L'Espagne et l'Italie verront leur population se réduire de plus d'un quart pendant cette période. Ces taux de natalité décroissants se traduisent par des populations vieillissantes. Les responsables européens sont confrontés aux conséquences de cette situation pour l'ensemble du système d'aide sociale. (...) Des niveaux plus élevés d'immigration légale seraient certainement utiles, en diminuant la pénurie de main-d'œuvre et en augmentant le nombre des contribuables, ce qui permettrait de redresser l'équilibre des retraites.

www.navigatingthebody.com

A travers l'art, exprimer l'indicible et l'invisible d'une maladie non reconnue



*Body, une installation multimédia qui a nécessité un an de travail. « A l'extérieur, vous voyez une femme aux yeux bleus qui peut marcher et danser de temps en temps. A l'intérieur, il y a une brume. Parfois, je ne peux pas parler, je ne me rappelle plus les mots, et si les mots apparaissent, je ne sais*

*plus comment les relier. » Les pages défilent en tous sens, montrant Donimo dans une boîte en verre, puis son corps écorché, qu'elle ne reconnaît plus. Bribes de textes en mouvement, découpages, montages animés, dessins, peintures et collages expriment la violence des senti-*

ments qui animent la jeune femme, malade depuis dix-neuf ans.

Karen est plus ronde, plus résignée. On la découvre sur des clichés en noir et blanc, s'évertuant à convaincre des voisins incrédules : « Mais tu n'as pas l'air malade ! » Elle raconte son parcours du combattant, de médecins en psychologues : « J'ai une drôle de vie, une demi-vie. » Rose, une beauté brune, a perdu le goût de vivre. Susan Harman la représente entourée de bandelettes, en cours de momification. Les images d'une radio de la colonne vertébrale constituent le fil rouge de son histoire. Le jour de son anniversaire, elle a tenté de se suicider. Navigating The Body est devenu un lieu de rendez-vous pour des centaines de victimes, qui expliquent l'impact qu'à eu la découverte du site sur leur existence. Kathy, quarante-sept ans : « Vous avez capturé ce que je ressens, ouvert un univers extérieur à ma douleur. Je n'étais plus seule, je n'étais plus folle. Internet m'a littéralement sauvé la vie. »

Géraldine Faes

## SUR LA TOILE

## EXPOSITION

■ Le gouvernement japonais a ouvert une exposition en ligne consacrée à Internet. Le site abrite 203 « stands virtuels » gérés par des collectivités locales, des entreprises, des particuliers ainsi que des organisations internationales, notamment l'OIT et l'Unesco. L'opération, qui durera un an, est destinée à accroître l'intérêt de la population japonaise pour Internet. - (AP) [www.inpaku.go.jp](http://www.inpaku.go.jp)

## ESCROQUERIE

■ Deux Californiens accusés d'avoir escroqué plus de 12 000 personnes via Internet ont été condamnés à deux ans de prison et plus de 100 000 dollars d'amende. Ils avaient réussi à collecter illégalement des fichiers d'adresses e-mail dans les serveurs de grands fournisseurs d'accès, puis avaient envoyé plus de 50 millions de messages, pour proposer aux internautes des emplois de colleurs d'enveloppes à domicile, en leur demandant d'envoyer un chèque de 35 dollars pour « frais de dossier ». Le tribunal a également condamné les deux hommes à révéler aux fournisseurs d'accès la méthode utilisée pour collecter les adresses. - (AP)

Abonnez-vous au Monde pour seulement 173<sup>F</sup> par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à : LE MONDE, Service Abonnements - 60646 Chantilly Cedex

Oui, je souhaite recevoir Le Monde pour 173<sup>F</sup> (26,37€) par mois par prélèvement automatique.

M.  Mme Prénom : ..... Nom : .....

Adresse : .....

Code postal : [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] Localité : .....

Offre valable jusqu'au 31/12/2001 en France métropolitaine pour un abonnement postal. 101MQPA1

## Autorisation de prélèvements

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal Le Monde.

Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment.

Date : .....

Signature : [ ]

IMPORTANT : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il en va un dans votre chèque.

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc : Téléphonez au 01.42.17.32.90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi. Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 803 022 021 (0,99<sup>FRS</sup>/min)

\*Le Monde\* (USPS=0009729) is published daily for \$ 892 per year \*Le Monde\* 21, bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices. POSTMASTER: Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 12919 1518 Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23-451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03

## Féminin pluriel par Luc Rosenzweig

CE DIMANCHE de l'Épiphanie s'était, pour Serge Moati de « Riposte » sur La Cinquième, transformé de jour des rois en celui des reines. Le cinéaste-animateur avait en effet saisi le prétexte d'un rapport du Conseil économique et social, constatant la cruelle absence de femmes dans les hautes sphères de l'économie et de l'administration, pour consacrer son émission à l'avenir du féminisme.

Il avait, pour ce faire, invité du beau linge, des femmes connues et respectées : une avocate, une directrice de France 2, une psychanalyste, une chercheuse au CNRS, plus quelques messieurs destinés à servir de punching-ball à ces dames (sauf un qui se définissait comme militant féministe de sexe masculin). La qualité de ce plateau n'empêcha pas le débat de la chaîne du savoir de tourner à un pugilat verbal qu'aurait même envié Christophe Dechavanne. D'entrée Gisèle

Halimi, grognarde des luttes des femmes, commença à agresser la psychanalyste Elisabeth Roudinesco, qui avait osé avancer que le mouvement féministe avait pu, peut-être, sécréter quelques dogmes. Michèle Cotta essayait bien de jouer les modératrices, mais ses efforts étaient réduits à néant par Marie-Victoire Louis, la chercheuse au CNRS.

Nous caricaturons à peine les positions de cette personne bien prénommée, en notant son énergie vengeresse en faveur de la parité partout et toujours, qui aboutit à proposer une forme d'état policier avec « défense d'entrer » aux messieurs en tous lieux, à l'exception des urinoirs (et encore). Moati, qui n'en demandait pas tant, jubilait de voir une émission qui aurait pu tourner en propos de salon de thé se transformer en querelle de comptoir ! Il aurait très bien pu se passer d'inviter cet Olivier Rinchart, auteur d'un pamphlet anti-fé-

ministre ordurier qui a l'insignifiance de l'excès, car ce dernier ne parvint même pas à détourner vers lui l'agressivité que les femmes exerçaient l'une envers l'autre.

Le brouhaha engendré par la situation nous ayant depuis longtemps fait décrocher du suivi de l'argumentation, il nous revint en mémoire une anecdote authentique et vécue. Une ex-collègue du Monde, à la question : « Comment êtes-vous entrée dans ce prestigieux journal ? » répondait invariablement : « Sur le dos ! » Cette dame, que nous ne nous autoriserons pas à nommer, évoquait alors quelques galipettes avec un monsieur influent auprès du directeur de l'époque. Aujourd'hui riche et célèbre, elle avait alors la suprême élégance de laisser croire à ses jeunes collègues mâles et ébahis que la très réelle qualité de sa plume n'avait rien à voir avec son admission au temple de la rue des Italiens. C'était le bon temps !

LUNDI 8 JANVIER

## GUIDE TÉLÉVISION

## DÉBATS

- 21.00** Qui sont les étudiants ? Forum  
**21.10** et 1.15 Le Club LCI. Les relations franco-africaines. LCI  
**22.00** Le Clonage : aventure, éthique et progrès... Forum  
**23.00** Il était une fois... la bombe atomique. Forum

## MAGAZINES

- 18.40** Nulle part ailleurs. Canal +  
**19.00** et 0.00 Côté tribune. Invité : Bernard Laporte. **Pathé Sport**  
**19.30** et 0.55 Rive droite, rive gauche. Spécial XXI<sup>e</sup> siècle. Invités : Laurence Attali ; Bernard-Henri Lévy ; Pierre Nora ; Jean-Didier Vincent. **Paris Première**  
**22.25** Argent public, argent privé. L'argent de poche. Chasse au gaspi. Pierres précieuses. Invités : Lio ; Robert Rochefort. **France 2**

## DOCUMENTAIRES

- 18.35** Les Jardins de Castelgandolfo. **Odyssée**  
**19.00** Cubanismo. La trova. **Mezzo**  
**19.05** Les Barques du Léman. **Odyssée**  
**19.45** Chroniques d'Hollywood. [8/26]. **Histoire**  
**19.55** Sur les grandes avenues. Sunset Boulevard. **Odyssée**  
**20.15** La Vie en feuilleton. A l'école hôtelière. [1/4]. **Arte**

fr Monde  
TELEVISION

## TF1

- 20.55** Une fille dans l'azur  
 S'inspirant de la carrière de Nadine Zanatta-Levet, ancien chef de détachement des Super-Frelon à bord du porte-avions *Foch*, le réalisateur de ce téléfilm, Jean-Pierre Vergne, conte les aventures professionnelles et sentimentales de Léa Daumas (Claire Borotra). L'aspect professionnel est bien décrit, mais les ressorts sentimentaux, naissance illégitime et amours contrariées, sont assez tordus.

## ARTE

- 22.40** La Nuit de la Saint-Jean  
 L'Ingrid Bergman de ce film-là n'est pas encore sortie de sa chrysalide, même si de temps à autre un geste, une expression, annoncent ce qui fascinera plus tard. Dommage que l'on ait bien du mal à suivre ces péripéties médiocrement mises en scène et à s'y intéresser. Pour les cinéphiles, il est troublant de voir la jeune Ingrid partager la vedette avec le grand cinéaste Victor Sjöström.

## CANAL +

- 0.20** Journaux intimes  
 Sur une idée de deux producteurs, Patrick Sobelman et Yves Smadja, des individus filment leur vie quotidienne, sur plusieurs mois. Avec, en filigrane, la recherche d'un angle, d'un axe, d'un sujet saillant. Certes, c'est un peu exhibitionniste, moins toutefois que ces sites Internet qui proposent une vision en direct de l'intérieur d'inconnus. Là, au moins, il y aura montage, mise en scène.

## FILMS

- 20.30** La Belle et la Bête ■■■ Jean Cocteau (France, 1945, N., 95 min) **O.** **Ciné Classics**  
**20.45** Conte de printemps ■■■ Eric Rohmer (France, 1990, 105 min). **Arte**  
**20.50** Crossing Guard ■■■ Sean Penn (Etats-Unis, 1995, 125 min) **O.** **M 6**



- 21.00** Regain ■■■ Marcel Pagnol. Avec Fernandel, Gabriel Gabrio, Orane Demazel (France, 1937, N., 125 min). **France 3**

- 21.00** La Traviata ■■■ Franco Zeffirelli (Italie, 1982, 110 min). **Mezzo**

- 21.00** Le Cavalier ■■■ Philippe de Broca (France, 1978, 100 min) **O.** **Cinétoile**

- 22.15** Les Apprentis ■■■ Pierre Salvadori (France, 1995, 105 min). **TV 5**

- 22.30** Gummo ■■■ Harmony Korine (Etats-Unis, 1997, v.o., 89 min) **O.** **Canal +**

- 22.40** L'Impossible ■■■ Howard Hawks (Etats-Unis, 1938, N., 100 min) **O.** **Cinétoile**

- 22.40** L'Effrontée ■■■ Claude Miller (France, 1985, 95 min) **O.** **Ciné Cinémas 2**

- 22.45** Nocturne indien ■■■ Alain Corneau (France, 1989, 105 min) **O.** **Paris Première**

- 23.45** Noblesse oblige ■■■ Robert Hamer (GB, 1949, N., v.o., 105 min) **O.** **Ciné Classics**

- 0.00** Missing, porté disparu ■■■ Costa-Gavras (Etats-Unis, 1982, 120 min) **O.** **Ciné Cinémas 1**

- 0.20** Viva Maria ■■■ Louis Malle (France - Italie, 1965, 110 min) **O.** **Cinétoile**

- 1.30** Uncle Silas ■■■ Charles Frank (GB, 1947, N., v.o., 105 min) **O.** **Ciné Classics**

MARDI 9 JANVIER

## GUIDE TÉLÉVISION

## DÉBATS

- 20.45** Le Club. L'argent des politiques. LCI  
**21.00** Iran, les raisons d'une révolution. Forum  
**22.00** Chars à voile, les voiliers des sables. Forum  
**23.00** Guatemala entre passé et avenir. Forum

## MAGAZINES

- 15.20** Lucy, Ramsès et Cie. Focus : Crayssac, dans le Quercy. Repère : la naissance de Paris. Focus : la cité d'Empuries. Repère : Malte. **Histoire**  
**17.00** Les Lumières du music-hall. Jacques Hélier. Cécile Dion. **Paris Première**  
**18.55** Nulle part ailleurs. Canal +  
**19.00** Archimède. **Arte**  
**19.30** Rive droite, rive gauche. **Paris Première**  
**20.50** Fréquentar. Invité : Michel Sardou. **M 6**  
**21.00** Vie privée, Vie publique. Faut-il brûler les provocateurs ? Invités : le professeur Choron ; Claire Castillon ; Lio ; Jean-Pierre Mocky ; Michel Muller ; Maëster ; James Arch ; André Santini ; Christophe Lambert ; Princesse Marie-Blanche de Broglie ; le Père Stanislas Rougier. **France 3**

- 21.00** Le Gai Savoir. Les intellectuels français ont-ils quelque chose à dire ? Avec Alain Duhamel ; François Dufay ; Max Gallo ; Ignacio Ramonet ; Henrik de Danemark. **Paris Première**

- 22.10** Ça se discute. À quoi rêvent les enfants ? **TV 5**

## DOCUMENTAIRES

- 17.00** « Le noir et blanc est plein de couleurs ». **Planète**  
**17.00** Michel Simon. **Festival**  
**18.30** En Australie, l'eau est un liquide rare et précieux. **Odyssée**  
**18.35** L'Actors Studio. Lauren Bacall. **Paris Première**  
**18.35** La Double Vie des hippopotames. **TMC**  
**19.00** Guatemala, du soleil entre les tuiles. **Planète**  
**20.00** ONU, une autre version. [2/3]. Angola, le soleil brille toujours. **Planète**  
**20.15** La Vie en feuilleton. A l'école hôtelière. **Arte**  
**20.15** Parachute ! [2/4]. Le Club de la chenille. **Odyssée**

## DOCUMENTAIRES

- 17.00** « Le noir et blanc est plein de couleurs ». **Planète**  
**17.00** Michel Simon. **Festival**  
**18.30** En Australie, l'eau est un liquide rare et précieux. **Odyssée**  
**18.35** L'Actors Studio. Lauren Bacall. **Paris Première**  
**18.35** La Double Vie des hippopotames. **TMC**  
**19.00** Guatemala, du soleil entre les tuiles. **Planète**  
**20.00** ONU, une autre version. [2/3]. Angola, le soleil brille toujours. **Planète**  
**20.15** La Vie en feuilleton. A l'école hôtelière. **Arte**  
**20.15** Parachute ! [2/4]. Le Club de la chenille. **Odyssée**

- 22.10** Ça se discute. À quoi rêvent les enfants ? **TV 5**

## DOCUMENTAIRES

- 17.00** « Le noir et blanc est plein de couleurs ». **Planète**  
**17.00** Michel Simon. **Festival**  
**18.30** En Australie, l'eau est un liquide rare et précieux. **Odyssée**  
**18.35** L'Actors Studio. Lauren Bacall. **Paris Première**  
**18.35** La Double Vie des hippopotames. **TMC**  
**19.00** Guatemala, du soleil entre les tuiles. **Planète**  
**20.00** ONU, une autre version. [2/3]. Angola, le soleil brille toujours. **Planète**  
**20.15** La Vie en feuilleton. A l'école hôtelière. **Arte**  
**20.15** Parachute ! [2/4]. Le Club de la chenille. **Odyssée**

fr Monde  
TELEVISION

## ARTE

- 20.45** Israël et les Arabes  
 Rediffusion - dans une version remontée et ramenée à une durée de trois heures - de la série documentaire « Israël et les Arabes, la guerre de cinquante ans » (6 x 52') diffusée dans « Les Mercredis de l'Histoire » en mai-juin 1998. Les auteurs Aharon Bregman et Jihan El-Tahri, la réalisatrice Norma Percy et le producteur Brian Lapping n'ont pas lésiné dans la recherche des sources. Ils ont interrogé un

- 20.30** L'Arche, 2 000 ans après. Les gorilles. **Planète**

- 20.45** Journal d'un globe-trotter. [9/13]. Emirats arabes. **Odyssée**

- 20.46** Israël et les Arabes. La guerre de cinquante ans. **Arte**

- 21.00** Dalai-lama, le sourire et la conscience. [2/2]. **Histoire**

- 21.35** Le Dernier shah d'Iran. **Planète**

- 21.35** Corot, la nature dans l'atelier. **Odyssée**

- 22.30** Le Skieur solitaire de l'Antarctique. **Odyssée**

- 22.35** Voyage en Antarctique. [4/6]. La riviera australe. **Planète**

- 23.00** Les Jardins de Castelgandolfo. **Odyssée**

- 23.00** Arnold Schwarzenegger, le rêve américain. **Odyssée**

- 23.45** De Suez à la guerre du Golfe. [1/2]. L'Orient compliqué, de 1948 à 1957. **Histoire**

- 23.45** Il était une fois l'Atlantide. **Festival**

- 0.25** Loctudy-Abidjan, aller simple. **Odyssée**

- 0.35** Conversation avec... les hommes du président. William Quandt [1 et 2/12]. **Histoire**

## SPORTS EN DIRECT

- 13.00** Ski. Coupe du monde. Slalom géant messieurs (2<sup>e</sup> manche). **Eurosport**

- 20.00** Boxe. Superlégers. Mikhaïl Boyarskiikh (Rus.) - Souleymayne Mbaye (Fr.). **Eurosport**

- 20.30** Volley-ball. Ligue des champions masculine. Tours - Trévise (It.). **Pathé Sport**

## MUSIQUE

- 19.35** Tiberghien, Capuçon et le Quatuor Diotima. **Muzzik**

- 19.50** Mozart. Concerto pour violon et orchestre n° 5. Avec Franck Peter Zimmermann. Dir. Bernard Haitink. **Mezzo**

- 21.00** Ravel et Beethoven aux Proms. Enregistré à Londres, le 9 août 1985, lors du Festival des Proms de la BBC. Avec Salvatore Accardo, violon. Par l'Orchestre de la Communauté européenne, dir. S. Accardo. **Muzzik**

- 22.55** Saint-Saëns. Havanaise pour violon et orchestre, opus 83. Par l'Orchestre de la Suisse italienne, dir. Mario Venzago. **Mezzo**

- 23.15** Strauss. La Chauve-Souris. Mise en scène de Coline Serreau. Par l'Orchestre et les Choeurs de l'Opéra national de Paris, dir. Armin Jordan. **Mezzo**

- 23.00** Trilogie Monteverdi. Orfeo. Mise en scène de Trisha Brown. Par le Concerto Vocale et le Collegium Vocale de Gand, dir. René Jacobs. **Muzzik**

- 23.00** Les Découvertes Adami (n° 8). Avec Laurent Wagschal, piano ; Nicolas Dautricourt, violon ; Sarah Louvain, flûte ; Delphine Bardin, piano. **Muzzik**

- 0.00** Birdland. [1/7]. Cleveland Watkiss, Cassandra Wilson et Ornette Coleman. **Muzzik**

- 0.15** Sonnerie de Sainte-Geneviève-du-Mont de Paris. **Mezzo**

- 0.25** Marin Marais. Couplets de folie. Avec Emmanuelle Guigues ; Anne-Catherine Vinay. **Mezzo**

- 1.00** Sonny Rollins. Enregistré en 1986. **Muzzik**

## TÉLÉFILMS

- 20.55** Une fille dans l'azur. Jean-Pierre Vergne. **TF 1**

- 21.00** La Terreur et la Vertu. Stello Lorenzi [2/2] **O.** **Histoire**

- 22.05** Les Secrets du passé. Michael Lindsay-Hogg. **Festival**

- 22.20** Je t'ai trop attendue. Christopher Leitch **O.** **TF 6**

- 22.40** Jack l'Eventreur. David Wickes [2/2] **O.** **TMC**

- 22.55** Track pour la justice. Dick Lowry **O.** **M 6**

## SÉRIES

- 17.10** Simon et Simon. Dillinger est de retour. **13<sup>ème</sup> RUE**

- 17.40** Zoe, Duncan, Jack & Jane. Nippes et fripes **O.** **M 6**

- 17.45** Code Quantum. La chute d'une étoile **O.** **Série Club**

- 18.00** Chris Colorado. Thanatos contre Thanatos **O.** **Canal +**

- 18.05** Sergent Anderson. Piège pour auto-stoppeuse. **13<sup>ème</sup> RUE**

- 18.25** JAG. Chute libre. **France 2**

- 18.35** Le Cavalier solitaire. La compagnie du diable. **Série Club**

- 18.55** L'Homme de fer. [1/2]. Cinq jours en sursis. **13<sup>ème</sup> RUE**

- 19.25** Frasier. Echec et mat. **O.** **Série Club**

- 19.30** Murder Call, fréquence crime. Une flèche pour deux. **O.** **TMC**

- 20.00** Les Anges du bonheur. En mémoire d'une sœur **O.** **Téva**

- 20.45** Invasion planète Terre. Le piège **O.** **13<sup>ème</sup> RUE**

- 20.50** La Vie à cinq. Le souffle du passé. **Téva**

- 21.00** Comment devenir une rock star ? La maison de disques (v.o.) **O.** **Canal Jimmy**

- 21.35** First Wave. L'enfant du mercredi. **13<sup>ème</sup> RUE**

- 21.40** Friends. Celui qui ne pouvait pas pleurer (v.o.) **O.** **Canal Jimmy**

- 22.05** It's Like, You Know... En avril... méfiance (v.o.) **O.** **Canal Jimmy**

- 22.15** Le Dammé. Poem (v.o.) **O.** **Série Club**

- 23.45** Murder One, l'affaire Jessica. Chapitre XX (v.o.) **O.** **Série Club**

- 1.10** Profit. The Hero (v.o.) **O.** **Canal Jimmy**

## LA CINQUIÈME

16.00 Le Système Ikea [1/4]

Avec cinquante mille employés et un chiffre d'affaires de 50 milliards de francs, Ikea, la petite entreprise suédoise créée en 1952, est devenue le premier vendeur de meubles de la planète. Gérard Poutou-Weber lève le voile, sans concession, sur les paradoxes de ce modèle. Discrimination raciale à l'embauche, recours au travail des enfants dans des pays d'Asie où la législation est défaillante...

## FILMS

- 14.30** Shakespeare in Love ■■■ John Madden (Etats-Unis, 1998, 115 min) **O.** **Canal + Vert**

- 15.10** Ziegfeld Folies ■■■ Vincente Minnelli (Etats-Unis, 1946, v.o., 110 min) **O.** **Cinétoile**

- 16.05** Autour de minuit ■■■ Bertrand Tavernier (France - Etats-Unis, 1986, 130 min) **O.** **Ciné Cinémas 1**

- 16.05** Casino ■■■ Martin Scorsese (Etats-Unis, 1995, 175 min) **O.** **Cinéfaz**

- 17.05** Splendor ■■■ Ettore Scola (Italie, 1988, 110 min) **O.** **Ciné Cinémas 2**

- 17.50** Les Evadés de la nuit ■■■ Roberto Rossellini (Italie, 1960, N., v.o., 130 min) **O.** **Ciné Classics**

- 18.15** Les Apprentis ■■■ Pierre Salvadori (France, 1995, 105 min). **TV 5**

- 19.00** Light Sleeper ■■■ Paul Schrader (Etats-Unis, 1991, v.o., 100 min) **O.** **Cinéfaz**

- 20.35** La Neuvième Porte ■■■ Roman Polanski (France - Espagne, 1999, 125 min) **O.** **Canal + Vert**

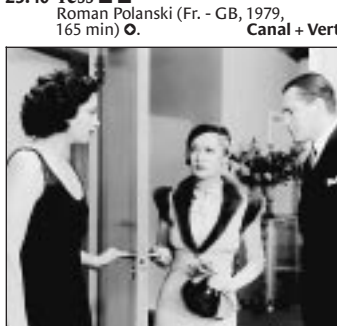
- 21.00** Le Salaire de la peur ■■■ Henri-Georges Clouzot (France, 1953, N., 145 min) **O.** **Cinétoile**

- 22.15** Autour de minuit ■■■ Bertrand Tavernier (France - Etats-Unis, 1986, 125 min) **O.** **Ciné Cinémas 2**

- 23.10** La Belle et la Bête ■■■ Jean Cocteau (France, 1945, N., 95 min) **O.** **Ciné Classics**

- 23.25** Drôle de frimousse ■■■ Stanley Donen (Etats-Unis, 1957, v.o., 105 min) **O.** **Cinétoile**

- 23.40** Tess ■■■ Roman Polanski (Fr. - GB, 1979, 165 min) **O.** **Canal + Vert**



- 0.05** Haute pègre ■■■ Ernst Lubitsch. Avec Herbert Marshall, Miriam Hopkins (Etats-Unis, 1932, N., v.o., 80 min). **Arte**

- 0.20** Ben Hur ■■■ William Wyler (Etats-Unis, 1959, 210 min) **O.** **Ciné Cinémas 2**

- 1.10** Diamants sur canapé ■■■ Blake Edwards. Avec Audrey Hepburn, George Peppard (Etats-Unis, 1961, v.o., 110 min) **O.** **Cinétoile**



- 1.10** Diamants sur canapé ■■■ Blake Edwards. Avec Audrey Hepburn, George Peppard (Etats-Unis, 1961, v.o., 110 min) **O.** **Cinétoile**

- 1.10** Diamants sur canapé ■■■ Blake Edwards. Avec Audrey Hepburn, George Peppard (Etats-Unis, 1961, v.o., 110 min) **O.** **Cinétoile**

- 1.10** Diamants sur canapé ■■■ Blake Edwards. Avec Audrey Hepburn, George Peppard (Etats-Unis, 1961, v.o., 110 min) **O.** **Cinétoile**

- 1.10** Diamants sur canapé ■■■ Blake Edwards. Avec Audrey Hepburn, George Peppard (Etats-Unis, 1961, v.o., 110 min) **O.** **Cinétoile**

## PROGRAMMES

## TÉLÉVISION

## TF 1

- 18.58** Etre heureux comme...  
**19.00** Le Bigdil. Spéciale Soleil Levant.  
**20.00** Journal.  
**20.40** et 0.47 Du côté de chez vous.  
**20.43** Un petit goût de paradis.  
**20.50** Météo.  
**20.55** Une fille dans l'azur. Téléfilm. Jean-Pierre Vergne.  
**22.45** Ya pas photo ! Rien sans leur mère.  
**0.05** Excluf.  
**0.35** TF 1 nuit, Météo.  
**0.50** Notre XX<sup>e</sup> siècle. La conquête de l'espace.  
**1.45** Reportages. L'or des terroirs.

## FRANCE 2

- 19.15** Qui est qui ?  
**19.50** Un gars, une fille.  
**19.55** Image du jour : Dakar 2001.  
**20.00** Journal, Météo.  
**20.50** Crimes en série. Double spirale **O.**  
**22.25** Argent public, argent privé. L'argent de poche. Chasse au gaspi. Pierres précieuses.  
**0.00** Journal, Météo.  
**0.25** Passion Dakar.  
**0.50** Mezzo l'info.  
**1.00** Dans le secret de la prison de Fleury-Mérogis.

## FRANCE 3

- 18.20** Questions pour un champion.  
**18.50** Le 19-20 de l'information, Météo.  
**20.10** Tout le sport.  
**20.15** Le Journal du Dakar.  
**20.30** Tous égaux.

## La vie des bo-bo

par Pierre Georges

**FILS DE BABA**, et bo-bo lui-même, il en resta coi ! Voici qu'en un week-end deux quotidiens réputés, *Le Monde* et *Libération*, se penchaient sur son futur pour lui dire ce qui allait se passer de déterminant dans sa vie à la fois sage et dissolue de bourgeois-bohème à la mode de Paris. Survindraient, dans les mois à venir, deux événements incroyables : l'arrivée, sur le marché toujours fécond de l'automobile, d'une voiture furieusement bo-bo et néanmoins haut de gamme. Et, seconde nouvelle, la part éventuellement déterminante prise par le vote bo-bo, lors des municipales, dans les quartiers populaires du Paris ex-féodal !

Première information donc, en une du *Monde* samedi, la « Renault des bo-bo ». Joli titre pour qualifier ce que certains Anglais, qui ont bon dos, auraient, entre stupéfaction et envie, appelé « *The thing from Renault* ». La « chose » donc est une voiture. Une voiture encore cachée. Secrète comme l'arme du même nom. Pas vendue avant un an, déjà vantée. La « chose » a un nom, curieux d'ailleurs pour une chose aussi chose, la Vel Satis. Un nom bizarre probablement issu d'une rémoulade d'ordinaire, façon grand Carl en plein remue-ménages.

La « chose » était planquée sous une bâche, bleu horizon, à peine relevée à mi-jante, façon streap-teasing ! Non pas qu'elle ne soit pas montrable. Mais, plus simplement, les pères de la Vel Satis n'entendaient pas, pas encore, la montrer. Ils voulaient laisser à quelques *happy few*, dont notre collègue Jean-Michel Normand le bienheureux, le soin de nous la raconter.

De son témoignage d'homme qui a vu la « chose », retenons l'es-

sentiel : la Vel Satis sera luxueuse et déroutante. Ou elle ne sera pas ! La Vel Satis sera un véhicule haut de gamme, « à la traçabilité culturelle », dit le directeur du design chez Renault, Patrick Le Quément. C'est-à-dire, on le suppose, furieusement moderne et furieusement Renault. Enfin, ultime précision, la Vel Satis visera, nous y voici, une clientèle aisée mais plutôt anticonformiste : les fameux bourgeois-bohèmes. Donc nos amis les bo-bo, amateurs de belle « chose ». « *Nous allons plaire à des gens décalés, qui attendent une voiture de luxe en rupture avec les canons classiques du haut de gamme. Bourgeois bohèmes ou nouveaux bourgeois, cosmopolites et ouverts, ils exerceront des effets d'entraînement sur des clients moins avant-gardistes* » Ainsi parla Rémi Deconinck, responsable de la gamme Renault.

Et ainsi soit-il. Les parents de ba-ba, décalés sans le savoir, eurent des DS. Les vieux babas et leurs enfants bo-bo auront des Vel Satis. Et avant cela, lors des élections municipales à Paris, les familles bo-bo, étranges tribus ayant investi les quartiers populaires de la capitale, pèseront d'un poids déterminant sur l'issue du scrutin. C'est là, trop vite et mal résumée, la teneur d'un texte publié, ce lundi, dans *Libération*, par un géographe Christophe Guilluy. Ces fameux bo-bo donc feront la loi et la décision dans ces arrondissements-clé. Ils sont les sentinelles avancées, multiples et mutantes, du multiculturalisme et de l'individualisme. Le cœur et la société à gauche, le portefeuille à droite. Libertaires et libéraux. Bref des lili-bobo ! En ce sens, indique l'auteur, le futur maire de Paris pourrait être d'abord « BoBo I<sup>er</sup> ». Quel qu'il soit, notre bon Prince !

## Des bétailières ont bloqué les entrées ouest de Paris, provoquant de gigantesques embouteillages

Les professionnels de la viande, sinistrés, exigent du gouvernement des mesures rapides

**POUR DÉNONCER** « l'immobilisme des pouvoirs publics » face à la crise de la vache folle, les professionnels de l'industrie et du négoce de la viande ont organisé, lundi 8 janvier, au petit matin, plusieurs opérations sur des axes autoroutiers. Ainsi, une trentaine de bétailières ont-elles bloqué le péage de Villefranche-sur-Saône sur l'A6, au nord de Lyon. Vers 8 heures, les manifestants, ayant obtenu un rendez-vous à la préfecture du Rhône, ont libéré quatre portes du péage.

Une cinquantaine de manifestants occupaient le péage de La Gravelle, à l'entrée de l'autoroute A81 (Rennes-Paris) à environ trente kilomètres de Laval (Mayenne). En Gironde, l'autoroute A62 (Bordeaux-Toulouse) était aussi bloquée par une trentaine de professionnels ainsi que le péage de l'A10 (Bordeaux-Paris).

Mais c'est en Ile-de-France que l'opération a entraîné le plus de conséquences, paralysant quasiment la circulation sur tout l'ouest de la région parisienne. Ces blocages étaient provoqués par le blo-

caje du tunnel Ambroise-Paré, à Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine). « *Puisqu'on ne veut pas nous entendre, on se fait voir avant de crever* », résumait sur place, pour justifier la manifestation, Henri Demaegt, président de la Fédération nationale de l'industrie et des commerces en gros des viandes (FNICGV) de Basse-Normandie. Un barrage de police a empêché la cinquantaine de camions d'atteindre le boulevard périphérique où les négociants voulaient mener une opération escargot. Derrière eux, sur des dizaines de kilomètres, des milliers d'automobilistes de la banlieue ouest étaient pris dans la nasse de l'autoroute A13 qui devait les conduire à Paris.

« *Le commerce de la viande est sinistré* », ajoutait M. Demaegt. *Nous avions déjà vu notre activité s'effondrer depuis la fin du mois d'octobre. La décision du ministre en place des tests de l'ESB, que nous approuvions sur le principe, a entraîné un véritable effondrement des abattages*. « *Les animaux restent dans les fermes puisqu'ils ne*

*peuvent être testés, nos camions restent au garage*, poursuivait M. Demaegt. *Nous sommes en chômage technique*. Les négociants manifestaient l'intention de maintenir leur barrage pendant toute la journée de lundi.

### « DES PERTES ABYSSALES »

Le ministre de l'agriculture et de la pêche, Jean Glavany, devait réunir, lundi 8 janvier en fin d'après-midi, plusieurs organisations agricoles et professionnelles concernées par la crise de la viande bovine pour faire le point de la mise en place des tests sur les bovins de plus de trente mois et sur les aides publiques, qui pourraient faire l'objet de rallonges, aux professions sinistrées. Parmi celles-ci figure la FNICGV : « *Dans l'état actuel des choses, nous a déclaré lundi en fin de matinée Nicolas Douzain-Didier, directeur général de cette fédération, nous n'avons pas l'intention de nous rendre à cette invitation, ça ne sert à rien*. »

Les professionnels ajoutent que, depuis plus de deux mois qu'ils présentent des revendica-

tions, ils n'ont obtenu aucune réponse positive des différents ministères concernés, « *alors que les abattoirs et les ateliers de découpe, qui font travailler environ 60 000 salariés, connaissent des pertes abyssales* ». Les revendications sont de trois ordres : un allègement des charges sociales patronales et de la taxe professionnelle ; l'aménagement du régime de passage aux 35 heures dans les entreprises et la prise en charge du chômage partiel ; le remboursement par l'Etat et pas seulement pas le budget communautaire du coût des tests, comme cela se fait aux Pays-Bas par exemple.

A la Fédération nationale bovine, qui regroupe essentiellement les éleveurs et ne participait pas à ces blocages mais affirmait sa « *solidarité* », on précise que les cours sont toujours très déprimés, se situant en moyenne aujourd'hui à 14,75 francs par kilo de carcasse contre 18 francs en octobre.

Christophe de Chenay  
et François Grosrichard  
avec nos correspondants

## Ouverture en Haïti du procès d'un Français accusé de meurtre

**LE PROCÈS** d'un Français de quarante-deux ans, Guy Cordier, accusé du meurtre de sa femme, devait s'ouvrir, lundi 8 janvier, devant le tribunal criminel de la ville des Cayes, à 200 kilomètres de Port-au-Prince. La femme de l'accusé, Chantal, avait été retrouvée noyée, le 25 juin, au bas d'une falaise de l'île aux Vaches, au sud-ouest d'Haïti.

L'instruction a conclu au meurtre avec préméditation par « *strangulation* », accompagné de « *graves blessures* ». Guy Cordier proteste, lui, de son innocence. Il assure que Chantal, dépressive, a avalé des barbituriques avant de se jeter du haut de la falaise. Dans deux lettres authentifiées par un expert, elle annonçait son suicide et demandait pardon à ses proches. Mais des traces de coups sur le cadavre, causées selon Guy Cordier par la chute et une tentative de réanimation, un projet d'enterrement rapide faute d'incinérateur local et une tentative de fuite ratée en République dominicaine motivée par le désespoir, selon l'accusé, ont alimenté les soupçons de la police et de la justice haïtiennes.

Originaire de Grenoble, où il tenait un garage, Guy Cordier a quitté l'Europe il y a un an avec son épouse et ses deux filles de six et douze ans. Il s'était acheté un voilier à Miami et a fait escale, faute de vent, en Haïti, où son bateau a

été brûlé par des villageois qui croyaient avoir affaire à des trafiquants colombiens de cocaïne. Guy Cordier, pour se racheter un voilier, avait trouvé du travail chez un couple de Français qui construisait un hôtel sur l'île aux Vaches, lorsque le corps de sa femme a été retrouvé.


L'accusé est défendu par un avocat haïtien, M<sup>e</sup> Nerva Cassion, assisté d'un avocat français, M<sup>e</sup> Jean-Pierre Joseph, du barreau de Grenoble. Ses avocats dénoncent une « *enquête bâclée* », menée « *uniquement à charge* », sans « *aucun élément de preuve* ». Pour les enquêteurs, sa tentative de fuite en République dominicaine est un indice de culpabilité, ainsi que son passé de militant de la Confédération de défense des commerçants et artisans (CDCA) – il avait été poursuivi à Grenoble pour « *incendie volontaire* » et « *séquestration* » d'huissier.

Guy Cordier a été transféré le 9 décembre 2000 de la prison des Cayes à l'hôpital français de Port-au-Prince pour des raisons médicales et humanitaires, sur décision du ministre haïtien de la justice. Il est sous traitement antidépresseur. « *Je suis totalement innocent, et mon odyssée n'est qu'une accumulation de malheurs et d'erreurs* », a-t-il confié à l'AFP avant son procès. Le verdict est attendu en fin de semaine.

## Bernard Arnault et KingFisher vendent Liberty Surf à Tiscali

**LE FOURNISSEUR** d'accès à Internet italien Tiscali devait annoncer, lundi 8 janvier, l'acquisition de Liberty Surf, numéro deux français et promoteur de l'accès « gratuit » à Internet. Les cotations boursières des deux sociétés ont été suspendues lundi matin à Milan et à Paris. La vente de Liberty Surf, moins d'un an après sa création en mars 2000, par Bernard Arnault et le distributeur anglais KingFisher, est emblématique de la restructuration accélérée des sociétés Internet. Tiscali, acquéreur du néerlandais World Online l'été dernier, devient avec Liberty Surf le premier fournisseur d'accès indépendant en Europe.

# Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2001, la loi a opté pour l'entreprise citoyenne.



La loi de finances du 1<sup>er</sup> janvier 2001 permet aux dirigeants d'entreprises de concrétiser leur vision du troisième millénaire en proposant à tous leurs collaborateurs un accès à l'information et à la connaissance, à l'aide des nouvelles technologies.


Aujourd'hui, 76 % des foyers français ne sont toujours pas connectés à l'Internet et 60 % d'entre eux ne sont même pas encore équipés d'un ordinateur familial, contre seulement 38 % aux Etats-Unis<sup>1</sup>.

La loi de finances du 1<sup>er</sup> janvier 2001 permet aux entreprises d'aider leurs employés à s'équiper d'un ordinateur et des services liés à son utilisation, sans que cet avantage en nature ne donne lieu à des taxes. Il sera même considéré comme une charge déductible pour l'entreprise entre le 1<sup>er</sup> janvier 2001 et le 31 décembre 2002.

Peoplepc salue cette initiative et met à la disposition des entreprises françaises sa grande expertise et son savoir-faire international dans la mise en place de solutions sur mesure et clés en main, destinées à l'équipement des salariés en nouvelles technologies à leur domicile, pour leur usage personnel.

De nombreuses entreprises, parmi lesquelles Delta Airlines, Ford Motor Company, The New York Times nous ont déjà rejoint. Si comme elles, vous souhaitez que Peoplepc équipe vos salariés partout dans le monde,

appelez nous au 01 41 08 13 08.



**DÉSÉQUILIBRES**



Pour Steve Smithson, professeur à la London School of Economics, le rôle des pouvoirs publics locaux sera déterminant dans la réduction

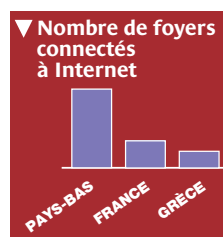
de la fracture numérique (page III)

**CHRONIQUE**

**30 %**

La baisse par an du prix des ordinateurs, de 1970 à 2000. La démocratisation des technologies de l'information est plus rapide que celle des innovations passées (page IV)

**INITIATIVES**



Le taux moyen de connexion des ménages de l'Union européenne

reste inférieur à 30 %.

Les Quinze espèrent se mettre en ligne d'ici à 2003 (page VI)

**CULTURES**

D'après Mark Malloch Brown, du Programme des Nations unies pour le développement,



les nouvelles technologies sont devenues indispensables dans la lutte contre la pauvreté (page IX)

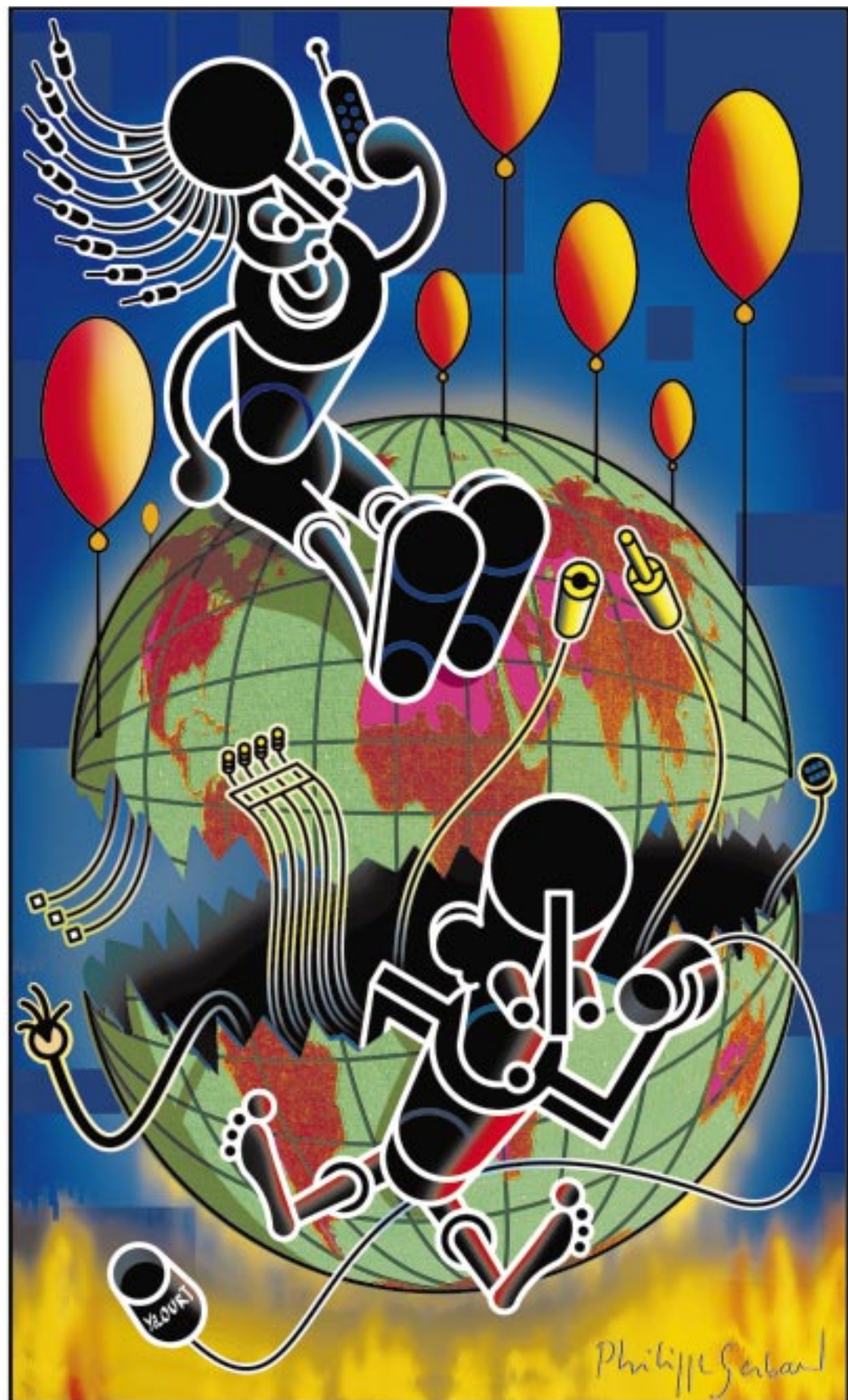


**OFFRES D'EMPLOIS**

De la page XI à la page XXVIII

En favorisant l'accès au savoir planétaire, Internet pourrait limiter les exclusions. A condition d'être à la portée de tous

# La révolution numérique gomméra-t-elle les inégalités ?



**B**ombant le torse jusqu'à ce que deux « technokrachs », au printemps et à l'automne 2000 la ramènent à la raison, la nouvelle économie est entrée dans le nouveau millénaire en clopinant. Faut-il pour autant enterrer par avance la profonde mutation économique, industrielle, culturelle qu'implique ce vocable un peu flou dans lequel on mélange pêle-mêle croissance sans inflation et apport technologique, certes majeur, mais finalement guère différent des révolutions industrielles passées ? Certainement pas. Faut-il, en revanche, s'interroger sur les conséquences de l'irradiation des techniques d'information et de communication à l'ensemble de la planète et à toutes les strates de la société, aux indéniables progrès accomplis, mais aussi aux risques redoutés d'aggravation des inégalités, aux menaces de déséquilibres sociaux et culturels qu'on ne peut écarter sans les avoir mesurés ? Assurément, oui.

Le danger d'une « fracture digitale » qui viendrait aggraver, au lieu de l'alléger, une évidente division sociale que confirment tous les rapports sur la pauvreté au Nord comme au Sud n'est pas un slogan de plus lancé en son temps par le président sortant Bill Clinton. D'autres responsables politiques, tel Jacques Chirac lors de son allocution du 14 juillet 2000, des chefs de gouvernement de pays en développement, mais aussi de nations industrialisées, les Quinze lors de la présidence portugaise du pre-

mier semestre 2000, tous ont souhaité que la mise sur rails de la société de l'information ne s'accompagne pas d'un creusement des disparités entre les branchés du Net et les exclus de la Toile. La préoccupation est apparue suffisamment partagée pour qu'au sommet du G8 à Okinawa, en juillet 2000, une Charte soit rédigée en ce sens.

Depuis, le débat, alimenté par les organisations non gouvernementales (ONG) devenues expertes dans l'usage du Web pour organiser la contestation contre les excès de la mondialisation, se poursuit. Par voie de presse ou de cénacle. L'une des dernières livraisons du magazine américain *Business Week* consacre un dossier à la question suivante : « La fracture digitale est-elle un problème ou une opportunité ? » De même, à Davos en Suisse, où se tient fin janvier le traditionnel Forum de l'économie mondiale, l'un des principaux thèmes abordés évoque les conséquences « des révolutions digitale et biotechnologique ».

Problème ou opportunité ? « A terme, les innovations finissent par réduire les fractures sociales », affirme Marc Giget, titulaire de la chaire de technologie et d'innovation au Conservatoire national des arts et métiers (CNAM), « mais leur diffusion n'est pas instantanée ». Sont-elles une chance à saisir par les pays pauvres ? C'est ce que pense Mark Malloch Brown, le directeur exécutif du Programme des Nations unies pour le développe-

ment (PNUD). « Les nouvelles technologies de l'information sont moins chères que les technologies industrielles traditionnelles, ce qui explique leur expansion rapide dans les pays en développement », souligne-t-il.

Sans être encore un instrument véritablement « mondial », compte tenu de la grande disparité d'accès au Réseau qui prévaut encore (les possibilités nouvelles du téléphone mobile ne remplacent partout les vertus de la prise électrique), le Web est devenu, notamment chez les *screenagers*, les jeunes mordus de l'écran, une nouvelle forme d'expression potentiellement planétaire, qui a créé des « diasporas virtuelles » transnationales, appelées à se multiplier, à influencer sur la créativité, mais aussi sur la sociabilité humaine, relève Jérôme Bindé, directeur des études prospectives à l'Unesco, en se demandant « quelle forme de mondialisation culturelle » ces cultures transversales vont engendrer.

Ballotté entre le risque d'uniformisation, l'incontestable vitalité que font naître les nouvelles technologies de la communication et les hybridations culturelles qui en résultent, le *techno-sapiens* a un peu de mal à s'y retrouver. Philippe Breton, sociologue au CNRS, se veut pragmatique « Internet est un outil de plus qui vient enrichir une panoplie. Mais Mai-68 n'a pas eu besoin de nouvelles technologies de l'information pour exister ».

Serge Marti

**MARCHÉ DES CHANGES :**

1 DOLLAR :	1,165 €
1 LIVRE :	1,664 €
100 YENS :	1,085 €
1 CLIO RTE 1.2 :	10 214 €





# Le G 8 ne veut pas de laissés-pour-compte de la société de l'information

La scène se passe dans un pays en développement. « Un athlète jeune et robuste arriva un jour à l'hôpital dans un état critique. Il était très fiévreux, faible, et en proie à une infection massive. Les tests effectués en laboratoire permirent de définir avec précision la nature de la bactérie, cause de l'infection. La seule solution pour lui sauver la vie semblait être de l'amputer d'une jambe, quand un des médecins se souvint avoir vu un article décrivant un nouveau moyen de traiter cette infection. Il consulta la base de données médicales Medline disponible sur Internet, put ainsi retrouver l'article, et appliquer au patient le traitement recommandé. Le jeune homme, désormais sain et sauf, a gardé ses deux jambes et fait à nouveau des prouesses en athlétisme. »

Cette histoire n'est pas un conte de Noël. Elle figure dans *Internet pour le développement*, un ouvrage publié en octobre 1999 par l'Union internationale des télécommunications (UIT). Les exemples de ce type abondent, notamment dans les domaines de la santé, de l'éducation, de l'agriculture et des sciences en général, où Internet rend déjà de très grands services en mettant à la disposition des habitants de pays en développement des informations auxquelles ils n'avaient jusqu'alors pas accès.

## ZONES RURALES

Mais ces exemples ne doivent pas faire illusion. Les pays en développement disposent actuellement de très peu de points de connexion à Internet. Certes, comme on peut le lire sur les pages du site du Quai d'Orsay consacrées à Internet et au développement, « en janvier 2000,

## Mais la plupart des habitants des pays en développement n'ont même pas le téléphone

tous les pays du continent africain étaient connectés au réseau mondial ». Mais « l'accès à Internet demeure cependant encore largement confiné aux capitales et aux grands pôles économiques, ce qui exclut les zones rurales, qui regroupent pourtant un peu plus de 50 % des populations ».

Et comment pourrait-il en être autrement lorsque la plupart des habitants des pays en développement n'ont même pas le téléphone ? « On estime que pour accéder aux services de télécommunications de base, il faut un téléphone pour 100 personnes. Alors que nous entrons dans ce nouveau siècle, le quart des pays n'a pas encore atteint ce seuil », peut-on lire dans le Rapport sur le développement publié en juillet 1999 par le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD). « Au rythme de croissance actuel, il faudra attendre 2050 pour que la Côte d'Ivoire et le Bhoutan atteignent la télédensité [le nombre de lignes téléphoniques pour 100 habitants] de Singapour ou de l'Allemagne d'aujourd'hui. »

Un « fossé numérique » vient donc se superposer au fossé du développement. Or les pays riches ont longtemps été divisés quant à la façon de traiter ce problème. Au sein de l'Union européenne, « certains Etats membres pensaient que

s'attaquer au fossé numérique conduirait à retirer de l'argent aux autres programmes d'aide, dans le domaine de la santé, de l'éducation », explique-t-on dans l'entourage du ministre des affaires étrangères, à Paris.

Mais les négociations diplomatiques sur ce sujet ont beaucoup évolué depuis l'été, estime-t-on au Quai d'Orsay. La réunion du Conseil économique et social des Nations unies (Ecosoc) sur les technologies de l'information, tenue à New York du 5 au 7 juillet 2000, puis la publication le 23 juillet d'une Charte sur la société de l'information au sommet du G 8 d'Okinaawa, ont fait émerger une position mondiale favorable à la mise en place de mesures, de programmes d'aide pour que les pays les moins développés ne soient pas les laissés-pour-compte de la société de l'information. Les groupes de travail se multiplient dans toutes les instances internationales.

## ACCÈS PUBLICS

Une « nouvelle diplomatie » se met en place pour traiter de ce phénomène. Ainsi le Groupe d'experts sur l'accès aux nouvelles technologies de l'information (Geant en français, Dotforce en anglais), créé par la charte d'Okinaawa, a rassemblé des représentants de pays en développement, mais aussi du secteur privé et du monde associatif, aux côtés des représentants du G 8, lors de sa première réunion, à Tokyo, les 27 et 28 novembre 2000. Pour la France, le représentant du Quai d'Orsay, Alain Le Gouierrec, était accompagné d'un représentant de Thomson Multimedia et de l'association Veille européenne et ci-

toyenne sur les autoroutes de l'information et le multimédia (Vecam). Les experts se sont accordés sur la nécessité non seulement de trouver des solutions pour améliorer les infrastructures, mais aussi sur l'importance d'un cadre réglementaire (mise en place d'organes de régulation, obligations de service public, respect de la vie privée, etc.), de former les habitants à l'utilisation mais aussi à la création de sites, d'aider à la mise en place d'applications non rentables pour une entreprise privée, mais essentielles aux habitants.

Pour les représentants français, la meilleure façon de répondre à ces problèmes serait de développer des accès publics à Internet. La France pourrait ainsi annoncer la création d'un fonds de soutien aux points d'accès publics dès le début de l'année.

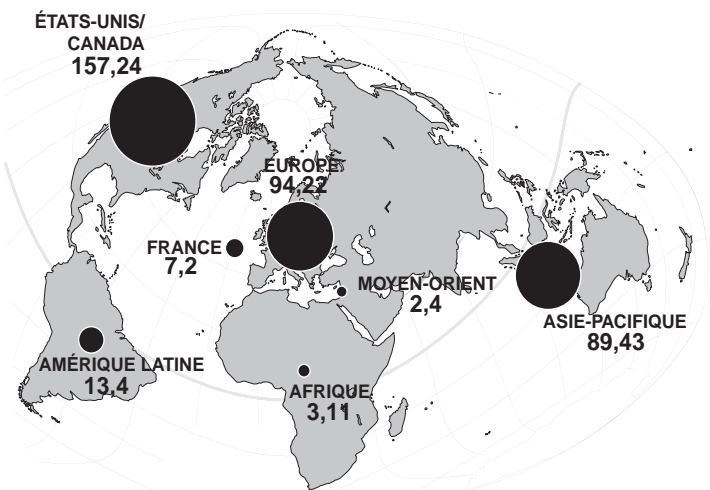
Mais, plus généralement, pour Bertrand de La Chapelle, chef de la mission pour les nouvelles technologies de l'information et de la communication au ministère des affaires étrangères, avec Internet, « les politiques de développement doivent s'adapter. Il faut créer de nouveaux mécanismes de financement, le public apportant le capital d'amorçage, et le privé venant ensuite prendre le relais quand l'activité devient viable, ce qui nécessite de réformer les mécanismes d'aide. Il faut aussi associer très tôt ces nouvelles catégories d'acteurs (pays en développement, entreprises privées, associations), comme cela a été fait pour le groupe Geant. La fracture numérique est un tube à essai pour la mise au point d'une nouvelle gouvernance mondiale ».

Annie Kahn

## ▼ Les Américains en pointe

NOMBRE D'INTERNAUTES DANS LE MONDE

en millions de personnes



Source : Nua Internet Surveys, juillet 2000

■ **LES ÉTATS-UNIS** ont compté, jusqu'en 1992, plus d'internautes que le reste du monde. Internet ayant été créé dans ce pays dans les années 60 il était logique que son utilisation s'y développe, au départ, plus rapidement qu'ailleurs.

■ **EN 1992**, le nombre d'internautes est devenu plus important dans le reste du globe. Le basculement s'est opéré dans un premier temps en Europe, les habitants de la zone Asie-Pacifique, et du Japon en particulier, ne se ralliant massivement au Réseau que plus récemment.

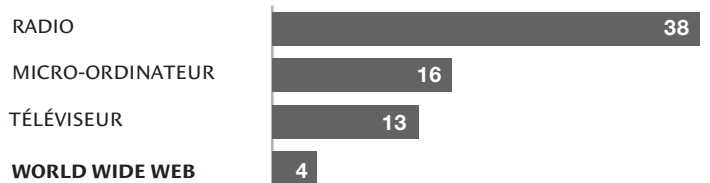
■ **EN EUROPE**, les disparités restent importantes entre pays. Ne serait-ce que parce que le nombre de personnes équipées d'ordinateurs varie grandement d'un pays à l'autre. Selon un sondage Gallup Europe effectué en 1999, en Suède 65 % des foyers ont un PC contre 11 %, environ, des foyers grecs.

En France 32 % des foyers ont un PC, ce qui situe notre pays légèrement en dessous de la moyenne européenne.

■ **LE PRIX D'ACCÈS** à Internet est un facteur extrêmement discriminant. Une étude réalisée par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) montre qu'il existe une relation quasi linéaire entre le coût d'accès et la densité de population connectée dans un pays. Les pays connaissant les plus forts taux de connexion (États-Unis, Finlande, Islande, Canada) ont les prix de connexion les plus bas, de l'ordre de 30 dollars (208 francs) en moyenne, pour 20 heures de connexion, en octobre 2000. Alors que le tarif avoisine les 100 dollars en Hongrie, pays très peu connecté.

## ▼ Une diffusion éclair

TEMPS NÉCESSAIRE AUX NOUVELLES TECHNOLOGIES POUR FAIRE PARTIE DU QUOTIDIEN en nombre d'années entre le lancement et la barre des 50 millions d'utilisateurs



Source : PNUD 2000

■ **TRADUCTION FRANÇAISE DU WORLD WIDE WEB**, la Toile, dont le sigle www figure en tête de très nombreux sites, a donné à Internet son véritable essor. A tel point que certains ont parfois tendance à confondre l'un et l'autre assimilant Internet à la Toile et réciproquement. La Toile n'est en fait qu'une des applications d'Internet. Il s'agit d'un ensemble de sites d'informations auxquels on peut accéder facilement, et qui sont eux-mêmes réalisables relativement aisément (quand on se limite à des pages simples).

■ **AVANT LE WEB**, inventé en 1990 par des chercheurs du Conseil européen pour la recherche nucléaire (CERN) à Genève, il était beaucoup plus compliqué d'accéder aux ressources disponibles sur les ordinateurs reliés au réseau mondial.

■ **LA TOILE** s'est diffusée dans le public beaucoup plus rapidement qu'aucune invention ne l'avait fait précédemment. Actuellement cette application est la plus utilisée d'Internet puisque près de 98 % des internautes y ont recours, selon une étude Net Value de juin 2000. Globalement, les Américains y passent deux fois plus de temps que les Européens.

■ **LE COURRIER ÉLECTRONIQUE** est la deuxième utilisation du Réseau. Les Français en sont particulièrement friands : 66,3 % des internautes français s'en servent, contre 42,3 % des Américains. Le transfert de fichiers constitue la troisième raison d'utiliser Internet.

A. K.

# Les recettes téléphoniques perdues des pays pauvres

Si l'on estime que l'argent est le nerf de la guerre, les pays en développement ont quelque raison de se faire du souci quant à leurs possibilités de s'intégrer pleinement à la société de l'information. Car leurs ressources pour mettre en place des infrastructures de télécommunications vont devenir encore plus limitées qu'elles ne le sont déjà. La raison en est une modification des tarifs de télécommunication internationaux. Ce changement va se traduire pour ces pays par un manque à gagner de plusieurs centaines de millions de dollars.

Les pays développés passent en effet bien plus de coups de fil en direction des pays pauvres que l'inverse. Conséquence : les opérateurs, par exemple américains ou européens, utilisent davantage les réseaux des pays pauvres pour acheminer leurs communications que ceux-ci n'utilisent les réseaux des pays riches. Ces derniers dédommagent donc financièrement les pays en développement pour l'usage de leurs infrastructures. Jusqu'il y a quelques années, ce dédommagement était calculé sur des bases assez floues, et généreuses. Selon

l'Union internationale des télécommunications (UIT), la Chine a reçu en 1997, 650 millions de dollars, l'Inde 600 millions de dollars, le Vietnam 260 millions de dollars, etc. On pouvait considérer qu'il s'agissait d'une forme d'aide au développement de la part des Etats riches, ceux-ci étant alors souvent propriétaires de l'opérateur national en charge de régler la note. Mais, les opérateurs devenus privés, et en proie à une vive concurrence, ne veulent plus jouer ce jeu. En 1997, la Federal Communication Commission (FCC) américaine, organe de régulation des télécoms aux Etats-Unis, jetait un pavé dans la mare en publiant des prix plafonds sensiblement inférieurs à ceux jusqu'alors pratiqués.

## DÉPENSES ACCRUES

Saisie du problème, et face aux très fortes inquiétudes des pays du tiers-monde, l'UIT a publié ses propres prix plafonds. Le 6 octobre 2000, ses membres ont voté à Montréal, l'« adoption d'un échancier pour une nouvelle tarification basée sur les coûts ». Moins drastique que la grille publiée par la FCC, celle de l'UIT se traduit néanmoins également par une

diminution de ressources pour les pays en développement. A titre d'exemple, pour le Sénégal, l'adoption des prix plafonds entraîne une baisse de recettes de 48 % à 74 % selon que l'on utilise le barème de l'UIT ou de la FCC.

Or, parallèlement, ces mêmes PVD, s'ils veulent ne pas rester en marge de la « société de l'information », doivent investir massivement pour développer ou louer des infrastructures Internet internationales. Et alors que ces coûts sont partagés lorsqu'ils contribuent à mettre en relation des pays développés entre eux, les PVD doivent assumer seuls ces dépenses. Car, à la différence de ce qui se passe pour les télécommunications téléphoniques classiques, les PVD se connectent bien davantage sur les sites des pays développés que l'inverse. Les opérateurs occidentaux ne voient donc aucun intérêt à financer des réseaux dont leurs clients n'ont pas besoin.

Moins de recettes pour financer des dépenses accrues. Pour l'instant, chacun est perplexe quant à la façon de combler ce fossé financier, qui n'a rien de virtuel.

A. K.

# L'innovation : facteur de croissance... des inégalités ?

En matière d'inégalités économiques et sociales, les Etats-Unis apparaissent au travers de la littérature économique comme LE point de repère : exemple à suivre ou, au contraire, dont il faut s'écarter. Les économistes français ont choisi d'en passer par là pour étudier les effets de la *New Economy*. Le rapport intitulé « Nouvelle économie » que les économistes Daniel Cohen et Michèle Debonneuil viennent de produire dans le cadre du Conseil d'analyse économique (CAE) a, entre autres thèmes, multiplié les angles et les points de vue sur le dossier des inégalités.

Déclin syndical, baisse du salaire minimum, ouverture croissante de

## Un rapport du Conseil d'analyse économique passe au crible l'exemple américain

l'économie qui fait subir aux secteurs importateurs, où la main-d'œuvre la moins qualifiée est concentrée, la concurrence des pays à bas salaires, progrès techniques sont, pour nos deux auteurs, les principaux facteurs générateurs d'inégalités outre-Atlantique. Et de conclure : « Si l'on peut supposer que la reprise de la croissance, entraînant mécaniquement une baisse du chômage, contribuera à améliorer la situation européenne par rapport à son passé récent, il y a lieu de penser que nombre d'inégalités continueront de persister... »

Michèle Debonneuil et Daniel Cohen posent ainsi l'idée que le clivage entre les chômeurs et les salariés pourrait passer au second plan, derrière un second clivage entre des salariés contraints ou non de s'adapter à des formes d'organisation en entreprises beaucoup plus mouvantes et fluides qu'auparavant.

Patrick Artus et Evariste Lefeuvre, du service des études de la

Caisse des dépôts et consignations, abordent eux aussi, dans une contribution contenue dans le même document, (« Nouvelle économie : répartition des revenus et inégalités ») le thème de la nouvelle économie sous l'angle des « nouvelles » inégalités aux Etats-Unis. D'entrée de jeu, ils exposent que l'extension du champ des inégalités est liée à « la nature de la croissance » – thème sur lequel tout le monde s'accorde à peu près –, avant d'affirmer que « ce modèle de croissance va se propager en France, où l'ouverture des inégalités sera probablement rejetée, ce qui pourrait compromettre le retour de la croissance ».

## QUALITÉS INDIVIDUELLES

Selon ces deux experts de la Caisse des dépôts, l'une des nouveautés importantes du phénomène inégalitaire tient à la montée des clivages « intra-groupes ». La nouvelle économie fait surgir d'importants écarts de revenus dans des groupes sociaux qui, au sein de l'ancien régime, étaient autrefois considérés comme homogènes (les diplômés de l'enseignement supérieur par exemple).

Comment expliquer ces mouvements ? Par les nouvelles technologies, qui introduisent de nouveaux modes d'organisation où les res-

sources psychologiques et morales des individus deviennent des facteurs-clés de productivité : « Nouveaux modes de prises de décision et d'organisation de l'autorité (abandon de la structure pyramidale au profit de structures matricielles), définition plus floue des responsabilités, plus grande exigence en matière d'adaptabilité, de flexibilité, de capacités communicatives... tous ces critères reposent plus sur des qualités intrinsèques de chaque individu que sur le niveau d'éducation ». Ces « nouvelles » inégalités sont aujourd'hui d'autant plus visibles qu'elles étaient minimes lorsque le travail était davantage « posé », c'est-à-dire calibré dans une organisation rigide de la production de biens et de services, expliquent-ils.

De son côté, Reza Lahidji, chargé de mission au commissariat au Plan, auteur d'une autre contribution (« Le dualisme de la nouvelle économie »), analyse la société américaine comme une société fortement clivée. Il ne désigne pas là la classique division entre riches et pauvres, mais un régime de fonctionnement de plus en plus différencié entre secteurs à « forte croissance de la productivité » et secteurs à productivité faible ou stagnante. Parmi les premiers, on trouve l'ensemble des industries

manufacturières, le commerce de gros, les services collectifs comme les télécommunications, l'eau, le gaz et l'électricité. Les secteurs à « productivité faible » incluent les services aux personnes et aux entreprises, la santé, les transports... Les salariés contraints de quitter leur emploi dans le premier secteur ont vu leurs revenus s'éroder lorsqu'ils ont retrouvé un autre job dans le second secteur. Faut-il le préciser ? L'Europe et la France en particulier se sont engagées sur un chemin identique.

## MANUTENTION, STOCKAGE

Dans un « commentaire » inclus dans le rapport du CAE, Olivier Davanne, professeur à Paris-Dauphine, estime que « l'effet "haut de l'échelle" – à savoir la forte rémunération de la souplesse et de l'adaptabilité en sus du diplôme et des qualifications – lui paraît mieux documenté que celui redouté en ce qui concerne les travailleurs les moins qualifiés. Il est en effet difficile de voir en quoi ces derniers seraient particulièrement menacés par le stade actuel du progrès technique, qui se traduit par le développement d'ordinateurs surpuissants et de réseaux de télécommunications très performants ».

Olivier Davanne estime même que le développement du commer-

ce électronique donne un nouvel essor à toute une gamme d'emplois peu qualifiés (manutention, stockage, expédition rapide...). Une position confortée par l'analyse de Romain Duval (« Croissance, inflation et marché du travail aux Etats-Unis »), qui note que, « sur le marché du travail, certaines catégories de salariés ont vu leur situation s'améliorer très récemment ». Reste à savoir si cette amélioration est liée à l'actuelle pénurie de main-d'œuvre ou si elle sera plus durable.

En revanche, il est permis de s'interroger, comme le fait Olivier Davanne, sur les menaces qui pèsent sur les travailleurs intellectuels « intermédiaires » dont les fonctions largement liées au traitement de l'information pourraient être automatisées. Il n'est pas exclu qu'un nombre important de professionnels de la banque, de l'éducation, de la santé soient obligés d'opérer un « effort sérieux de reconversion » au cours des années à venir. Le ralentissement de la croissance actuellement à l'œuvre et la pénétration continue des nouvelles technologies dans l'appareil productif devraient être source d'évolutions intéressantes au cours des trimestres à venir.

Yves Mamou

APPRENEZ L'ALLEMAND EN AUTRICHE - COURS D'ALLEMAND DE L'UNIVERSITÉ DE VIENNE  
8 Juillet au 22 Septembre 2001  
Cours pour débutants et avancés.  
Prix du cours pour 4 semaines :  
ATS 4.750,- (ca. FF 2.280,-)  
Prix forfaitaire (inscription, cours, chambre) pour 4 semaines : ATS 10.000,- (ca. FF 4.800,-)  
Programme détaillé :  
Wiener Internationale Hochschulkurse  
A-1010 Vienna, Universität Wien  
Tél. : (+431) 405 12 54-0  
Fax : (+431) 405 12 54-10  
e-mail : WIHOK@univie.ac.at  
http://www.univie.ac.at/WIHOK

Steve Smithson, professeur à la London School of Economics

## « Le rôle des pouvoirs publics locaux sera déterminant dans la réduction de la fracture numérique »

« Pensez-vous, comme d'autres experts, que le développement d'Internet va révolutionner la planète ?

« Je crois que nous sommes effectivement face à une révolution majeure. Personne n'aurait pu imaginer, il y a une dizaine d'années, toutes les possibilités offertes par Internet, notamment en termes d'accès à la connaissance et aux services.

« Cela dit, cette innovation reste encore très irréaliste pour une grande partie de la planète qui n'est absolument pas en prise avec le progrès technologique, quel qu'il soit. Et, en disant cela, je ne pense pas spécialement aux pays en voie de développement. Prenez le Royaume-Uni, par exemple : dans certaines régions pauvres du nord de l'Angleterre, les habitants ne disposent même pas d'un téléphone ou d'un compte en banque ! Les exclus d'Internet sont légion en Europe. Arrêtons aussi de ne penser qu'aux plus de 65 ans. L'âge est un discriminant important, certes, mais il existe beaucoup de quadragénaires et de quinquagénaires totalement rétifs au Réseau des réseaux.

« La fracture digitale est donc une réalité aussi bien dans les sociétés les plus développées que dans les pays pauvres ?

« Oui. Il est évident que la qualité des infrastructures disponibles et le pouvoir d'achat, pour ne citer que ces deux points, sont des obstacles déterminants. Mais il faut aussi parler sur le désir des populations de s'équiper ou de ne pas s'équiper. Le téléphone portable est un succès car les gens mesurent combien il peut se révéler utile. Beaucoup de personnes sont donc prêtes à investir financièrement pour s'en procurer un. Si l'on veut qu'Internet se développe, il va falloir expliquer comment cette technologie peut être pertinente dans beaucoup de domaines.

« Les soucis des populations défavorisées sont d'ordre alimentaire, éducatif, etc. Pourquoi et comment les persuader qu'Inter-

net peut être un atout majeur pour elles ?

« Comprenez-moi bien. Je ne pense absolument pas qu'Internet soit une potion magique, mais je crois que dans beaucoup de domaines, il pourrait aider à mieux intégrer les populations les plus marginalisées. Prenez le cas d'une mère célibataire au chômage. A priori, on imagine mal comment Internet pourrait lui être d'une quelconque utilité. Mais s'il lui permet de récupérer ses prestations sociales en direct sans attendre des heures dans un centre administratif, ou bien de regarder les offres d'emploi directement, ce sera un véritable progrès pour elle.

« Certains experts pensent que les nouvelles technologies vont aider à la réduction des inégalités, d'autres qu'elles vont les renforcer. Quel est votre avis ?

« C'est très difficile à dire. Je crois que la réponse va dépendre de l'attitude de nos gouvernants. Aujourd'hui, ils font de beaux discours sur l'importance d'Internet, sur l'égalité des chances, etc. Bref, ils naviguent dans le sens du vent. Mais que vont-ils faire véritablement ? Donner de l'argent, décaler des lignes budgétaires, c'est bien... mais cela ne suffira pas. La révolution Internet doit être accompagnée de manière très concrète dans chaque ville. L'échelon de la commune me semble primordial. Le rôle des pouvoirs publics locaux sera déterminant dans la réduction de la fracture numérique actuelle.

« Ainsi, ce n'est pas parce qu'elles disposeront d'un ordinateur que les populations les plus en difficulté vont se mettre à surfer sur le Web pour y trouver les informations et les connaissances auxquelles elles n'ont pratiquement jamais accès. Elles auront besoin des meilleurs pédagogues, des meilleurs experts... Or nous savons tous qu'ils seront difficiles à attirer. Où trouve-t-on les médecins les plus savants ? Ils n'exercent pas – sauf rares exceptions – dans les petites villes du Pays de Galles

dévastées par la fermeture des mines de charbon...

« Vous vous tournez donc vers l'Etat pour qu'il régule le développement d'Internet du mieux possible. Ce n'est vraiment pas dans l'air du temps... Beaucoup d'entreprises privées lancent des initiatives qui se disent et se veulent philanthropiques. Vous n'y croyez pas ?

« Sur ce dernier point, je préfère être d'une extrême prudence. J'ai participé récemment à un colloque où le représentant d'un grand opérateur international en télécommunications a tenu un discours édifiant à l'égard des responsables politiques de pays en développement qui étaient dans la salle. Il était d'une arrogance incroyable : « vous devez faire ceci, et pas cela », expliquant que ses produits étaient les meilleurs et qu'évidemment, il fallait les acheter. J'ai eu le sentiment que l'époque coloniale n'était pas loin et que les marchés des pays en développement per-



Steve Smithson

● Professeur et chercheur à la London School of Economics depuis 1984, Steve Smithson y est le responsable du département « Systèmes d'information ».

● Auteur de nombreux articles et livres liés au développement des nouvelles technologies, il intervient dans plusieurs universités étrangères, notamment en Grèce et en Chine.

mettaient, avant tout, de réaliser des profits confortables.

« Je vous donne mon sentiment général. Cela ne veut pas dire pour autant que toutes les initiatives lancées par le secteur privé sont aussi caricaturales. Quoi qu'il en soit, ce ne sont pas les grands groupes internationaux qui vont permettre une diffusion plus juste d'Internet. Le croire, c'est vraiment se bercer d'illusions. Le rôle des gouvernements locaux, dès le premier échelon administratif, sera déterminant, j'en reste persuadé.

« On prête beaucoup de vertus à Internet, notamment celle de favoriser le débat démocratique... Qu'en pensez-vous ?

« Je vais encore jouer les rabat-joie, mais je pense que cette idée est également à manier avec précaution. Les plus optimistes des experts pensent que les nouvelles technologies vont permettre de libérer la parole, que les gens vont enfin pouvoir s'organiser d'une manière autonome sans avoir à compter sur les corps intermédiaires traditionnels. Possible. Mais encore une fois, l'outil ne suffit pas, il faut aussi que l'envie, la motivation soient au rendez-vous. L'époque est-elle au collectif ?

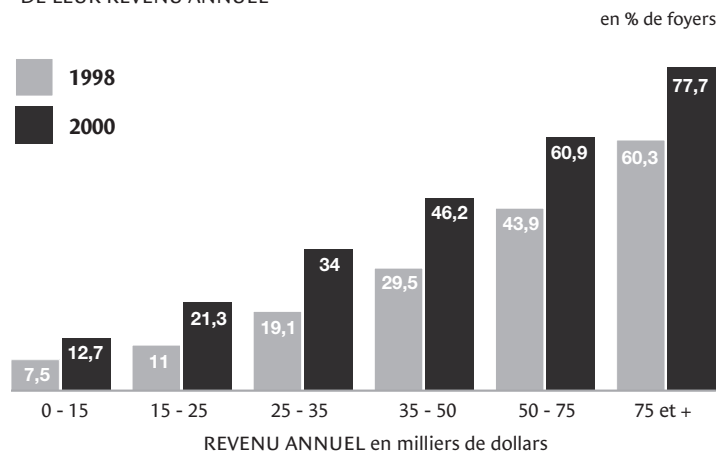
« Je sais que l'on met beaucoup en avant aujourd'hui le rôle qu'Internet a tenu dans le succès des manifestations anti-Seattle, mais attendons de voir si l'ensemble de ces mouvements vont se développer ou si, au contraire, ne réussissant pas à se fédérer, le soufflé va retomber.

« En même temps, ne soyons pas naïfs. Si Internet peut faciliter le débat démocratique, il est tout aussi capable d'aider à mieux véhiculer des thèses racistes ou totalitaires. Si des objets nazis sont mis en vente aux enchères sur le Net, c'est parce qu'il existe des acheteurs pour cela. Je pense qu'il faudra, là encore, que les gouvernements assument leurs responsabilités et légifèrent de manière à éviter tous ces excès. »

Propos recueillis par Marie-Béatrice Baudet

### ▼ Une technologie plus accessible aux riches

AMÉRICAINS AYANT ACCÈS À INTERNET EN FONCTION DE LEUR REVENU ANNUEL



■ LES REVENUS DES FOYERS AMÉRICAINS expliquent, en partie, que ceux-ci soient ou non connectés. Mais, selon une étude MediaMatrix, quand ils sont connectés, les personnes les moins riches passent plus de temps sur le Net que les autres, en raison sans doute de leur moindre expérience.

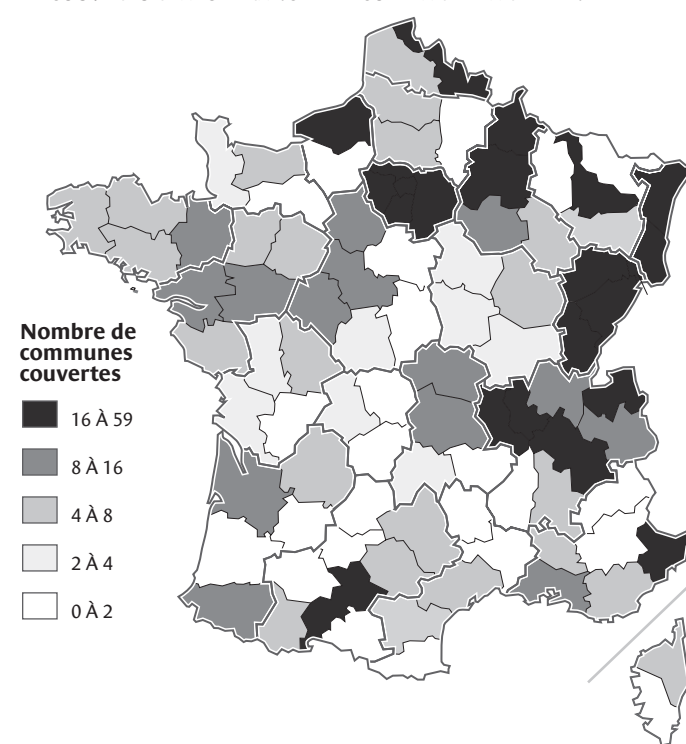
■ LE LIEU DE VIE influe aussi. Les habitants des villes américaines sont connectés à 51,5 % contre 49 % des habitants des campagnes.

■ L'UTILISATION VARIE : la recherche d'emploi prime pour les moins fortunés. Les sites de loisirs pour les autres.

■ L'ÉDUCATION est un viatique pour entrer dans le monde d'Internet. A l'échelle mondiale, 30 % des utilisateurs sont détenteurs d'un diplôme universitaire. Mais les disparités se manifestent entre les groupes ethniques et même parmi les étudiants de l'enseignement supérieur. Aux États-Unis, plus de 80 % des élèves des établissements d'enseignement supérieur utilisent Internet contre à peine 40 % de ceux des établissements supérieurs publics, davantage fréquentés par les Afro-Américains.

### ▼ Le territoire inégalement équipé

COUVERTURE ADSL FRANCE TÉLÉCOM PAR DÉPARTEMENT



■ LES HABITANTS de certains départements ont plus facilement accès à Internet à haut débit que d'autres. L'Asymmetric Digital Subscriber Line (ADSL), l'une des principales technologies utilisées à cet effet, est très inégalement déployée.

■ LA TERMINOLOGIE ADSL est pourtant connue par 66 % des internautes et 68 % ont entendu parler de la télévision interactive selon une étude de Pro Active International. En Europe comme en France, la majorité des internautes ne trouvent pas satisfaisants les services et contenus proposés par les fournisseurs d'accès.

■ LA QUALITÉ DE LA CONNEXION et la vitesse d'accès sont cependant les premiers critères de choix du fournisseur d'accès pour 51 % des Français.

■ LE CÂBLE, technologie concurrente, est également limité aux habitants des agglomérations câblées.

■ LE SATELLITE et les liaisons radio, mieux adaptés à la desserte de zones rurales, sont encore peu utilisés pour Internet. Aux États-Unis, ils n'assurent que 4,6 % des connexions haute vitesse dans les foyers.

## La nouvelle économie secrète autant de monopoles que de concurrents

La nouvelle économie crée-t-elle de nouveaux monopoles et, partant, des risques d'inégalités nouvelles ? Le procès Microsoft, la fusion d'AOL et de Time Warner, la position dominante de Cisco sur les équipements Internet ont semé le doute. Ils obligent les économistes à dépoussiérer les théories classiques sur les monopoles que la vague de déréglementation avait jetés dans les poubelles de l'histoire. « L'industrie des nouvelles technologies repose sur un modèle de développement propice aux monopoles », estimait Michel Volle, économiste, lors de la dernière conférence de l'Institut de l'audiovisuel et des télécommunications en Europe (Idate).

« Tous les coûts sont dépensés au début, lors de la phase initiale de développement ou de production, alors qu'ensuite les coûts marginaux de production de chaque unité sont nuls », expliquait-il. Une situation qui conduit les entreprises à ériger des barrières à l'entrée pour avoir le temps d'amortir leurs coûts initiaux. La mise en place d'un marketing très offensif ou très différencié permet de renforcer le « barrage naturel » que constituent les coûts d'investissement. En contrepartie, elles peuvent fixer librement leurs prix de vente, s'éloignant ainsi du modèle de la concurrence parfaite qui veut que chaque produit soit vendu au coût marginal.

Il en va ainsi de l'industrie des logiciels, où la quasi-totalité de l'investissement est consacrée à la mise au point d'un nouveau programme, alors que sa duplication sur un CD-Rom, pour le commercialiser, ne coûte rien. Le prix de vente est ensuite calculé de manière à maximiser les ventes et les profits. Cette remise en cause du

La matière grise est, avec le capital, l'autre facteur de croissance des sociétés innovantes

modèle classique tend à se généraliser à l'ensemble des secteurs industriels. Le procès Microsoft a permis de mettre en lumière certaines de ces pratiques visant à instituer ou protéger ces nouveaux monopoles. Le numéro un mondial des logiciels a ainsi veillé à coupler plusieurs activités complémentaires (système d'exploitation, logiciels bureautiques et plus récemment navigateur Internet) pour instaurer une « barrière stratégique », selon l'expression de l'économiste Daniel Cohen, qui rappelle l'argument des avocats de Microsoft selon lequel « pour amortir les coûts de recherche et de développement, une firme de la nouvelle économie doit absolument bénéficier d'une rente de situation ; le secteur ne peut être concurrentiel au sens habituel du terme ».

### DISPARITION DES INTERMÉDIAIRES

Sur le même modèle, le fournisseur d'accès Internet AOL tente, avec le rachat de Time Warner, de coupler le contenant et le contenu, pour faire consommer à l'abonné des « produits maison ». Et le géant Intel a compris, le premier, la nécessité pour les industries de haute technologie d'adopter une communication de masse pour distancer ses concurrents potentiels : c'est le fameux slogan « Intel inside » qui oblige les consommateurs à s'intéresser au contenu de leur ordinateur et

à retenir le nom d'un des sous-traitants des constructeurs informatiques.

« La question est aujourd'hui de savoir si les monopoles naturels ne sont pas en cours de reconstitution, sous une forme différente de l'exploitation publique », s'interrogeait Christian Stoffaes, professeur associé à Paris IX-Dauphine, lors d'une récente conférence dans le cadre de l'Université de tous les savoirs. Pour tenter de limiter les excès évi-dents de ces situations de rente (Microsoft dégage un résultat net égal à plus de 40 % de son chiffre d'affaires !), les États ont renoncé à nationaliser les monopoles, une technique qui permettait à la collectivité de s'approprier la rente des rendements croissants.

Le libéralisme anglo-saxon préfère la réglementation et la régulation à l'étatisation. « Puisque la concurrence ne s'y exerce pas naturellement, il faut la surveiller en permanence », explique Christian Stoffaes. Les autorités antitrust américaines, et plus récemment leurs homologues européennes, ont endossé ce rôle.

Parallèlement, il semble que la nouvelle économie secrète aussi ses propres antidotes. Ce nouveau monde de réseau et de connexions illimitées n'est pas favorable aux situations de rente et de monopole. On voit déjà, dans de nombreux secteurs, la disparition progressive des intermédiaires et des grossistes.

La nouvelle économie accélère aussi considérablement les cycles économiques. Cisco est devenue, en quelques années, la troisième entreprise mondiale en termes de capitalisation boursière, devant ses concurrents historiques Lucent ou Alcatel. Au moment même où elle pourrait être accusée de positions monopolistiques sur les équipements du réseau Internet, elle

voit ses positions remises en cause par des quasi-start-up comme Juniper. Si la nouvelle économie engendre des monopoles, leur durée de vie semble être de plus en plus courte.

Autre changement : la Netéconomie remplace sur le devant de la scène le facteur humain, puisque la matière grise est, avec le capital, l'autre moteur de sa croissance. L'innovation n'est donc plus forcément du côté du plus riche. Si Microsoft a réussi à entretenir son monopole, il n'a pas été à l'origine des dernières innovations logicielles.

### LOGICIELS LIBRES

Enfin, la mise en relation de l'ensemble des individus de la planète fait naître de nouvelles formes d'échange et de nouveaux modes de production. Le formidable succès des logiciels libres, et notamment du système d'exploitation Linux, concurrent de Windows, est un phénomène autant économique que sociologique : ce néocommunautarisme permet à des milliers de programmeurs de mettre en commun leurs recherches, en dehors de tout échange marchand.

Pour toutes ces raisons, Microsoft ou Intel sont paradoxalement moins puissants aujourd'hui qu'il y a deux ou trois ans. Leurs médiocres performances boursières en sont l'illustration. Ce nouveau modèle économique, où tous les coûts sont dépensés avant que le premier produit ait été vendu, présente un risque maximum pour l'entreprise, mais aussi des opportunités de gains faramineuses pour ses actionnaires en cas de succès. Le potentiel de valorisation des entreprises de la nouvelle économie est énorme, les risques d'échec et de déconvenues le sont aussi.

Christophe Jakubyszyn

## Devenir consultant

**Développement du management, nouvelles technologies de l'information, réengineering, conduite des changements...**

*les besoins en conseil touchent tous les secteurs et offrent de nombreuses opportunités*

**RÉUNIONS D'INFORMATION LES 9 ET 12 JANVIER 2001**

**9 mois à plein temps**  
Début des cours le 5 mars 2001  
Formation conventionnée par le CRIF et validée par un Certificat de spécialité

Conçue comme une véritable dynamique d'accompagnement de projet, cette formation est structurée autour de 3 axes essentiels :

- acquisition des connaissances, méthodes et outils du métier,
- alternance théorique / pratique en collaboration avec des cabinets-conseil,
- finalisation du projet / consultant et du plan d'actions.

Ce programme s'adresse à des cadres confirmés ayant développé une réelle expertise et souhaitant créer leur activité de conseil ou intégrer une entreprise comme consultant interne. Salariés en plan de formation, en outplacement ou cadres en recherche d'emploi (AFR)

**Contact : Nathalie COULON**  
au 01 44 09 33 24 - [voiron@escp-eap.net](mailto:voiron@escp-eap.net)  
[www.escp-eap.net](http://www.escp-eap.net)

ESCP-EAP 6, avenue de la Porte de Champerret - 75017 Paris

**ESCP-EAP**  
OXFORD PARIS MADRID BERLIN  
European School of Management

Learn everywhere. Manage anywhere.™

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS

# Aux Etats-Unis, les craintes d'une fracture digitale s'estompent progressivement

Sur le site du ministère du commerce américain, la fracture digitale (*digital divide*) occupait, jusqu'en octobre 2000, des rubriques entières. Depuis, la terminologie a changé. « Vers l'inclusion numérique » (*Toward Digital Inclusion*) : tel est le titre du rapport sur l'accès des Américains aux outils technologiques, publié à la fin de l'année dernière.

Il est vrai qu'en quelques mois les statistiques sur le niveau de connexion des Américains à Internet se sont grandement améliorées. Et les craintes de fracture digitale entre riches et pauvres, jeunes et vieux, femmes et hommes, Blancs et Noirs, habitants des villes et habitants des champs, s'estompent. Petit à petit, la typologie des internautes se rapproche de celle de la population. A l'instar de ce qui se passe à chaque apparition d'une innovation, une fois les élites pourvues, les prix baissent, permettant une diffusion progressive des nouveaux produits et des services dans presque toutes les couches sociales.

Avec Internet, ce processus s'est réalisé à une vitesse exceptionnelle. Alors qu'il a fallu attendre soixante-quatorze ans pour que le téléphone ait 50 millions d'utilisateurs dans le monde, trente ans ont suffi pour la radio, seize ans pour les ordinateurs personnels, treize ans pour la télévision et... quatre pour la Toile mondiale, le World Wide Web, peut-on lire dans le rapport de l'Union internationale des télécommunications (UIT) sur Internet et le développement.

## DISPARITÉS ETHNIQUES

Selon l'étude du ministère du commerce américain, 44,2 % des femmes américaines utilisent Internet, contre 44,6 % des hommes. Cet écart n'est plus significatif. La population des internautes de 50 ans et plus a progressé de 53 %

La fraction de foyers américains raccordée à Internet est passée de 26,2 % en décembre 1998 à 41,5 % en août 2000

entre décembre 1998 et août 2000, contre 35 % pour l'ensemble des Américains. Conséquence : même si cette fraction de la population (en termes d'âge) reste la moins connectée (29,6 % « seulement » des plus de 50 ans utilisent Internet), leur taux progresse. Les plus de 50 ans non retraités sont, eux, pratiquement aussi connectés que les plus jeunes.

Les préoccupations du ministère du commerce des Etats-Unis, telles qu'elles apparaissent dans son rapport annuel sur les télécommunications et l'information, se sont donc déplacées. A la crainte de l'exclusion succède le désir de l'inclusion. Le quart de l'ouvrage est consacré à l'accès à Internet pour les handicapés.

## Un handicap de plus

**Le nombre de personnes handicapées ayant Internet à la maison est moitié moindre que celui de l'ensemble de la population ; aux Etats-Unis en tout cas. L'étude du département du commerce américain sur l'accès des Américains aux technologies consacre, dans son édition 2000, un chapitre entier à l'accès à Internet des handicapés. Les résultats sont assez paradoxaux.**

**Il est ainsi souligné que les ordinateurs et les réseaux de télécommunication peuvent être d'un grand secours pour les personnes ayant des difficultés à se déplacer. Or celles-ci bénéficient beaucoup moins des possibilités de ces technologies que les valides. Pour des raisons économiques et sociétales.**

**La fracture numérique entre handicapés et valides diminue en fonction des revenus, mais augmente avec l'âge. En revanche, l'écart entre personnes connectées et non connectées est moindre dans les communautés les moins reliées au Réseau (les Hispaniques), que dans celles qui le sont le plus (Américains d'origine asiatique, par exemple).**

Et désormais les exigences progressent aussi. Accéder à Internet ne suffit plus. Il faut aussi pouvoir se connecter dans de bonnes conditions. Le rapport du ministère du commerce analyse quelle fraction de la population se connecte à Internet via un réseau à haut débit : le câble, l'ADSL ou une autre technologie.

Certes, la situation est encore loin d'être idyllique. La fraction de foyers américains raccordée à Internet est passée de 26,2 % en décembre 1998 à 41,5 % en août 2000. Ce qui signifie que plus de la moitié de la population n'est toujours pas connectée.

Mais ce chiffre doit être pondéré. A la question de savoir pourquoi ils n'ont pas d'accès Internet à leur domicile, 30,8 % des foyers américains interrogés ont répondu que c'était parce qu'ils ne voulaient pas de ce service. Le coût était le deuxième argument invoqué, mais pour seulement 17,3 % d'entre eux.

La progression de 58 % de connectés enregistrée entre décembre 1998 et août 2000 a surtout bénéficié aux classes moyennes, en termes tant de revenus que de niveau d'éducation.

Cela dit, il existe encore de fortes disparités entre les groupes ethniques. Ainsi, bien que le nombre de foyers noirs connectés à Internet ait plus que doublé en vingt mois, atteignant en août 2000, 23,5 % de cette population, ce taux reste très inférieur à celui de la moyenne nationale. Et ce constat est similaire pour ce qui concerne la minorité hispanique. En revanche, la moitié (49,4 %) des Américains d'origine asiatique sont connectés.

## LIEUX PUBLICS

Pour arriver à de tels résultats, l'administration Clinton avait fait de la connexion de chacun au réseau des réseaux son cheval de bataille. « Il est dans l'intérêt de tous de s'assurer qu'aucun Américain ne reste à la traîne », pouvait-on lire dans un précédent rapport de l'administration américaine.

Celle-ci s'était attachée à mettre en place de nombreux points d'accès publics : l'équipement d'écoles, de bibliothèques et autres lieux publics s'est rapidement développé. Et, bien évidemment, on a pu rapidement observer que ces centres étaient majoritairement utilisés par la fraction la plus pauvre ou la moins éduquée de la population, les minorités et les chômeurs.

Des dizaines de millions de dollars ont aussi été distribués aux associations aidant les familles à faible revenu à se mettre en ligne. Sans parler des dons en temps et matériels en provenance des entreprises, accordés en particulier aux écoles.

Il est évidemment trop tôt pour savoir ce que la nouvelle administration américaine fera dans ce domaine. Sera-t-elle aussi dynamique que l'aurait été celle d'Al Gore, grand promoteur d'Internet aux Etats-Unis ? Il lui reste à en apporter la preuve.

A. K.

## CHRONIQUE

par Marc Giget

# Une démocratisation plus rapide

Généralement, l'impact constaté d'une révolution technologique est d'entraîner une révolution industrielle et sociale qui met à la portée du plus grand nombre des produits et des services qui étaient auparavant limités aux plus riches. Pour autant, l'effet n'en est jamais instantané et les innovations se diffusent généralement dans la population selon trois étapes.

Dans les années qui suivent l'innovation, la diffusion est très lente, en raison surtout des coûts élevés des nouveaux produits et services qui apparaissent alors réservés à des privilégiés. Ensuite, intervient une phase de diffusion rapide, liée à l'industrialisation de la production entraînant une baisse continue des prix et à la diffusion de la culture du nouveau produit. Le taux d'équipement progresse alors d'une frange de la population à sa grande majorité, ce que nous vivons actuellement avec le téléphone mobile, l'Internet et la télévision thématique. La transition entre la phase des « privilégiés » et de l'essentiel de la population peut être retardée du fait de taxes élevées sur les nouveaux produits, perçus comme objets de luxe.

Ainsi, bien que l'industrie automobile soit née en France à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, un dossier publié dans *L'Illustration* du 6 octobre 1923, soit vingt-cinq ans plus tard, posait la question : « L'automobile pour tout le monde, qui est devenu un bienfait populaire aux Etats-Unis, est-elle vraiment irréalisable en France ? »

La politique fiscale contre le « jouet luxueux » automobile apparaissait alors comme le frein principal. De même, le téléphone populaire a-t-il longtemps fait l'objet en France d'un traitement politico-administratif surprenant qui a retardé le taux d'équipement des foyers.

Si les Etats freinent parfois la diffusion des innovations, ce sont principalement les guerres qui interrompent leur essaimage dans la population. Ainsi, le taux d'équipement en produits nouveaux conçus en Europe à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle connaîtra un temps d'arrêt de près de trente-cinq ans après une phase de décollage rapide avant la première guerre mondiale. Il ne repartira qu'au début des années 50. Pour la machine à laver – considérée par les Français comme la plus importante innovation du siècle (Sondage IPSOS-Science et Vie, décembre 2000) –, le taux d'équipement des ménages français était encore de moins de 5 % en 1950, cinquante ans après son invention, alors qu'à cette époque, les deux tiers des familles américaines en étaient équipées. Ce taux des deux tiers de la population n'a été atteint en France qu'en 1975. Il est aujourd'hui supérieur à celui des Etats-Unis.

Seule l'émergence d'entrepôts puissants permet la phase d'industrialisation de l'innovation et sa large diffusion, qui différencie les pays « industrialisés » de ceux dits « en voie d'industrialisation ». La chute des prix est alors spectaculaire. Ainsi le prix du transport ferroviaire baisse de 4 % par an de 1850 à 1900, celui de l'électricité de 7 % par an de 1890 à 1920, celui des automobiles de 11 % par an de 1900 à 1925, celui du billet d'avion de 9 % par an de 1950 à 2000 et celui des ordinateurs de 30 % par an de 1970 à 2000. En valeur absolue, l'impact est considérable. Cette phase de baisse de prix et de diffusion rapide de l'innovation est définie comme celle de la démocratisation. L'émergence d'une classe moyenne dominante dans les pays développés est d'ailleurs directement liée à l'industrialisation massive des innovations et aux gains de productivité qui en découlent. Ceux-ci se traduisent en gain de pouvoir d'achat induit par la baisse relative des prix et la valorisation des salaires.

La dernière phase du processus concerne l'arrivée à saturation du marché. La quasi-totalité de la population est alors concernée. La partie résiduelle de la population non touchée peut être atteinte par une politique de service universel ou de service public – exemple de l'électricité, du téléphone, des transports publics... Les volumes n'augmentent plus de façon importante et la réduction des coûts se poursuit à un rythme plus restreint. Une nouvelle vague d'innovation comme celle que nous connaissons actuellement peut relancer le cycle. Les baisses de coût sur les technologies de l'information sont actuellement considérables et elles devraient se poursuivre encore plusieurs années à rythme élevé. La transition de la phase des privilégiés des technologies de l'information vers celle de leur diffusion et de leur démocratisation se fait plutôt plus rapidement que pour les innovations passées, comme le montre la multiplication des services gratuits. En ce sens le concept de « fracture numérique », typique de cette période de transition, devrait être de courte durée.

Marc Giget est professeur, titulaire de la chaire d'économie de la technologie et de l'innovation au Conservatoire national des arts et métiers.

# Les Village-Phone au Bangladesh : un combiné anti-misère

Cinq à huit appels par jour, c'est suffisant », affirme la jeune femme en désignant son téléphone mobile. Suffisant signifie que le chiffre d'affaires quotidien réalisé par Aicha grâce à la demi-douzaine de communications, en moyenne, passées par sa clientèle – les habitants de son petit village reculé du Bangladesh – lui permettra d'amortir le forfait mensuel de 154 takas (environ 25 F) qu'elle doit payer à la Grameen Phone, la société qui lui a livré son portable (avec batterie rechargeable sur panneaux solaires installés dans les zones dépourvues d'électricité) et de réaliser un petit bénéfice. De quoi assurer à sa famille une existence un peu plus décente. Aicha fait partie des micro-entrepreneuses qui constituent l'essentiel du fonds de commerce de Mohammad Yunus, le fondateur de la Grameen Bank et le propagateur du concept de micro-crédits destinés aux plus démunis.

Depuis sa création, en 1976, la « banque des villageois » reste fidèle à cette politique de micro-prêts souscrits dans leur quasi-totalité (94 %) par des femmes, lesquelles assurent un taux de rem-

boursement de 98 % qui ferait pâlir d'envie n'importe quel autre établissement de crédit. C'est ce même principe qu'ont décidé d'appliquer à la propagation du mobile les dirigeants de la Grameen Telecom, une émanation de la Grameen Bank, qui en détient 35 % (le reste appartenant à quatre autres partenaires, dont la compagnie norvégienne de télécommunications), laquelle dispose, depuis 1996, d'une licence GSM. C'est ainsi qu'est né le concept de Village Phone, auquel se sont ajoutés les cyberkiosques, autre innovation dans ces contrées où n'avaient jamais pénétré ni le mobile ni Internet.

## TROIS FOIS PLUS DE RECETTES EN ZONE RURALE

« Un Village Phone dessert environ 2 500 personnes et nous avons actuellement 2 600 installations de ce genre. Leur nombre devrait passer à 40 000 au cours des cinq prochaines années, ce qui nous permettra de servir environ 6,5 millions de villageois, prévoit Masud Isa, le directeur général de Grameen Telecom. Les téléphones mobiles installés en milieu rural assurent trois fois plus de recettes que ceux situés dans les zones

urbaines, ce qui donne une idée de l'importante activité qu'ils peuvent générer en terme. »

Est-ce un moyen de sortir ces populations de la misère et de leur éviter la « fracture digitale » qui menace les pays en développement ? La solution miracle, sans doute pas, mais un remède parmi d'autres, certainement, assure ce disciple de Mohammad Yunus, invoquant le bilan des vingt-cinq ans d'activité que peut dresser à présent la Grameen Bank. « Environ 95 % de nos emprunteurs peuvent maintenant envoyer leurs enfants à l'école. Ils peuvent s'offrir trois modestes repas par jour et 50 % d'entre eux sont passés au-dessus du seuil de pauvreté », affirme Masud Isa.

Pour l'instant, Aicha n'est que l'un des 2 600 Mobile Public Officers installés en faction dans les villages du Bangladesh reliés au réseau de la Grameen Phone. Avec l'espoir de rendre crédible, chez elle, le double slogan – « Echapper à la misère. Rendre le pouvoir aux femmes » – que claquent, ailleurs, les hérauts du micro-crédit.

Serge Marti

# La France tarde à faire émerger une stratégie d'aménagement local

Lionel Jospin l'a confirmé à Castres le 15 décembre : la loi sur la société de l'information, qui sera présentée au Parlement au premier trimestre 2001, lèvera les obstacles législatifs à l'investissement des collectivités locales dans les réseaux de télécommunications à haut débit. Les initiatives foisonnaient pourtant déjà : Besançon, Castres, Metz, Issy-les-Moulineaux, l'Ardèche, l'Hérault, la Bretagne, les Pays de la Loire, etc., toutes ces collectivités se sont déjà lancées dans de tels chantiers.

Il est vrai que le « schéma des services collectifs de l'information et de la communication », qui fixe les objectifs de Dominique Voynet, ministre de l'aménagement du territoire, affirme tout de go que « la croissance rapide des réseaux à haut débit est aujourd'hui la clé du développement économique local ». Or, constate Maurice Ronai, chargé de mission nouvelles technologies au commissariat au Plan, « les 6 000 kilomètres de fibre optique déployés en France sont situés pour l'essentiel dans les

France Télécom a su jouer de son implantation et de son passé de service public pour s'imposer auprès de bien des élus

dix plus grandes villes ; les opérateurs sont en train d'investir dans les cinq plus grandes et annoncent des projets pour les 15 suivantes. Mais il y a des doutes sur leur volonté d'aller au-delà ».

Alain Giffard, fraîchement nommé par Lionel Jospin à la tête d'une mission interministérielle pour le développement de l'accès aux technologies de l'information, n'a quant à lui aucun doute : « Le seul équipement des ménages et le commerce électronique ne suffisent pas à démocratiser la maîtrise de l'Internet. Tous les pays développés

ont lancé des programmes d'accès et d'équipement publics. Le problème est de passer du seuil des 50 % de connectés à celui de 75 %, afin que l'inégalité numérique ne s'ajoute pas aux inégalités sociales, économiques, culturelles. Et ça, le marché ne sait pas le faire. »

Les collectivités locales sont « les premiers aménageurs du territoire, il est légitime qu'elles se préoccupent de la réduction de la fracture numérique », estime Roger Chinaud, membre du Collège de l'Autorité de régulation des télécommunications (ART), qui s'étonne des obstacles que la loi sur les télécoms de 1996 et la loi d'orientation et d'aménagement du territoire de 1999 avaient imposés aux collectivités : obligation d'amortir l'investissement en huit ans (alors qu'il s'agit essentiellement de travaux publics, dont l'amortissement est d'au moins douze ans), impossibilité de louer les réseaux à un opérateur privé, obligation de constater juridiquement la carence des opérateurs privés...

Ces réserves avaient été introduites sous forme d'amende-

ments à un texte gouvernemental beaucoup plus libéral, mais « le lobbying de France Télécom auprès des élus a été particulièrement efficace », se souvient l'un des experts du dossier. L'opérateur historique ne s'est d'ailleurs pas privé de traîner en justice les collectivités suspectes de prendre leurs aises avec ces contraintes, comme la communauté urbaine de Nancy.

## PRESSIONS

Le gouvernement va donc lever ces obstacles juridiques (sous réserve des pressions que ne manqueront pas d'exercer les opérateurs...). Mais cela ne suffira peut-être pas à régler le principal problème qui se pose aux collectivités selon Roger Chinaud, pour qui l'Internet rapide ne sera d'accès généralisé et abordable que si la concurrence entre opérateurs joue pleinement au niveau de la boucle locale, auprès du client final.

Or, l'opérateur historique a su jouer de son implantation et de sa fibre d'ancien service public pour s'imposer comme « partenaire naturel »

de bien des élus. Plusieurs experts citent le cas de la région Bretagne qui, au travers du projet Mégalis annoncé avec fracas le 12 décembre, « a pris à sa charge la rénovation du réseau haut débit, selon un expert du secteur. C'est une excellente affaire pour France Télécom, mais elle devrait attirer l'attention du Conseil de la concurrence... ».

Le réseau Mégalis, qui relie 25 villes bretonnes, n'offre accès et contenus qu'aux services publics (hôpitaux, établissements scolaires, mairies...) à l'exclusion des entreprises et des particuliers, pendant une durée de six ans (« alors que des options technologiques moins chères surviennent en moyenne tous les deux ans »), au prix de presque 300 millions de francs pour 33 points d'accès... sans prévoir d'ouverture à la concurrence.

Dans les Pays de la Loire, où l'opérateur historique s'est trouvé en concurrence avec Cegetel, sa proposition s'élève à 165 millions de francs pour 55 points d'accès ! Le conseil général des Côtes-d'Armor, qui critique ces dispositions dans un « document provisoire »

non publié, est du coup en train d'élaborer son propre projet.

« Le risque est de voir se multiplier des initiatives dans la pire anarchie, tempête Alain Risson, responsable de l'Observatoire des télécommunications dans la ville et de la commission NTIC à l'Association des maires de France (AMF) : « la plupart des collectivités sont incapables de faire des choix technologiques, il va se gaspiller une montagne d'argent public, et il y aura des procès infinis ». Il en appelle à l'Etat, « seul à pouvoir imposer un choix technologique cohérent. »

Pour Roger Chinaud, « les collectivités devraient plutôt s'attacher à recenser de façon fine les besoins réels, afin de fixer des points prioritaires d'accès au haut débit ». Alain Giffard ajoute : « C'est à travers l'observation des usages des réseaux par le public que les collectivités pourront définir une stratégie : l'avenir d'Internet doit être le résultat de la pluralité de ses usages, et non de ceux qui sont imposés a priori. »

Antoine Reverchon

Michel Bon, PDG de France Télécom

## « Internet offre une chance de réduire les écarts si on sait bien l'utiliser »

« Lors des 23<sup>es</sup> assises du Centre français du patronat chrétien, qui se sont tenues en mars 2000 à Strasbourg, vous avez déclaré, que "les nouvelles technologies devaient être une chance de partage". N'y a-t-il pas une certaine contradiction entre cette exigence chrétienne et les objectifs du patron de France Télécom ?

« Ce que j'ai voulu dire est qu'Internet est un outil. Il n'est donc ni bon ni mauvais par essence. C'est avec le même couteau que l'on beurre sa tartine et que l'on assassine son voisin ! Un de mes grands-pères, qui avait fondé une compagnie d'électricité, expliquait toujours que l'électricité avait été installée dans les plus grandes capitales de ce qui est aujourd'hui le tiers-monde, très peu d'années après qu'on a eu l'électricité à Paris. Ce n'est pas pour autant que l'Inde ou le Congo en ont fait le même usage que la France.

« Internet aujourd'hui est accessible dans le monde entier. Mais ce n'est pas pour autant que chaque pays, chaque peuple, en fera le

même usage. Et cela renvoie à un fossé qui, malheureusement, est plus ancien et plus permanent que la fracture numérique. Internet offre une chance de réduire les écarts si on sait bien l'utiliser.

« Mais encore faut-il des infrastructures. Or le nombre de lignes installées par habitant est très faible dans les pays pauvres...

« Il suffit d'un poste connecté à Internet dans un village. Et avec les techniques radio, on peut communiquer à des conditions parfois plus avantageuses qu'avec le fil dans les pays en développement. En Indonésie, au Vietnam, au Sénégal ou en Côte d'Ivoire, où nous sommes amenés à travailler, on arrive à établir des points de contact Internet en pleine brousse.

« La nouvelle tarification internationale se traduit par un manque à gagner pour les pays en voie de développement (PVD) et par une augmentation de ressources pour les opérateurs. Qu'en est-il pour votre groupe ?

« Je ne vois pas du tout les choses comme ça. Une partie du prix

d'une communication entre deux pays est une taxe qui se répartit en gros à parts égales entre le pays qui envoie et celui qui reçoit. C'est une sorte de droit de douane appliqué aux communications téléphoniques ; et je pense qu'il est tout à fait raisonnable de la diminuer.

« Pour deux raisons. La première est que la diminution de cette taxe va faire baisser les prix, et donc créer de nouvelles habitudes de consommation, et finir par augmenter les recettes. La deuxième raison est que tout système qui veut basculer dans la modernité, il faut basculer en entier.

« Au plan national, en tant qu'ancien patron de l'Agence nationale pour l'emploi (ANPE), quelle est votre vision de cette "fracture numérique" et des moyens d'y remédier ?

« Je pense que cette fracture existe. Mais le phénomène n'est pas nouveau. Quand j'étais enfant, j'avais la chance d'avoir une bibliothèque chez mes parents. Certains de mes copains d'école n'en avaient pas. Je pouvais leur prêter

de la capacité entre le Togo et les Etats-Unis. Si le Togo a plus de trafic vers les Etats-Unis, c'est lui qui encaisse l'argent sur ce trafic. C'est à lui d'augmenter son réseau.

« Pour moi, le problème est que beaucoup de pays en développement sont restés dans un système de société de télécommunications monopolistique à l'ancienne, comme on le connaissait en France il y a cinq ans, avec des communications internationales très chères et une organisation pas très efficace. C'est cela qu'il faut réformer. Si on veut basculer dans la modernité, il faut basculer en entier.

« Au plan national, en tant qu'ancien patron de l'Agence nationale pour l'emploi (ANPE), quelle est votre vision de cette "fracture numérique" et des moyens d'y remédier ?

« Je pense que cette fracture existe. Mais le phénomène n'est pas nouveau. Quand j'étais enfant, j'avais la chance d'avoir une bibliothèque chez mes parents. Certains de mes copains d'école n'en avaient pas. Je pouvais leur prêter

des livres mais ça ne réglait pas le problème !

« Internet c'est pareil. C'est la poursuite de l'inégalité qui existe dans nos sociétés. Normalement, on compte sur l'école pour remédier à cela. Beaucoup repose sur les épaules des enseignants ; ce sont eux qui donnaient envie de lire à ceux qui n'avaient pas la chance d'être incités à la lecture par leurs parents. France Télécom aide aussi en envoyant des salariés volontaires dans les écoles.

« Au plan local, France Télécom ne semble guère enclin au partage. Votre groupe est souvent accusé d'utiliser abusivement ses privilèges liés à son statut d'ex-monopole, pour limiter la concurrence, contribuant de ce fait au maintien de prix élevés...

« Au contraire, le fait qu'il y ait un opérateur dominant permet de maintenir un tarif unique à travers tout le territoire ; en France c'est un des moins élevés d'Europe.

« Vous traînez des pieds pour mettre en place le dégroupage, en proposant des tarifs de location de ligne les plus élevés d'Europe, ce qui freine le développement de l'ADSL, une des technologies qui permet l'Internet à haut débit...

« On peut accéder à Internet sans haut débit. Le haut débit, c'est la Safrane par rapport à la Clio. Le tarif de l'ADSL baissera quand le nombre de clients augmentera, comme pour tous les produits de grande consommation. C'est là la question, pas la concurrence.

« A Seattle, lors d'un récent colloque, Bill Gates, le fondateur de Microsoft, Carly Fiorina, le PDG de Hewlett-Packard, entre autres, se sont interrogés sur "La fracture digitale est-elle un problème ou une opportunité commerciale ?". Quelle est votre opinion ?

« Pour la société en général, c'est d'abord un problème. Un nouvel outil apparaît ; ce serait mieux



Michel Bon

● Président de France Télécom depuis 1995, Michel Bon, 57 ans, est diplômé de l'Essec, de l'ENA et de la Stanford Business School.  
● Il préside également le Conseil de surveillance des Editions du Cerf.  
● Il a été président de l'Agence nationale pour l'emploi et PDG de Carrefour.

que la société s'organise de façon à ce que cet outil soit utilisé positivement plutôt que pour créer des inégalités. Pour un opérateur télécom, c'est aussi une opportunité. On peut espérer que cela va amener de nouveaux usages, et que la part du budget des ménages consacrée aux télécoms va augmenter.

« Si vous estimez que c'est un problème pour la société, votre entreprise va-t-elle faire quelque chose pour le résoudre, à l'instar de compagnies comme Cisco ou Hewlett-Packard, qui dépensent des millions de dollars pour réduire cette fracture ?

« Nous avons une Fondation France Télécom qui s'occupe de mécénat. Elle vient de définir un nouvel axe qui va soutenir les usages d'Internet permettant de retisser les liens sociaux. Le budget total de la Fondation est d'un peu plus de 20 millions de francs. »

Propos recueillis par Annie Kahn

## Le Minitel résiste encore

Après avoir ralenti l'accès à Internet pour mieux préserver l'acquis Minitel, l'attitude de France Télécom a changé. La nouvelle stratégie consiste à prolonger – autant que possible – le Minitel... sur Internet. Mis en place en 1982, Minitel et ses 5 millions de terminaux dédiés forment un réseau télématique qui couvre l'intégralité du territoire. L'ensemble génère un chiffre d'affaires de 12 milliards de francs (vente d'informations en ligne et vente par correspondance induite), dont 3,3 milliards sont reversés aux fournisseurs de services.

Les ordinateurs ont élargi le marché du Minitel. Près de trois millions et demi d'internautes ont ressenti le besoin de télécharger un émulateur Minitel sur leur PC. Ce petit logiciel gratuit permet de composer le 3611, le 3615 ou l'un des nombreux autres 36... à partir d'un ordinateur. Aujourd'hui, ces 8,4 millions de « connectés »

représentent un marché de 18 millions d'utilisateurs, majoritairement résidentiels.

Bien qu'Internet représente la possibilité d'avoir accès à une « communication planétaire et à une banque de données documentaires extraordinaires », selon la terminologie de France Télécom, « Minitel reste un moyen simple et efficace pour consulter en ligne un nombre de services utiles au quotidien et très grand public, comme l'annuaire, les horaires des trains, son compte en banque et les commandes par correspondance. 50 000 achats « en ligne » sont réalisés quotidiennement par Minitel, qui pèse pour plus de 18 % dans le chiffre d'affaires de certains grands vendeurs par correspondance, et 50 millions d'appels sont enregistrés chaque mois sur l'annuaire électronique ». En sera-t-il de même à l'avenir ? France Télécom affirme qu'en 2003 la baisse du parc des terminaux dédiés devrait être largement compensée par la forte croissance du

nombre des accès Minitel sur micros et autres terminaux.

Le vrai challenge pour le Minitel devrait toutefois commencer le 1<sup>er</sup> janvier 2001. Cette date marque la fin du monopole de France Télécom sur les communications locales et le début de la concurrence sur des connexions DSL à Internet, plus rapides que le bon vieux modem. C'est cette connexion permanente à Internet qui menace aujourd'hui le Minitel. Car toutes les études montrent – notamment celle de Robson & Partners menée en juillet 1999 pour le compte de France Télécom – que l'avantage majeur du Minitel, c'est « sa rapidité de connexion et sa simplicité d'utilisation » par rapport à un ordinateur. Or c'est précisément cette rapidité qui est menacée par la connexion permanente des PC et la génération des hauts débits.

Yves Mamou

## 99 % des Indiens n'ont pas accès à l'information technologique

NEW DELHI

de notre correspondante en Asie du Sud

Pour atteindre le mur de briques rouge, le kiosque, dans lequel sont imbriqués cinq ordinateurs, à la manière des distributeurs de billets, il faut franchir un égout putride et un no man's land d'ordures. Le bidonville de Madangir, dans un quartier défavorisé de New Delhi, abrite quelque six mille familles, et c'est là que le gouvernement local du territoire de Delhi a décidé de mettre en pratique l'idée du professeur Sugata Mitra consistant à donner l'occasion à des enfants pauvres et très peu instruits de s'initier aux bases du maniement d'un ordinateur et des technologies de l'information.

Les ordinateurs, connectés à Internet, ne comportent pas de clavier mais une simple souris. Ils sont laissés à la disposition des enfants et surveillés de loin par les promoteurs du projet. Ceux-ci passent de temps en temps mais n'interviennent pas, laissant les jeunes découvrir eux-mêmes comment pénétrer dans les divers programmes et les ouvrir.

CONNAISSANCE DE L'ANGLAIS

Cinq ou six garçons sont agglutinés derrière chaque écran. La plupart affichent des yeux. Seul Guddu, 17 ans, lit les journaux en hindi : chauffeur sans permis de conduire à 150 F par mois, Guddu a quitté l'école à 14 ans. Son ignorance de l'anglais ne l'a pas empêché de franchir les obstacles, mais il admet avoir tâtonné longtemps avant de trouver le site. Javed Khan, 12 ans, joue au puzzle mais concède qu'il ne sait pas très bien où aller en dehors de ce site. Vikram, 13 ans, sollicite en vain l'aide d'un animateur, venu regarder ce qui se passe. « Continue à chercher, tu trouveras », conseille ce dernier.

Cette expérience en cours dans plusieurs quartiers de Delhi n'est qu'un début, et le gouvernement, avec l'aide du secteur privé, veut

Le nombre d'ordinateurs personnels en Inde ne dépasse pas 5 millions, pour un milliard d'habitants

multiplier les kiosques pour donner l'occasion aux laissés-pour-compte de s'initier à l'informatique et aussi, par ce biais, leur permettre un accès plus facile à l'administration. « Le fossé qui sépare les gens instruits des autres est déjà très grand, affirme S. Regunathan, responsable des technologies de l'information au gouvernement de Delhi. L'informatique risque de l'élargir. C'est à ce défi que nous voulons répondre. »

Dans une Inde qui s'enorgueillit d'être le réservoir mondial des informaticiens mais qui compte près de 500 millions d'illettrés, soit la moitié de la population, chaque Etat prend des initiatives pour introduire l'informatique pour une meilleure connaissance : la météo pour les pêcheurs d'un village du Tamil Nadu ; un relevé du cadastre pour les fermiers du Pendjab ; des offres d'emplois pour les chômeurs de Delhi, etc. Nombreuses et diverses, les expériences ne sont encore que des expériences et, affirme Prabir Purkaystha, président du Forum de la science, « plus de 99 % des Indiens n'ont, aujourd'hui, pas accès à l'information technologique ».

Selon Nasscom (Association nationale des sociétés de logiciel et de service en informatique), le nombre d'ordinateurs personnels en Inde ne dépasse pas 5 millions, Internet n'a que 1,8 million d'abonnés et 4,8 millions d'utilisateurs, dans un pays qui n'a que 26 millions de téléphones pour 1 milliard d'habitants.

« Pour l'instant, le développement de l'informatique n'a fait que répondre au chômage de la classe moyen-

ne, éduquée essentiellement grâce à sa connaissance de l'anglais plus qu'à celle des logiciels », affirme Prabir Purkaystha. Avec le plus grand réservoir de jeunes parlant anglais, l'Inde a développé une activité de services informatiques, du plus simple – transcription de données, centres d'appels... – au plus sophistiqué, sans toutefois avoir une industrie de création de logiciels. « L'activité informatique s'est développée dans une bulle qui n'est pas reliée au reste de l'économie », souligne-t-il, ajoutant : « Il est très improbable que l'informatique résoudra nos problèmes économiques et tout aussi improbable qu'elle changera la condition des pauvres. »

De fait, l'informatique ne peut remplacer les écoles, des centres de santé, des routes, de l'électricité, de l'eau, autant de besoins de bases dont sont encore privés des dizaines de millions d'Indiens.

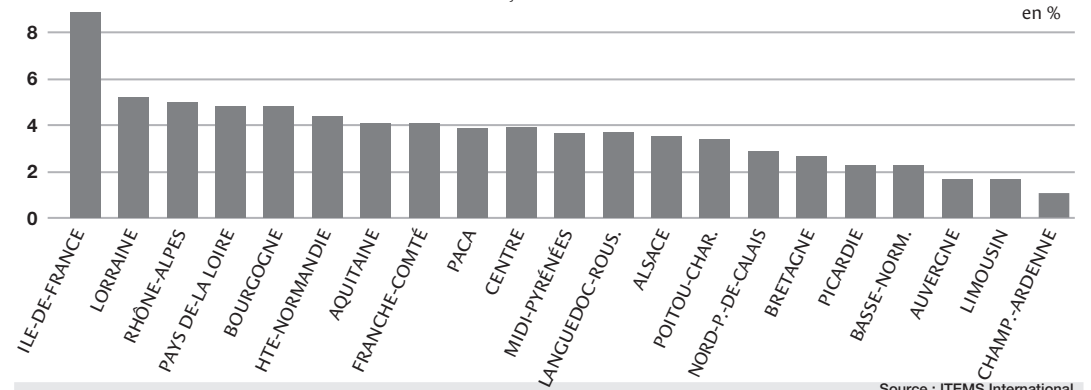
En revanche, l'accès à l'information qu'offre Internet – pour l'instant souvent cantonné à des groupes restreints mais engagés, comme les organisations non gouvernementales (ONG) – laisse certains espérer qu'il conduira l'administration à plus de transparence et d'efficacité. L'e-gouvernance qui débute dans certains Etats, comme celui d'Andhra Pradesh, où les habitants peuvent obtenir certains documents ou renseignements administratifs à travers le Net, pourrait, quand et s'ils y ont accès, faciliter la vie des plus défavorisés.

« L'informatique n'est qu'un moyen supplémentaire de développement, mais elle ne peut être un substitut à celui-ci, et tout dépendra de la manière dont on l'utilisera », affirme encore Prabir Purkaystha. La prise de conscience, au niveau gouvernemental, du fait que ce progrès technologique peut se retourner contre les pauvres, si l'on n'y prend garde, est déjà un signe positif dans un pays où l'écart entre riches et pauvres ne cesse de croître.

Françoise Chipaux

### Une grande disparité régionale

PÉNÉTRATION D'INTERNET DANS LES FOYERS FRANÇAIS PAR RÉGION EN 1999



Source : ITEMS International

## L'Ardèche parie sur les lignes à haut débit pour se désenclaver

LA VOULTE (Ardèche)

de notre envoyé spécial

Notre objectif est de mettre tout Ardéchois à moins d'une demi-heure d'un point d'accès à Internet... « C'est bien, mais ne faudrait-il pas aussi le mettre à moins d'une demi-heure d'une entrée d'autoroute ? »

TÉLÉPHONIE MOBILE

Ce dialogue entre Jacques Dondoux, vice-président (radical) du conseil général de l'Ardèche, et un élu de l'opposition illustre à la fois l'espoir et la difficulté de parier sur les réseaux de télécommunication comme outil de développement local, pour un territoire que la géographie a mis à l'écart de la technologie. C'est en effet de l'autre côté du Rhône que passent le TGV, l'autoroute, les lignes à haute tension... Pour compenser ce handicap, l'assemblée départementale a adopté le plan proposé à l'unanimité : 10,6 millions de francs financeront, en 2001, l'accès public à Internet, la couverture du département par la téléphonie mobile et l'arrivée du haut débit dans l'intérieur du territoire.

« Huit ordinateurs sont connectés en libre-service de 9 heures à 19 heures, tous les jours sauf dimanche, pour 20 F de l'heure », annonce Sylvie Charucci, animatrice du centre

multimédia de La Voulte, au bord du Rhône, fréquenté par les scolaires, les clubs d'adultes, des personnes « défavorisées » bénéficiaires d'un programme de la mairie, les chômeurs envoyés par l'association locale d'insertion.

Ce centre, comme 21 autres d'ici fin 2001, a été équipé par le syndicat intercommunal à vocation unique (Sivu) des Inforoutes de l'Ardèche, créé en 1995 par quelques maires. Aujourd'hui, 207 communes sur 322 y adhèrent.

« Le premier moteur a été l'école : pour les petites communes, Internet était presque l'alternative à la fermeture de classes », remarque Guy Fréry, responsable de la communication du Sivu. Le second moteur a été les emplois-jeunes, pour accueillir, former, et surtout dépanner.

FAIBLE POPULATION

« Nous pensions que le haut débit pourrait désenclaver le territoire, dit Sylvain Valayer, de la Mission pour l'implantation et le développement des entreprises (MIDE) du conseil général. Mais les opérateurs refusent de franchir le Rhône : pas assez d'entreprises, pas assez de population, trop de montagnes. »

France Télécom, qui a financé le Sivu dès 1995 en mettant du personnel à disposition, ne veut pas aller plus loin. Ce qui a poussé le

conseil général à s'engager directement dans le Sivu à hauteur de 2,9 millions de francs en 2001, mais surtout à pallier les carences du privé.

Le conseil général a donc suivi les conclusions d'un rapport du cabinet SCET-Mutandi. Le réseau de téléphonie mobile n'a qu'un impact économique négligeable, estime-t-il ; c'est pourtant l'un des volets du plan voté : 3,5 millions iront à la construction de pylônes pour inciter les opérateurs à y poser leurs antennes. « Les élus sont plus intéressés par le portable, dont ils savent se servir, que par Internet. Mais il fallait ça pour faire passer le reste », note, amer, un connaissance du dossier.

Le reste, c'est la construction, entre 2001 et 2003 (2,4 millions en 2001), de « fourreaux » capables d'accueillir les lignes à haut débit des opérateurs en direction des quatre principaux bassins économiques de l'intérieur du département. Le pari est loin d'être gagné : les opérateurs de boucle locale radio, désignés par l'Autorité de régulation des télécommunications en juillet dernier, ont annoncé qu'ils équiperaient d'abord les agglomérations d'au moins 40 000 habitants. Il n'y en a pas en Ardèche.

A. Re.

# Les Quinze espèrent mettre toute l'Union en ligne d'ici à 2003

Devenir l'économie de la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique du monde, avec à la clé une croissance durable et riche en emplois, « grâce au formidable potentiel lié à Internet et à la société de l'information » : tel est le vœu pour l'Union que les Quinze ont formé pour la nouvelle décennie, lors du sommet de Lisbonne les 23 et 24 mars 2000. Avec l'objectif de créer sur la période, grâce à la nouvelle économie, 20 millions d'emplois.

Dont acte. Trois mois plus tard à Feira, toujours au Portugal, le Conseil européen adoptait l'initiative « e-Europe », pour mettre l'Union européenne sur les rails de la société de l'information. Mobilisant l'ensemble des outils de l'action communautaire (législation, appui financier, coordination et évaluation comparative des performances), ce plan d'action s'articule autour de trois objectifs-clés : disposer d'un accès moins cher à Internet, plus rapide et plus sûr ;

## Un laboratoire d'idées pour l'e-Europe

La Commission entend consacrer une enveloppe spécifique de 400 millions d'euros à des actions innovatrices liées à trois priorités : la sensibilisation des acteurs régionaux aux nouvelles technologies ; la valorisation des pôles de compétences régionaux ; le transfert de technologies et l'échange d'expériences. Ce financement vise à apporter aux acteurs régionaux un « espace de risque » qui leur fait souvent défaut. Dans le cadre des interventions principales des fonds structurels, l'expérimentation reste en effet limitée du fait des exigences budgétaires, trop lourdes pour les régions concernées. L'objectif est donc de développer un laboratoire d'idées qui puissent être reproduites dans le cadre d'autres interventions des fonds structurels.

## La part des fonds structurels consacrée à la société de l'information devrait être au moins multipliée par trois

stimuler l'utilisation du Web ; investir dans les hommes et les compétences.

Trois objectifs qui se déclinent en une soixantaine d'actions, à l'échelon de la Commission, du Parlement européen et des Etats membres, selon un calendrier serré d'ici à la fin 2002. Ainsi, d'ici à décembre 2001, toutes les écoles, les universités, les bibliothèques, les agences pour l'emploi devront être dotées d'un accès au réseau et de ressources multimédias. Fin 2002, le corps professoral devra utiliser les technologies numériques dans ses enseignements, et les élèves devront avoir acquis une culture numérique au moment où ils quittent l'école. De même, toutes les collectivités devront être équipées de télécentres offrant l'accès à des infrastructures de formation et de travail électronique et en 2003, les services publics européens devront être accessibles électroniquement.

Il s'agit aussi de fixer, dès que possible courant 2001, un cadre réglementaire « proconcurrentiel » afin de réduire significativement le coût d'accès à Internet, et d'achever le marché intérieur du commerce électronique pour permettre l'essor du réseau (à travers notamment l'adoption des directives sur les droits d'auteurs, la vente à distance de services financiers, l'argent électronique et le pouvoir juridictionnel). Vaste programme !

Fin novembre 2000, Erkki Liikainen, le commissaire européen en charge du dossier, se félicitait des progrès accomplis, le taux de pénétration d'Internet dans les ménages européens étant passé de 18 %

à 28 % entre mars et octobre. En dépit de ces premiers résultats encourageants, il admettait que bien des défis restaient encore à relever. Lors d'un des derniers colloques organisés sous la présidence française, les 18 et 19 décembre à Lyon, son homologue en charge de la politique régionale, Michel Barnier, en appelait à mettre davantage l'accent sur le qualitatif. « L'existence d'infrastructures, qui est une condition indispensable, ne suffit pas. Ce n'est plus l'offre qui pose problème aujourd'hui, mais bien la demande. C'est le réflexe digital qui fait défaut », insistait-il.

De fait, au-delà des objectifs quantitatifs en termes d'équipement, de taux d'accès..., il s'agit surtout de lever les freins liés à la méconnaissance des moyens disponibles, au manque de formation, et aux mentalités. Les acteurs doivent s'approprier ces nouvelles technologies. Sans quoi les ambitions de l'Union resteront vaines.

En charge des fonds structurels, Michel Barnier entend mettre une partie de ces ressources au service des régions pour le développement d'Internet. Pour la nouvelle période (2000-2006) de programmation qui s'ouvre, la part des fonds structurels consacrée à la société de l'information devrait être au moins multipliée par trois. Alors qu'elle avait à peine atteint 2 milliards d'euros sur la période 1994-1999, elle devrait avoisiner, au cours des six prochaines années, 6 à 7 milliards d'euros.

### RÉGIONS

La Commission entend également mettre l'accent sur des actions de stimulation de la demande de services et d'applications. « Au-delà des décisions de principe, relève Jean-Charles Leygues, responsable de la conception, de l'impact, de la coordination et de l'évaluation à la direction de la politique régionale à Bruxelles, les fonds

structurels peuvent apporter une contribution essentielle à l'initiative e-Europe à travers des réalisations concrètes, encourageant l'exploitation des nouveaux réseaux d'information par les entreprises – notamment les PME – et les citoyens, comme la création de plates-formes pour le développement des services publics en ligne, la mise en place de nouvelles méthodes de commercialisation en milieu rural... »

Tous les Etats membres ont développé, aujourd'hui, dans le prolongement des objectifs du plan « e-Europe », des stratégies visant à stimuler la diffusion de la société de l'information. « Mais, insiste Jean-Charles Leygues, ces stratégies, définies le plus souvent au niveau national, doivent être relayées par des mesures régionales ciblées permettant de contribuer de manière efficace aux objectifs généraux. »

Pour lui, les régions ont un rôle majeur à jouer pour stimuler et

encourager la mobilisation des acteurs, comme l'ont montré les projets pilotes menés dans une vingtaine de régions dans le cadre du programme Regional Information Society Initiatives (RISI). « Là où les autorités régionales se sont inscrites dans un processus de gouvernance et ont joué la carte du partenariat public-privé, les initiatives ont été un succès, relève Jean-Charles Leygues. De cette façon, les actions engagées répondent bien aux besoins des entreprises et des personnes, et portent sur des solutions visant à stimuler la demande. »

« Le développement de la société de l'information, poursuit-il, est encore trop souvent réduit et appréhendé comme un simple problème technologique. Or c'est véritablement un processus de développement qui mobilise l'ensemble des acteurs, publics et privés, des territoires. »

Laetitia Van Eeckhout

# La Banque mondiale, professeur « à distance » pour le Sud

Ce jour-là, de larges écrans blancs fixés aux murs recréent l'atmosphère d'une salle de classe. A partir de Paris, le professeur Arnoud de Meyer (Insead) fait cours pour des élèves habitant Singapour, le Bénin, l'Égypte et la Tanzanie, qui ont depuis longtemps quitté les bancs de l'école : ils sont fonctionnaires, responsables de programmes de formation ou professeurs. Tous ont un point commun : ils s'intéressent aux nouvelles formes d'enseignement liées aux innovations technologiques en matière de communication.

C'est grâce à la Banque mondiale que ce projet a pu se concrétiser. Depuis l'été 2000, elle a ouvert dans les sous-sols de son siège parisien un studio de visioconférence – d'où intervient le professeur Meyer – qui lui permet d'organiser des séances de formation ou tout simplement d'échanges à distance avec des pays du Sud.

Des centres comme celui-ci, il en existe dix-sept à travers le monde ; ce chiffre devrait atteindre la cinquantaine d'ici à 2002 dans le cadre d'un Réseau mondial de formation pour le développement (GDLN en anglais). Ce projet, lancé par la Banque fin 1999, vise à créer un vaste réseau d'échanges de connaissances et d'expé-

riences entre le Nord et le Sud. Les centres, reliés entre eux par satellite et lignes numériques, sont équipés de matériel de visioconférence, d'ordinateurs donnant accès à Internet et aux outils du multimédia. Chaque classe peut accueillir 35 élèves sélectionnés parmi un public de fonctionnaires, d'universitaires, de chefs d'entreprise ou de représentants de la société civile. Les « policy makers » (les décideurs) du Sud représentent la cible exclusive de GDLN.

### FAIBLE COÛT

A l'avenir, la Banque mondiale se voit aussi comme une banque du savoir (« knowledge bank »). La création du réseau de formation continue pour les « policy makers » n'est qu'un des aspects de son projet ; en fait également partie le lancement d'un portail global sur le développement, dont le site devrait être à la fois un lieu de débat sur le développement et un répertoire mondial des initiatives mises en œuvre par les pays du Sud. La facilité et le faible coût d'accès à l'information sont évidemment mis en avant par la Banque mondiale pour défendre son action. Ainsi, dans le cas de GDLN, un séminaire sur cinq jours (150 participants et

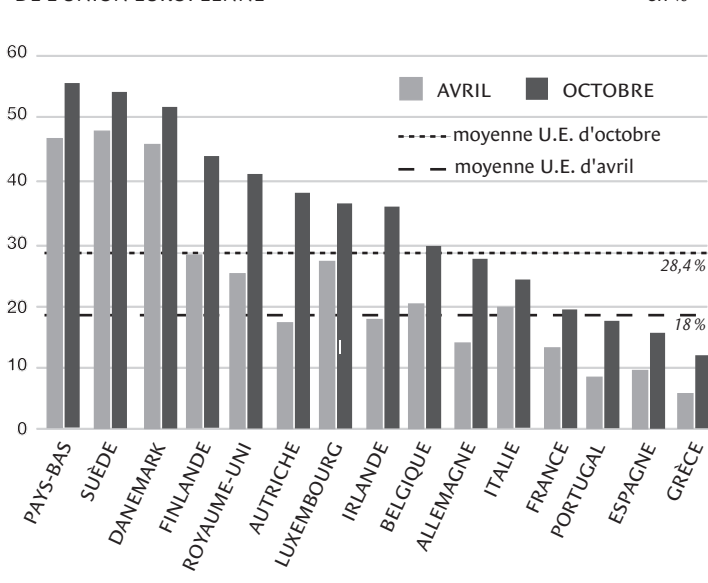
vingt sites différents) a été évalué à 82 500 dollars, alors qu'une formation classique en face-à-face pour 30 personnes revient à 120 000 dollars.

Reste la question du contenu des formations. Pour l'instant, le principal fournisseur est l'Institut de la Banque mondiale, à partir du siège à Washington, ce qui n'est pas sans susciter les critiques des ONG, qui dénoncent les prétentions d'hégémonie de la Banque en matière de pensée du développement. Les grandes écoles de gestion et d'administration du Nord se sont mises sur les rangs. Elles collaborent aujourd'hui à titre quasiment gratuit, leur objectif étant de prendre pied sur ce créneau qu'elles imaginent très rentable. Le « business plan » du GDLN prévoit que d'ici trois ans chaque centre sera en mesure de rémunérer les formations qu'il demande grâce aux contributions financières des stagiaires. Pour se mettre à l'abri des critiques, la Banque mondiale a envoyé une équipe d'experts silloner les pays en développement pour recenser à la source les besoins de formation. C'est bien la moindre des précautions.

Laurence Caramel

## ▼ La Grèce en queue de peloton

NOMBRE DE FOYERS CONNECTÉS À INTERNET DANS LES 15 PAYS DE L'UNION EUROPÉENNE



■ **ALORS QU'AUX ÉTATS-UNIS** la moitié des foyers sont connectés à Internet, le taux moyen de connexion des ménages de l'Union européenne reste inférieur à 30 %. Au cours de l'année 2000, la pénétration d'Internet a néanmoins fortement progressé en Europe : le nombre de ménages connectés est passé de 18 % en avril à 28,4 % en octobre.

Il subsiste néanmoins de fortes disparités sur le territoire européen. Ainsi, seuls 15 % des foyers de la Grèce sont connectés à Internet, soit deux fois moins que la moyenne européenne. En revanche, 51 % des Suédois et près de 60 % des Néerlandais ont accès au réseau.

■ **L'ÉCART TECHNOLOGIQUE** entre régions prospères et régions défavorisées, au sein de l'Union, est beaucoup plus important que l'écart de PIB. Ainsi en terme de dépenses affectées à la recherche et développement, les 25 régions les moins prospères ont dépensé quatre fois moins que la moyenne européenne (0,5 % de leur PNB contre 2 %).

Le fossé est également frappant en termes d'emplois dans les nouvelles technologies et dans le domaine éducatif. Dans les 25 régions les moins développées de l'Union, seuls 4 % des actifs travaillent dans le domaine des nouvelles technologies, contre 14 % dans les 25 régions les plus riches. Et si les taux de connexion à Internet des établissements secondaires sont aujourd'hui, dans la plupart des pays, de l'ordre de 90 % – à l'exception notable de la Grèce (18 %) –, la situation dans les écoles primaires est en revanche beaucoup plus inégale : ne dépassant pas 2 % en Grèce, le taux de connexion va de 20 % à 40 % en France, au Portugal, au Pays-Bas et au Luxembourg, le reste des pays se situant plutôt dans la tranche 40 % à 80 %.

■ **AU SEIN MÊME DES RÉGIONS**, la fracture existe aussi. Les ménages à haut revenus ont six fois plus de chances d'être connectés à Internet que les ménages les plus pauvres. Jusqu'à 15 % des ménages résidant en zone urbaine sont connectés à Internet, mais seuls 8 % de ceux habitant à la campagne le sont.

■ **SI LE TAUX MOYEN** de connexion à Internet des foyers européens à partir d'un ordinateur reste encore bien inférieur à celui des ménages américains, de nouvelles plates-formes d'accès au réseau se développent néanmoins, en particulier les terminaux mobiles et la télévision numérique, pour lesquelles l'Union européenne est en position de leadership. La plupart des pays ayant un faible taux d'accès à Internet sont bien positionnés dans les mobiles ou la télévision numérique. Ainsi, 42 % des ménages grecs sont équipés d'un ou plusieurs téléphones portables.

# Internet ne sera pas forcément un remède miracle pour les quartiers défavorisés

Internet pourra-t-il contribuer à désenclaver les quartiers défavorisés et à sortir leurs habitants de leur isolement ? Les avis sont partagés, à tel point que, du côté des pouvoirs publics, on ressent le besoin de lancer une mission d'études sur le sujet. En tout cas, pour Claude Bartolone, le ministre délégué à la ville, il n'est pas question que « les habitants des quartiers populaires soient les oubliés de la communication du XXI<sup>e</sup> siècle ».

Annoncé lors du comité interministériel pour la société de l'information, son plan consiste à aménager 1 000 points d'accès public et gratuit – dont 250 à 300 existaient déjà – dans les 250 sites prioritaires de la politique de la ville d'ici à 2003, pour un budget de 50 millions de francs, soit 50 000 francs par centre. Ce qui paraît peu, puisque chacun d'entre eux doit avoir cinq ordinateurs connectés au minimum et un ou plusieurs « médiateurs multimédias » pour animer le lieu et initier le public. Il ne s'agit pas de créer de nouveaux sites, « car cela aurait une connotation trop technique et créerait une barrière », explique-t-on au ministère, mais d'insérer ces espaces dans des lieux préexistants tels que des centres sociaux ou des Maisons pour tous.

## L'illettrisme des habitants est une des barrières à lever

Mais faire d'Internet un outil de lutte contre l'exclusion dans les quartiers défavorisés se heurte à quelques obstacles. Tout d'abord, il faut pouvoir matériellement accéder au réseau. Or acquérir un ordinateur n'est pas à la portée de tous dans ces quartiers où le niveau de vie est faible. Une fois l'ordinateur acheté, il faut le brancher. Or « il y a une "fracture" sur le plan des réseaux électriques, constate François Rosso, responsable des questions d'habitat et de télécoms à la Confédération de la consommation, du logement et du cadre de vie (CLCV). La régularité et la qualité du courant ne sont pas partout identiques. Les territoires les moins bien lotis sont les zones défavorisées. Plus le revenu des habitants est bas, moins on investit dans le réseau électrique parce que ce n'est pas rentable. Or si le courant n'est pas régulier et de qualité, cela fait sauter les programmes informatiques et pose donc problème pour se connecter à Internet. »

## Un label pour les villes branchées

A l'entrée des communes de France, les panneaux « Ville fleurie » ou « Cité historique » vont peu à peu être rejoints par un nouvel emblème : « Ville Internet », symbolisé par une, deux, trois ou quatre arabesques. Ainsi en a décidé le comité interministériel pour la société de l'information du 10 juillet 2000, qui a annoncé le programme d'action gouvernemental destiné à combler le « fossé numérique ».

Hérouville-Saint-Clair (Calvados), qui figure parmi les villes pionnières, avec ses 18 points d'accès gratuits, ses divers espaces multimédias et ses écoles connectées, a inauguré le premier panneau « Ville Internet », orné de quatre arabesques, le 12 septembre dernier. En 2000, 187 villes avaient participé à la seconde édition du concours Villes Internet, initié par l'association Vecam. Quarante pays s'étaient également mobilisés, comme la Mauritanie ou l'Espagne. L'objectif étant de favoriser les jumelages entre villes françaises et étrangères et d'inciter ces dernières à offrir au grand public un premier contact avec les nouvelles technologies de l'information.

Au-delà de ces questions matérielles, Internet présente des aspects positifs. Ainsi, la Toile pourrait ouvrir de nouveaux horizons aux habitants. Amateur dans un centre socioculturel de Strasbourg, qui inaugurera prochainement un point d'accès, Louis est plein d'enthousiasme, et veut, grâce au « travail de fond » que mène sa structure, « donner aux gens cette envie de communiquer, d'apprendre ». Il compte, pour y arriver, s'appuyer sur les « motivations » de chacun de ceux qui fréquentent le centre social : écrire des e-mails à la famille restée au pays, par exemple, ou chercher dans le Web des informations sur la musique. Et si des gens ne savent ni lire ni écrire, « on fera de l'alphabétisation » afin qu'ils puissent eux aussi surfer, promet-il.

L'illettrisme d'une partie des habitants est une autre barrière à lever. « Puisque l'on considère qu'Internet va devenir un savoir de base, on devrait en profiter pour investir massivement dans l'alphabétisation », estime Dominique Boullier, professeur en sciences de l'information et de la communication à l'université de technologie de Compiègne et conseiller municipal (Verts) à Rennes, chargé de l'innovation. Pour lui, accéder à Internet pourra être « un plus pour les habitants ». Mais, « ce n'est pas parce que quelqu'un a une adresse e-mail que cela va changer sa vie s'il est au fond du trou », prévient Dominique Boullier. Pas plus que cela ne changera la vie des quartiers si la société ne change pas son regard sur les banlieues.

« A Noël, explique Louis, à Strasbourg, la ville est bien décorée. Mais, dans notre quartier, les décorations sont différentes. Pourtant, les mêmes êtres humains y vivent ! Peut-être qu'une personne sur Internet va pouvoir échanger avec une autre au bout du monde... alors qu'elle ne parle avec personne dans le centre-ville. Et après ? L'exclusion, c'est dans la manière dont on traite les gens dans leur quotidien. »

Directeur de la MJC Centre Image, à Montbéliard, qui est impliquée dans un programme multimédia dans le cadre du contrat de ville, François Sanchez ne pense pas non plus qu'Internet permettra de réduire l'exclusion. « Les gens des quartiers sont exclus du travail, des richesses, mais très intégrés à la société de consommation, souligne-t-il. L'endettement des familles ne cesse de croître. En quoi Internet va résoudre leurs problèmes économiques ? Simplement, les habitants pourront consommer plus facilement grâce aux achats en ligne, ce qui aggravera leur endettement. »

### ESPACE DE PAROLE

L'objectif de « démocratie locale » revient régulièrement dans ce débat, en parlant sur la prise de parole des habitants via Internet. L'occasion pourrait être donnée par les nouveaux contrats de ville qui doivent désormais impérativement comporter les modalités de participation des habitants.

« Dans les opérations de renouvellement urbain, qui vont énormément remuer les quartiers, où les chantiers dureront des années, il faut ouvrir l'espace de parole, pour que les gens sachent pourquoi on démolit telle tour etc., insiste Charles Bouzols, directeur de Civilités (Citoyens et initiatives pour la vie locale, l'insertion et l'économie solidaire). Et dans ce cadre Internet est un outil comme un autre. » Mais encore faut-il comprendre « le côté subversif d'Internet, pour que les gens s'emparent de l'information et puissent intervenir dans le débat public ».

Pour Mous, responsable d'un point d'accès Internet en région parisienne, ce pari n'est pas gagné d'avance. « Ce n'est pas parce que l'on donne la parole aux gens qu'ils la prennent. Lorsque l'on convoque les habitants à des réunions sur des sujets qui les concernent, très peu viennent. Pourquoi serait-ce différent avec Internet ? »

Francine Aizicovici

## Jacques Perriault, professeur en sciences de l'information et de la communication à Paris-X « L'école joue un rôle dominant dans l'aggravation du fossé numérique »

« En observant, depuis le Centre de recherches en information spécialisée de l'université Paris-X, ce que vous appelez les "pratiques d'accès au savoir" sur Internet, vous êtes parvenu à la conclusion qu'il n'est pas possible, du point de vue des usages, de parler d'un Internet unique, auquel il suffirait d'avoir "accès" pour bénéficier de la connaissance. Comment expliquer ce constat ?

— L'Internet agit comme un révélateur photographique d'aspirations qui lui sont antérieures. Ce qu'il est en mesure de fournir peut parfois correspondre à ces aspirations. D'autres fois, pas du tout. Je ne crois donc pas au message messianique de l'Internet pour tous. L'échec du plan "Informatique pour tous" (qui consistait, dans les



Jacques Perriault

● Jacques Perriault anime à l'université Paris-X Nanterre une équipe de recherche sur les industries électroniques du savoir. Il a consacré l'essentiel de sa carrière à l'étude des dispositifs et des usages des machines à communiquer pour la construction et la transmission des savoirs.  
● Il est, depuis 1998, président de la Société française des sciences de l'information et de la communication.

années 80, à équiper chaque école de micro-ordinateurs) a montré les limites d'une politique fondée sur l'équipement en matériels. La sacralisation actuelle du "taux d'équipement" des établissements scolaires ou encore l'objectif de donner une adresse e-mail à chaque élève relèvent de la même logique du haut vers le bas : il s'agit de mieux "équiper" le rapport direct entre l'Etat, détenteur des pouvoirs et des savoirs, ou en tout cas des voies qui y mènent, et chaque citoyen, pris individuellement. Alors qu'il est beaucoup plus décisif aujourd'hui que soient créés collectivement des usages et des contenus qui permettent aux groupes sociaux de gérer leurs attentes.

» Cela ne veut pas dire qu'il ne peut y avoir de politique publique en faveur de l'accès à Internet. Mais, plutôt que d'équiper le plus vite possible le plus de monde possible, l'acteur public devrait prendre le temps de faire l'inventaire des pratiques et des besoins : il faut rester longtemps sur le terrain pour que les usages se manifestent et se structurent. Malheureusement, la temporalité de l'utilisateur n'est pas celle du politique.

— Pensez-vous que le marché, qui est censé être à l'écoute du consommateur, puisse être plus efficace ?

— Je renvoie sur ce plan l'Etat et le marché dos à dos. Internet, ce sont avant tout des câbles, le plus souvent sous-marins, capables de transporter par fibre optique les plus hauts débits, et qui sont installés et exploités par des firmes privées. Aujourd'hui, 80 % de ce réseau est contrôlé par une seule entreprise, Global Crossing, dont le siège se situe aux Bermudes, et dont les médias ne parlent jamais.

» En raison du renouvellement extrêmement rapide des technologies, la durée de rentabilité d'un câble sous-marin est de dix ans, celle d'un satellite de sept ans. Les opérateurs sont donc les premiers

à pousser à l'équipement de chaque ménage : il s'agit pour l'industrie américaine des télécommunications de récupérer les 150 milliards de dollars d'investissement qu'elle a consenti ces cinq dernières années. Dans cette course, le marché, pas plus que l'Etat, ne prend la peine de regarder les pratiques sociales, versant comme toujours dans l'illusion que le temps d'acclimatation à une nouvelle technologie se raccourcit. Le temps du marché n'est pas, lui non plus, le temps de l'utilisateur.

» En fait, on assiste le plus souvent à un détournement de l'utilisation proposée par le marché. L'utilisateur d'une technologie recherche toujours le meilleur rapport contrainte/service avant de se l'approprier. De tels détournements deviennent vite collectifs, au point de créer des fonctionnements communautaires. Les gagnants sur le marché seront ceux qui sauront percevoir, accepter et accompagner ces pratiques.

— Bien que vous ne croyiez pas beaucoup à une politique publique d'accès à ce média, vous avez contribué à la création d'un centre multimédia ouvert aux 900 habitants du village de Saint-Laurent-de-Neste (Hautes-Pyrénées). Comment expliquer cette contradiction ?

— Je pense que le rôle des acteurs collectifs va s'accroître, car beaucoup de personnes n'ont pas envie de gérer seules leurs communications. Dans la Maison de Saint-Laurent ([www.maisondusavoir.net](http://www.maisondusavoir.net)), nous offrons d'autres services à côté de l'accès à Internet : cinéma, restaurant, garderie. Nous avons constaté que les gens arrivent en groupe — famille, classe d'école, association de retraités — et se dispersent ensuite en activités individuelles.

» Mais le plus important est que s'élabore entre tous une vision d'Internet. Il faut pour cela que son usage puisse créer à la fois de la

fonctionnalité, du lien social et de l'estime de soi. Il fallait construire ce que j'appelle "une opinion publique locale circonstanciée", que chacun parle de son expérience, et non pas répète "ce que l'on dit".

» Il est frappant de constater que seuls les experts, les industriels, les journalistes et, plus rarement, les politiques s'expriment sur les nouvelles technologies. Mais pas les gens. Les technologies seraient données a priori, les contenus aussi, et tout l'enjeu serait d'y "avoir accès". Alors que les contenus et les fonctions que ces technologies apportent restent à construire collectivement.

— Pour vous, la fracture numérique ne tient pas tant à l'inégalité d'accès aux équipements qu'à l'inégalité des "compétences cognitives" ?

— La maîtrise d'Internet nécessite des compétences particulières que l'on peut regrouper sommairement en quatre éléments : la démarche inductive (il ne s'agit pas d'appliquer des règles, mais de découvrir progressivement leur existence), le traitement parallèle des informations (mettre en relation des objets situés dans des espaces différents), la compétence langagière (savoir communiquer son expérience), et la mémorisation humaine (car le Web est tout le contraire d'une prothèse mémorielle).

» Ces quatre compétences sont aussi nécessaires à la gestion des situations d'incertitude et de complexité, dont il est devenu banal de dire qu'elles dominent aujourd'hui la vie sociale. Les jeunes ne s'y sont pas trompés : les jeux vidéo font précisément appel à ces capacités. J'estime que l'école, en refusant ou en minimisant l'entraînement à de telles compétences, joue aujourd'hui un rôle dominant dans l'aggravation du fossé numérique. »

Propos recueillis par Antoine Reverchon

## Artisans et PME tentent de suivre le mouvement

La moitié des PME françaises sont connectées à Internet, et 36 % de celles qui ne le sont pas se déclarent néanmoins intéressées par ce réseau. Les très petites entreprises (TPE, moins de 10 salariés) ne sont pas en reste, selon l'enquête « Les PME françaises et Internet » réalisée auprès de 500 entreprises de moins de 200 salariés que publie le Centre d'études et de recherches sur les qualifications (Cereq) dans sa revue *Formation emploi* d'octobre-décembre 2000. Ainsi, 44 % des TPE sont connectées, 41 % des autres se déclarent intéressées.

Si les PME se lancent ainsi dans cette voie, ce n'est pas tant en raison de contraintes externes — imposées par des clients ou des fournisseurs — que de stratégies internes d'investissement, et surtout d'une attitude d'« acculturation » ou de « précaution ». Elles ont en somme le « sentiment diffus » qu'Internet est « important pour l'avenir », écrivent les auteurs de cette étude, Martine Gadille, chargée de recherche en économie au Centre national de la recherche scientifique (CNRS) université de Nice à Sophia-Antipolis, et Alain d'Iribarne, directeur de recherche au CNRS.

### OUTILS DE GESTION

Traditionnel, le monde de l'artisanat tente de suivre le mouvement. Estimant qu'Internet constitue un « enjeu capital » pour son développement, l'Assemblée permanente des chambres de métiers (APCM), dont 35 ont déjà leur propre site Web, a lancé en 2000 un programme baptisé Artisanate, composé d'une formation pratique d'une dizaine de jours, d'une aide pour créer un site, et enfin d'un service de suivi.

« Les artisans sont de plus en plus nombreux à demander aux chambres de métiers un accompagnement pour utiliser Internet », constate Jean-Yves Rossi, directeur général de l'APCM. L'APCM les encourage fortement car « Internet va apporter de grandes simplifications dans la vie des artisans, grâce aux outils de gestion en ligne, aux services applicatifs... », poursuit Jean-Yves Rossi.

Internet sera utile pour « échanger du courrier avec les fournisseurs, consulter la météo ou les appels d'offres et bientôt sans doute pour y répondre », ajoute Christian Rampoux, administrateur à la Confédération des petites entreprises du bâtiment (Capeb).

Et puis, avoir un site Web, « cela améliore aussi l'image » des artisans, en leur donnant une dimension de modernité, ajoute Jean-Paul Bourrez, secrétaire général de la confédération nationale de la pâtisserie, où l'on « travaille sur ce dossier actuellement ». La confédération a réalisé en septembre un

sondage auprès de 3 000 artisans dont 50 ont répondu posséder un site Web. Ce n'est pas énorme, mais pas négligeable non plus pour ce milieu où 20 % des entreprises sont informatisées, et qui n'ont que 2,3 salariés en moyenne, selon Jean-Paul Bourrez.

En revanche, la plupart des pâtisseries estiment qu'Internet « ne génère pas de chiffre d'affaires supplémentaire ». Peut-être pas encore.

### BOUCHE-À-OREILLE

Claire Leroux, gérante du chocolatier Roy, à Paris, qui a créé son site voilà quatre ans, constate qu'Internet a créé « un complément d'activité qui, en 1999, a représenté 13 % du chiffre d'affaires. Ce n'est pas miraculeux mais cette part croît régulièrement, pour un chiffre d'affaires global lui-même en augmentation ». Elle et son époux, ingénieur, ont créé ce site car leur boutique, « une toute petite maison, très traditionnelle et haut de gamme », est située dans une rue peu passante. Désormais, des clients viennent au magasin après avoir vu leur site sur Internet ; d'autres passent commande depuis le Japon ou les Etats-Unis. En revanche, Claire Leroux n'utilise pas Internet dans ses relations avec les fournisseurs. « Ce sont des artisans et, pour eux, l'utilisation d'Internet en est encore aux balbutiements. Mais cela va se développer. »

Arrivera-t-on un jour au point où ceux qui n'auront pas Internet seront de fait exclus du marché ? Christian Rampoux ne le pense pas. « C'est un plus. Mais on pourra toujours faire sans, car pour l'artisan, ce qui compte, c'est le bouche-à-oreille. »

Claire Leroux est elle aussi nuancée. « A terme, le chocolatier qui n'utilisera pas Internet risquera de perdre des parts de marché, tout comme celui qui, dans sa boutique, n'évolue pas, ne change pas l'emballage, l'éclairage, etc. Mais le chocolat est un produit tellement sensuel que le fait de humer l'odeur du chocolat dans une boutique restera indispensable. »

Pourtant, certaines professions artisanales sont déjà fortement sous l'emprise d'Internet comme celle des réparateurs automobiles, dont une large part d'activité est liée à des dommages assurés.

« Depuis les années 80, ces artisans, essentiellement les carrossiers, ont intégré une filière structurée par les assurances, qui recourent à des programmes sur Minitel pour gérer les dossiers de paiement », explique Jean-Yves Rossi, de l'APCM. Si bien que celui qui n'utilisait pas le Minitel se retrouvait en pratique exclu du marché. Or, « actuellement, tout ce dispositif bascule sur Internet ». Le risque d'exclusion a été transféré.

F. A.

### Bibliographie

- **La Fracture sociale**, d'Arlette Lafarge et de Jean-François Laé (Desclée de Brouwer, 2000, 98 F, 14,94 €).
- **L'Imposture informatique**, de François de Closets et Bruno Lussato (Fayard, 2000, 326 p., 120 F, 18,29 €).
- **Le Culte de l'Internet, une menace pour le lien social ?**, de Philippe Breton (La Découverte, 2000, 124 p., 42 F, 6,40 €).
- **L'Age de l'accès, la révolution de la nouvelle économie**, de Jeremy Rifkin (La Découverte, 2000, 395 p., 149 F, 22,71 €).
- **La Nouvelle Economie du XXI<sup>e</sup> siècle**, d'Octave Gelinier

- et Emmanuel Pateyron (Economica, 2000, 206 p., 129 F, 19,66 €).
- **Nouvelle économie, nouveau mythe ?**, de Jean Gadrey (Flammarion, 2000, 229 p., 95 F, 14,48 €).
- **Internet et après ?**, de Dominique Wolton (Flammarion, 1999, 240 p., 129 F, 19,66 €).
- **Le Nouvel ordre numérique**, de Laurent Cohen-Tanugi (Odile Jacob, 1999, 240 p., 130 F, 19,81 €).
- **« Les nouvelles technologies et la course mondiale au savoir »** (Rapport mondial sur le développement humain 1999 du Programme des Nations unies

- pour le développement — PNUD, De Boeck et Larcier, 1999, 290 p., 150 F, 22,86 €).
- **« Nouvelle économie : du virtuel au réel »**, Ramses 2001 de l'IFRI, sous la direction de Thierry de Montbrial et Pierre Jaquet (Dunod, 2000, 373 p., 219 F, 33,38 €).
- **« Nouvelle économie »**, rapport de Daniel Cohen et Michèle Debonneuil (Conseil d'analyse économique, La Documentation française, 2000, 250 p., 45 F, 6,86 €).
- **« eEurope 2002, une société de l'information pour tous »**, rapport préparé par le Conseil

- européen et la Commission européenne en vue du conseil de Feira, juin 2000.
- **Les Screenagers, avoir 20 ans en l'an 2000**, recherche dirigée par Bernard Cathelat (Plon, 2000, 248 p., 59 F, 8,99 €).
- **« Perspectives des technologies de l'information de l'OCDE »** (Organisation de coopération et de développement économiques — OCDE, 2000, 280 p., 450 F, 68,6 €).
- **« Falling through the Net : toward digital inclusion »**, rapport du département du commerce américain (<http://www.ntia.doc.gov>).

### Opération spéciale offres d'emploi

LE MONDE  
DES INGÉNIEURS  
a rendez-vous avec

le Monde  
**ECONOMIE**  
le lundi 15 daté 16 janvier 2001

Le Monde 1er support  
généraliste d'offres  
d'emploi sur les  
fonctions d'ingénieurs\*

[lemonde.fr](http://lemonde.fr)

\* Source RPPA janv./nov. 2000 volume des annonces cadres en cm<sup>2</sup>

Pour devenir  
Officier  
de Police,  
allez  
à la rubrique  
"Cadres"

Prenez de  
la valeur!

DIAGRAM

en rejoignant  
spécialiste européen des progiciels  
pour les marchés financiers.

Rendez-vous en rubrique Conseil/Audit.

# La mondialisation culturelle par la Toile : menace ou fantasme ?

Internet va-t-il conduire à une homogénéisation culturelle à dominante américaine ? La question, loin d'être tranchée, alimente les controverses entre différents courants de pensée. Avec d'un côté ceux qui considèrent le Net va dérouler le rouleau compresseur d'une culture mondialisée, de l'autre ceux qui pensent que cette croyance s'apparente davantage à un fantasme qu'à une menace réelle.

Pour le politologue américain Benjamin Barber, il ne fait pas de doute que c'est la première hypothèse qui est la bonne. Dans un article virulent « Culture Mc World contre démocratie » (*Le Monde diplomatique*, août 1998), il écrit que « l'homogénéisation produite par les marchés de Mc World réussira probablement à instaurer une macro-paix favorisant le triomphe du commerce et du consumérisme, et donnant à ceux qui maîtrisent l'information, la communication et le divertissement, le contrôle ultime sur la culture... et la destinée humaine ».

Il n'est pas le seul à évoquer ce danger potentiel. L'Union Network International (UNI), un regroupement mondial de fédérations de syndicats très actif sur la Toile, s'en inquiète également. Du fait notamment de la constitution de groupes industriels puissants dans lesquels convergent la distri-

## Le Web et la langue de Shakespeare

Les personnes de langue anglaise représentent 5,3 % de la population mondiale. Mais la moitié des internautes sont originaires d'un pays anglophone, 30 % parlent une langue européenne, et 20 % une langue asiatique. Et, avec plus de 86 % des pages Web, l'anglais est la langue la plus utilisée sur Internet.

## Babel, un programme de l'Unesco, devrait aider à développer le multilinguisme sur Internet

bution et l'édition, le tuyau et le contenu.

« Cinq ou six entreprises concentrent à la fois l'élaboration des contenus et les canaux pour livrer ce contenu : AOL-Time Warner, Bertelsmann, Newscorp., General Electric, Disney et bientôt Vivendi Universal, explique Philip J. Jennings, secrétaire général de l'UNI. Les biens culturels sont sous la coupe de ces grands groupes, ce qui représente un danger pour la diversité d'opinions ainsi que pour la liberté d'expression et la voix publique. »

Si l'on considère la diversité des langues comme un des indices du pluralisme culturel, l'évolution de leur répartition chez les internautes incite à relativiser ce propos. De plus en plus de non-anglophones se connectent sur le Web et nombreuses sont les nations, voire les régions, qui se sont appropriées la Toile dans leur propre langue. Par ailleurs, cet outil permet la mise en réseau de diasporas jusque-là éclatées à travers le monde et nécessairement éloignées par la distance.

Après avoir constitué la seule langue au démarrage du Web, l'anglais est désormais utilisé par un peu moins de la moitié des internautes (49,6 %), suivi par le japonais (7,2 %), l'allemand (5,9 %), l'espagnol (5 %), le coréen (4,1 %), ou encore le français (4 %), en attendant le chinois.

Il n'empêche que cette répartition dans le monde virtuel ne correspond pas à l'usage réel des langues. Par exemple, le français reste à la traîne derrière l'allemand, alors

que la communauté francophone lui est supérieure numériquement. Conscient de ce décalage, dans un rapport à Lionel Jospin, publié en décembre 1998, Patrick Bloche, député PS de Paris, propose des pistes pour que la France joue un rôle plus important dans l'espace numérique : renforcement de l'offre publique de contenus et de services ; mise en place de « villas Médicis numériques » ; effort accru en matière de traduction et d'adaptation des contenus ; établissement d'un cadre juridique principalement en matière de propriété intellectuelle ; lancement d'un portail point d'entrée sur l'Internet francophone ; promotion des moteurs de recherche français, etc.

### PAYS FRANCOPHONES

Des efforts ont été faits dans le domaine des contenus mais le site France.fr que le député préconisait n'a pas vu le jour. En revanche, deux portails, l'un pour les enseignants français à l'étranger (francparler.fr), l'autre pour les administrations françaises (service-public.fr) ont été ouverts cette année. La question de la propriété intellectuelle, décisive pour la diffusion des contenus, devrait être abordée dans la loi sur la société de l'information, présentée certainement au printemps. En dehors de l'Hexagone, la délégation générale à la langue française contribue à un programme visant à établir des partenariats Nord-Sud entre pays francophones afin de mettre en place des sites Internet. Mais l'ensemble des connexions au Web sur l'ensemble de l'Afrique ne dépasse pas le nombre des « connectés » sur la seule île de Manhattan à New York, faute d'infrastructures.

Gardienne de la diversité culturelle, l'Unesco, l'organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture, prépare un programme, Babel, visant à développer le multilinguisme sur Internet, qui pourrait être lancé en octo-

bre-novembre 2001. Son but est de permettre à des langues rares d'être présentes en élaborant des systèmes dits intelligents de traitement des langues, des thésaurus multilingues ou en favorisant des langues moins utilisées que d'autres parce qu'elles ne s'écrivent pas en caractères latins. Un autre programme de l'Unesco, Mémoires du monde, assiste les Etats les plus pauvres dans la numérisation de leur production culturelle.

« Mais la cyberculture est un sujet plus délicat que le multilinguisme, estime Philippe Quéau, directeur de la division sociétés de l'information à l'Unesco. Elle risque d'entraîner une standardisation de certaines pratiques et une normalisation des modes de pensée sous l'influence d'un modèle anglo-saxon orienté vers un certain empirisme. » Pour ce spécialiste d'Internet, un réel danger de concentration s'exerce non seulement dans le domaine des infrastructures, mais aussi dans la sphère du commerce ou de l'éducation en ligne qui pourrait contribuer à une standardisation des savoirs.

Cette vision globalisante est battue en brèche par l'ethnologue Jean-Pierre Warnier. L'auteur de *La Mondialisation de la culture* (La Découverte, 1999) considère que dans ce domaine l'analyse de la sociologie occidentale est biaisée dans la mesure où elle se place du point de vue de l'offre et non de la réception. « Internet ne concerne encore que quelques pour-cent de la population mondiale et même si l'offre est homogène, la réception selon que l'on se situe dans un point ou l'autre du globe peut être très différente. » De toute évidence, mesurer les inégalités culturelles créées par Internet suscite débat. Il est vrai que le Web n'en est encore qu'à des débuts. Maturité peut aussi signifier diversité.

M. La.

## FUTUR

par Anne Proenza

# La e-éducation : un marché très convoité

Partout dans le monde, le marché de l'e-éducation est en pleine expansion et fait figure de nouvelle poule aux œufs d'or. Il représenterait déjà plusieurs dizaines de milliards de dollars et atteindrait au moins 40 milliards, à l'échelon mondial, en 2005, avec un taux de croissance par an au cours des trois prochaines années, selon une étude du Crédit Suisse First Boston.

Aux Etats-Unis, si l'on en croit International Data Corporation (IDC), le seul marché de la formation à distance atteindrait 12 milliards de dollars en 2003 dans les entreprises locales. Du coup, les regards gourmands portés par les grandes firmes électroniques sur ce marché international inquiètent parfois. L'imbrication du secteur privé dans le domaine public peut être source d'apports positifs autant qu'elle peut faire craindre la « marchandisation » de l'enseignement.

Les établissements de formation en ligne, les logiciels d'apprentissage, les sites d'accompagnement des

étudiants ou des élèves, les portails éducatifs se multiplient, préfigurant sans doute une véritable révolution de l'enseignement ou en tout cas sa mutation. L'école est entrée dans l'ère Internet, à petits pas dans certains secteurs, à la vitesse de l'éclair ailleurs. On ne compte plus les expériences pilotes et les établissements expérimentaux, les nouvelles applications technologiques qui remettent en cause méthodes de travail et savoirs.

Partout dans le monde, la course à l'équipement – condition sine qua non d'une véritable révolution – est engagée. En Grande-Bretagne, le premier ministre Tony Blair a promis que l'ensemble des 32 000 écoles britanniques seraient connectées à Internet d'ici à 2002. En Allemagne, le ministre de l'éducation prévoit que chacun des dix millions d'élèves allemands devrait être doté d'un ordinateur portable d'ici à 2006.

En France, le sous-équipement des écoles primaires devrait être résorbé d'ici à fin 2001, assure-t-on. En attendant, le ministre de l'éducation, Jack Lang, a annoncé fin 2000 que tous les élèves français de la maternelle au lycée – et leurs enseignants aussi – bénéficieraient d'une boîte aux lettres électronique gratuite.

Dans l'école du futur, le portable remplacera-t-il le tableau noir, le cyber-professeur ou le cyber-correcteur, l'enseignant traditionnel, et les forums de discussion, les cours de récréation ? Rien n'est moins sûr. Mais le débat existe. En témoigne la place écrasante réservée aux nouvelles technologies lors du dernier Salon de l'éducation, qui s'est tenu du 22 au 26 novembre 2000 à Paris. Car, finalement, la fracture numérique entre parents, enfants, écoles, régions, pays, connectés ou pas, paraît très facile à élargir.

Philippe Breton, sociologue au Centre national de la recherche scientifique (CNRS)

# « Le discours sur le "tout Internet" s'apparente à un véritable culte »

« Existe-t-il un risque d'uniformisation culturelle mondiale avec Internet ?

– Je ne crois pas à l'avènement d'une nouvelle culture qui serait véhiculée par Internet. La reprise des idées de McLuhan, selon lesquelles les technologies de l'information changent le monde et seraient à l'origine du fameux « village planétaire », est empreinte d'une certaine naïveté. Aux yeux des historiens, des anthropologues, les facteurs de changement du monde sont beaucoup plus complexes.

Internet peut être un des outils d'une tendance mondiale à l'homogénéisation, mais c'est un outil paradoxal car il favorise un mode de lien social qui est la communication indirecte. Or quand on parle de culture commune, cela suppose un partage physique dans un même lieu. Avec Internet, vous pouvez certes dialoguer avec les Chinois, mais se rencontrer vrai-

ment, c'est une autre affaire. Un monde sans frontières matérielles serait à l'origine d'une vraie mondialisation. Aujourd'hui, on facilite la communication virtuelle mais on n'encourage pas les déplacements physiques par lesquels passe une véritable homogénéisation culturelle.

– Mais l'audiovisuel, mode de communication indirecte, n'est-il pas accusé de diffuser une culture mondiale à l'américaine ?

– Je ne dis pas qu'il n'existe pas des interactions culturelles mais, selon une vision anthropologique, aucune culture ne s'est développée par le seul canal de la communication indirecte. Il suffit de voir par exemple comment les Japonais vont s'approprier la culture nord-américaine, comment un Syrien va interpréter un film de Rambo. Paradoxalement, il fera de ce héros un champion de la lutte contre l'impérialisme américain.

– Il y a pourtant des valeurs fortes qui accompagnent la diffusion des nouvelles technologies...

– Il y a en effet autour des nouvelles technologies de l'information tout un discours qui charrie beaucoup de valeurs – l'idée dominante étant que le monde irait mieux si on développait la communication indirecte. Cette option du « tout Internet » est portée à la fois par des figures emblématiques des nouvelles technologies, comme Bill Gates, le fondateur de Microsoft, mais aussi par des intellectuels dans les universités, les enceintes internationales, et relayée par les responsables politiques de nombreux gouvernements. Tous disent la même chose : le futur passe par les technologies de l'information, porteuses de valeurs essentielles à la fois sur le plan économique et relationnel.

C'est sur cette promesse d'un monde meilleur qu'a reposé l'engouement en faveur de la nouvelle économie. Ce n'est pas une simple anticipation du profit : on ne lève pas des fonds de manière aussi

massive si on ne pense pas que demain Internet sera l'élément central de la société.

C'est sur cette promesse d'un monde meilleur que s'exerce une forte pression vis-à-vis des jeunes aujourd'hui. On essaie de construire un modèle de la jeunesse. Les publicitaires l'ont bien compris et participent à ce grand courant mondial. Ceux qui ne sont pas connectés à Internet sont de plus en plus présentés sous un jour très défavorable.

– Comment analysez-vous le discours ambiant sur le tout Internet ?

– J'explique dans mon dernier livre que ce discours s'apparente à un véritable culte, à l'émergence de nouvelles religiosités dans un monde qui serait en perte de repères. Des intellectuels répandent une croyance selon laquelle l'humanité va pouvoir franchir une nouvelle étape de l'évolution grâce à ces outils. Selon ces penseurs,

il faut collectiviser les esprits, promouvoir une spiritualité globale dans le cyberspace, ce monde du virtuel où les esprits communiquent entre eux. La promesse de cette nouvelle vision, c'est un monde meilleur mais aussi un homme meilleur à la conscience élargie parce que fondue dans une conscience collective.

Internet est aussi porteur de l'utopie d'une société pacifiée mais avec un prix à payer qui serait celui de la fin de la rencontre directe. Le monde extérieur est présenté comme quelque chose de sale qui n'est que danger et menace. On retrouve là l'apport du système puritain très américain selon lequel le mal vient du contact avec l'autre.

Selon cette logique du tout Internet, toutes les idées doivent pouvoir circuler sur le Web – l'idée étant que la communication sanctifie ce qu'elle transporte. Ainsi des sites américains antiracistes ont

créé des liens avec des sites néonazis sans être du tout d'accord avec eux. Mais on compte sur les individus responsables censés faire la part des choses. Je ne partage pas cette analyse et j'ai travaillé sur cette question avec la Licra, la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme, qui a intenté un procès à Yahoo, avec d'autres associations, pour la vente d'objets nazis sur un site d'enchères visualisable sur le réseau du géant américain. Yahoo vient d'ailleurs d'être condamné dans cette affaire par un juge français.

– Internet permet aussi la fédération de grands mouvements de contestation...

– Internet, c'est un outil de plus qui vient enrichir une panoplie. Cela permet de faire un certain nombre de choses mieux et plus vite. C'est un bon moyen de mobilisation mais par le passé l'Internationale communiste, par exemple, avait une capacité de mobilisation

mondiale extrêmement forte sans Internet. Mai 68 n'a pas eu besoin des nouvelles technologies de l'information.

– Comment va évoluer ce culte d'Internet ?

– Actuellement, beaucoup de gens s'inquiètent de savoir s'ils doivent acheter un ordinateur, pour eux, pour leurs enfants. Mais je pense que les choses devraient se stabiliser dans les années qui viennent avec une approche plus réaliste. Tout le monde n'est pas prêt à accepter de rester chez soi pour faire ses courses, pour s'instruire, se divertir. On est dans une phase de transition, dans un discours de la promesse dans tous les domaines, qu'il s'agisse de la nouvelle économie ou de l'éducation en ligne. Mais pour que ces promesses s'actualisent, encore faut-il que les gens s'y adonnent. »

Propos recueillis par Martine Laronche



Philippe Breton

● Chercheur au Centre national de la recherche scientifique (CNRS), au laboratoire de sociologie de la culture européenne à Strasbourg, Philippe Breton enseigne à l'université Paris-I-Sorbonne.  
● Spécialiste de la communication et des impacts sociaux et humains des nouvelles technologies, il est l'auteur de plusieurs ouvrages dont *Le Culte de l'Internet* (La Découverte, 2000).

# La renaissance de l'espéranto, langue alternative

Le Net, c'est la deuxième jeunesse de l'espéranto », s'exclame Philippe Berizzi, ex-président de l'association Espéranto-jeunes à Paris. Et quoi de plus naturel que cette langue créée de toutes pièces au XIX<sup>e</sup> siècle par le docteur Zamenhof à des fins « universelles » se propage sur le réseau planétaire. En tapant « espéranto » sur n'importe quel moteur de recherche, des milliers de sites apparaissent. Ceux des associations qui foisonnent dans le monde entier, mais aussi des pages personnelles, des bibliothèques proposant des ouvrages traduits, des sites musicaux, et nombre d'autres, en espéranto donc. Incompréhensibles pour le non-initié ? Qu'à cela ne tienne : la plupart des sites proposent des cours, gratuits ou non, avec ou sans correcteurs en ligne, pour apprendre en dix leçons la langue artificielle dont beaucoup ont pensé, à une époque, qu'elle pourrait contrer un jour la domination de l'anglais.

Aujourd'hui, les espérantistes n'en demandent pas tant : « C'est une langue alternative », résume Philippe Berizzi qui aime relativiser : « La planète entière ne parle pas anglais ; elle ne

parlera pas non plus espéranto. » « C'est une langue auxiliaire, faite pour communiquer en minimisant les freins. Elle permet de s'exprimer aisément sur un pied d'égalité », remarque Bruno Flochon, vice-président de l'association Espéranto-France. Depuis un an ou deux, de plus en plus de jeunes « débarquent » au siège des deux associations en parlant l'espéranto grâce aux cours sur le Net. « C'est une deuxième population, jeune, portée par la vague technologique, souvent des hommes et beaucoup d'informaticiens », dit Philippe Berizzi.

### UTOPIES ET PRÉJUGÉS

Victime de ses utopies et de beaucoup de préjugés, la langue de Zamenhof semblait être tombée en désuétude. Le gros de la population espérantiste française avait appris cette langue juste avant la dernière guerre. Il y a maintenant « 2 000 nouveaux élèves par an en France, sans compter ceux qui apprennent sur le Net », se réjouit Bruno Flochon, qui ajoute : « Périodiquement, nous sommes obligés de fermer momentanément les cours en ligne car tous les correcteurs sont occupés. » L'Internet est un média qui sem-

ble bien naturel aux espérantistes. Il n'y a cependant ni prosélytisme ni revendications humanistes dans la plupart des sites sur l'espéranto. « Dans les forums de discussions sur le Net, il y a en général des regroupements par affinités linguistiques, constate Philippe Berizzi, les forums en espéranto regroupent des gens de partout, mais on y discute des mêmes choses qu'ailleurs. »

Quand le docteur Zamenhof proposa pour la première fois, en 1887, sa langue, il affirmait : « J'ai acquis la conviction qu'une langue internationale ne peut être qu'une langue neutre et non celle d'une nation. » Aujourd'hui, le nombre d'espérantophones dans le monde est estimé entre 3 et 10 millions. Certes, c'est peu en comparaison du nombre d'internautes, mais il faut voir le signe d'un autre langage international, lui aussi construit de toutes pièces, « l'espéranto du Net ». Il n'a assurément pas la même vocation que l'anglais, mais permet tout de même beaucoup. « Voici que des êtres humains s'aiment en espéranto », déclarait il y a quelques années Umberto Eco. Depuis, leurs rangs se sont étoffés.

A. Pr.

# Les institutions internationales se servent du Net pour désamorcer les critiques

**M**ike Moore, James Wolfensohn et Horst Köhler, les patrons de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international, ont au moins deux points en commun. Ils incarnent aux yeux des mouvements de résistance à la mondialisation le mal absolu. A savoir la domination de la pensée libérale sur les institutions internationales les plus influentes. Et tous trois, à leur manière, ont choisi de répliquer à ce procès qui leur est fait en utilisant Internet et les nouvelles technologies pour démontrer que leur maison respective travaille à la réduction des inégalités et à la prospérité de l'économie mondiale.

Confrontées à des critiques venues de toute part, les institutions dites de Bretton-Woods, auxquelles s'ajoute l'OMC, tentent de répondre à leurs détracteurs en jouant la carte de la transparence et du dialogue. Si Internet a largement favorisé l'explosion des mouvements antimondialistes, il est aussi devenu l'instrument qu'utilisent aujourd'hui ces organisations pour se rapprocher de la société civile et désamorcer une opposition dont elles n'avaient pas soupçonné l'ampleur.

## INFORMATION EN CONTINU

Depuis le coup de semonce de Seattle et l'échec du sommet de l'OMC, en décembre 1999, les fonctionnaires de Washington, de Genève ou de Bruxelles – pour la Commission européenne, elle aussi gagnée par le virus – ont compris que, grâce à Internet, les « anti » de tous bords avaient les moyens de décréter une mobilisation permanente et qu'il ne suffisait plus de publier des communiqués de presse au moment des sommets officiels pour faire taire les revendications. Désormais, il faut faire de l'information en continu.

L'information a un grand impact, même si elle est fautive, ne manque jamais de rappeler James Wolfensohn. « Partout où je vais, il

## Même le Club de Paris aura sa vitrine sur la Toile

*ya maintenant des gens qui lancent contre nous des propos délirants en nous accusant de tuer les enfants, ou de ne pas nous soucier du sort des femmes. Nous sommes devenus la personnification du mal »,* déploie le président de la Banque mondiale au journal allemand *Die Zeit* en juin 2000.

Alors, pour redorer l'image de ces institutions, les initiatives se multiplient. Avec plus ou moins de succès, dans une atmosphère où se mêlent intérêt et scepticisme pour ces tentatives d'expression en direct censées balayer le souvenir de pratiques beaucoup plus fermées. « Quand on accuse les fonc-

tionnaires de manque de transparence, ils nous répondent en créant un site Web », souligne, dubitative, Françoise Vanni, du mouvement Agir ici ! Même le Club de Paris, la très confidentielle enceinte dans laquelle se négocient les remises de dettes des pays en développement, vient d'annoncer qu'il aurait lui aussi sa vitrine sur la Toile. Il y a quelques mois, la Banque mondiale a accepté de soumettre à la critique publique la version préliminaire de son rapport annuel sur le développement dans le monde. Du jamais vu.

Pendant six semaines – du 21 février au 31 mars –, des chapitres du rapport ont été mis progressivement en ligne sur le site du *think tank* (réservoir à idées) britannique New Policy Institute et du Bretton Woods Project, un des mouvements les plus radicaux contre les institutions financières internationales, qui pour l'occasion avaient accepté de jouer les modérateurs

entre les internautes et les auteurs de cette somme de plus de trois cents pages. Au total, 1 523 personnes dans 80 pays différents ont participé à l'expérience.

Cet exercice d'un nouveau genre n'a cependant pas vraiment permis d'élargir les débats à d'autres publics puisque, selon le rapport rédigé à l'issue de cette consultation électronique, 56 % des contributions ont été fournies par les pays du Nord, et en majorité par des professeurs d'économie, des spécialistes du développement ou encore des fonctionnaires des finances s'exprimant exclusivement en anglais. « La technicité des débats a rapidement écarté les simples militants comme nous », explique Françoise Vanni.

Ces forums de discussion sont néanmoins devenus une sorte d'exercice obligé. La Banque mondiale invite en permanence les visiteurs de son site à ses séances d'inspection. Actuellement, tout le

monde peut donner son avis sur sa stratégie dans le domaine de l'environnement ou encore sur sa politique d'information. De son côté, l'OMC propose de discuter des

branches de tous puisqu'il propose régulièrement des chats (discussions) en direct sur le site de la Commission. Seul le FMI a, pour l'instant, résisté à cette mode,

## Citoyen sur le Web

**La Toile est devenue le point de rencontre privilégié de toutes les initiatives militantes. Vecam, une association créée en France il y a cinq ans, a créé un réseau international d'échange d'expériences sur les utilisations citoyennes des nouvelles technologies de l'information.**

**On y parle de réforme de l'Etat, de démocratie locale, de solidarité Nord-Sud ou encore de nouvelle conscience planétaire. Sur le site La pétition, il est possible de signer toutes les pétitions en cours sur le Web et même de proposer sa propre campagne. George W. Bush devrait ainsi recevoir pour son entrée à la Maison Blanche, le 21 janvier, une liste d'un million de signatures contre la peine de mort aux Etats-Unis.**

bienfaits de la libéralisation du commerce pour les pays en développement. Quant au commissaire européen au commerce, Pascal Lamy, il est certainement le plus

même si, comme les autres institutions, il a considérablement augmenté l'offre d'information qu'il met en accès libre sur le Net.

Après avoir tiré à boulets rouges sur l'opacité de ces représentants du capitalisme mondial, les organisations non gouvernementales (ONG) se montrent souvent sceptiques sur ce qu'elles considèrent comme des grands magasins de l'information institutionnelle. Elles leur reprochent d'avoir construit des instruments de propagande sans être vraiment disposés à se remettre en cause.

Il est vrai que la rigidité dont font preuve certaines des institutions internationales transforme parfois ces chats entre cybercitoyens et hauts fonctionnaires en parodies de communication. Reste que cette confrontation par Net interposée – à côté des autres batailles qui continuent de se mener par des canaux traditionnels ou dans la rue – a permis d'enfoncer un coin dans des institutions jusqu'alors repliées derrière le culte du secret. En cela, Internet stimule bien une pratique plus ouverte et moins hiérarchisée du dialogue entre la société civile et ceux qui théoriquement la représentent.

Antoine Reverchon

Laurence Caramel

# Les mairies vont passer du règne du papier aux e-procédures

**GLUIRAS (Ardèche)**  
de notre envoyé spécial

**U**ne route en lacets, dans un paysage magnifique et désert, mène à Gluiras (Ardèche). Sur la porte de l'une des rares maisons dont les volets ne sont pas clos (il y a 380 habitants l'hiver, 1 600 l'été), un panneau annonce l'Association pour le développement des e-procédures (Adep). Autour de Bruno Decroocq, ingénieur informaticien, clignotent sur les ordinateurs les voyants lumineux qui indiquent que le village est relié au reste du monde. L'Adep est un consortium regroupant quinze collectivités locales françaises et les sociétés Gemplus, leader mondial de la carte à puces, Certplus et Ingénico, spécialisées dans les problèmes de sécurité, de certification et de signature informatiques, ainsi que Berger-Levrault, gros éditeur de formulaires administratifs.

C'est à Gluiras que travaillent deux ingénieurs chargés de la mise au point des technologies qui permettront demain aux mairies de France de faire passer toutes les tâches administratives, tant vis-à-vis des citoyens que de leurs tutelles (préfecture, ministères), du règne du papier à celui d'Internet. « Nous créons les cou-

ches logicielles qui garantissent la sécurité et la confidentialité des transmissions et des bases de données, la certification des documents (la personne qui a signé les documents est bien celle qu'elle dit être). Nous mettons aussi au point une carte d'identité électronique qui permettrait à chaque citoyen de se faire reconnaître, de signer et de payer tout acte administratif par Internet. »

## DÉLIBÉRATIONS DES CONSEILS MUNICIPAUX

Pourquoi Gluiras ? « C'est un pied de nez », reconnaît Bruno Decroocq : Alain Risson, président de l'Adep, responsable de l'Observatoire des télécommunications dans la ville et de la commission nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) à l'Association des maires de France (AMF), est aussi... maire de ce village depuis plus de vingt ans. Joint sur son téléphone mobile, quelque part entre Paris et l'Ardèche, Alain Risson s'enthousiasme : « Le Journal officiel va bientôt publier le décret d'application de la loi du 13 mars 2000 de validation des échanges numériques. Désormais, les procédures administratives et la signature sur Internet seront reconnues par les tribunaux. » L'Adep devait présenter, le 5 janvier au ministè-

re de l'intérieur, un système de transmission des délibérations des conseils municipaux aux préfetures, l'une des procédures les plus lourdes pour les petites mairies. « Nous avons réussi à lever les préventions du ministère. »

Du côté de Bercy, qui veut obliger les grandes entreprises à adopter les téléprocédures en matière de fiscalité, l'accueil est encore plus favorable. « Nous avançons avec les plus dynamiques, le problème principal reste celui de l'organisation et des mentalités : vingt-cinq préfetures se sont déclarées intéressées ; sur 4 000 maires que j'ai rencontrés dans mes tournées, quelques centaines le sont. Tout cela se fera progressivement. » Mais le jeu en vaut la chandelle : « L'objectif est que les communes puissent traiter l'ensemble des démarches administratives des citoyens, carte d'identité, permis de conduire, etc., et qu'elles redeviennent ainsi l'échelon le plus pertinent de la citoyenneté. » Il y a cent cinquante ans, Gluiras, situé sur une route importante, comptait 3 000 habitants, onze cafés et trois hôtels... Aujourd'hui, la route passe par la vallée. Mais le village est bien en prise directe sur le reste du monde.

Mark Malloch Brown, directeur exécutif du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD)

# « Les nouvelles technologies sont devenues indispensables dans la lutte contre la pauvreté »

## NEW YORK

de notre correspondant

« La diffusion inégale des nouvelles technologies de l'information est-elle un facteur supplémentaire d'accroissement des disparités entre pays industrialisés et nations en développement ?

– Le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) est convaincu que, au contraire, les nouvelles technologies peuvent être un pont vers une plus grande égalité, à condition que tous les pays s'engagent sans tarder dans des stratégies qui leur permettent de s'équiper rapidement.

« Ces nouvelles technologies doivent permettre de fournir plus facilement des services vitaux à des sociétés qui autrement en seraient privées. En cela, elles sont devenues indispensables dans la lutte contre la pauvreté. Mais cela suppose que le développement d'Internet et des nouvelles technologies au sens large devienne une priorité pour ces pays. Priorité ne veut pas dire y consacrer de lourds investissements publics. Nous pensons que le plus important est de mettre en place des politiques qui favorisent l'investissement privé.

« Dans beaucoup de pays, le secteur des télécommunications reste un monopole d'Etat fonctionnant à des coûts beaucoup trop élevés. Il faut, en priorité, lever les obstacles pour que le privé devienne la première source de financement de ce secteur. L'Etat doit d'abord continuer à investir dans les domaines de la santé et de l'éducation.

– Les nouvelles technologies sont présentées par certains économistes, comme une chance à saisir pour les pays en développement. Elles pourraient leur permettre de s'intégrer plus facilement dans l'économie mondiale. Qu'en pensez-vous ?

– J'en suis convaincu. Les nouvelles technologies de l'information

sont moins chères à acquérir que les infrastructures industrielles traditionnelles, ce qui explique leur expansion rapide dans les pays en développement. De plus, leur coût baisse constamment, ce qui les rend de plus en plus accessibles.

– Comment le PNUD envisage-t-il le rôle des bailleurs de fonds internationaux au regard du développement de ces nouvelles technologies ?

– A la demande du G8, nous réfléchissons avec la Banque mondiale aux moyens de réduire la fracture numérique en encourageant des partenariats entre les secteurs privés et publics. Pour notre part, nous avons entrepris d'aider les pays d'Afrique en commençant par

la création de milliers de « cybercafés ». Ils attirent de plus en plus de gens, en particulier des étudiants qui apprennent à manier l'Internet. De nombreux pays nous sollicitent en ce sens, comme l'Égypte qui aimerait que nous l'aidions à équiper ses administrations. Le projet est d'ouvrir ces lieux publics tard le soir pour que la population puisse se familiariser avec les ordinateurs. Notre rôle est, avant tout, celui d'un catalyseur de projets plutôt que d'investisseur.

« Nous avons par ailleurs des contacts avec des grandes entreprises occidentales du secteur. Un grand nombre d'entre elles, américaines, européennes ou japonaises ont déjà pris pied dans les pays en développement. Elles sont prêtes à investir « gratuitement » dans un premier temps, pour être sûres, demain, de ne pas laisser passer des parts de marché.

« La société américaine Hewlett Packard a, par exemple, annoncé son intention d'investir pour un milliard de dollars, de manière non lucrative, dans les pays en développement sur un projet d'équipement en site Internet que pilotent des fondations privées. Son homologue Cisco est en train d'installer des centres d'enseignements dans 24 des 48 pays les moins avancés à travers le monde.

– Et que fait dans ce domaine le géant de la nouvelle technologie Microsoft ?

– Bill Gates a un point de vue différent du nôtre sur la question du lien entre développement et nouvelles technologies. Le fondateur de Microsoft estime que les personnes qui vivent avec moins de 1 dollar par jour ont davantage besoin d'aide pour développer leurs secteurs de santé publique et d'éducation que de l'Internet.

– N'est-ce pas un argument valable ? N'y a-t-il pas un risque de voir les gouvernements miser sur le « tout-techno » et reléguer

au second plan des besoins urgents de leurs populations ?

– Nous ne disons pas que les premiers utilisateurs de ces nouvelles technologies seront directement les plus pauvres, mais ils en seront les bénéficiaires directs dans la mesure où ces technologies sont souvent des outils au service de ceux qui aident les communautés les plus démunies dans le monde. Les médecins par exemple qui soignent les plus pauvres dépendent désormais de ces technologies, tout comme les enseignants ou les fournisseurs de microcrédits. Et comme je vous l'ai dit, le PNUD encourage les pays en développement non pas à investir des fonds publics dans les nouvelles technologies, mais à faire en sorte que les fonds privés puissent venir chez eux.

– L'Internet est aussi considéré par certains pays en développement comme un instrument subversif. Avez-vous constaté des résistances chez certains responsables politiques ?

– Cela n'est plus vrai maintenant. Regardez la Chine, par exemple. Il y a deux ans, les dirigeants chinois voyaient l'Internet comme un outil de déstabilisation politique, mais ils se sont très vite aperçus que les technologies d'information sont aussi des instruments indispensables de la compétitivité mondiale.

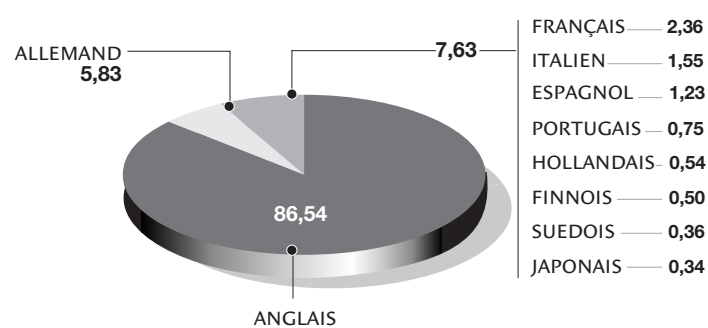
« Je dirais que maintenant plus de 95 % des pays sont conscients du fait que les bénéfices de ces technologies compensent largement les inconvénients qu'ils imaginent devoir affronter. S'il existe encore des attitudes ambivalentes vis-à-vis de ces technologies, elles découlent plutôt, justement, de la crainte qu'elles puissent détourner les politiques des Etats des objectifs traditionnels de développement. Lesquels restent, quoi qu'il en soit, prioritaires. »

Propos recueillis par Afsané Bassir Pour

## ▼ L'anglais est numéro un

LES LANGUES DU WEB

en % de foyers



Source : Inktomi

# Workingfamilies.com pour militer aux Etats-Unis

## NEW YORK

correspondance

**C**onscient de l'importance des nouvelles technologies, John Sweeney, le patron de l'AFL-CIO, la centrale issue de la réunion de 68 syndicats américains, voulait réduire la « fracture digitale » et faire entrer Internet dans les foyers de ses 13 millions de membres. Pour ce faire, le syndicaliste s'est allié l'an dernier à une start-up du Massachusetts, l'Belong, qui lui a mis à disposition une offre de PC aux alentours de 600 dollars et un abonnement mensuel sur Internet à 14,95 dollars. Bien en dessous, donc, des prix usuels.

Ce nouveau service, baptisé « workingfamilies.com » (« les familles au travail.com ») n'a pourtant pas attiré les foules. « C'est encore tout petit, nous débutons », confesse Denise Mitchell, bras droit du président. Workingfamilies.com revendique moins de 10 000 abonnés : les syndicalistes déjà branchés sur Internet n'ont pas eu envie de quitter leur vieux service, et la promotion auprès des autres membres se fait lentement. Mais Workingfamilies.com reçoit beaucoup de visiteurs : en moyenne 1 million par mois ; 60 % des familles syndiquées possèdent déjà un ordinateur et les trois quarts d'entre elles se disent internautes. Les responsables de l'AFL-CIO et

ses nombreux affiliés font la promotion de leurs causes sur un portail personnalisé. Workingfamilies.com joue la carte de la modernité militante. Comme les autres grands portails, le site affiche des produits et des services à vendre. Mais il cantonne son offre à des appareils photo, jouets, voyages, cartes de crédit, machines à café, etc. « made in America », ou encore proposés par des entreprises amies des syndicats. Les usines où sont exploitées femmes et enfants du tiers-monde sont interdites de séjour sur workingfamilies.com.

Le site se veut aussi outil de mobilisation. En septembre dernier, pour la Fête du travail aux Etats-Unis, les responsables de l'AFL-CIO avaient concocté une semaine de festivités virtuelles avec tombola, photos illustrant cent ans d'histoire du travail... Le parfait militant y trouvait aussi une lettre électronique prête à envoyer à son sénateur pour réclamer une hausse du salaire minimal. « Nous commençons tout juste à approcher le potentiel d'Internet », avoue Denise Mitchell. Et de citer en exemple à suivre le soutien apporté aux acteurs en grève des spots publicitaires : 40 000 courriers électroniques ont bombardé les grands annonceurs en deux semaines à peine.

Caroline Talbot



Mark Malloch Brown

● Administrateur du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) depuis juillet 1999, Mark Malloch Brown, journaliste de formation, était auparavant chargé des relations extérieures de la Banque mondiale.

● Ce Britannique de 47 ans est aussi président du groupe de développement des Nations unies qui rassemble tous les fonds et gère les programmes de l'institution en faveur des pays du Sud.



# Les jeunes accros de l'écran sont plus ouverts sur le monde

Dès l'aube, les programmeurs de télévision proposent des dessins animés pour enfants de quelques années : avant de savoir lire, l'enfant fasciné par l'écran utilise avec aisance la télécommande. Ensuite, il délaisse l'écran familial pour celui de sa console de jeu, ou de son ordinateur ; bientôt il connectera son téléphone portable, dont l'écran devrait prendre lui aussi de plus en plus d'importance. Fasciné lui aussi, mais également inquiet, l'adulte s'interroge : nouveaux loisirs, nouvelles sources de savoir ? perte de substance ? éparpillement de la pensée ?

Certes, ces interrogations ne sont pas fondamentalement nouvelles. Comme le rappelle l'historien Jean-Noël Jeanneney, interrogé par les auteurs de l'ouvrage collectif *Les Screenagers. Avoir 20 ans en l'an 2000* (Plon, 2000) : « Les générations de la Renaissance ont été bouleversées par la naissance de l'imprimerie. [...] Comment résister au risque de paralysie, à l'intelligence qui peut naître d'un afflux brutal de données ? [...] Voyez encore la génération de la Révolution française : elle a été marquée par l'explosion de la liberté de la presse, et la profusion de l'information [...]. Quant à la "génération transistor", elle a eu le sentiment de s'emparer d'un outil d'information neuf et précieux. »

Quelques années après l'apparition d'Internet dans le grand public, sociologues, pédagogues, psychologues observent, relativement placidement, l'impact de ces nouveaux médias sur les comportements. En Europe, du moins ; car aux Etats-Unis, pays de la liberté d'expression, les dangers de certains sites pour les enfants font régulièrement la « une » des journaux. Et les fabricants de logiciels rivalisent de créativité pour trouver des moyens d'empêcher les jeunes bambins d'accéder à des informations indécentes.

En France, où les adultes sont peut-être moins attirés par les nouvelles technologies qu'on ne l'est en Amérique du Nord, mais où l'acquisition des cultures traditionnelles est une priorité, on ne redoute guère que l'enfant en sache trop (pour son âge !), mais plutôt pas assez. Le zapping généralisé fait peur : « Sur le mode hip-hop, ils sautillent et butinent d'une chaîne à l'autre, d'un site à l'autre », écrivent les auteurs de *Screenagers*.

Pour Michel Fize, sociologue au CNRS, généraliste de l'adolescence, auteur de *A mort la famille. Plaidoyer pour l'enfant* (ERES, 2000), ce butinage ne manque pas d'aspects positifs : « La génération techno. C'est une génération de savoirs spontanés. Ils sont arrivés à la naissance avec un bagage supplémentaire,

De la télévision aux sites Web, le zapping se généralise chez les jeunes, qui doivent plus que jamais apprendre à apprendre

une capacité supplémentaire, un instrument qui permet de briser la solitude et qui enrave le processus d'échec pour les autres. C'est un nouvel arbre de connaissances. Les enfants, les adolescents bénéficient ainsi de connaissances enrichies. En fait, ils n'apprennent pas le high-tech, c'est une impression de savoir

spontané, pas transmis, il ne correspond pas à un rapport vertical. On retrouve des comportements voisins de ceux de l'enfant à l'égard de la musique. Celle-ci n'est pas un passe-temps, ne fait pas partie du temps libre ; elle correspond à une imprégnation permanente qui aurait pénétré une région du cerveau... »

Ce qui impose aux parents, mais aussi et surtout aux enseignants, d'adapter leurs façons de faire. L'apprentissage ne se transmet plus en sens unique de l'adulte vers l'enfant, mais repose sur un échange : le plus jeune initiant souvent l'adulte à la technique, tandis que ce dernier profite de la technique pour intéresser le plus jeune aux savoirs plus classiques et pour apprendre aux enfants à apprendre, en naviguant sur les sites Web, en restaurant des échanges avec d'autres situés à l'autre bout

du monde. Ce qui, pour nombre d'observateurs, aurait pour effet de sensibiliser les jeunes à l'évolution de la planète. « L'atout majeur de cette génération est son ouverture sur le monde, sa capacité à accepter le changement et à s'y adapter », affirme Anne-Marie Idrac, députée des Yvelines, dans *Screenagers*.

Et de fait, aux Etats-Unis, si les jeunes téléspectateurs sont de plus en plus nombreux à se désintéresser des informations télévisées, préférant zapper vers toute autre émission plus proche de leurs centres d'intérêt, ils sont aussi de plus en plus friands d'informations d'actualité sur le réseau. « Les jeunes étudiants qui s'informent quotidiennement sur Internet sont désormais beaucoup plus nombreux que ceux qui regardent régulièrement un des journaux télévisés du soir », indique

une étude de la société Pew Research. Cette ouverture internationale ne se fait pas au détriment de relations plus locales, voire communautaires ou familiales. Internet renouvelle aussi les échanges intergénérationnels. Le courrier électronique remet en selle la correspondance. Les enfants écrivent à nouveau à leurs grands-parents, pour peu que ces derniers soient aussi connectés.

## UNIVERS MASCULIN

Plus généralement, « ce médium permet aussi de tisser de nouveaux réseaux, conformément à une société qui fonctionne désormais davantage de cette façon. En réseaux. Avec un sentiment de grande liberté. On entre et on sort quand on veut », ajoute Michel Fize.

Mais pour l'instant, ce nouvel univers et ces nouvelles possibili-

tés semblent beaucoup plus intéresser les jeunes garçons que les filles : rejet devant la technique ? assimilation aux jeux vidéo qui n'ont jamais massivement capté l'intérêt des demoiselles malgré les efforts des éditeurs en direction de cette moitié de la population ?

« Internet est encore essentiellement affaire de garçons, une discrimination qui n'est pas à caractère social. Nous sommes typiquement dans un univers ludique construit au masculin. Les filles essaient de s'y installer, d'opérer un rattrapage le plus subtil possible, mais cela ne se traduit pas encore dans les faits. On retrouve là des comportements de mâles, comme dans le domaine sportif ou la musique, qui, eux aussi, sont souvent des univers à dominance masculine », observe Michel Fize.

A. K. et S. M.

Mike Burke, cofondateur du Centre de communication avancée (CCA)

## « La fracture passe entre ceux qui sont "digitaux" et les "vieux" »

« Qui sont les "screenagers", les jeunes mordus de l'écran, cette nouvelle génération qui jongle avec les outils d'accès à l'information et dont vous avez étudié le comportement original ?

– Grosso modo, cette génération des 18-30 ans se divise en deux catégories. Il y a d'abord les laissés-pour-compte qui vivent dans les banlieues de toutes les grandes villes et dans des familles nombreuses où l'on trouve surtout des smicards et des chômeurs. Ils ont une vision opaque du monde extérieur à l'égard duquel ils adoptent une attitude de défiance, ce qui les pousse à se replier sur la famille et le clan. Nous appelons « Bisons » ces jeunes qui ne comprennent pas l'utilité des outils de la communication. Les discours sur le monde virtuel leur passe complètement au-dessus de la tête.

Nous avons baptisé « Caméléons » les autres, ceux qui sont parfaitement à l'aise devant un écran et qui jonglent avec tous les accès possibles à la connaissance, du magnétoscope à Internet.

Ils adoptent trois attitudes de base. D'abord, ils cultivent l'art de la non-implication professionnelle, familiale ou amicale parce que le monde bouge et qu'il faut s'y adapter en permanence ; s'impliquer, c'est être moins agile.

Deuxième attitude : ils sont tolérants parce qu'il ne faut rater aucune opportunité ; celui qui semble d'origine étrangère peut être aussi celui dont dépend la décision finale ; ce n'est pas une tolérance pro-

fonde, mais un « politiquement correct » qui s'apparente à un anti-septique évitant d'attraper des maladies.

Troisièmement, ils s'évertuent à ne pas donner prise sur eux-mêmes à quiconque. Ils font tout pour ne pas être critiquables. Pas vu, pas pris.

Ces trois motivations collent à l'esprit du temps.

Leur comportement est caractérisé par des successions d'ouverture et de fermeture. Dans le métro, ils sont couleur passe-murailles pour ne pas attirer l'attention, mais en famille ou dans une soirée, ils se montrent.

– Cette fracture entre Bisons et Caméléons est-elle irrémédiable ?

– Il y a un fossé qui se creuse entre les deux catégories, entre celui dont les parents peuvent payer le matériel et l'abonnement pour accéder à Internet et celui qui n'en a pas les moyens. Les Bisons sont privés de parole et de reconnaissance, à la différence des Caméléons ; ils ne sont bien que dans leur tribu ou dans le RER.

Pourtant le fossé entre eux n'est pas infranchissable parce qu'ils aiment les mêmes musiques, les mêmes films et les mêmes vacances et, d'une certaine façon, ils pratiquent les mêmes silences d'attente.

La vraie fracture est entre ceux qui sont « digitaux » et ceux qui ne le sont pas. C'est-à-dire entre les « screenagers » et les « vieux » de plus de quarante ans. Ceux-ci ont

été élevés dans un monde structuré, vertical, hiérarchique que l'accélération de l'innovation tue littéralement. Ils sont moins souples et cette rigidité est source de frictions. Il existe une rupture culturelle, mais encore plus une rupture d'accès, car tout devient possible avec la fée Internet.

Oh ! Les jeunes n'exclurent pas les vieux, car leur mode de pensée refuse le conflit. Alors, ils seront « gentils » avec ceux qui n'y comprennent pas grand-chose et diront à ceux-ci ce qu'ils ont envie d'entendre...

– Un mirage de plus ?

– Oui, mais un écran, c'est un mirage et nous vivons dans un système schizophrène où, au mois de septembre, on vous dit qu'il n'y a plus de pétrole et, en décembre, qu'il est de retour ! Nous sommes confrontés à des situations qui ont l'air de crises.

Mais là n'est pas l'important. Le vrai débat tourne autour de la transformation de la société d'économie industrielle en société d'économie de services, puisque nous passons d'un système de production linéaire à une économie de réseaux. Or la plupart de nos dirigeants n'ont pas intégré qu'on dénombre plus de salariés dans les restaurants indiens du Royaume-Uni que dans la sidérurgie britannique.

La vieille économie traite des choses et la nouvelle, des gens. Celle-ci crée une société de flux et elle est incontrôlable.

– L'incompréhension entre générations est-elle dangereuse ?

– Il n'y aura pas de gros problèmes si nos dirigeants comprennent qu'avec les Bisons comme avec les Caméléons, il ne faut plus adopter un management qui favorise l'agressivité ou la lutte pour le pouvoir mais, au contraire, choisir l'interdépendance. L'écran crée le réseau et le réseau appelle des valeurs féminines.

– Pourquoi ?

– Le père aime pour qu'on fasse ce qu'il veut, alors que la mère aime même quand on n'est pas aimable. Mettez la police dans un grand ensemble de banlieue pour rétablir l'ordre et l'affrontement est inévitable, car les forces de l'ordre seront vécues comme un clan ennemi au lieu d'être arbitres.

Nous, les « anciens », nous devons désormais gérer la société selon d'autres valeurs que celles de l'armée ou de la SNCF.

– Les fractures peuvent-elles déboucher sur des explosions sociales ?

– Non, nous ne sommes pas en présence d'une structure sociale en voie de rupture, car les « screenagers » ne veulent aucun clash. Le risque viendrait plutôt de la prédominance de la tribu et du réseau. Nous constatons dans nos enquêtes un rejet massif de tous les macrosystèmes où l'on trouve aussi bien les banques, le grand business ou les politiques.

Tout ce qui se veut universel ou géant est considéré avec défiance. Les « screenagers », toutes tendances confondues, veulent vivre entre eux et dans des ensembles à

taille humaine. Ce phénomène est européen. Il n'y aura donc pas de guerres, mais plutôt la constitution de ghettos où chaque groupe se cantonnera. Le risque n'est pas tant l'affrontement que l'absence de rencontre.

Propos recueillis par Alain Faujas



Mike Burke

- Né le 4 septembre 1936, à Londres (Grande-Bretagne), Mike Burke est diplômé de la Harvard Business School.
- En 1970, il développe la « méthode des styles de vie des Français ».
- En 1971, il fonde avec Bernard Cathelat le Centre de communication avancée (CCA), aujourd'hui filiale du groupe Havas Advertising, et analyse les attentes des consommateurs et l'exercice du pouvoir dans les entreprises.

## A Marseille, les personnes âgées enrayent la billettique

Peut-on moderniser un service public sans prendre en compte les attentes des personnes âgées ? La réponse est totalement négative si l'on en croit l'étude que Ghislaine Gallenga, anthropologue, vient de mener sur le comportement des usagers âgés face au système « billettique » mis en place par la Régie des transports de Marseille (RTM). Une étude qui s'insère au sein d'un vaste programme de recherche piloté par la Caisse nationale d'assurance-vieillesse (CNAV) et la Mission recherche (MIRE) sur les populations âgées face aux évolutions technologiques.

### AGRESSIVITÉ

Le nouveau système billettique de la RTM, baptisé « Réseau Libertés » (bus, métro, tramway), introduit en 1996, avait pour but de « développer le service rendu » et de lutter contre la fraude. Les guichets ont été remplacés par des machines et les bons vieux tickets sont devenus des cartes magnétiques. Particularité du système : tout passager doit « valider » son voyage en introduisant la carte dans un lecteur optique.

Considérées comme des clients « captifs », les personnes âgées n'ont pas fait l'objet d'une attention particulière de la part des concepteurs du système. La fracture digitale passe aussi par là. Dérour-

Le système mis en place pour lutter contre la fraude dans les transports a dû être amélioré

tées, elles ont réagi par l'agressivité. Comme le fait remarquer Ghislaine Gallenga, les personnes âgées avaient déjà « mauvaise presse » auprès du personnel. « Les vieux sont terribles, dès qu'ils montent dans le bus, ils râlent, ils ne sont jamais contents », dit un chauffeur.

Prudente, Ghislaine Gallenga formule « l'hypothèse que les usagers âgés n'ayant pas conscience d'être confrontés à des difficultés d'ordre technologique (secours dans l'autobus inhérentes à la boîte automatique par exemple) se sentent de plus en plus acculés. On leur demande plusieurs accomplissements nouveaux (achat au distributeur, validation de la carte, contrôle de la carte...). Parallèlement, ils essuient des refus en nombre croissant à cause d'une moindre souplesse du système... Agressés, ils deviennent agressifs. »

Ainsi, bon nombre d'usagers âgés qui bénéficiaient de la gratuité des transports n'ont pas compris la nécessité de validation systé-

matique qu'elles ont assimilée à un paiement. « Les vieux, ils valident à l'envers, ça sonne, cela ne les dérange pas, ils retirent leur carte et ils vont s'asseoir, ou bien ils montent et ne valident pas. Ils ont la gratuité, ils pensent qu'ils sont en règle », dit un chauffeur.

Ces usagers ont jugé trop étroite la fente réservée à l'introduction du mal à lire les indications du valideur écrites en trop petits caractères. Après quatre ans de mise en service, les chauffeurs de bus ont accepté d'aider les personnes âgées et n'exigent plus aujourd'hui qu'elles valident leurs titres de transport.

Dans le métro, la disparition du personnel de station, le surgissement de machines à billets ont contribué au désarroi, sans parler des tripodes qui gênent le passage des sacs. Les personnes âgées ont trouvé des alliés en la personne des maîtres chiens qui assurent la sécurité du métro. « Les maîtres chiens s'intéressent à nous, ils ne refusent jamais de nous renseigner. »

Après quatre ans de difficultés, la RTM est revenue sur bon nombre de points du nouveau système et a reconnu la nécessité d'humaniser la relation au « client », surtout âgé. En revanche, elle ne semble pas avoir réellement réussi à enrayer la fraude. Celle des jeunes...

Yves Mamou

## Les enfants « tchatchent » un peu sur le Net et regardent beaucoup la télévision

Les enfants passent beaucoup moins de temps connectés à Internet qu'à regarder la télévision ou même qu'à jouer sur une console vidéo. Et, s'ils y consacrent quelques heures par mois, c'est rarement pour faire leurs devoirs ou visiter des sites éducatifs.

Selon une enquête de Médiamétrie e-ratings, les 12-17 ans affectionnent tout particulièrement les sites de jeux (visités deux fois plus que les autres sites), les sites d'hébergement de pages personnelles, de communauté ou de communication en ligne. Autrement dit, ils se connectent pour jouer et pour « tchatcher ».

### JUIN ET SEPTEMBRE

En France, la part des 12-17 ans est en constante augmentation depuis juillet 2000 : ils représentaient 9,71 % des internautes en juillet, contre 12,86 % en novembre 2000. La part des plus jeunes est beaucoup moins significative : 3,6 % en novembre pour les 2-11 ans. Le temps passé par les 12-17 ans est passé de 4 heures 39 minutes 57 secondes en juillet à 5 heures 29 minutes et 42 secondes en novembre 2000, à raison d'une douzaine de connexions par mois. Le temps passé par les 2-11 ans est beaucoup plus court puisqu'ils se connectent environ 1 heure par mois.

Les 12-17 ans affectionnent particulièrement les sites de jeux

Selon une autre enquête, celle de NetValue, un observatoire de l'Internet qui publie aussi des données mensuelles dans plusieurs pays, le temps passé par les moins de 15 ans à se connecter en France connaît des pics en juin et en septembre en période de fin d'année scolaire ou de rentrée. C'est en Grande-Bretagne, aux Etats-Unis et en Allemagne que les enfants occidentaux se connectent le plus longtemps, en Espagne, au Danemark et en France qu'ils y passent le moins de temps.

Difficile cependant de comparer le temps de connexion des enfants à Internet avec celui passé devant la télévision (environ deux heures par jour).

D'une part, Internet est, selon tous les instituts de sondage un média encore « jeune » dans le temps : en France seulement 20 % des foyers sont équipés, alors que 90 % possèdent une télévision.

D'autre part, « à la télévision, on ne paie pas au temps passé », s'exclame Bernard Ochs, vice-président et fondateur de NetValue.

Aux Etats-Unis ou en Grande-Bretagne, où les communications locales sont beaucoup moins chères, les temps de connexion sont plus longs.

Par ailleurs, les limites viennent aussi de la technologie : les jeux en ligne tant prisés par les adolescents restent extrêmement limités si on n'utilise pas de réseau à haut débit. Car si les enfants peuvent rester des heures à regarder un programme télé, sur le Net, adeptes des forums en ligne et des messageries, ils ont un comportement plus actif.

### LIMITES

La télévision, une des activités principales des enfants, reste omniprésente. Cependant, aux Etats-Unis, depuis l'apparition d'Internet, le temps passé devant la télévision est, selon Bernard Ochs, en train de baisser de manière significative. En France, il est encore trop tôt pour le dire. Et finalement si un enfant de moins de 15 ans passe deux heures en moyenne par jour devant la télévision, quelques heures par semaine sur sa console de jeu, et quelques heures par mois à surfer sur le Net – tout cela en dehors des heures d'école et sans compter le cinéma –, combien de temps lui reste-t-il pour rêver en dehors des écrans ?

Anne Proenza